



PRIUS c

2 0 1 7



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

Index illustré		Recherche par illustration
1	Pour la sécurité	Veillez à tous les lire
2	Bloc d'instrumentation	Comment lire les jauges et instruments, la panoplie de témoins et de témoins d'avertissement, etc.
3	Fonctionnement de chaque composant	Ouverture et fermeture des portes et des vitres, réglage avant la conduite, etc.
4	Conduite	Opérations et conseils nécessaires pour la conduite
5	Système audio	Fonctionnement du système audio
6	Caractéristiques intérieures	Utilisation des équipements intérieurs, etc.
7	Entretien et nettoyage	Procédures de soin et d'entretien de votre véhicule
8	En cas de problème	Que faire en cas de dysfonctionnement ou d'urgence
9	Caractéristiques du véhicule	Spécifications du véhicule, fonctions personnalisables, etc.
Index		Recherche par symptôme
		Recherche alphabétique

Pour votre information	8
Lecture de ce manuel	14
Comment rechercher	15
Index illustré.....	16

1 Pour la sécurité

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité

Avant de prendre le volant	26
Pour une conduite en toute sécurité	28
Ceintures de sécurité	30
Coussins gonflables SRS.....	40
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	54
Informations relatives à la sécurité des enfants.....	62
Sièges de sécurité enfant.....	63
Installation du siège de sécurité enfant	67
Précautions concernant les gaz d'échappement.....	76

1-2. Système hybride

Caractéristiques du système hybride.....	77
Précautions relatives au système hybride	82

1-3. Système antivol

Système d'antidémarrage	89
Étiquettes de prévention contre le vol.....	92

2 Bloc d'instrumentation

2. Combiné d'instruments

Témoins et témoins d'avertissement	94
Jauges et instruments	99
Écran multifonctionnel	102
Écran de consommation/contrôle de l'énergie	120

3 Fonctionnement de chaque composant

3-1. Informations relatives aux clés

Clés	130

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales.....	137
Hayon	146
Système d'accès et de démarrage mains libres	151

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant.....	161
Sièges arrière	163
Appuie-têtes	167

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant	170
Rétroviseur intérieur	172
Rétroviseurs extérieurs.....	173

3-5. Ouverture et fermeture des vitres

Lève-vitres électriques.....	175
Toit ouvrant.....	179

4 Conduite

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule.....	184
Chargement et bagages	195
Limites de charge du véhicule	198
Conduite avec une caravane/remorque	199
Remorquage avec les 4 roues au sol	200

4-2. Procédures de conduite

Contact du moteur (allumage) (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres).....	201
Contact d'alimentation (allumage) (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres).....	205
Mode de conduite EV	213
Transmission hybride	216
Levier de clignotants	221
Frein de stationnement	222

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Commande de phares.....	223
Commande de feux antibrouillards.....	228
Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise	230
Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière	234

4-4. Réapprovisionnement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant	237

4-5. Utilisation des systèmes de supports de conduite

Toyota Safety Sense C.....	242
PCS (système de sécurité de pré-collision)	248
LDA (alerte de sortie de voie).....	263
Feux de route automatiques	269

4-6. Utilisation des systèmes de supports de conduite

Régulateur de vitesse	274
Système de rétrovision	278
Systèmes d'aide à la conduite	288

4-7. Conseils de conduite

Conseils de conduite d'un véhicule hybride.....	294
Conseils de conduite hivernale	297

5 Système audio

5-1. Utilisation du système audio

Types de système audio	304

5-2. Fonctionnements de base (système de Multimédia)

Système de Multimédia	305
Commandes audio au volant	307
Port USB/Port AUX	308
Fonctionnement de base audio	310

5-3. Configuration (système de Multimédia)

Menu de configuration	312
Réglages de base	313
Réglages audio	315
Réglages d'affichage	316
Réglages de la voix	317

5-4. Utilisation du système de Multimédia

Sélection de la source audio	318
Fonctionnement de l'écran de liste	319
Utilisation optimale du système de Multimédia	321

5-5. Utilisation de la radio (système de Multimédia)

Fonctionnement de la radio	322

5-6. Lecture d'un CD audio et de disques MP3/WMA/AAC (système de Multimédia)

Fonctionnement du lecteur de CD	324

5-7. Utilisation d'un dispositif externe (système de Multimédia)

Écoute d'un iPod	331
Écoute d'un dispositif de stockage USB	337
Utilisation du port AUX	342

5-8. Connexion Bluetooth® (système de Multimédia)

Préparations à l'utilisation de la communication sans fil	343
Enregistrement d'un lecteur audio Bluetooth® pour la première fois	347
Enregistrement d'un téléphone Bluetooth® pour la première fois	348
Enregistrement d'un dispositif Bluetooth®	349
Connexion d'un dispositif Bluetooth®	351
Affichage des données détaillées d'un dispositif Bluetooth®	354
Réglages détaillés du système Bluetooth®	356

5-9. Audio Bluetooth® (système de Multimédia)

Écoute du système audio Bluetooth®	358

5-10. Téléphone Bluetooth® (système de Multimédia)

Utilisation d'un téléphone Bluetooth®	360
Passer un appel	363
Réception d'un appel	366
Conversation téléphonique	367
Fonction de message de téléphone Bluetooth®	371
Utilisation des commandes au volant	375
Réglages du téléphone Bluetooth®	376
Réglages des contacts/de l'historique des appels.....	378
Que faire si... (Résolution des problèmes)	389

5-11. Bluetooth® (système de Multimédia)

Bluetooth®	393

5-12. Utilisation du système de commande vocale (système de Multimédia)

Système de commande vocale.....	398

6 Caractéristiques intérieures

6-1. Utilisation du système de climatisation et de désembuage

Système de climatisation automatique.....	402
Sièges chauffants	411

6-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs.....	412
• Éclairages intérieurs.....	413
• Éclairages in dividuels	413

6-3. Utilisation des rangements

Liste des rangements	415
• Boîte à gants	416
• Rangement de console	416
• Casiers auxiliaires	417
• Porte-gobelets	418
• Porte-bouteilles	419

6-4. Autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs.....	420
• Pare-soleil	420
• Miroirs de courtoisie	420
• Affichage de la température extérieure	420
• Prise d'alimentation	422
• Crochets à vêtements.....	423
• Poignées de maintien.....	424
• Cache-bagages	425

7 Entretien et nettoyage

7-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection
de l'extérieur du
véhicule 428

Nettoyage et protection
de l'intérieur du
véhicule 431

7-2. Entretien

Prescriptions
d'entretien 434

Entretien général 437

Programmes d'entretien
et de contrôle
antipollution (I/M) 440

7-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant
l'entretien à faire
soi-même 441

Capot 445

Positionnement du cric 447

Compartiment moteur 448

Batterie 12 V 460

Pneus 465

Pression de gonflage
des pneus 476

Roues 479

Filtre de climatisation 482

Pile de la télécommande
du verrouillage centralisé/
clé électronique 484

Vérification et
remplacement des
fusibles 487

Ampoules 491

8 En cas de problème

8-1. Informations à connaître

Feux de détresse 502

Si vous devez arrêter
votre véhicule en
urgence 503

8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être
remorqué 505

Si vous suspectez un
problème 512

Si un témoin
d'avertissement s'allume
ou qu'un avertisseur
sonore se déclenche 513

Si un message
d'avertissement
s'affiche 524

En cas de crevaison 541

Si le système hybride ne
démarré pas 554

Si la clé électronique ne
fonctionne pas
correctement 556

Si la batterie 12 V du
véhicule est
déchargée 559

Si votre véhicule
surchauffe 565

Si le véhicule est
bloqué 570

Caractéristiques du véhicule

9-1. Spécifications

Données d'entretien
(carburant,
niveau d'huile, etc.) 574

Informations relatives au
carburant..... 583

Informations relatives
aux pneus 586

9-2. Personnalisation

Fonctions
personnalisables 599

Systèmes à initialiser 606

Index

Que faire si...

(Résolution des problèmes) 608

Index alphabétique..... 613

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Pour les véhicules avec système de navigation, reportez-vous au “SYSTÈME DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE” pour tout complément d'information sur le système de navigation.

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements, y compris optionnels. Ainsi, vous pouvez trouver des explications concernant un équipement qui n'est pas monté sur votre véhicule.

Toutes les spécifications figurant dans ce manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, compte tenu de la politique d'amélioration permanente des produits que suit Toyota nous nous réservons le droit de procéder à des modifications, à tout moment et sans préavis.

Selon les spécifications, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en matière d'équipements.

Bruit sous le véhicule après l'arrêt du système hybride

Cinq heures environ après l'arrêt du système hybride, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation et n'indique pas de dysfonctionnement.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement sur le marché de nombreuses pièces détachées et accessoires qui ne sont pas d'origine Toyota. Nous vous rappelons que Toyota ne garantit pas ces produits et que Toyota décline toute responsabilité quant à leurs performances, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ne modifiez pas ce véhicule en utilisant des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification effectuée à partir de produits qui ne sont pas d'origine Toyota risquerait d'affecter les performances du véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels que:

- Système d'injection multipoints de carburant/système d'injection multipoints séquentielle de carburant
- Système de régulateur de vitesse
- Système de freinage antiblocage
- Système de coussins gonflables SRS
- Système de prétensionneurs de ceintures de sécurité

Veillez à vous assurer des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile auprès de votre concessionnaire Toyota.

Les pièces et câbles haute tension des véhicules hybrides émettent approximativement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Des bruits indésirables peuvent se produire pendant la réception de la radio émetteur/récepteur mobile.

Enregistrements des données du véhicule

Votre Toyota est équipée de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données telles que:

- Régime moteur
- Régime du moteur électrique (régime du moteur de traction)
- État de l'accélérateur
- État du frein
- Vitesse du véhicule
- Position du levier de vitesses
- État de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Les données enregistrées varient selon la classe du véhicule et les options dont il est équipé. Ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations ou les sons, et enregistrent uniquement les images à l'extérieur du véhicule dans certaines situations.

● Transmission des données

Votre véhicule peut transmettre les données enregistrées dans ces calculateurs à Toyota sans notification.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ces calculateurs pour diagnostiquer les dysfonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité de ses produits.

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée à une tierce partie, sauf:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire, si le véhicule est loué
 - En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
 - Pour l'utilisation par Toyota dans un procès
 - À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire de véhicule en particulier
- Pour en savoir plus sur les données du véhicule recueillies, utilisées et partagées par Toyota, veuillez consulter le site www.toyota.com/privacyvts/.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de bord (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer les données en rapport avec la dynamique du véhicule et ses systèmes de sécurité pendant une courte période de temps, en général 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que:

- La manière dont divers systèmes de votre véhicule fonctionnaient;
- Si les ceintures de sécurité conducteur et passager étaient attachées ou non;
- De combien le conducteur enfonçait (le cas échéant) la pédale d'accélérateur et/ou de frein; et,
- La vitesse à laquelle le véhicule roulait.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

REMARQUE: Les données de l'EDR ne sont enregistrées par votre véhicule que dans les seuls cas où survient une situation d'accident non négligeable; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales de conduite, et jamais aucune donnée personnelle (comme le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). Toutefois, des tiers, tels que les forces de l'ordre, pourraient combiner les données de l'EDR avec les données d'identification personnelle obtenues systématiquement dans le cadre d'une enquête menée en cas d'accident.

Il est nécessaire de disposer d'un équipement spécial et d'un accès au véhicule ou à l'EDR pour lire les données enregistrées par l'EDR. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, possédant un équipement spécial, peuvent lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgarion des données de l'EDR

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée dans un EDR à une tierce partie sauf lorsque:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou le locataire s'il s'agit d'un véhicule loué)
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès

Cependant, si nécessaire, Toyota peut:

- Utiliser ces données à des fins de recherche sur les performances de sécurité du véhicule
- Divulguer les données à une tierce partie à des fins de recherche, sans divulguer d'informations à propos du véhicule ou du propriétaire du véhicule en particulier

Mise au rebut de votre Toyota

Les dispositifs de coussins gonflables et de prétensionneurs de ceintures de sécurité SRS de votre Toyota contiennent des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis au rebut avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceintures de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veuillez à faire démonter et éliminer les systèmes de coussins gonflables et de prétensionneurs de ceintures de sécurité SRS par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule au rebut.

Matériau composé de perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière, consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comprend des composants susceptibles de contenir du perchlorate. Ces composants peuvent comprendre les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceintures de sécurité et les piles pour la télécommande du verrouillage centralisé.

 AVERTISSEMENT**■ Précautions générales de conduite**

Conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments altérant vos capacités à utiliser votre véhicule. L'alcool et certains stupéfiants et médicaments ont pour effet d'allonger le temps de réaction, d'altérer le jugement et de réduire la coordination, ce qui peut causer un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Conduite défensive: Conduisez toujours de manière défensive. Anticipez les erreurs que les autres conducteurs et les piétons pourraient commettre et soyez prêt à éviter un accident.

Inattention du conducteur: Consacrez toujours toute votre attention à la conduite. Tout ce qui est susceptible de distraire le conducteur, comme d'effectuer des réglages, d'utiliser un téléphone mobile ou de lire, peut entraîner une collision dans laquelle vous, les occupants du véhicule et d'autres personnes risquez d'être blessés gravement ou tués.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec l'allume-cigare, les vitres ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

Lecture de ce manuel



AVERTISSEMENT:

Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des blessures graves voire la mort.



NOTE:

Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des dommages ou des dysfonctionnements du véhicule ou de son équipement.



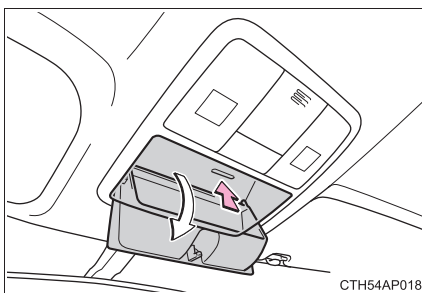
1 2 3... Indique les procédures de réalisation ou d'intervention. Suivez les étapes dans l'ordre numérique.



Indique l'action (appuyer, tourner, etc.) à effectuer pour actionner les commandes et autres dispositifs.



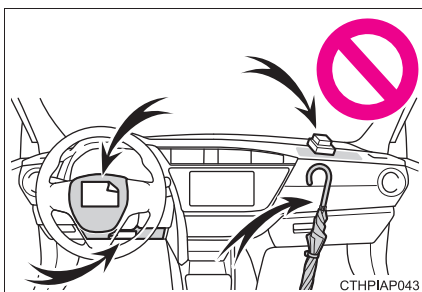
Indique le résultat d'une opération (comme l'ouverture d'un couvercle).



Renseigne sur le composant ou la position qui fait l'objet de l'explication.



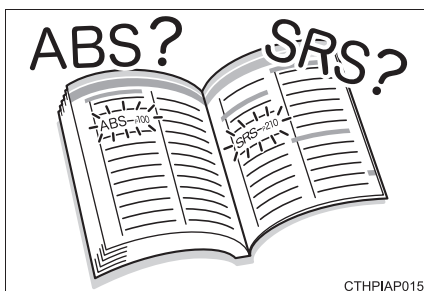
Signifie "Ne ... pas", "Ne faites pas ceci" ou "Évitez que ceci ne se produise".



Comment rechercher

■ Recherche par nom

- Index alphabétique.....P. 613



■ Recherche par position d'installation

- Index illustré.....P. 16



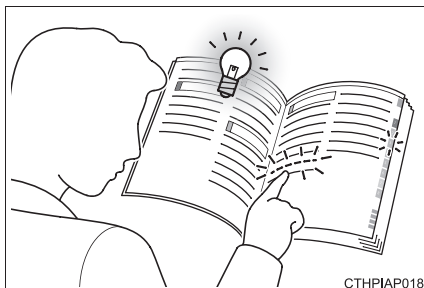
■ Recherche par symptôme ou son

- Que faire si...
(Résolution
des problèmes) P. 608



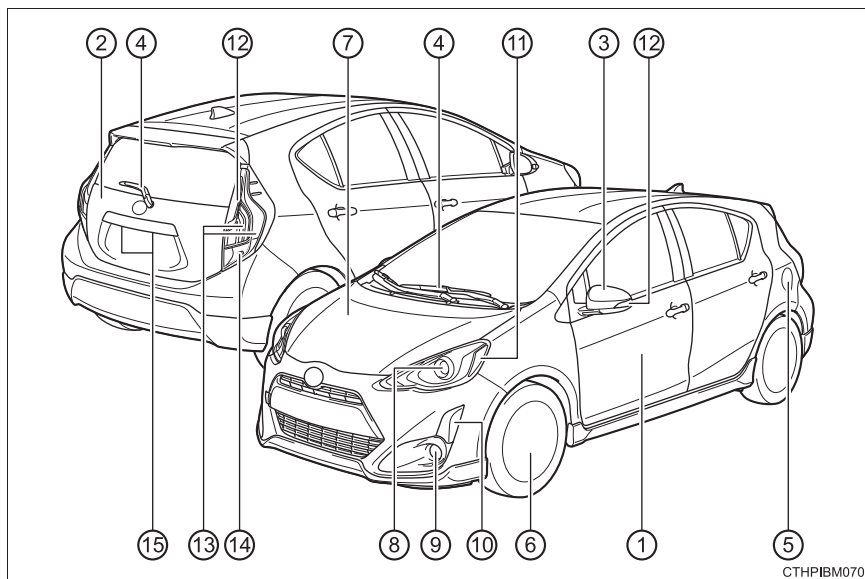
■ Recherche par titre

- Table des matières.....P. 2



Index illustré

Exérieur



CTHPIBM070

①	Portes	P. 137
	Verrouillage/déverrouillage	P. 137
	Ouverture/fermeture des vitres de porte	P. 175
	Verrouillage/déverrouillage en utilisant la clé mécanique*	P. 556
	Messages d'avertissement	P. 528
②	Hayon	P. 146
	Ouverture depuis l'extérieur	P. 146
	Messages d'avertissement	P. 528
③	Rétroviseurs extérieurs	P. 173
	Réglage de l'angle du rétroviseur	P. 173
	Rabattement des rétroviseurs	P. 173
	Désembuage des rétroviseurs*	P. 405

- ④ **Essuie-glaces de pare-brise** **P. 230**
Précautions relatives à la période hivernale P. 297
- ⑤ **Trappe à carburant** **P. 237**
Méthode de réapprovisionnement en carburant P. 237
Type de carburant/contenance du réservoir de carburant P. 576
- ⑥ **Pneus** **P. 465**
Taille/pression de gonflage de pneu P. 581
Pneus hiver/chaînes à neige P. 297
Vérification/permutation/système d'avertissement de
pression des pneus P. 465
Faire face à une crevaison P. 541
- ⑦ **Capot** **P. 445**
Ouverture P. 445
Huile moteur P. 577
Faire face à une surchauffe P. 565

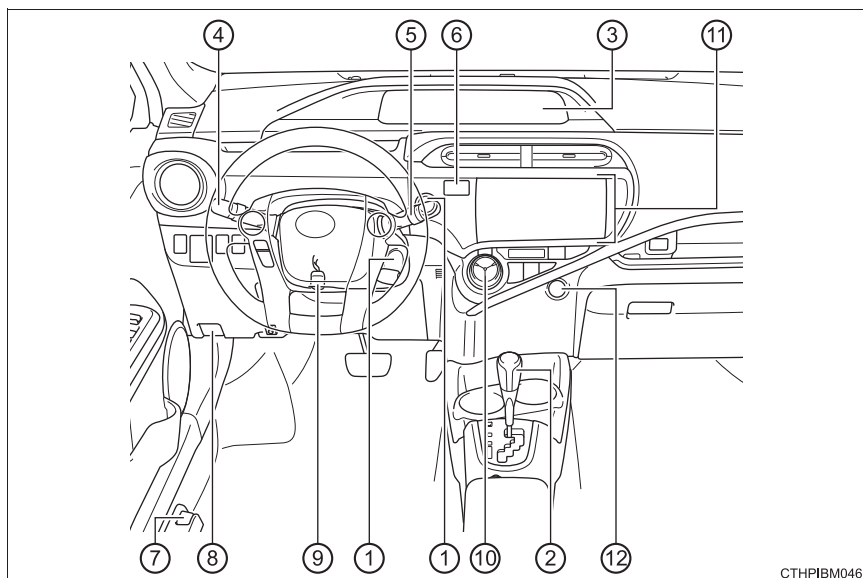
Ampoules des éclairages extérieurs pour la conduite

(Méthode de remplacement: P. 491, Watts: P. 582)

- ⑧ **Phares/éclairages de jour** **P. 223**
- ⑨ **Feux antibrouillards avant*** **P. 228**
- ⑩ **Clignotant avant/feux de stationnement** **P. 223**
- ⑪ **Feux de gabarit avant** **P. 223**
- ⑫ **Clignotants** **P. 221**
- ⑬ **Feux de stop/arrière/feux de gabarit arrière** **P. 223**
- ⑭ **Feux de recul**
Passage du levier de vitesses sur R P. 216
- ⑮ **Éclairages de plaque d'immatriculation** **P. 223**

*: Sur modèles équipés

■ Tableau de bord



CTHPIBM046

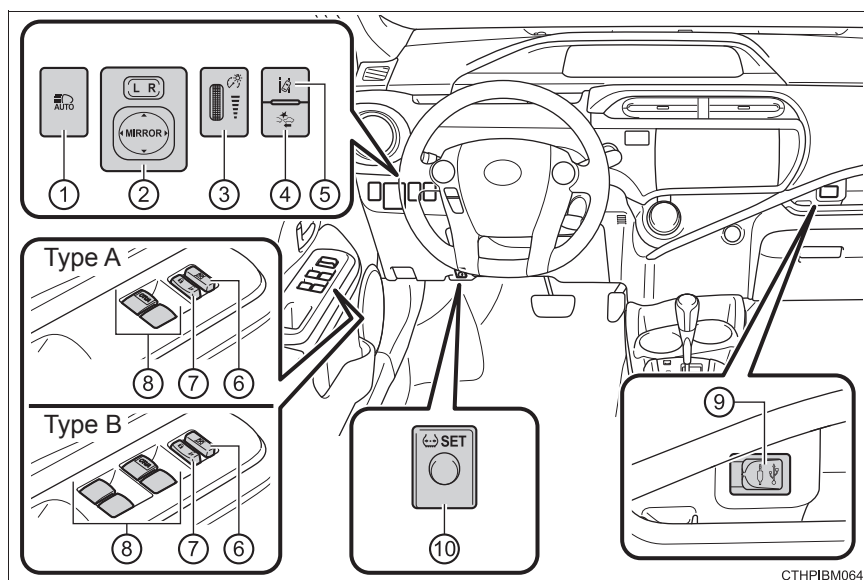
- ① **Contact du moteur/“POWER”^{*1}** **P. 201, 205**
 Démarrage du système
 hybride/changement des modes P. 201, 205
 Arrêt d'urgence du système hybride P. 503
 Lorsque le système hybride ne démarre pas..... P. 554
 Messages d'avertissement P. 524
- ② **Levier de vitesses** **P. 216**
 Changement de la position du levier de vitesses P. 216
 Précautions relatives au remorquage P. 505
 Lorsque le levier de vitesses ne peut pas être déplacé..... P. 219
- ③ **Instruments** **P. 99**
 Lecture des instruments/réglage de
 l'éclairage des instruments P. 99
 Témoins d'avertissement/témoins indicateurs..... P. 94
 Lorsque les témoins d'avertissement s'allument P. 513
- Écran multifonctionnel** **P. 102**
 Lorsque les messages d'avertissement s'affichent P. 524

④	Levier de clignotants	P. 221
	Commande de phares	P. 223
	Phares/feux de stationnement avant/feux arrière/ éclairages de jour	P. 223
	Feux antibrouillards avant*1	P. 228
⑤	Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de pare-brise	P. 230
	Utilisation	P. 230
	Appoint en liquide de lave-vitre	P. 459
⑥	Commande de feux de détresse	P. 502
⑦	Commande d'ouverture de trappe à carburant	P. 237
⑧	Levier de déverrouillage du capot	P. 445
⑨	Levier de déverrouillage de l'antivol de direction inclinable et télescopique	P. 170
⑩	Système de climatisation	P. 402
	Utilisation	P. 402
	Désembuage de la lunette arrière	P. 405
⑪	Système de Multimédia*1	P. 305
	Système de navigation*1, 2	
⑫	Prise d'alimentation	P. 422

*1: Sur modèles équipés

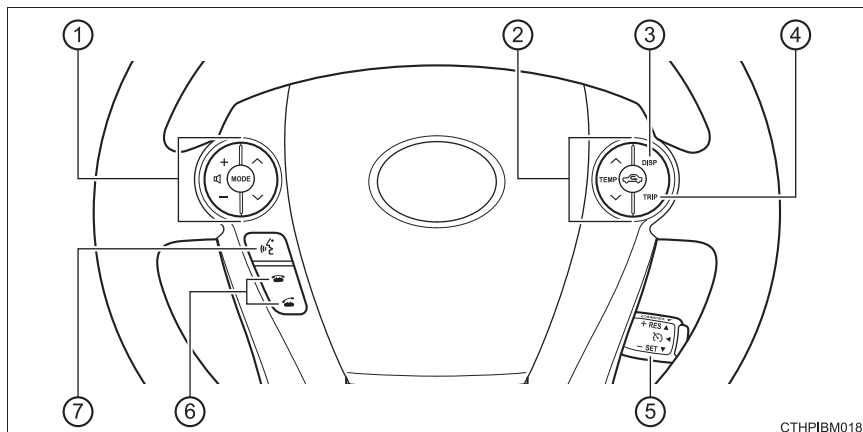
*2: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Commandes



CTHPIBM064

- ① Commande de feux de route automatiques*¹ P. 269
- ② Commandes de rétroviseurs extérieurs P. 173
- ③ Molette de commande d'éclairage du tableau de bord ... P. 100
- ④ Commande PCS (système de sécurité de pré-collision)*¹ P. 248
- ⑤ Commande LDA (alerte de sortie de voie)*¹ P. 263
- ⑥ Commande de verrouillage des vitres P. 175
- ⑦ Commande de verrouillage des portes P. 140
- ⑧ Commandes de lève-vitres électriques P. 175
- ⑨ Port AUX/port USB P. 308
- ⑩ Commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus P. 467

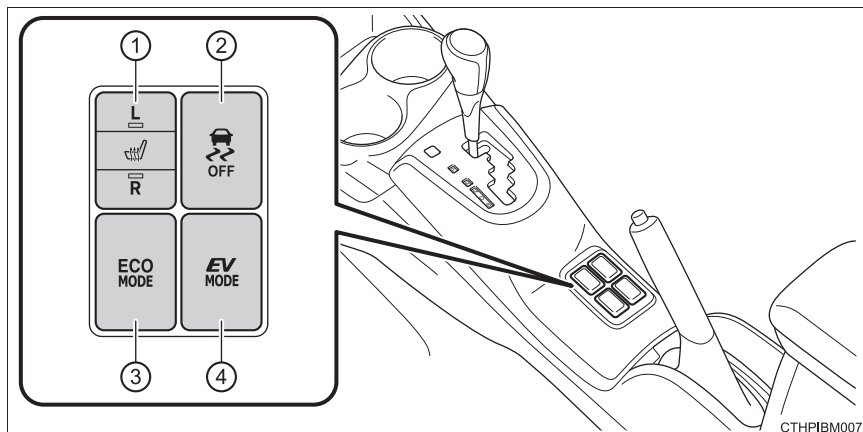


CTHPIBM018

- ① **Commandes de télécommande du système audio*² P. 307**
- ② **Commandes de télécommande du régulateur de température P. 407**
- ③ **Commande "DISP" P. 103**
- ④ **Commande "TRIP" P. 103**
- ⑤ **Commande de régulateur de vitesse*¹ P. 274**
- ⑥ **Commandes de téléphone*² P. 375**
- ⑦ **Commande d'activation vocale*² P. 398**

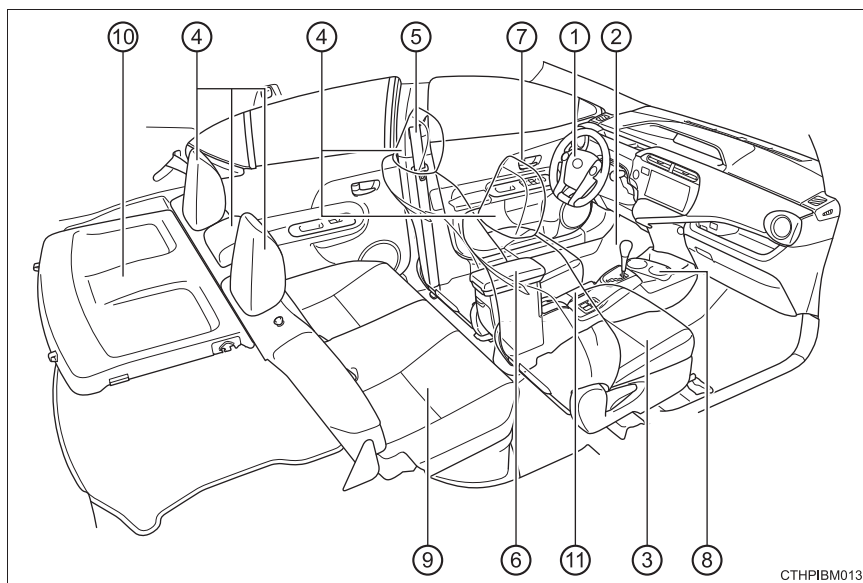
*¹: Sur modèles équipés

*²: Pour les véhicules avec système de navigation, reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".



- ① **Commandes de sièges chauffants*** P. 411
- ② **Commande VSC OFF** P. 289, 290
- ③ **Commande de mode d'éco-conduite** P. 217
- ④ **Commande de mode de conduite EV** P. 213

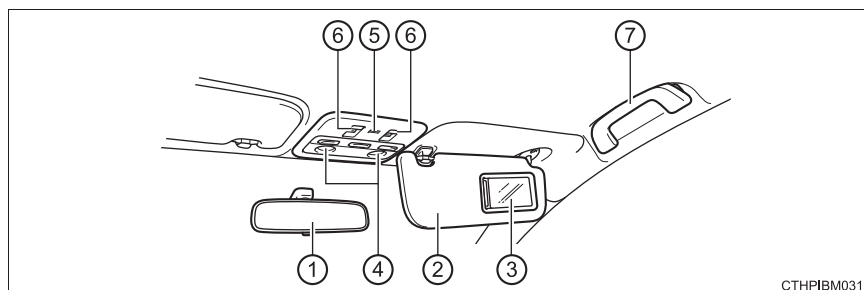
Intérieur



CTHP1BM013

- ① **Coussins gonflables SRS** P. 40
- ② **Tapis de sol** P. 26
- ③ **Sièges avant** P. 161
- ④ **Appuie-têtes** P. 167
- ⑤ **Ceintures de sécurité** P. 30
- ⑥ **Rangement de console*** P. 416
- ⑦ **Boutons de verrouillage intérieurs** P. 140
- ⑧ **Porte-gobelets** P. 418
- ⑨ **Sièges arrière** P. 163
- ⑩ **Cache-bagages*** P. 425
- ⑪ **Frein de stationnement** P. 222
 - Appliquer/relâcher P. 222
 - Précautions relatives à la période hivernale P. 298
 - Avertisseur sonore/message d'avertissement P. 513, 529

*: Sur modèles équipés



CTHP1BM031

- ① **Rétroviseur intérieur** P. 172
- ② **Pare-soleil** P. 420
- ③ **Miroirs de courtoisie** P. 420
- ④ **Éclairage intérieur/éclairages individuels** P. 413
- ⑤ **Microphone** P. 361
- ⑥ **Commandes de toit ouvrant*** P. 179
- ⑦ **Poignées de maintien** P. 424

*: Sur modèles équipés

Pour la sécurité

1

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité

Avant de prendre le volant	26
Pour une conduite en toute sécurité	28
Ceintures de sécurité	30
Coussins gonflables SRS	40
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	54
Informations relatives à la sécurité des enfants	62
Sièges de sécurité enfant	63
Installation du siège de sécurité enfant	67
Précautions concernant les gaz d'échappement	76

1-2. Système hybride

Caractéristiques du système hybride	77
Précautions relatives au système hybride	82

1-3. Système antivol

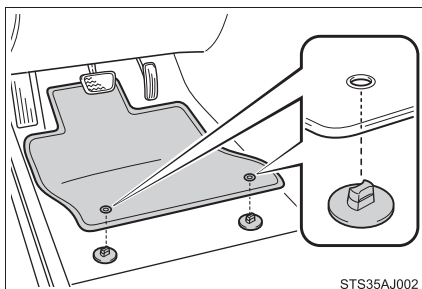
Système d'antidémarrage	89
Étiquettes de prévention contre le vol	92

Avant de prendre le volant

Tapis de sol

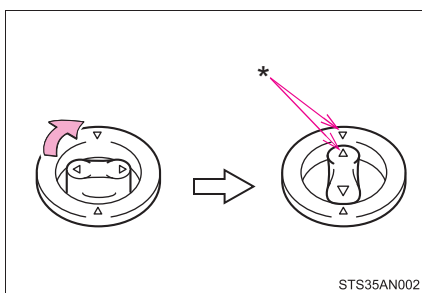
Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour les véhicules des mêmes modèle et millésime que votre véhicule. Fixez-les solidement sur le tapis.

- 1 Insérez les crochets de fixation (clips) dans les anneaux du tapis de sol.



- 2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien positionner les tapis de sol.

*: Alignez toujours les repères Δ.



La forme des crochets de fixation (clips) peut différer de celle indiquée sur l'illustration.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

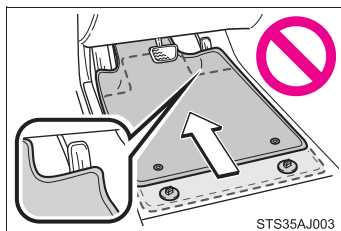
À défaut, le tapis de sol du conducteur peut glisser, et ainsi gêner l'actionnement des pédales pendant la conduite. Une vitesse élevée inattendue pourrait en résulter, ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de l'installation du tapis de sol du conducteur

- N'utilisez pas de tapis de sol conçus pour d'autres modèles ou des véhicules d'un millésime différent, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement des tapis de sol conçus pour le siège conducteur.
- Fixez toujours le tapis de sol solidement avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- N'utilisez pas deux ou plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne placez pas le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou à l'envers.

■ Avant de prendre le volant

- Vérifiez que le tapis de sol est solidement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. Prenez particulièrement soin de procéder à cette vérification après le nettoyage du plancher.
- Système hybride arrêté et levier de vitesses sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que leur mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

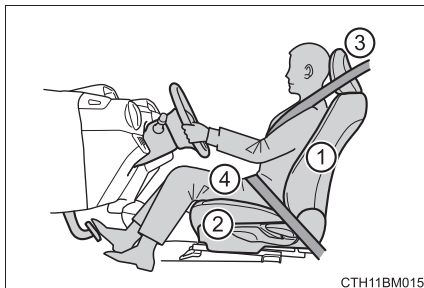


Pour une conduite en toute sécurité

Pour une conduite en toute sécurité, ajustez le siège et les rétroviseurs à la position appropriée avant de conduire.

Position de conduite correcte

- ① Ajustez l'angle du dossier de siège afin que vous soyez assis bien droit et que vous n'ayez pas à vous pencher en avant pour manœuvrer. (→P. 161)
- ② Ajustez le siège de manière à ce que vous puissiez appuyer sur les pédales au maximum et que vos bras soient légèrement pliés au niveau du coude lorsque vous tenez le volant. (→P. 161)
- ③ Véhicules avec appuie-têtes de type réglable: Verrouillez l'appuie-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 167)
- ④ Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 30)



Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité. (→P. 30)

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 63)

Réglage des rétroviseurs

Veillez à ce que vous puissiez voir clairement vers l'arrière en ajustant correctement les rétroviseurs intérieur et extérieurs. (→P. 172, 173)

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

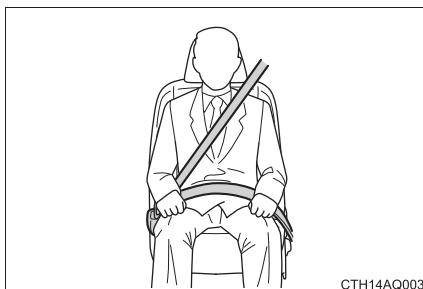
- Ne réglez pas la position du siège conducteur pendant la conduite.
Cela pourrait faire perdre le contrôle du véhicule au conducteur.
- Ne placez pas de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
Un coussin pourrait empêcher d'obtenir une posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne placez rien sous les sièges avant.
Des objets placés sous les sièges avant peuvent se retrouver coincés dans les voies du siège et empêcher le siège de rester en place. Cela pourrait mener à un accident et le mécanisme d'ajustement pourrait également être détérioré.
- Respectez toujours la limite de vitesse légale lorsque vous roulez sur la voie publique.
- Lors de la conduite sur de longues distances, prenez des pauses régulières avant que vous ne commenciez à ressentir la fatigue.
De plus, si vous ressentez de la fatigue ou si vous êtes pris de somnolence au volant, ne vous forcez pas à continuer de conduire et faites une pause immédiatement.

Ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité.

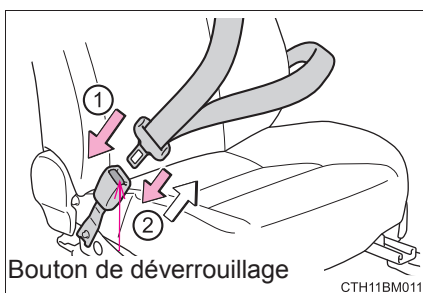
Utilisation correcte des ceintures de sécurité

- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos droit et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.



Attacher et détacher la ceinture de sécurité

- ① Pour attacher la ceinture de sécurité, insérez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.
- ② Pour relâcher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage.

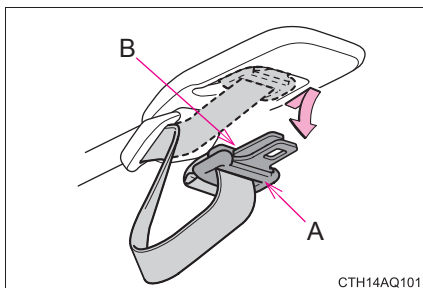


Ceinture de sécurité centrale arrière

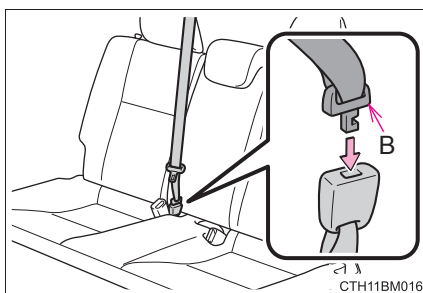
■ Attacher la ceinture de sécurité

La ceinture de sécurité centrale arrière est de type à 3 points avec 2 boucles. Les boucles des deux ceintures de sécurité doivent être correctement positionnées et solidement fixées pour un fonctionnement efficace.

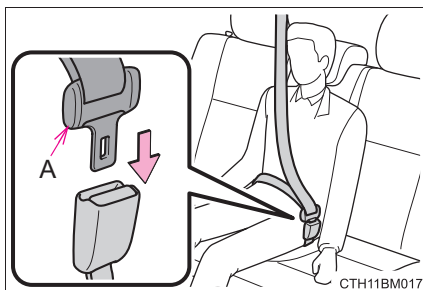
- 1 Repoussez complètement les pènes dans le cache puis retirez les pènes.



- 2 Engagez le pêne "B" dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.



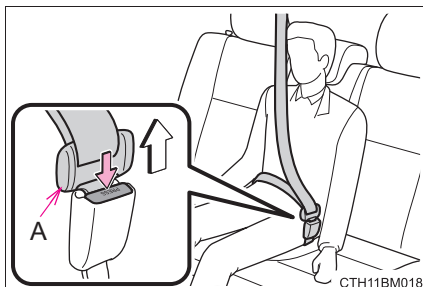
- 3 Engagez le pêne "A" dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.



■ Détacher la ceinture de sécurité

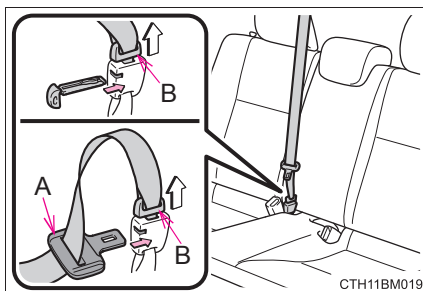
Détachez la ceinture de sécurité centrale arrière uniquement lorsque cela est nécessaire, par exemple lors du rabattement du siège arrière. Par sécurité, rangez toujours le pêne à l'endroit désigné après l'avoir détaché.

- 1 Pour détacher le pêne "A", appuyez sur le bouton de déverrouillage.

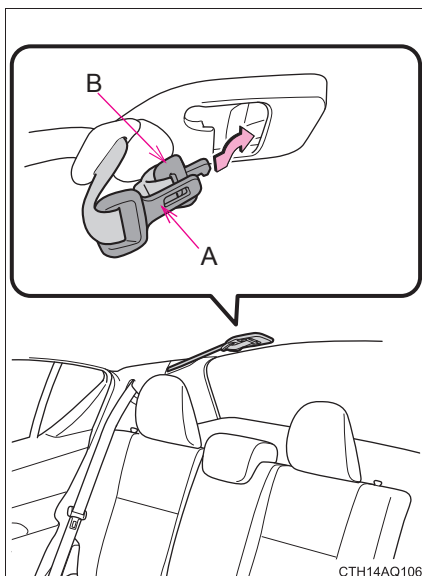


- 2 Pour détacher le pêne "B", insérez la clé (→P. 130) ou le pêne "A" dans l'orifice de la boucle.

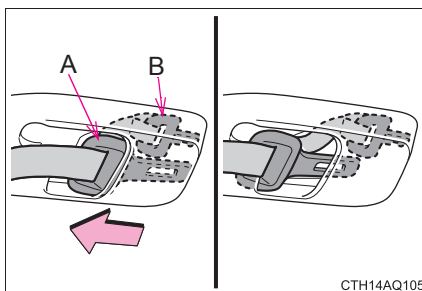
Laissez la ceinture s'enrouler lentement après avoir détaché et rangé la ceinture de sécurité.



- 3 En maintenant les pènes "A" et "B" ensemble, insérez les deux pènes complètement dans le cache du toit.



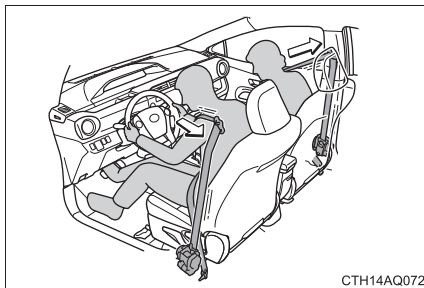
- 4 Lorsque le pêne "B" est inséré complètement dans le cache, déplacez légèrement le pêne "A" vers l'ouverture du cache, afin qu'il bloque l'ouverture.



Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)

Les prétensionneurs de ceintures de sécurité contribuent à retenir rapidement l'occupant en rétractant les ceintures de sécurité lorsque le véhicule est soumis à certains types de collision frontale ou latérale grave.

Les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas d'impact frontal mineur, d'impact latéral mineur, d'impact arrière ou de retournement du véhicule.



■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Elle peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler et de ne pas gêner vos mouvements.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis enroulée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler entièrement, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 67)

■ Utilisation de la ceinture de sécurité par les enfants

Les ceintures de sécurité de votre véhicule ont été conçues principalement pour les personnes de taille adulte.

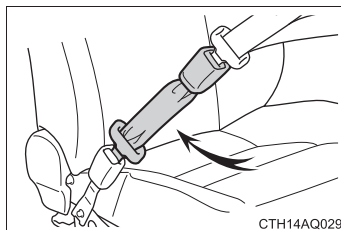
- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 63)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions P. 30 concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité.

■ Remplacement de la ceinture après activation du prétensionneur

Si le véhicule est impliqué dans des collisions multiples, le prétensionneur s'active uniquement lors de la première collision, mais il ne s'active pas lors des collisions suivantes.

■ Rallonge de ceinture de sécurité

Si les ceintures de sécurité ne peuvent pas être attachées correctement parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez obtenir gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité personnalisée auprès de votre concessionnaire Toyota.



⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage brusque, d'embardée ou d'un accident.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Port de la ceinture de sécurité

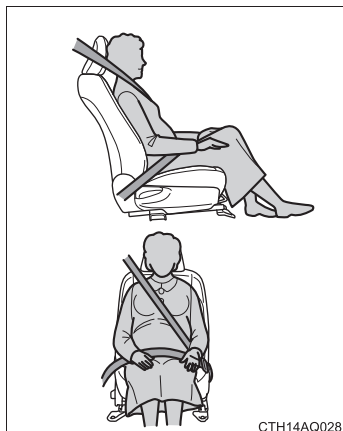
- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit être utilisée que par une seule personne. N'utilisez pas une seule ceinture de sécurité pour attacher plus d'une personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- Pour trouver une position assise adéquate, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire. Les ceintures de sécurité offrent une protection plus efficace lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, bien en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Portez toujours votre ceinture de sécurité bas sur vos hanches et bien ajustée.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Femmes enceintes**

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P. 30)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, de la même manière que les autres occupants. Déroulez complètement la sangle diagonale par-dessus l'épaule et placez la ceinture en travers de la poitrine. Évitez de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas portée correctement, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

**■ Personnes malades**

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P. 30)

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être détachée, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.

 AVERTISSEMENT**■ Prétensionneurs de ceinture de sécurité**

- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple.

Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. Il en résulte que le prétensionneur de la ceinture de sécurité du siège passager avant risque de ne pas s'activer en cas de collision.

- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'avertissement SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ Détérioration et usure des ceintures de sécurité

- N'abîmez pas les ceintures de sécurité en coinçant la sangle, le pêne ou la boucle dans la porte.

- Inspectez le système de ceintures de sécurité régulièrement. Contrôlez l'absence de coupures, d'effilochages et de pièces desserrées. N'utilisez pas une ceinture de sécurité endommagée avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité endommagée ne permet pas de protéger un occupant de blessures graves ou mortelles.

- Vérifiez que la ceinture et le pêne sont verrouillés et que la ceinture n'est pas vrillée.

Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

- Remplacez l'ensemble de siège, y compris les ceintures, si votre véhicule a été impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommage visible.

- N'essayez pas d'installer, de retirer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Une mauvaise manipulation du prétensionneur peut en altérer le fonctionnement, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

! AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous utilisez ou rangez la ceinture de sécurité centrale arrière**

- N'utilisez pas la ceinture de sécurité centrale arrière lorsque l'une des boucles est détachée.

Le fait de n'attacher qu'une seule boucle peut entraîner des blessures graves voire mortelles en cas de freinage brusque ou de collision.



- Pour les véhicules avec sièges arrière partagés, ne laissez personne s'asseoir sur le siège central arrière si le siège arrière droit est rabattu, dans la mesure où la boucle de ceinture de sécurité du siège central arrière se trouve alors sous le siège rabattu et ne peut pas être utilisée.
- Lors du rangement de la ceinture de sécurité centrale arrière, assurez-vous que les pênes sont correctement insérés dans le cache du toit. Si les pênes ne sont pas rangés correctement, ils risquent de tomber du cache pendant la conduite, entraînant de graves blessures.

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, car la ceinture n'assurera pas un maintien fiable du siège de sécurité enfant, augmentant le risque de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident.
- L'utilisation de la rallonge personnalisée sur un autre véhicule peut présenter un danger, lorsqu'elle est utilisée par une autre personne, ou à une autre position d'assise que celle pour laquelle elle a été initialement prévue.



NOTE

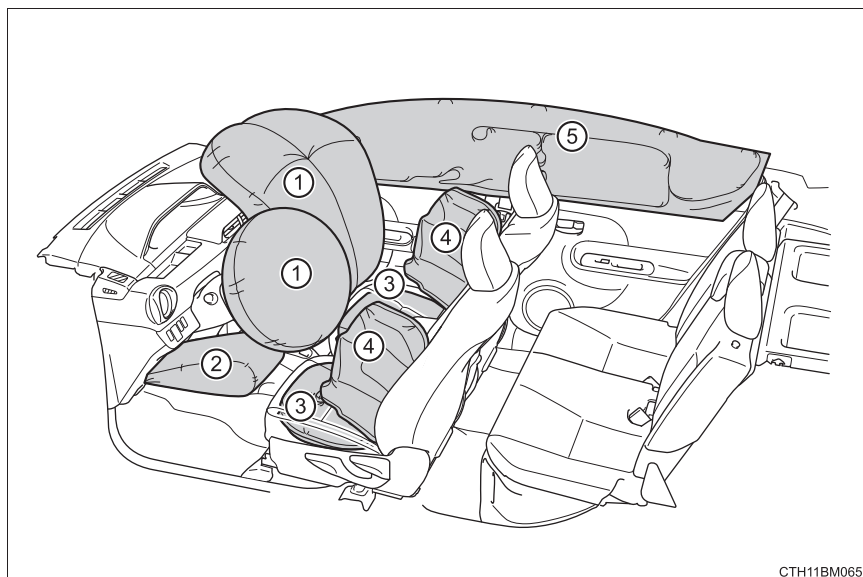
■ Lors de l'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle sur la rallonge et non sur la ceinture de sécurité.

Ceci permet de ne pas endommager l'habitacle ou la rallonge elle-même.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.



CTH11BM065

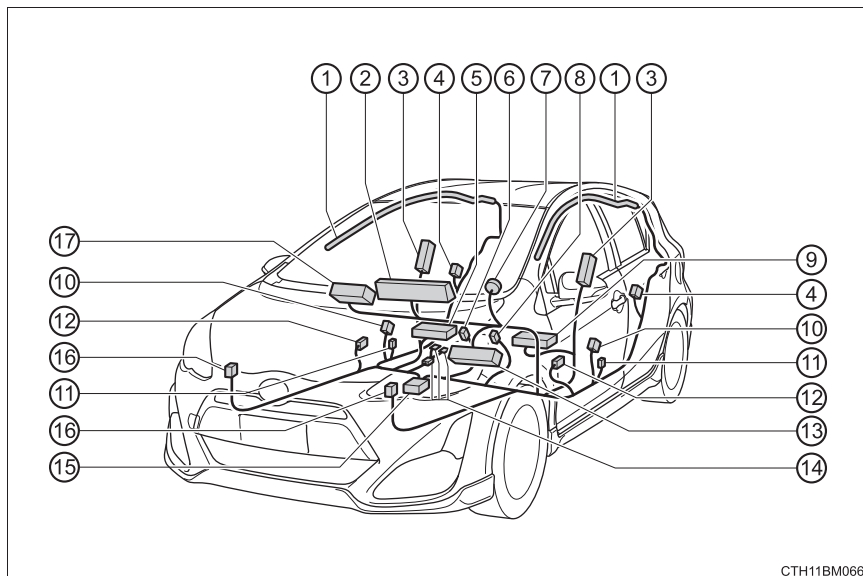
◆ Coussins gonflables frontaux SRS

- ① Coussin gonflable conducteur/coussin gonflable du passager avant SRS
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs contre les éléments de l'habitacle.
- ② Coussin gonflable de genoux du conducteur SRS
Participent à la protection du conducteur.
- ③ Coussins gonflables de coussin de siège SRS
Contribuent à retenir le conducteur et le passager avant.

◆ Coussins gonflables latéraux et rideaux SRS

- ④ Coussins gonflables latéraux avant SRS
Participent à la protection du torse des occupants de siège avant.
- ⑤ Coussins gonflables rideaux SRS
Participent principalement à la protection de la tête des occupants des sièges latéraux.

Composants du système de coussins gonflables SRS



CTH11BM066

① Coussins gonflables rideaux	⑨ Coussin gonflable de coussin de siège conducteur
② Témoin d'avertissement SRS et témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	⑩ Capteurs d'impact latéral (avant)
③ Coussins gonflables latéraux avant	⑪ Prétensionneurs de ceintures de sécurité et limiteurs de force
④ Capteurs d'impact latéral (arrière)	⑫ Capteurs d'impact latéral (porte avant)
⑤ Coussin gonflable de coussin de siège du passager avant	⑬ Coussin gonflable de genoux du conducteur
⑥ Contact de boucle de ceinture de sécurité du passager avant	⑭ Système de classification de l'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs)
⑦ Coussin gonflable conducteur	⑮ Ensemble de capteurs de coussins gonflables
⑧ Contact de boucle de ceinture de sécurité conducteur	⑯ Capteurs d'impact avant
	⑰ Coussin gonflable passager avant

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). L'ensemble de capteurs de coussins gonflables (ECU) régule le déploiement des coussins gonflables sur la base des informations qu'il reçoit des capteurs, etc., indiqués ci-dessus dans le schéma illustrant les composants du système. Parmi ces informations figurent la gravité du choc et l'occupation du véhicule par les passagers. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

 AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS**

Respectez les précautions suivantes concernant les coussins gonflables SRS. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

● Le conducteur et tous les passagers du véhicule doivent porter correctement leur ceinture de sécurité.
Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires à utiliser avec les ceintures de sécurité.

● Le coussin gonflable conducteur SRS se déploie avec une force considérable, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles, si le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis (NHTSA) conseille:

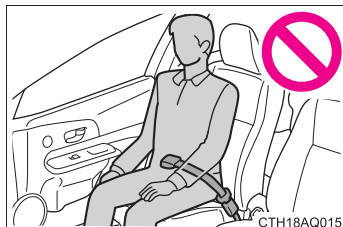
La zone à risque du coussin gonflable conducteur se situant dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) de déploiement, vous placer à 10 in. (250 mm) de votre coussin gonflable conducteur vous garantit une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le centre du volant et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

- Reculez votre siège le plus possible, de manière à pouvoir encore atteindre confortablement les pédales.
- Inclinez légèrement le dossier du siège. Bien que les véhicules aient une conception différente, un grand nombre de conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné le dossier de votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou remontez le siège si votre véhicule est équipé de cette fonction.
- Si votre volant est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le coussin gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

Régalez votre siège selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant et la vue des commandes du tableau de bord.

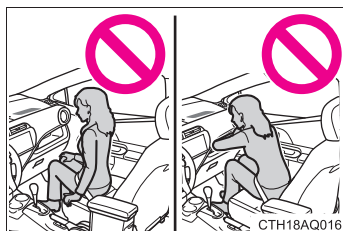
⚠ AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS**

- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles de ceinture de sécurité avant, sans l'attacher au pêne de la ceinture de sécurité, les coussins gonflables frontaux SRS déterminent que le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture de sécurité, bien que la ceinture de sécurité ne soit pas attachée. Dans ce cas, les coussins gonflables frontaux SRS peuvent ne pas se déployer correctement en cas de collision, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles. Veuillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.



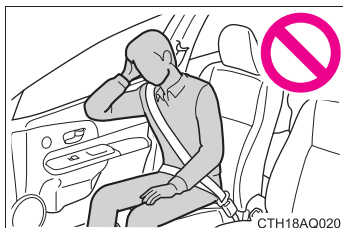
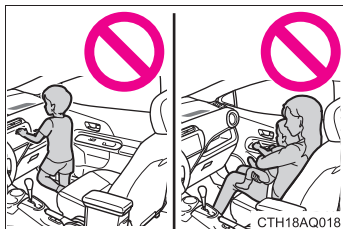
- Le coussin gonflable passager avant SRS se déploie également avec une force considérable, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles, si le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit être éloigné le plus possible du coussin gonflable en réglant le dossier de siège de façon à ce que le passager avant soit assis bien droit dans le siège.
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou attachés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un coussin gonflable. Un nourrisson ou un enfant trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité doit être correctement attaché au moyen d'un siège de sécurité enfant. Toyota recommande vivement d'installer tous les nourrissons et enfants sur les sièges arrière du véhicule et de prévoir pour eux des systèmes de retenue adaptés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège du passager avant. (→P. 63)

- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre la planche de bord.

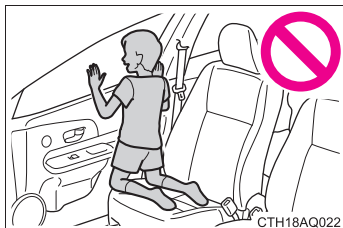


! AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS**

- Ne laissez pas un enfant rester debout devant le coussin gonflable passager avant SRS ou s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Ne laissez pas les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.
- Ne vous appuyez pas contre la porte, le rail latéral de toit ou les montants avant, latéraux et arrière.

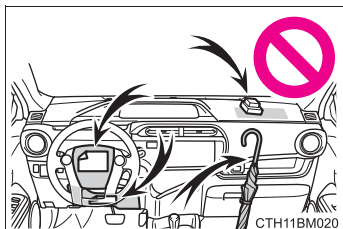


- Ne laissez personne s'agenouiller sur le siège passager en appui contre la porte ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.



- Ne fixez rien et ne posez rien sur des emplacements tels que la planche de bord, la garniture du volant et la partie inférieure du tableau de bord.

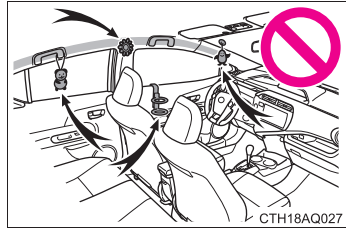
Au déploiement des coussins gonflables conducteur, passager avant et genoux du conducteur SRS, ces objets risquent de se transformer en projectiles.



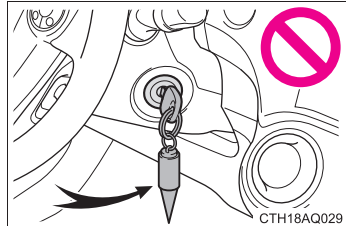
⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

- Ne fixez rien aux portes, à la vitre du pare-brise, aux vitres latérales, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée de maintien.



- Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Ne fixez pas d'objets lourds, pointus ou très durs, tels que des clés et des accessoires aux clés. Ces objets risquent d'entraver le déploiement du coussin gonflable de genoux du conducteur SRS ou d'être projetés vers le siège conducteur par la force de déploiement du coussin gonflable, constituant ainsi un danger potentiel.



- Ne suspendez aucun cintre ou objet dur aux crochets à vêtements. Tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles en cas de déploiement des coussins gonflables rideaux SRS.
- Si un cache en vinyle est placé sur la zone où le coussin gonflable de genoux du conducteur SRS se déploie, assurez-vous de le retirer.
- N'utilisez aucun accessoire de siège recouvrant les zones de déploiement des coussins gonflables latéraux SRS et des coussins gonflables de coussin de siège SRS, car il risque de gêner le déploiement des coussins gonflables SRS. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables latéraux et les coussins gonflables de coussin de siège de s'activer correctement, désactiver le système ou entraîner le déploiement accidentel des coussins gonflables latéraux et des coussins gonflables de coussin de siège, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux parties renfermant les composants de coussins gonflables SRS. En effet, cela pourrait entraîner un dysfonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant immédiatement après le déploiement (gonflage) des coussins gonflables SRS, car ils peuvent être chauds.

 AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS**

- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essayez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les coussins gonflables SRS, comme les garnitures du volant et des montants avant et arrière, sont endommagées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. En conséquence, les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant risquent de ne pas se déployer en cas de collision.

■ Modification et mise au rebut des composants du système de coussins gonflables SRS

Ne mettez pas votre véhicule au rebut et ne procédez à aucune des modifications suivantes sans consulter votre concessionnaire Toyota. Les coussins gonflables SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou se déployer (se gonfler) accidentellement, provoquant la mort ou de graves blessures.

- Installation, dépose, démontage et réparation des coussins gonflables SRS.
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit.
- Réparations ou modifications des ailes avant, du pare-chocs avant ou des flancs de l'habitacle.
- Installation d'un protège-calandre (pare-bufile, pare-kangourou, etc.), de chasse-neige ou de treuils.
- Modifications du système de suspension du véhicule.
- Installation d'appareils électroniques tels que les émetteurs/récepteurs radios mobiles et les lecteurs CD.
- Modifications de votre véhicule pour une personne atteinte d'un handicap physique.

■ En cas de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage)

- Les coussins gonflables SRS peuvent causer de légères écorchures, des brûlures, des contusions, etc., en raison du déploiement extrêmement rapide (gonflage) au moyen de gaz chauds.
- Une puissante détonation retentit et une poussière blanche est libérée.
- Certaines parties du module du coussin gonflable (moyeu de volant, cache du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable lui-même peut aussi être chaud.
- Le pare-brise peut se fendre.

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables frontaux SRS)

- Les coussins gonflables frontaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à une collision frontale à une vitesse d'environ 12 à 18 mph [20 à 30 km/h] contre un mur fixe ou indéformable).

Cependant, ce seuil de vitesse peut être significativement plus élevé dans les situations suivantes:

- Si le véhicule percute un objet, tel qu'un véhicule en stationnement ou un poteau de signalisation, qui peut bouger ou se déformer lors du choc
 - Si le véhicule est impliqué dans une collision avec encastrement, comme une collision dans laquelle l'avant du véhicule "s'encastre" ou passe en dessous du châssis d'un camion
- En fonction du type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs de ceintures de sécurité s'activent.
 - Les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant ne se déclenchent pas si aucun passager n'est assis dans le siège du passager avant. Toutefois, les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant peuvent se déployer si vous placez un bagage sur le siège, alors même que le siège est inoccupé.

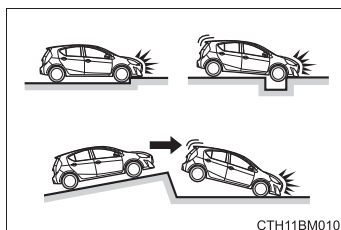
■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables latéraux et rideaux SRS)

- Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à un impact produit par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] entrant en collision avec l'habitacle du véhicule depuis une direction perpendiculaire à l'orientation du véhicule à une vitesse d'environ 12 à 18 mph [20 à 30 km/h]).
- Les coussins gonflables rideaux SRS se déploient dans le cas d'une collision frontale grave.

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage), en dehors d'une collision

Les coussins gonflables frontaux SRS et les coussins gonflables rideaux SRS peuvent également se déployer en cas de choc violent sous le véhicule. Quelques exemples sont indiqués sur l'illustration.

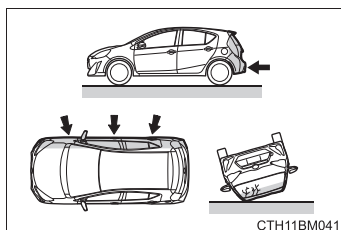
- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou passage dans un trou profond
- Impact violent ou chute



■ Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables frontaux SRS) peuvent ne pas se déployer

En règle générale, les coussins gonflables frontaux SRS ne se gonflent pas si le véhicule est impliqué dans une collision latérale ou arrière, s'il se retourne ou s'il est impliqué dans une collision frontale à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'une collision, quelle qu'elle soit, entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, un déploiement des coussins gonflables frontaux SRS peut se produire.

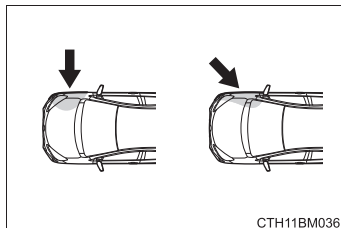
- Collision latérale
- Collision arrière
- Retournement du véhicule



■ Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables latéraux et rideaux SRS) peuvent ne pas se déployer

Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS risquent de ne pas s'activer si le véhicule est percuté par le côté selon certains angles ou en cas de collision latérale au niveau d'une partie de la carrosserie autre que l'habitacle.

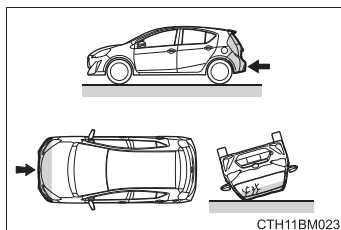
- Collision latérale au niveau d'une partie de la carrosserie autre que l'habitacle
- Collision latérale de biais



CTH11BM036

En règle générale, les coussins gonflables latéraux SRS ne se gonflent pas si le véhicule est impliqué dans une collision frontale ou arrière, s'il se retourne ou s'il est impliqué dans une collision latérale à vitesse réduite.

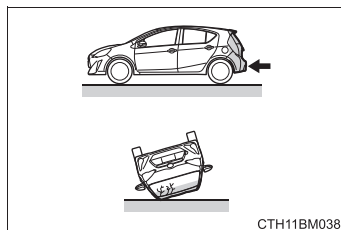
- Collision frontale
- Collision arrière
- Retournement du véhicule



CTH11BM023

En règle générale, les coussins gonflables rideaux SRS ne se déploient pas si le véhicule est impliqué dans une collision arrière, s'il se retourne ou bien s'il est impliqué dans une collision latérale à vitesse réduite ou frontale à vitesse réduite.

- Collision arrière
- Retournement du véhicule



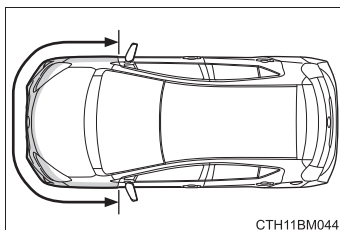
CTH11BM038

■ A quel moment devez-vous contacter votre concessionnaire Toyota

Dans les cas suivants, le véhicule doit être inspecté et/ou réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota sans plus tarder.

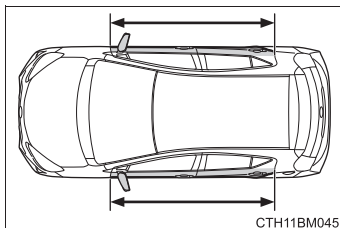
● L'un des coussins gonflables SRS s'est déclenché.

● L'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou a été impliqué dans un accident qui n'était pas suffisamment grave pour entraîner le déploiement des coussins gonflables frontaux SRS.



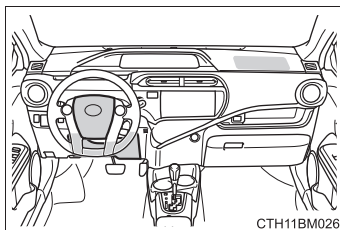
CTH11BM044

● Le véhicule est partiellement endommagé ou déformé au niveau d'une porte ou la zone environnante, ou a été impliqué dans un accident pas assez grave pour provoquer le déploiement des coussins gonflables latéraux et rideaux SRS.



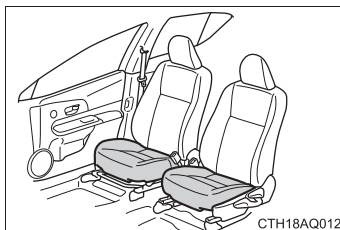
CTH11BM045

● La section de la garniture du volant, de la planche de bord à proximité du coussin gonflable du passager avant ou la partie inférieure du tableau de bord porte des signes de rayure, de fissure ou de détérioration quelconque.



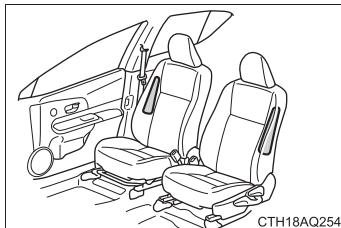
CTH11BM026

● La surface du coussin de siège est éraflée, craquelée ou présente un autre type de détérioration.

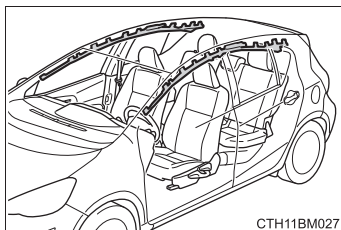


CTH18AQ012

- La surface des sièges renfermant le coussin gonflable latéral est éraflée, fissurée ou présente un autre type de détérioration.

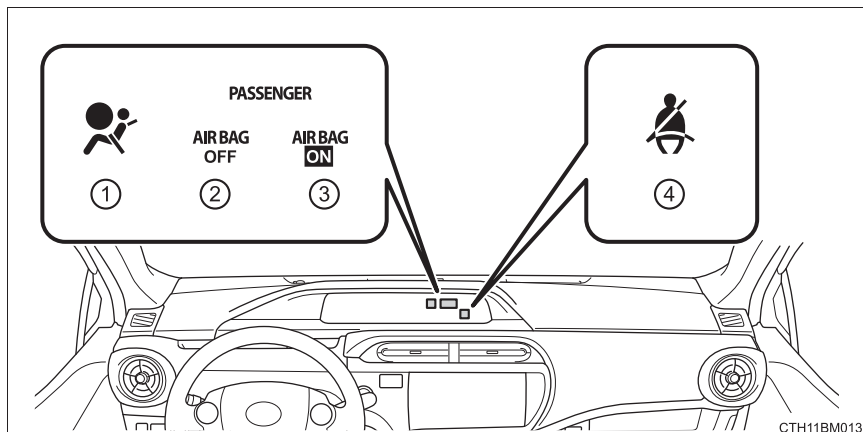


- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures (capitonnage) du rail latéral du toit où sont contenus les coussins gonflables rideaux porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



Système de classification de l'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte l'état d'occupation du siège du passager avant et active ou désactive en conséquence les dispositifs du passager avant.



- ① Témoin d'avertissement SRS
- ② Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
- ③ Témoin indicateur "AIR BAG ON"
- ④ Témoin de rappel de ceinture de sécurité

État et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant

■ Adulte*1

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Arrêt*2 ou clignotement*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable latéral sur le siège du passager avant	
	Coussin gonflable rideau du côté passager avant	
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	Activé*2 ou désactivé*3
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	Activé

■ **Enfant*4**

Témoin/ témoin d'avertisse- ment	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ou "AIR BAG ON"*4
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Arrêt*2 ou cli- gnotement*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé ou activé*4
	Coussin gonflable latéral sur le siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté passa- ger avant	
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	Désactivé ou activé*2, 4
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	Activé

■ Siège de sécurité enfant avec bébé*5

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"*6
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Arrêt*2 ou clignotement*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral sur le siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté passager avant	
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	Activé

■ Inoccupé

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral sur le siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté passager avant	
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	Activé

■ Le système présente un dysfonctionnement

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'avertissement SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral sur le siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté passager avant	
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	Activé

- *1: Le système considère toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est assis dans le siège du passager avant, le système peut ne pas le/la reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa posture.
- *2: Dans le cas où le passager avant porte une ceinture de sécurité.
- *3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas de ceinture de sécurité.
- *4: Dans le cas de certains enfants, d'un enfant sur un siège, d'un enfant sur un siège rehausseur ou d'un enfant sur un siège modulable, le système peut ne pas le/la reconnaître comme un enfant. Les facteurs susceptibles d'avoir une influence peuvent être la constitution physique ou la posture.
- *5: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que si cela est inévitable. (→P. 63)
- *6: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez ce manuel pour déterminer la manière correcte pour installer le siège de sécurité enfant. (→P. 67)

 AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège passager avant**

Respectez les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Portez correctement votre ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que le pêne de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe sur le siège du passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" reste éteint lors de l'utilisation de la rallonge de ceinture de sécurité pour le siège passager avant. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" s'allume, détachez le pêne de la rallonge de la boucle de ceinture de sécurité, puis attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est bien allumé. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager risquent de ne pas se déclencher correctement, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.
- Ne placez pas de charge lourde sur le siège du passager avant ou sur l'équipement. (par ex. poche de dossier de siège)
- N'appliquez pas de poids sur le siège passager avant en posant vos mains ou vos pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Ne laissez pas un passager arrière soulever le siège passager avant avec les pieds ou appuyer sur le dossier de siège avec les jambes.
- Ne placez pas d'objets sous le siège passager avant.

 AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège passager avant**

- N'inclinez pas le dossier du siège du passager avant au point qu'il vienne à toucher un siège arrière. Le témoin indicateur "AIR BAG OFF" risque de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables passager ne se déploieront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le afin qu'il ne le touche plus. Gardez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est installé dans le siège passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol et d'attacher correctement sa ceinture de sécurité. Si le témoin "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant au maximum.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P. 67)
- Ne modifiez ou ne retirez pas les sièges avant.
- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d'avertissement SRS risque de s'allumer pour indiquer un dysfonctionnement du système de détection. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Les sièges de sécurité enfant installés sur le siège arrière ne doivent pas toucher les dossiers de siège avant.
- N'utilisez aucun accessoire de siège, comme un coussin et une housse de siège pour recouvrir le coussin de siège.
- Ne modifiez ou ne remplacez pas la garniture du siège avant.

Informations relatives à la sécurité des enfants

Respectez les précautions suivantes lorsque des enfants sont dans le véhicule.

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé que les enfants s'asseyent sur les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le levier de vitesses, la commande d'essuie-glace, etc.
- Utilisez le verrouillage de sécurité enfant des portes arrière ou la commande de verrouillage des vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la conduite ou n'actionnent accidentellement les lève-vitres électriques.
- Ne laissez pas des enfants en bas âge actionner des équipements pour lesquels il existe un risque de pincement, comme les lève-vitres électriques, le capot, le hayon, les sièges, etc.



AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège à l'aide des ancrages LATCH ou de la partie abdominale de la sangle abdominale/diagonale.

La législation en vigueur dans les 50 états des États-Unis et au Canada impose désormais l'utilisation de sièges de sécurité enfant.

Points à retenir

Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant sur un siège arrière que sur le siège du passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour en savoir plus sur l'installation, suivez les instructions fournies avec le siège de sécurité enfant.

Des instructions d'installation générales sont fournies dans ce manuel. (→P. 67)

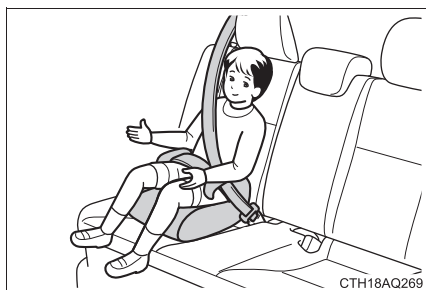
Types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés dans les 3 catégories suivantes, selon l'âge et la taille de l'enfant:

- Type dos à la route — Siège de sécurité nourrisson/siège modulable
- Type face à la route — Siège modulable



- Siège rehausseur



■ Sélection d'un siège de sécurité enfant adapté

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité enfant, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 30)

 AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives aux sièges de sécurité enfant**

- Pour une protection efficace en cas d'accidents et d'arrêts brusques, un enfant doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité ou installé dans un siège de sécurité enfant, selon l'âge et la taille de l'enfant. Tenir un enfant dans vos bras ne remplace pas un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté à la taille de l'enfant et de l'installer sur le siège arrière. D'après les statistiques relatives aux accidents, un enfant est plus en sécurité lorsqu'il est correctement attaché sur le siège arrière que sur le siège avant.
- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, par la force et la vitesse de leur déploiement, le coussin gonflable du passager avant et le coussin gonflable de coussin de siège du côté passager avant peuvent blesser grièvement, voire tuer l'enfant si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet sur le siège du passager avant. Redressez et reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, car le coussin gonflable du passager avant et le coussin gonflable de coussin de siège du côté passager avant peuvent se déployer avec une vitesse et une force considérables. Sinon, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.
- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, que ce soit à l'avant ou à l'arrière. Si vous installez un siège de sécurité enfant avec la rallonge de ceinture de sécurité attachée à la ceinture de sécurité, la ceinture de sécurité ne retient pas correctement le siège de sécurité enfant, ce qui peut occasionner de graves blessures ou la mort de l'enfant ou d'autres passagers en cas d'arrêt brusque, d'embarquée brusque ou d'accident.

 AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives aux sièges de sécurité enfant**

- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables latéraux SRS ou les coussins gonflables rideaux SRS se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables latéraux et des coussins gonflables rideaux SRS représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant, et à fixer correctement le siège. S'il est mal arrimé, l'enfant pourrait être grièvement blessé, voire tué en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être détachée, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.

■ Lorsque le siège de sécurité enfant n'est pas utilisé

- Veillez à bien fixer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, retirez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le compartiment à bagages, de manière sûre. Cela évite qu'il ne blesse les passagers en cas d'arrêt brusque, d'embardée brusque ou d'accident.

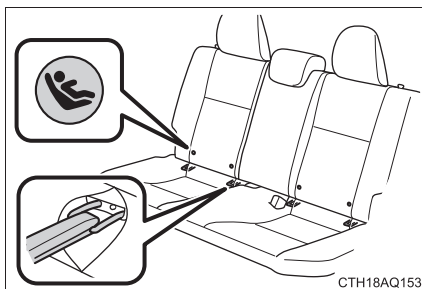
Installation du siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Attachez solidement les sièges de sécurité enfant aux sièges arrière au moyen des points d'ancrage LATCH ou d'une ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.

Vous pouvez utiliser la sangle abdominale/diagonale si votre siège de sécurité enfant n'est pas compatible avec le système LATCH (Points d'ancrage inférieurs et sangle de retenue pour siège de sécurité enfant).

Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Des points d'ancrage LATCH sont prévus pour les sièges latéraux arrière. (L'emplacement des points d'ancrages est indiqué par des boutons fixés aux sièges.)

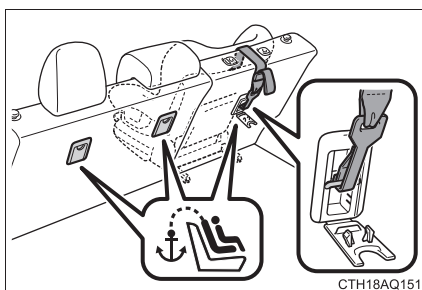


Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour sièges de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR, sauf ceinture de sécurité du conducteur)
(→P. 34)



Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Une patte d'ancrage est prévue pour chaque siège arrière.



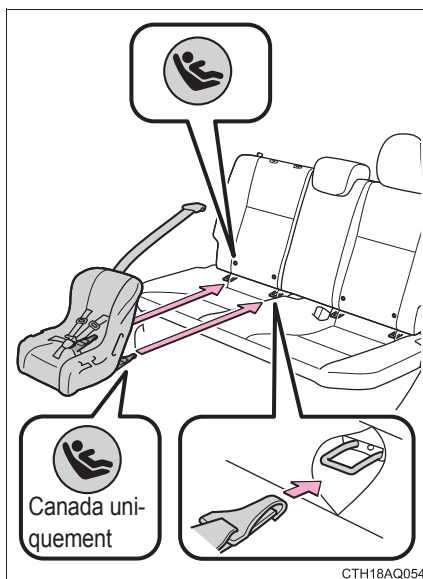
Installation avec le système LATCH

► Type A

- 1 Agrandissez légèrement l'espace par rapport au coussin de siège.
- 2 Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, la sangle de retenue supérieure doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieure.

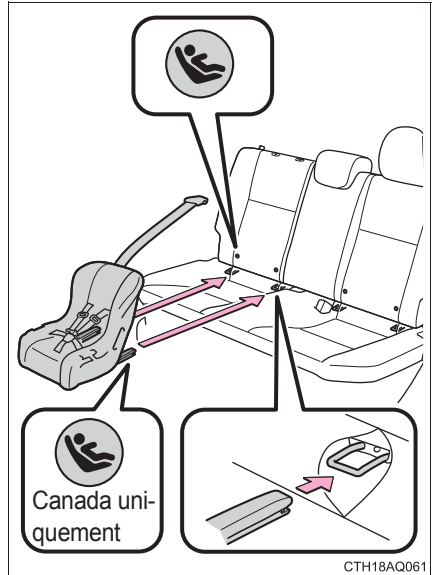


► Type B

- 1 Agrandissez légèrement l'espace par rapport au coussin de siège.
- 2 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, la sangle de retenue supérieure doit être arri-mée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieure.

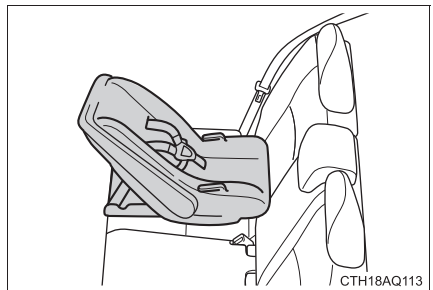


CTH18AQ061

Installation du siège de sécurité enfant au moyen d'une ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

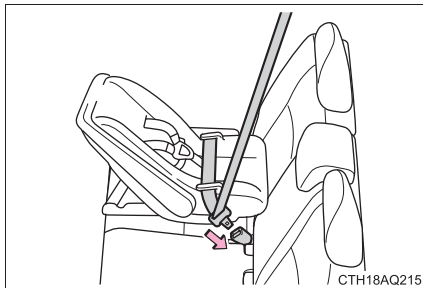
■ Type dos à la route — Siège de sécurité nourrisson/siège modulable

- 1 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.

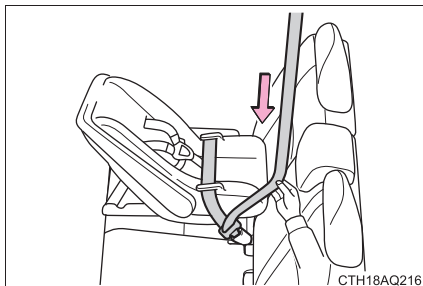


CTH18AQ113

- 2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

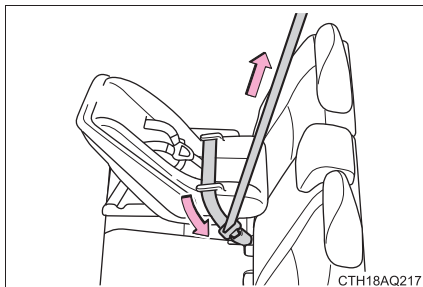


- 3 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.



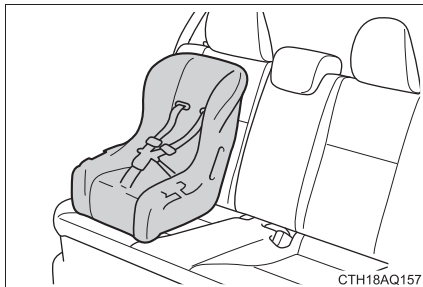
- 4 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.

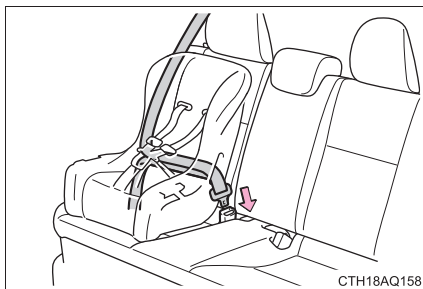


■ Type face à la route — Siège modulable

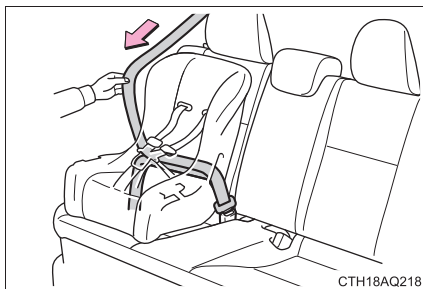
- 1 Siège central arrière: Les appuie-têtes doivent être réglés sur la position la plus haute. (→P. 167)
- 2 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.



- 3 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

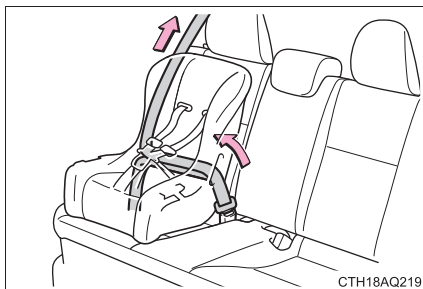


- 4 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.



- 5 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

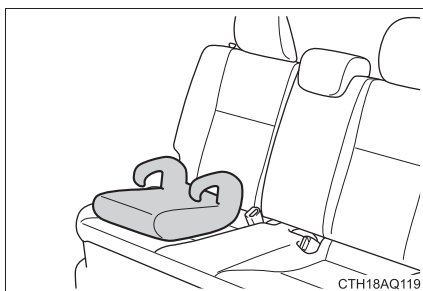
Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.



- 6 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, la sangle de retenue supérieure doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 73)

■ Siège rehausseur

- 1 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.



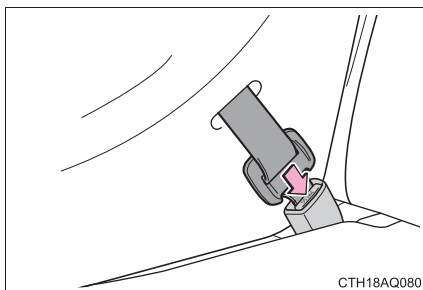
- 2 Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par le fabricant, puis insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant, la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 30)

Retrait d'un siège de sécurité enfant fixé au moyen d'une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

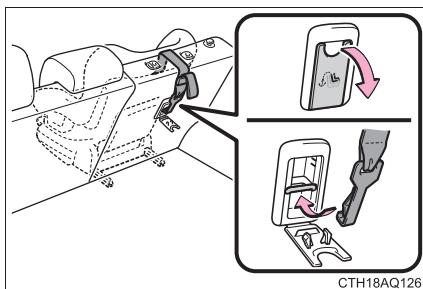


Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure

- 1 Retirez le cache-bagages (sur modèles équipés). (→P. 425)
- 2 Retirez l'appui-tête (→P. 167)
- 3 Fixez le siège de sécurité enfant en utilisant les points d'ancrage LATCH ou une ceinture de sécurité.

- 4 Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée.



- 5 Réinstallez le cache-bagages (sur modèles équipés) et l'appui-tête.

■ Législations et réglementations relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2. Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications de la norme FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés. Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.

⚠ AVERTISSEMENT

■ En cas d'installation d'un siège rehausseur

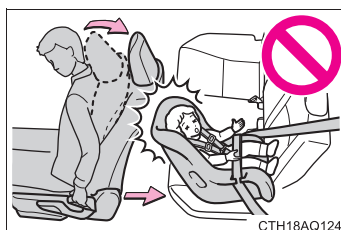
Pour empêcher l'activation du mode de verrouillage ALR de la ceinture, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. En mode ALR, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P. 34)

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement le siège de sécurité enfant.

Si le siège de sécurité enfant n'est pas correctement fixé, l'enfant ou d'autres passagers risquent d'être gravement blessés, voire tués en cas de freinage, d'embardée ou d'accident.

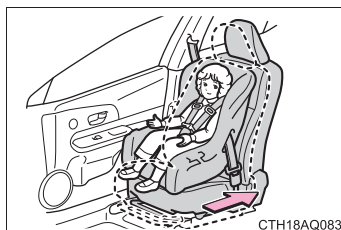
- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.



CTH18AQ124

- Positionnez le siège du passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.

- Utilisez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège avant seulement si cela est inévitable. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de déploiement (gonflage) des coussins gonflables.



CTH18AQ083

- Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Assurez-vous que la ceinture et le pêne sont bien verrouillés et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.

 AVERTISSEMENT**■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant**

- Bougez le siège de sécurité enfant de gauche à droite et d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il a été installé de façon sûre.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lorsqu'un siège de sécurité enfant est installé avec une sangle de retenue supérieure, n'installez pas l'appuie-tête. L'appuie-tête peut toucher la sangle de retenue supérieure et empêcher l'installation correcte du siège de sécurité enfant.
- Veillez à ranger correctement l'appuie-tête retiré dans un endroit sûr, lorsque vous utilisez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière.
- Lors de la fixation de certains types de siège de sécurité enfant sur les sièges arrière, il peut s'avérer impossible d'utiliser correctement les ceintures de sécurité sur les places se trouvant à côté du siège de sécurité enfant sans interférer avec ce dernier ou affecter l'efficacité des ceintures de sécurité. Veillez à ce que votre ceinture de sécurité s'adapte parfaitement sur votre épaule et bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le siège de sécurité enfant, déplacez-vous sur une position différente. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, la ceinture de sécurité ne retient pas correctement le siège de sécurité enfant, ce qui peut occasionner de graves blessures ou la mort de l'enfant ou d'autres passagers en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

■ Pour fixer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage

Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez qu'il n'y a aucun objet gênant à proximité des points d'ancrage et que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Assurez-vous que le siège de sécurité enfant est solidement arrimé, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

Précautions concernant les gaz d'échappement

Des substances nocives pour le corps humain en cas d'inhalation se trouvent dans les gaz d'échappement.

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et de provoquer une sensation d'étourdissement qui peut être à l'origine d'un accident, ils peuvent aussi entraîner la mort ou de graves problèmes de santé.

■ Points importants pendant la conduite

- Laissez le hayon fermé.
- Si vous sentez des gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, même lorsque le hayon est fermé, ouvrez les vitres et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Lors du stationnement

- Si le véhicule se trouve dans une zone faiblement aérée ou dans un espace clos comme un garage, arrêtez le système hybride.
- Ne quittez pas le véhicule pendant une période prolongée avec le système hybride activé.
Si une telle situation ne peut être évitée, garez le véhicule dans un espace ouvert et assurez-vous que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne laissez pas le système hybride activé à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule alors que le système hybride est activé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule.

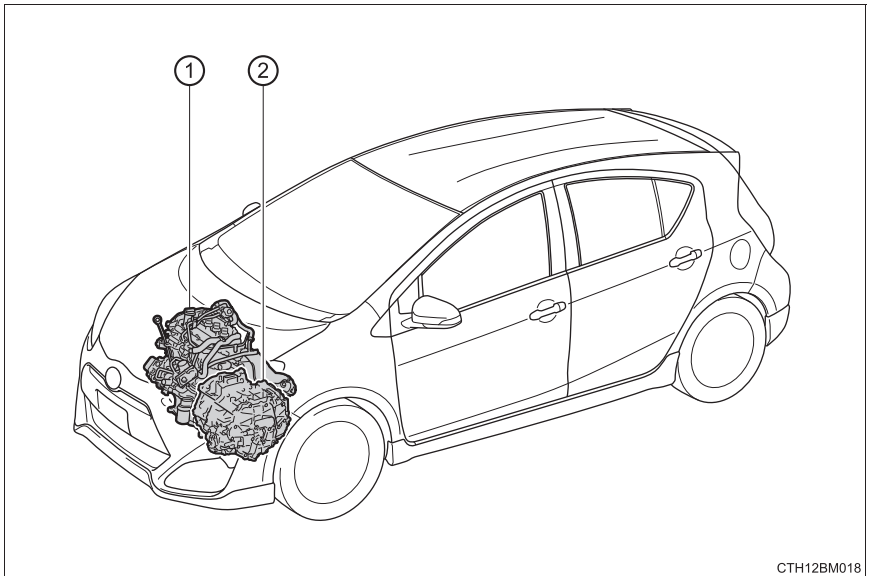
■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit être contrôlé régulièrement. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou si des bruits d'échappement anormaux se font entendre, veillez à faire contrôler et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Caractéristiques du système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride. Ses caractéristiques diffèrent de celles des véhicules conventionnels. Assurez-vous de bien connaître les caractéristiques de votre véhicule et de l'utiliser avec soin.

Le système hybride associe un moteur à essence et un moteur électrique (moteur de traction), qu'il gère en fonction des conditions de conduite afin d'optimiser la consommation en carburant et de réduire les émissions polluantes à l'échappement.



L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer de l'élément réel.

- ① Moteur à essence
- ② Moteur électrique (moteur de traction)

◆ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt/lors du démarrage**

Le moteur à essence s'arrête* lorsque le véhicule est à l'arrêt. Au démarrage, le véhicule est entraîné par le moteur électrique (moteur de traction). À basse vitesse ou en faible descente, le moteur thermique est arrêté* et le moteur électrique est utilisé.

Lorsque le levier de vitesses est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se charge pas.

* Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) doit être chargée ou que le moteur monte en température, etc., le moteur à essence ne s'arrête pas automatiquement. (→P. 79)

◆ **Pendant la conduite normale**

Le moteur à essence est principalement utilisé. Le moteur électrique (moteur de traction) recharge la batterie du système hybride si nécessaire.

◆ **Lors d'une accélération brusque**

La puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) s'ajoute à celle du moteur à essence par le biais du moteur électrique (moteur de traction).

◆ **Lors du freinage (freinage par régénération)**

Les roues actionnent le moteur électrique (moteur de traction) comme un générateur de puissance, et la batterie du système hybride (batterie de traction) est chargée.

Système d'alerte d'approche du véhicule

Lorsque le moteur à essence est arrêté pendant la conduite, un signal sonore est émis afin d'avertir les piétons, les cyclistes ou d'autres personnes et véhicules à proximité de l'approche du véhicule. Le signal sonore est plus ou moins aigu en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 16 mph (25 km/h), le système d'avertissement est désactivé.

■ Freinage par régénération

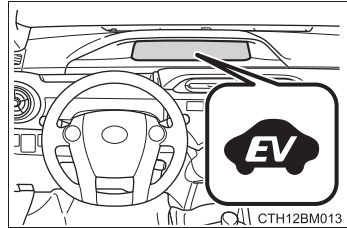
Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est transformée en énergie électrique et la force de décélération peut être obtenue conjointement avec la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction).

- Vous relâchez la pédale d'accélérateur avec le levier de vitesses sur D ou B.
- La pédale de frein est enfoncée avec le levier de vitesses sur D ou B.

■ Témoin indicateur de conduite EV

Le témoin indicateur de conduite EV s'allume lorsque vous conduisez en utilisant uniquement le moteur électrique (moteur de traction) ou lorsque le moteur à essence est arrêté.

Affiché lorsque "Analyse ECO" ou l'affichage de base de "Économ ECO" est sélectionné. (→P. 106)



■ Conditions dans lesquelles le moteur à essence risque de ne pas s'arrêter

Le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement. Toutefois, il risque de ne pas s'arrêter automatiquement dans les conditions suivantes:

- Pendant la mise en température du moteur à essence
- Pendant la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)
- Lorsque la température de la batterie du système hybride (batterie de traction) est élevée ou basse
- Lorsque le chauffage est en marche

■ Charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Le moteur à essence assure la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction), ainsi il n'est pas nécessaire d'utiliser une source extérieure pour charger la batterie. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge progressivement. Pour cette raison, veuillez à conduire le véhicule au moins une fois par mois pendant au moins 30 minutes ou 10 miles (16 km). Si la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge complètement et que vous ne pouvez pas démarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Charge de la batterie 12 V

→P. 562

■ **Après décharge de la batterie 12 V ou en cas de retrait et d'installation de la borne pendant un échange, etc.**

Le moteur à essence risque de ne pas s'arrêter même si le véhicule est entraîné par la batterie du système hybride (batterie de traction). Si ceci persiste pendant plusieurs jours, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Bruits et vibrations particuliers à un véhicule hybride**

Il est possible que vous ne perceviez aucun bruit ni vibration provenant du moteur alors même que le véhicule est en capacité de rouler avec le témoin "READY" allumé. Pour des raisons de sécurité, serrez le frein de stationnement et assurez-vous de mettre le levier de vitesses sur P lorsque vous êtes stationné.

Les bruits et vibrations suivants peuvent se produire lorsque le système hybride fonctionne et ils ne sont pas le signe d'un dysfonctionnement:

- Bruits de moteur possibles en provenance du compartiment moteur.
- Bruits possibles en provenance de la batterie du système hybride (batterie de traction), sous les sièges arrière, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Les bruits de fonctionnement du relais, comme un claquement ou de légers cliquetis, proviennent de la batterie du système hybride (batterie de traction), sous les sièges arrière, lors du démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Bruits possibles en provenance du système hybride lorsque le hayon est ouvert.
- Bruits possibles provenant de la transmission lorsque le moteur à essence démarre ou s'arrête, pendant la conduite à vitesse réduite ou au ralenti.
- Bruits de moteur possibles en cas d'accélération brusque.
- Bruits possibles dus au freinage par régénération lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou que la pédale d'accélérateur est relâchée.
- Vibrations possibles au démarrage ou à l'arrêt du moteur à essence.
- Bruits possibles en provenance du ventilateur de refroidissement au niveau de la prise d'admission d'air sur le côté de la partie inférieure du siège arrière gauche.

■ **Système d'alerte d'approche du véhicule**

Dans les cas suivants, le signal du système d'alerte d'approche du véhicule peut être difficilement audible pour les piétons, les cyclistes ou d'autres personnes et véhicules à proximité:

- En cas de bruit de fond élevé à proximité
- En cas de pluie ou de vents forts
- En cas de positionnement derrière le véhicule plutôt que devant le véhicule

■ **Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut**

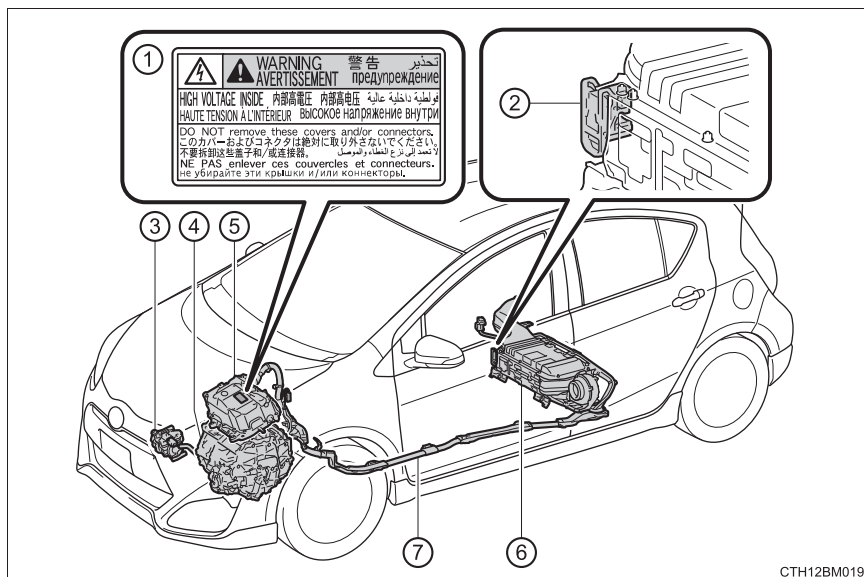
Contactez votre concessionnaire Toyota pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et la mise au rebut. Ne vous chargez pas vous-même de la mise au rebut du véhicule.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par un concessionnaire Toyota**

Les réglages (par ex. le volume sonore du système d'alerte d'approche du véhicule) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables: →P. 599)

Précautions relatives au système hybride

Prenez garde lors de toute manipulation du système hybride, car il s'agit d'un système haute tension (520 V environ au maximum) et il contient également des pièces qui deviennent extrêmement chaudes lorsque le système hybride fonctionne. Respectez les étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule.



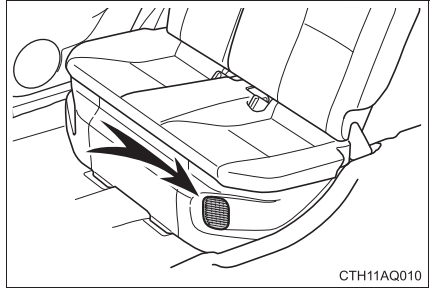
CTH12BM019

L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer de l'élément réel.

- ① Étiquette d'avertissement
- ⑤ Module de commande de puissance avec convertisseur CC/CC
- ② Prise de service
- ⑥ Batterie du système hybride (batterie de traction)
- ③ Compresseur de climatisation
- ⑦ Câbles haute tension (orange)
- ④ Moteur électrique (moteur de traction)

Prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Une prise d'admission d'air est située sur le côté de la partie inférieure du siège arrière gauche pour permettre le refroidissement de la batterie du système hybride (batterie de traction). Si l'aérateur est bouché, la batterie du système hybride risque de surchauffer, ce qui entraînerait une baisse de puissance de la batterie du système hybride.



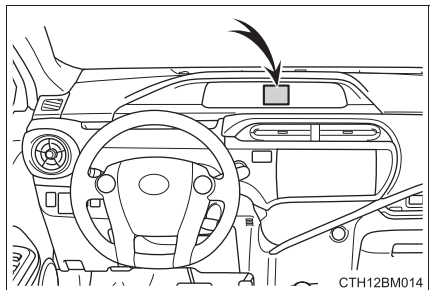
Système d'arrêt d'urgence

Lorsqu'un certain niveau d'impact est détecté par le capteur d'impact, le système d'arrêt d'urgence coupe le courant haute tension et arrête la pompe à carburant afin de minimiser le risque d'électrocution et de fuite de carburant. Si le système d'arrêt d'urgence s'active, votre véhicule ne redémarrera pas. Pour redémarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

Message d'avertissement du système hybride

Un message s'affiche automatiquement lorsqu'un dysfonctionnement se produit dans le système hybride ou qu'une action incorrecte est tentée.

Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions. (→P. 524)



■ **Si un témoin d'avertissement s'allume, qu'un message d'avertissement s'affiche, ou que la batterie 12 V a été débranchée**

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin "READY" ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Panne sèche**

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système hybride, réapprovisionnez le véhicule en carburant en quantité suffisante pour que le témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant (→P. 515) s'éteigne. Si la quantité de carburant est insuffisante, le système hybride risque de ne pas démarrer. (La quantité standard de carburant est d'environ 1,3 gal. [5,0 L, 1,1 Imp. gal.] lorsque le véhicule est sur une surface plane. Cette valeur peut changer si le véhicule est sur une pente. Ajoutez du carburant lorsque le véhicule est incliné.)

■ **Ondes électromagnétiques**

- Les pièces et câbles haute tension des véhicules hybrides disposent d'un blindage électromagnétique et, par conséquent, émettent approximativement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.
- Votre véhicule peut causer des interférences sonores au niveau de certaines pièces pour radio d'autres marques.

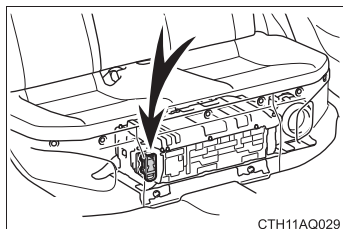
■ **Batterie du système hybride (batterie de traction)**

La batterie du système hybride (batterie de traction) a une durée de vie limitée. La durée de vie de la batterie du système hybride (batterie de traction) peut varier en fonction du style et des conditions de conduite.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives à la haute tension et à la température élevée**

Ce véhicule possède des systèmes CC et CA haute tension, ainsi qu'un système 12 V. La haute tension des courants CC et CA est très dangereuse et peut provoquer des brûlures et des chocs électriques graves pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne touchez, ne démontez, ne retirez ni ne remplacez jamais les pièces, les câbles haute tension ou leurs connecteurs.
- Le système hybride devient chaud après le démarrage, du fait de l'utilisation de la haute tension. Prenez garde aussi bien à la haute tension qu'à la température élevée et respectez toujours les étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule.
- N'essayiez jamais d'ouvrir l'orifice d'accès à la prise de service situé sous le siège arrière. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'un entretien et est soumis à un courant haute tension.



CTH11AQ029

 AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives aux accidents de la route**

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque de blessures graves ou mortelles:

- Garez votre véhicule sur le bord de la route, serrez le frein de stationnement, mettez le levier de vitesses sur P et arrêtez le système hybride.
- Ne touchez pas aux pièces, câbles ou connecteurs sous haute tension.
- Si des câbles électriques sont exposés à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il existe un risque de choc électrique. Ne touchez jamais aux câbles électriques exposés.
- Si vous constatez une fuite de liquide, ne touchez pas le liquide, car il peut s'agir d'un électrolyte alcalin puissant provenant de la batterie du système hybride (batterie de traction). En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment et immédiatement à l'eau ou, dans la mesure du possible, avec une solution d'acide borique. Consultez un médecin immédiatement.
- Si le véhicule hybride prend feu, quittez-le sans tarder. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité, peut se révéler dangereuse.
- Si votre véhicule doit être remorqué, ceci doit être effectué avec les roues avant soulevées. Si les roues en prise avec le moteur électrique (moteur de traction) touchent le sol lors du remorquage, le moteur risque de continuer à produire de l'électricité. Cela peut provoquer un incendie.
(→P. 505)
- Inspectez soigneusement le sol sous le véhicule. Si vous remarquez une fuite de liquide sur le sol, il est possible que le système de carburant ait été endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.

 AVERTISSEMENT**■ Batterie du système hybride (batterie de traction)**

- Ne revendez, ne cédez ou ne modifiez jamais la batterie du système hybride. Afin d'éviter des accidents, les batteries des systèmes hybrides qui ont été démontées de véhicules en fin de vie sont récupérées par le biais des concessionnaires Toyota. Ne vous chargez pas vous-même de la mise au rebut de la batterie.

À moins que la batterie ne soit correctement récupérée, ce qui suit peut se produire, et occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- La batterie du système hybride peut être mise au rebut ou jetée de façon illégale, ce qui présente un danger pour l'environnement et quelqu'un peut toucher une pièce haute tension, et recevoir un choc électrique.
- La batterie du système hybride est destinée à être utilisée exclusivement avec votre véhicule hybride. Si la batterie du système hybride est utilisée en dehors de votre véhicule ou modifiée de quelque manière que ce soit, des accidents tels qu'un choc électrique, un dégagement calorifique, de fumées, une explosion ou une fuite de l'électrolyte peuvent se produire.

Lorsque vous revendez ou cédez votre véhicule, le risque d'accident est extrêmement élevé car il est possible que la personne recevant le véhicule ne soit pas informée de ces dangers.

- Si votre véhicule est mis au rebut sans que la batterie du système hybride n'ait été retirée, il existe un danger de choc électrique grave en cas de contact avec les pièces, les câbles haute tension et leurs connecteurs. Si votre véhicule doit être mis au rebut, la mise au rebut de la batterie du système hybride doit être prise en charge par votre concessionnaire Toyota ou un atelier d'entretien qualifié. Si la batterie du système hybride n'est pas mise au rebut correctement, elle risque de causer un choc électrique pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

■ Prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)

- Ne placez pas d'objets pouvant bloquer la prise d'admission d'air. La batterie du système hybride (batterie de traction) risque de surchauffer et de subir des dommages.
- Nettoyez régulièrement la prise d'admission d'air afin d'éviter toute surchauffe de la batterie du système hybride (batterie de traction).
- Ne laissez pas de l'eau ou d'autres substances étrangères pénétrer dans la prise d'admission d'air, car cela risque de provoquer un court-circuit et d'endommager la batterie du système hybride (batterie de traction).
- Ne transportez pas de grandes quantités d'eau, comme des bouteilles d'eau de refroidissement à bord de votre véhicule. En cas de projections d'eau sur la batterie du système hybride (batterie de traction), celle-ci risque de subir des dommages. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Système d'antidémarrage*

Les clés du véhicule contiennent une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été préalablement enregistrée dans l'ordinateur de bord du véhicule.

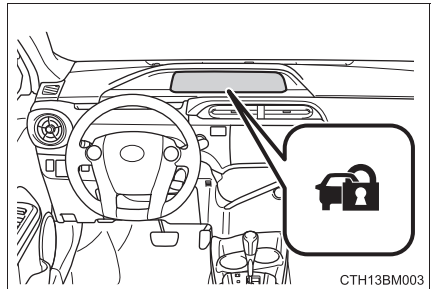
Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous quittez le véhicule.

Ce système est conçu pour aider à la prévention du vol du véhicule, il ne constitue toutefois pas une garantie absolue contre les vols de véhicules.

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

Le témoin indicateur clignote dès lors que vous retirez la clé du contact du moteur, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur arrête de clignoter une fois la clé enregistrée insérée dans le contact du moteur, pour indiquer la désactivation du système.



► Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le témoin indicateur clignote après la mise sur arrêt du contact "POWER", pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur arrête de clignoter après la mise du contact "POWER" en mode ACCESSORY ou ON, pour indiquer que le système a été désactivé.

*: Sur modèles équipés

■ Entretien du système

Le système d'antidémarrage dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

■ Conditions affectant le fonctionnement

Selon le milieu environnant et les conditions, le système d'antidémarrage risque de ne pas fonctionner correctement. Cela peut empêcher le système hybride de démarrer. (→P. 154)

■ Certifications du système d'antidémarrage

► Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et à Porto Rico

FCC ID: NI4TMIMB-3

FCC ID: MOZRI-42BTY

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) ce dispositif doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité.

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

► Pour les véhicules commercialisés au Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.



AVERTISSEMENT

■ Certifications du système d'antidémarrage

Tout changement ou modification non expressément approuvés par l'organisme responsable de l'homologation sont susceptibles d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

**NOTE****■ Pour garantir le bon fonctionnement du système**

Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Étiquettes de prévention contre le vol

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin de lutter contre le vol, en facilitant le repérage et la récupération des pièces issues des véhicules volés. Ne les retirez pas, sous peine de poursuites judiciaires.



CTH17AQ003

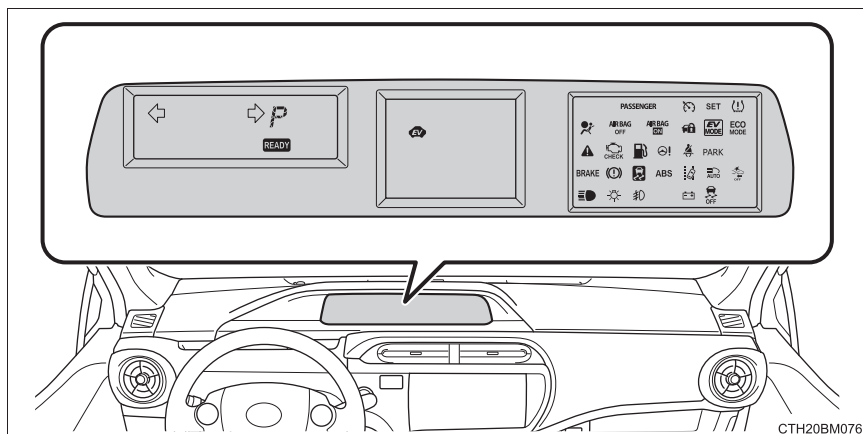
Bloc d'instrumentation**2****2. Combiné d'instruments**

Témoins et témoins d'avertissement.....	94
Jauges et instruments.....	99
Écran multifonctionnel.....	102
Écran de consommation/ contrôle de l'énergie.....	120

Témoins et témoins d'avertissement

Les témoins et témoins d'avertissement du combiné d'instruments informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

À titre explicatif, l'illustration suivante montre tous les témoins d'avertissement et les témoins allumés.



Témoins d'avertissement

Les témoins d'avertissement informent le conducteur des dysfonctionnements présents dans les systèmes du véhicule.

*1  (États-Unis)	*1 Témoin d'avertissement du système de freinage (→P. 513)	*1  (Canada)	Témoin d'avertissement ABS (→P. 514)
*1  (Canada)	*1 Témoin d'avertissement du système de freinage (→P. 513)	*1 	Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (→P. 514)
*1  (Jaune)	*1 Témoin d'avertissement du système de freinage (→P. 513)	*1 	Témoin de perte d'adhérence (→P. 515)
*1 	*1 Témoin d'avertissement du système de charge (→P. 514)		Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant (→P. 515)
*1  CHECK (États-Unis)	*1 Témoin indicateur de dysfonctionnement (→P. 514)		Témoin de rappel de ceinture de sécurité (→P. 515)
*1  (Canada)	*1 Témoin indicateur de dysfonctionnement (→P. 514)	*1 	Témoin d'avertissement principal (→P. 515)
*1 	*1 Témoin d'avertissement SRS (→P. 514)	*1 	Témoin d'avertissement de pression des pneus (→P. 517)
*1  (États-Unis)	*1 Témoin d'avertissement ABS (→P. 514)	*1, 2  (sur modèles équipés)	Témoin d'avertissement PCS (→P. 516)



(Canada)

Témoin d'avertissement
de frein de stationne-
ment (→P. 222)



(États-Unis)

Témoin d'avertissement
de frein de stationne-
ment (→P. 222)

- *1: Ces témoins s'allument lorsque le contact du moteur est sur la position "ON" (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou que le contact "POWER" est placé en mode ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres) afin d'indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si les témoins ne s'allument pas, ou s'éteignent. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- *2: Le témoin clignote pour indiquer un dysfonctionnement.

Témoins

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Témoin des clignotants
(→P. 221)



Témoin de mode de conduite EV (→P. 213)



Témoin de feux de route
(→P. 223)



Témoin de position du levier de vitesses
(→P. 217)



(États-Unis)

Témoin de phares
(→P. 223)



Témoin "ECO MODE"
(→P. 217)



(Canada)

Témoin de feux arrière
(→P. 223)



Témoin indicateur de conduite EV (→P. 79)



(sur modèles équipés)

Témoin de feux antibrouillards avant
(→P. 228)



(sur modèles équipés)

Témoin de régulateur de vitesse (→P. 274)



(sur modèles équipés)

Témoin de feux de route automatiques (→P. 269)



(sur modèles équipés)

Témoin de réglage du régulateur de vitesse (→P. 274)



(sur modèles équipés)

Témoin du système d'antidémarrage
(→P. 89)



*1, 2

Témoin de perte d'adhérence (→P. 289)



*1

Témoin d'activation/de désactivation de coussin gonflable SRS (→P. 54)



*1

Témoin VSC OFF (→P. 290)



Témoin "READY"
(→P. 201, 205)



(sur modèles équipés)

Témoin LDA (→P. 263)



(sur modèles
équipés)

Témoin d'avertissement
PCS (→P. 248)

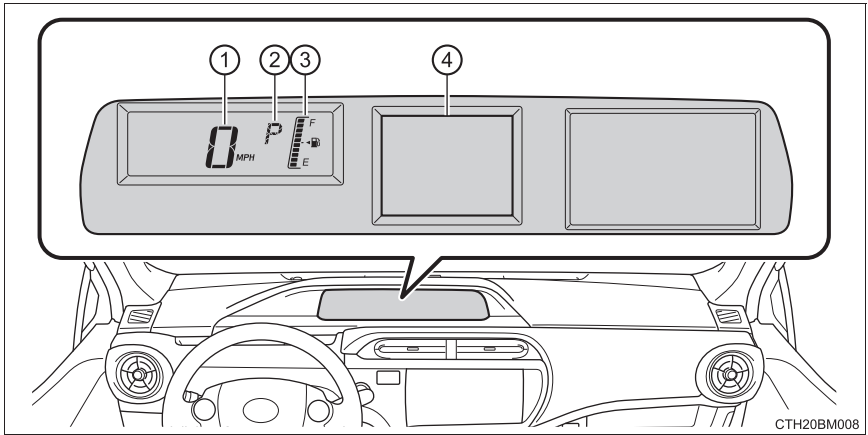
- *1: Ces témoins s'allument lorsque le contact du moteur est sur la position "ON" (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou que le contact "POWER" est placé en mode ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres) afin d'indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si les témoins ne s'allument pas, ou s'éteignent. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- *2: Le témoin clignote pour indiquer que le système est actif.

AVERTISSEMENT

■ Si le témoin d'avertissement d'un système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité tel que le témoin d'avertissement ABS ou SRS ne s'allume pas au démarrage du système hybride, cela peut signifier que ces systèmes ne sont pas en mesure de vous offrir leur protection en cas d'accident, ce qui peut entraîner la mort ou de graves blessures. Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Jauges et instruments

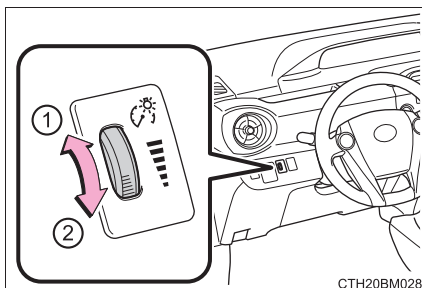


- ① **Compteur de vitesse**
Affiche la vitesse du véhicule.
- ② **Affichage de la position du levier de vitesses**
Affiche la position sélectionnée avec le levier de vitesses. (→P. 216)
- ③ **Jauge de carburant**
Affiche la quantité de carburant restant dans le réservoir.
- ④ **Écran multifonctionnel**
Présente au conducteur diverses données relatives à la conduite.
(→P. 102)

Commande d'éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord en tournant la molette.

- ① Plus clair
- ② Plus sombre



■ Les instruments et l'affichage multifonctionnel s'allument lorsque

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est sur la position "ON".

- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact "POWER" est en mode ON.

■ Luminosité des éclairages du tableau de bord

Lorsque les feux arrière sont activés, la luminosité baisse légèrement sauf si la molette de commande est réglée au maximum vers le haut.

■ Régime moteur

Sur les véhicules hybrides, le régime moteur est contrôlé avec précision afin d'aider à améliorer la consommation de carburant et de réduire les émissions polluantes, etc.

Parfois, le régime moteur affiché peut différer même si les conditions d'utilisation et de conduite du véhicule sont identiques.

■ Unité de mesure du compteur de vitesse (sur certains modèles)

→P. 105



NOTE

■ Pour éviter d'endommager le moteur et ses composants

Ce véhicule ne possède pas de jauge de température de liquide de refroidissement moteur. À la place,  s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Le moteur risque de surchauffer si  s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. (→P. 565)

Écran multifonctionnel

Contenu de l'affichage

L'écran multifonctionnel présente au conducteur diverses données relatives à la conduite, notamment la température de l'air extérieur actuelle.

- Informations relatives à la conduite

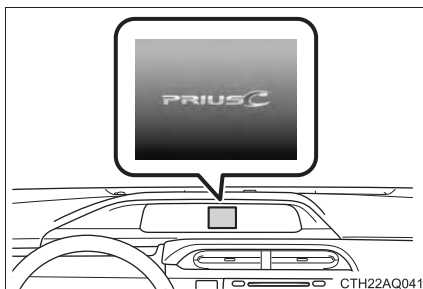
Affiche des informations comme les conditions de fonctionnement du système hybride et la consommation de carburant.

- Réglages et désactivation de l'écran

Permet d'effectuer des opérations comme changer la date/l'heure et régler l'écran.

- Messages d'avertissement (→P. 524)

Automatiquement affiché en cas de dysfonctionnement de l'un des systèmes du véhicule.



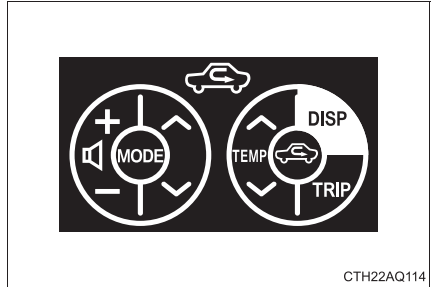
Affichage de l'afficheur de commandes (sur modèles équipés)

Lorsqu'une commande au volant est touchée, une illustration de la commande s'affiche sur l'écran, aidant le conducteur à confirmer quelle commande il touche, sans qu'il n'ait besoin de regarder ses mains.

L'affichage de l'afficheur de commandes peut être désactivé.

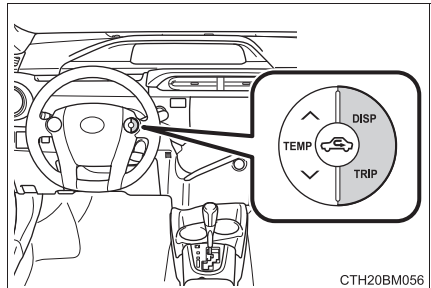
(→P. 114)

Si le système audio/de navigation utilisé n'est pas compatible avec les commandes au volant de ce véhicule, l'affichage des commandes audio risque de ne pas fonctionner correctement.



Changement de l'affichage

Appuyez sur la commande "DISP" sur le volant pour changer l'élément affiché. La commande "TRIP" peut également être utilisée pour certains éléments.



Éléments affichés sur la partie supérieure de l'écran

Les éléments suivants sont toujours affichés sur la partie supérieure de l'écran. (Lorsque vous utilisez certains éléments du menu, ces éléments ne sont pas affichés.)

- ① Totalisateur kilométrique/totalisateur partiel
→P. 105

- ② Consommation moyenne de carburant

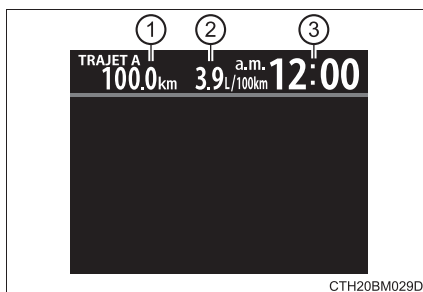
En fonction de l'affichage ou non du totalisateur kilométrique ou du totalisateur partiel, les contenus affichés diffèrent. Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

- Lorsque le totalisateur kilométrique est affiché: la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du système hybride est affichée.
- Lorsque le totalisateur partiel est affiché: la consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation du totalisateur partiel est affichée. Les consommations moyennes de carburant du totalisateur partiel A et du totalisateur partiel B sont affichées séparément.

Lorsque le totalisateur partiel est réinitialisé, la consommation moyenne de carburant est également réinitialisée. (→P. 105)

- ③ Montre

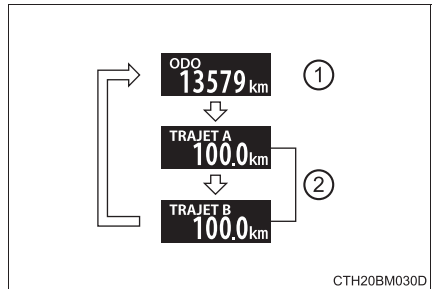
Changez l'heure sur l'écran des réglages. (→P. 114)



■ Totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

À chaque pression sur la commande "TRIP", l'affichage change comme suit:

- ① Totalisateur kilométrique
Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.
- ② Totalisateur partiel
Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels peuvent être partagés et utilisés en 2 catégories, A ou B.



Maintenir la commande "TRIP" appuyée permet de réinitialiser le totalisateur partiel.

Basculer entre les écrans de menu

À chaque pression sur la commande “DISP”, l'écran de menu change. Lorsque l'écran de menu souhaité est affiché, arrêtez d'appuyer sur la commande “DISP”. L'écran de détails s'affiche aussitôt.

Toutefois, pour afficher l'écran de détails “Settings & Screen Off”, maintenez la commande “DISP” appuyée une fois l'écran de menu “Settings & Screen Off” affiché.



“Contrôle Éner.”

Les conditions de fonctionnement du système hybride peuvent être vérifiées. (→P. 121)



“Info. conduite”

La vitesse moyenne, le temps de conduite, le taux de conduite EV/la distance parcourue en mode EV, l'autonomie et la température extérieure (→P. 420) sont affichés. (→P. 108)



“Analyse ECO”

Évalue le niveau d'éco-responsabilité de la conduite et affiche les résultats. (→P. 110)



“CONS carburant 5 min”*

Affiche la consommation moyenne de carburant par intervalles de 5 minutes. La consommation de carburant actuelle est affichée simultanément, ce qui permet de la comparer avec les taux de consommation de carburant précédents. (→P. 126)



“Économ ECO”

Si le prix de l'essence est entré, le coût du carburant consommé en fonction de la distance parcourue est affiché. Si la comparaison de la consommation de carburant est activée, la différence entre la consommation de carburant entrée et la consommation de carburant actuelle de votre véhicule est présentée sous forme de somme d'argent vraisemblablement économisée. (→P. 111)



“ENREGIST ÉCONOM ECO”*

Affiche l'enregistrement des économies d'éco-conduite. (→P. 112)



“LDA” (alerte de sortie de voie) (sur modèles équipés)

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel du système LDA. (→P. 265)



“Antécédents”*

Affiche les 3 meilleurs enregistrements de la consommation de carburant et le classement de la consommation actuelle de carburant. La consommation de carburant peut également être affichée pour chaque mois. (→P. 127)



“ARRÊT régs et écran”

Des opérations comme la modification du réglage et de la date/l'heure de chaque écran peuvent être effectuées. (→P. 114)

*: Les réglages sont désactivés (réglages initialisés) au moment de l'expédition. (→P. 116)

■ “Info. conduite”

En fonction de l'affichage ou non du totalisateur kilométrique ou du totalisateur partiel, les contenus affichés relatifs à la vitesse moyenne, au temps de conduite et au taux de conduite EV/à la distance parcourue en mode EV diffèrent.

- Lorsque le totalisateur kilométrique est affiché: l'enregistrement depuis le démarrage du système hybride est affiché.
- Lorsque le totalisateur partiel est affiché: l'enregistrement depuis la réinitialisation du totalisateur partiel est affiché. Les enregistrements du totalisateur partiel A et du totalisateur partiel B sont affichés séparément.

Lorsque le totalisateur partiel est réinitialisé, l'enregistrement est également réinitialisé. (→P. 105)

① Vitesse moyenne

La vitesse moyenne s'affiche.

② Temps de conduite

Le temps de conduite s'affiche.

③ Taux de conduite EV/distance parcourue en mode EV

Le taux de conduite et la distance parcourue en mode EV (pourcentage et distance parcourue en utilisant uniquement le moteur électrique [moteur de traction]) s'affichent.

①	Vitesse moyen	40 km/h
②	Durée conduit	1 h 24 m
③	 40 %	22.4 km
④	AUTONOMIE	749 km
⑤	Extérieur	20 °C

CTH20BM098CA

④ Autonomie

Affiche la distance maximale estimée pouvant être parcourue avec la quantité de carburant restante.

- Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres:

lorsque vous faites le plein, mettez le contact du moteur sur la position "LOCK". Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact du moteur ne soit placé sur "LOCK", l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres:

lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact "POWER" sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact "POWER" ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

⑤ Température extérieure

→P. 420

■ “Analyse ECO”

- ① Affichage du niveau de charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)

- ② Témoin indicateur de conduite EV

S'allume lorsque seul le moteur électrique est utilisé pour conduire le véhicule

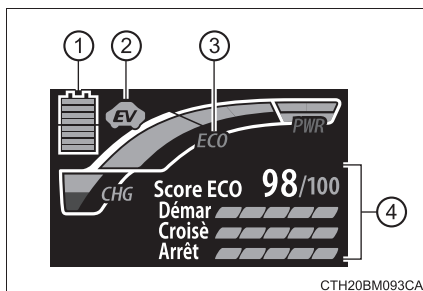
- ③ Témoin du système hybride

Le témoin du système hybride représente le niveau de puissance et de charge par régénération du système hybride.

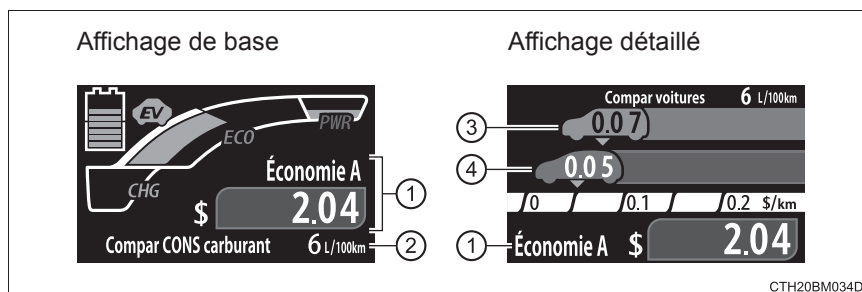
(→P. 113)

- ④ Affichage des conditions d'éco-conduite

Les conditions de conduite sont affichées en 5 étapes et divisées en 3 catégories: démarrage, vitesse de croisière et arrêt. À chaque arrêt du véhicule, le score s'affiche. (À chaque accélération du véhicule, le score affiché en dernier est réinitialisé. Le total des scores n'est pas calculé.)



■ “Économ ECO”



Avec 2 types d'affichages disponibles, le coût du carburant consommé peut être affiché ou une comparaison de la consommation de carburant peut être affichée.

Le basculement entre l'affichage de base et l'affichage détaillé peut être effectué sur l'écran des réglages d'écran. (→P. 115)

① Économies et coût du carburant

Si la comparaison de la consommation de carburant est activée (→P. 115), les économies possibles sont affichées. Si la comparaison de la consommation de carburant n'a pas été activée, le coût en carburant actuel de votre véhicule s'affiche.

En fonction de l'affichage ou non du totalisateur kilométrique ou du totalisateur partiel, les contenus affichés diffèrent.

- Lorsque le totalisateur kilométrique est affiché: les économies ou le coût du carburant depuis le démarrage du système hybride sont affichés.
- Lorsque le totalisateur partiel est affiché: les économies ou le coût du carburant depuis la réinitialisation du totalisateur partiel sont affichés. Les économies ou le coût du carburant pour le totalisateur partiel A ou le totalisateur partiel B sont affichés séparément.

Lorsque le totalisateur partiel est réinitialisé, les économies ou le coût du carburant sont également réinitialisés. (→P. 105)

② “Compar CONS carburant”

Sur l'écran des réglages, activez la comparaison de consommation de carburant. (→P. 115)

③ Coût du carburant consommé par mile/kilomètre (véhicule de comparaison)

La valeur calculée, basée sur la comparaison de consommation de carburant, est affichée.

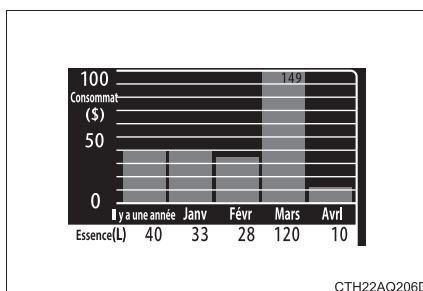
④ Coût du carburant consommé par mile/kilomètre (votre véhicule)

Plus votre conduite est économe en carburant, plus le repère du véhicule se déplace vers la gauche.

■ “ENREGIST ÉCONOM ECO”

Si la comparaison de la consommation de carburant est activée dans “Économ ECO”, l'historique des économies est affiché. Si la comparaison de la consommation de carburant n'est pas activée, l'historique du coût de carburant est affiché.

Les coûts de carburant pour le mois en cours, les 3 derniers mois et le même mois de l'année précédente sont affichés, permettant d'établir une comparaison.



Si la somme en dollars est supérieure à \$ 100, la valeur numérique est affichée sur le graphique.

Témoin du système hybride

① Zone de charge

Indique l'état de la régénération* d'énergie. L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie du système hybride (batterie de traction).

*: Tel qu'utilisé dans ce manuel, le terme "régénération" désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

② Zone Éco hybride

Indique que la puissance du moteur à essence n'est pas utilisée très souvent.

Le moteur à essence s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

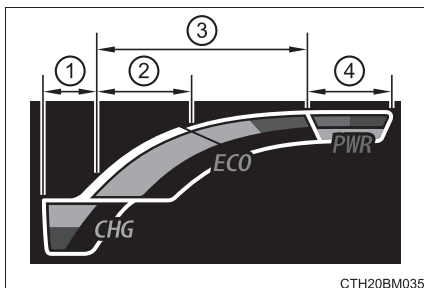
③ Zone Éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

④ Zone de puissance

Indique que la puissance motrice est supérieure à la limite supérieure d'éco-conduite. (conduite à pleine puissance, etc.)

Maintenir le témoin dans la zone Éco peut aider à obtenir une conduite éco-responsable.



Réglages de l'écran

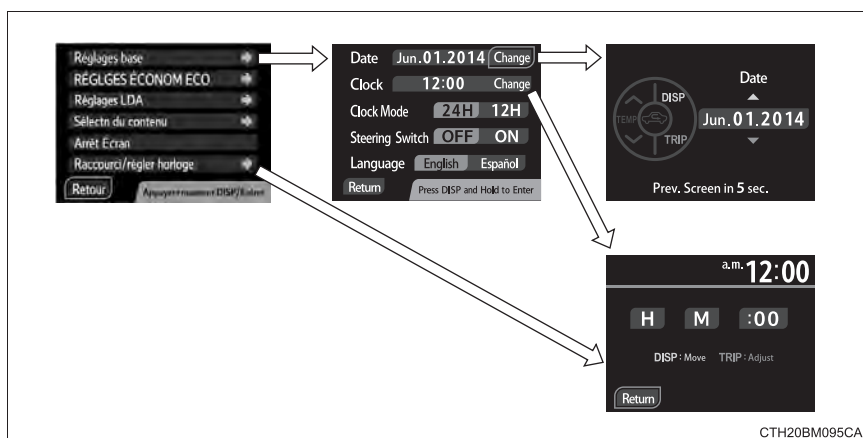
Si “ARRÊT régs et écran” est sélectionné sur l'écran de menu, les éléments suivants peuvent être réglés. Effectuez toujours cette opération après avoir arrêté le véhicule en lieu sûr. (Certains éléments ne peuvent pas être réglés pendant la conduite.)

Appuyez sur la commande “DISP” sur le volant pour déplacer le curseur. Pour passer à l'écran des réglages, maintenez la commande “DISP” appuyée lorsque le curseur est sur l'élément souhaité.



CTH20BM099CA

■ Réglages de base/modification du raccourci de la montre

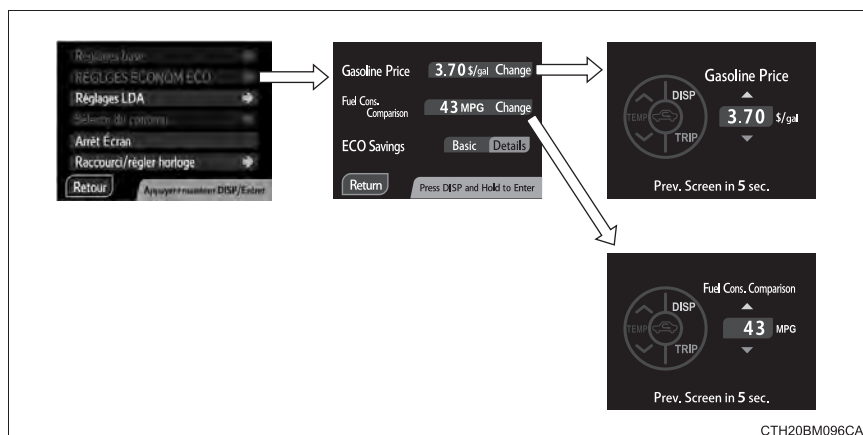


CTH20BM099CA

La date, l'heure, le mode de la montre (12 ou 24 heures), les réglages de l'afficheur de commandes et la langue affichée peuvent être modifiés.

- Appuyer sur la commande “DISP” (avance) ou “TRIP” (retour) permet de modifier la date.
- Appuyez sur la commande “DISP” pour sélectionner les heures ou les minutes. Appuyer sur la commande “TRIP” permet de régler les heures ou les minutes.
- Si la montre réglée est sélectionnée, l'écran passe à l'écran de réglages de la montre.

■ Réglages “Économ ECO”



Les réglages du prix de l'essence et de la comparaison de consommation de carburant peuvent être effectués, et les réglages d'écran peuvent être de base ou détaillés.

- Pour entrer le prix de l'essence, appuyez sur la commande “DISP” (pour augmenter) ou “TRIP” (pour diminuer).

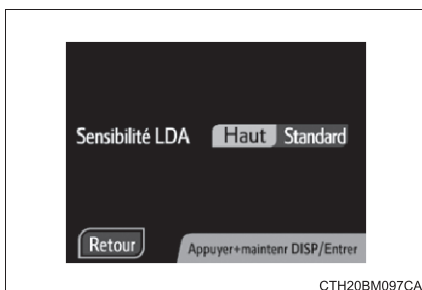
Lorsque le contact du moteur est sur la position “ON” (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou que le contact “POWER” est placé en mode ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres) après avoir fait le plein, l'écran de saisie du prix de l'essence est automatiquement affiché.

- Pour entrer la comparaison de consommation de carburant, appuyez sur la commande “DISP” (pour augmenter) ou “TRIP” (pour diminuer).

Lorsque la comparaison de la consommation de carburant est activée, les économies estimées sur les coûts du carburant sont affichées. Si la comparaison de la consommation de carburant n'est pas activée, le coût du carburant consommé est affiché.

■ Sensibilité de l'avertissement LDA (alerte de sortie de voie) (sur modèles équipés)

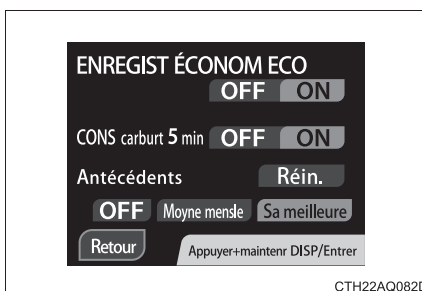
La sensibilité de l'avertissement LDA peut être paramétrée sur 2 niveaux différents.



■ Sélection d'écran de menu

L'écran suivant change et les réglages peuvent être effectués:

- L'écran d'enregistrement des économies d'éco-conduite peut être activé ou désactivé.
- L'écran de consommation de carburant par intervalles de 5 minutes peut être activé ou désactivé.
- L'enregistrement précédent peut être réinitialisé.
- L'écran d'enregistrement précédent peut basculer entre désactivé, moyenne mensuelle et meilleur résultat.



■ Écran désactivé

L'écran peut être désactivé.

La partie supérieure de l'écran est toujours affichée et ne peut pas être désactivée.

Affichage d'un résumé du trajet

Lorsque le système hybride est désactivé, les données des informations de conduite depuis le démarrage du système s'affichent après l'animation de fin.

Lorsque les portes sont verrouillées, l'écran s'éteint.

Résult conduite	
Distance	125.0 km
Durée	1 h 30 m
Consommation	3.9 L/100km
Économie	\$ 2.40

CTH22AQ159D

■ La montre s'affiche lorsque

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est sur la position "ON".

► Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact "POWER" est en mode ON.

■ Score éco

- Lorsque la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée, la distance parcourue à l'aide du régulateur de vitesse (sur modèles équipés) n'est pas comprise dans le score éco.
- Lorsque l'évaluation du score éco diffère en fonction des conditions de conduite et des facteurs environnementaux, elle risque, dans certains cas, de ne pas être liée à la consommation de carburant.

■ Économies d'éco-conduite

- Le coût du carburant et les économies doivent être utilisés comme un guide uniquement.
- En fonction des méthodes utilisées pour faire le plein, des conditions de conduite et des facteurs environnementaux, les coûts réels et les coûts affichés de carburant peuvent différer.
- Dans certains cas, le coût du carburant et les économies risquent de ne pas être liés à l'évaluation du score éco.

■ Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie 12 V

Les données des informations suivantes seront réinitialisées:

- Montre
- Enregistrement précédent (hormis les 3 meilleurs résultats)
- Consommation moyenne de carburant
- Autonomie
- Vitesse moyenne du véhicule
- Temps de conduite
- Taux de conduite EV/distance parcourue en mode EV

De plus, certains affichages risquent de revenir à leurs réglages par défaut.

■ Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.

 AVERTISSEMENT**■ Score éco**

Le score éco doit être utilisé comme un guide uniquement. Conduisez toujours prudemment, en fonction de l'état de la route et des conditions de circulation.

■ Écran d'informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures extrêmement basses, le temps de réponse de l'écran d'affichage peut être long, et les changements d'affichage peuvent être retardés.

Par exemple, un retard est constaté entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et le nouveau numéro de rapport qui s'affiche. En raison de ce retard, le conducteur risque de rétrograder à nouveau et de provoquer un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, voire un accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.

■ Précautions à prendre lors de la configuration de l'écran

Le système hybride devant être en marche pendant le réglage de l'affichage, veillez à ce que le véhicule soit stationné en un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

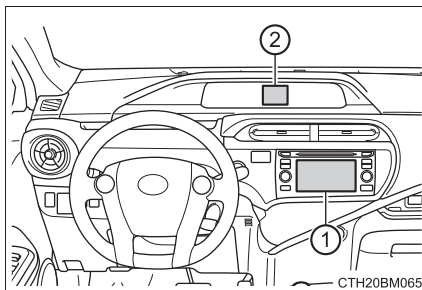
 NOTE**■ Pendant la configuration de l'affichage**

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Écran de consommation/contrôle de l'énergie

Vous pouvez voir l'état du système hybride sur l'écran multifonctionnel et le système audio.

- ① Système audio
- ② Écran multifonctionnel

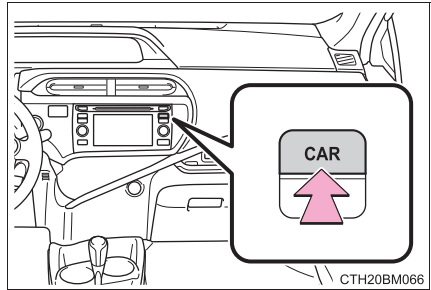


Contrôle de l'énergie

► Système de Multimédia

Appuyez sur le bouton "CAR".

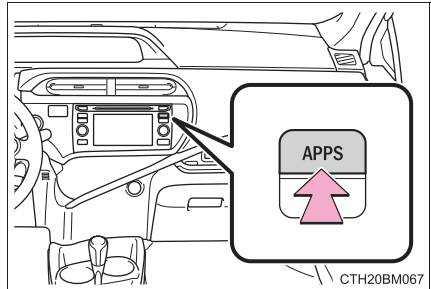
Si l'écran "Infos sur le trajet" ou "Historique" s'affiche, appuyez sur "Énergie".



► Système de navigation

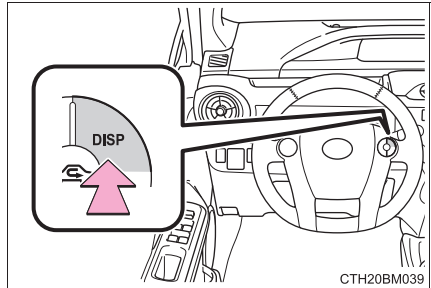
- 1 Appuyez sur le bouton "APPS".
- 2 Appuyez sur "Eco" sur l'écran "Apps".

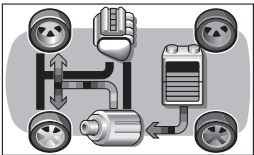
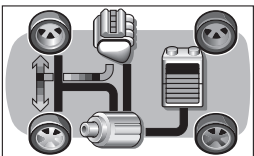
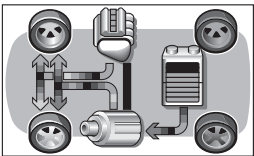
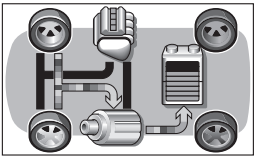
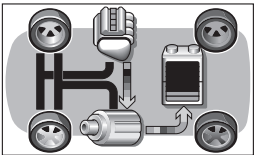
Si l'écran "Infos sur le trajet" ou "Historique" s'affiche, appuyez sur "Énergie".

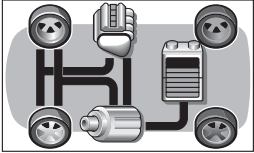
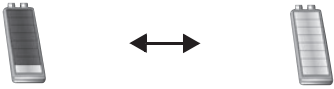
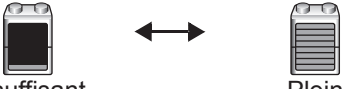


► Écran multifonctionnel

Appuyez sur la commande "DISP" sur le volant à plusieurs reprises pour sélectionner l'écran de contrôle de l'énergie.



Système audio	Écran multifonctionnel
Lorsque le véhicule est propulsé par le moteur électrique (moteur de traction)	
	
Lorsque le véhicule est propulsé par le moteur à essence	
	
Lorsque le véhicule est propulsé à la fois par le moteur à essence et le moteur électrique (moteur de traction)	
	
Lorsque le véhicule est en phase de charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)	
	
	

Système audio	Écran multifonctionnel
Lorsqu'il n'y a aucun transfert d'énergie	
	
État de la batterie du système hybride (batterie de traction)	
 Insuffisant Plein	 Insuffisant Plein

Ces images constituent uniquement un exemple et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

Écran de consommation de carburant (système audio)

■ Informations relatives au trajet

► Système de Multimédia

Appuyez sur le bouton “CAR”. (→P. 121)

Si l'écran “Moniteur d'énergie” ou “Historique” s'affiche, appuyez sur “Infos sur le trajet”.

► Système de navigation

1 Appuyez sur le bouton “APPS”. (→P. 121)

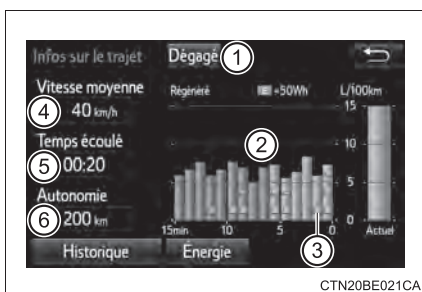
2 Appuyez sur “Eco” sur l'écran “Apps”.

Si l'écran “Moniteur d'énergie” ou “Historique” s'affiche, appuyez sur “Infos sur le trajet”.

① Réinitialisation des données de consommation

② Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

③ Énergie régénérée au cours des 15 dernières minutes



④ Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride

⑤ Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride

⑥ Autonomie

Un symbole représente 50 Wh. Le nombre maximum de symboles affichés est de 5.

L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

■ Enregistrement précédent

► Système de Multimédia

Appuyez sur le bouton "CAR". (→P. 121)

Si l'écran "Moniteur d'énergie" ou "Infos trajet" s'affiche, appuyez sur "Historique".

► Système de navigation

1 Appuyez sur le bouton "APPS". (→P. 121)

2 Appuyez sur "Eco" sur l'écran "Apps".

Si l'écran "Moniteur d'énergie" ou "Infos trajet" s'affiche, appuyez sur "Historique".

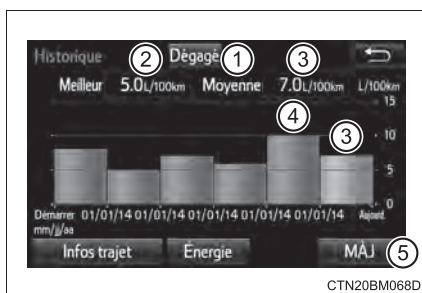
1 Réinitialisation des données d'enregistrement précédent

2 Meilleure consommation de carburant passée

3 Consommation moyenne de carburant

4 Enregistrement précédent de la consommation de carburant

5 Mise à jour des données de consommation moyenne de carburant



Affiche un maximum de cinq enregistrements précédents de la consommation moyenne de carburant.

L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

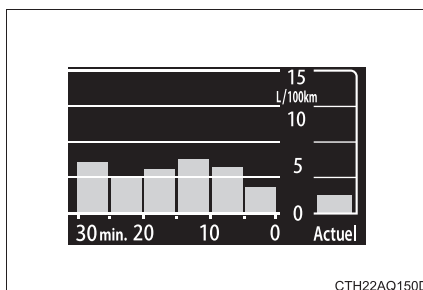
Écran de consommation de carburant (écran multifonctionnel)

2 éléments de menu sont disponibles pour l'écran de consommation de carburant. Après avoir appuyé sur la commande "DISP", sélectionnez l'un des éléments de menu ci-dessous et le système passe à l'écran détaillé.

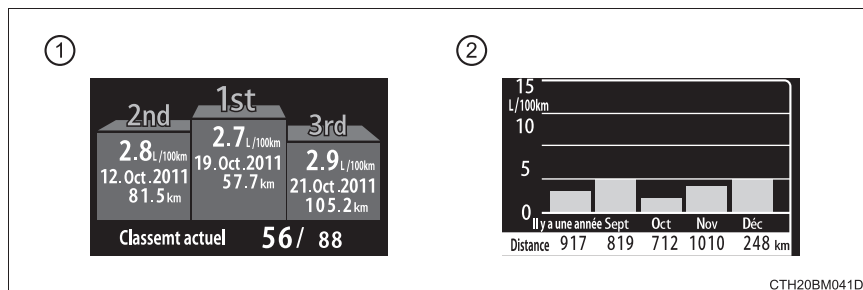
Les écrans "CONS carburant 5 min", "Antécédents" et "ENREGIST ÉCONOM ECO" (→P. 112) sont désactivés (réglages initialisés) au moment de l'expédition. (→P. 116)

■ Écran "CONS carburant 5 min"

Affiche l'historique de la consommation de carburant depuis le démarrage du système hybride par intervalles de 5 minutes. La consommation de carburant actuelle est affichée simultanément, ce qui permet de la comparer avec la consommation de carburant des 30 dernières minutes.



■ “Antécédents”



Il existe 2 types d'affichages pour l'enregistrement précédent.

Il est possible de basculer entre le meilleur résultat et la moyenne mensuelle sur l'écran des réglages. (→P. 116)

① Meilleur résultat

Affiche les 3 meilleurs enregistrements de la consommation de carburant et le classement de la consommation actuelle de carburant.

En fonction de l'affichage ou non du totalisateur kilométrique ou du totalisateur partiel, les contenus affichés diffèrent.

- Lorsque le totalisateur kilométrique est affiché: l'enregistrement depuis le démarrage du système hybride est affiché.
- Lorsque le totalisateur partiel est affiché: l'enregistrement depuis la réinitialisation du totalisateur partiel est affiché. Les enregistrements du totalisateur partiel A et du totalisateur partiel B sont affichés séparément.

Le classement des 100 meilleurs résultats s'affiche. Les enregistrements ne se trouvant pas parmi les 100 meilleurs résultats ne sont pas affichés dans le classement.

Les données de consommation de carburant pour les trajets inférieurs à 0,1 mile ne sont pas enregistrées.

② Moyenne mensuelle

Affiche la consommation moyenne de carburant pour chaque mois.

Le mois en cours, les 3 derniers mois et le même mois de l'année précédente sont affichés, permettant d'établir une comparaison.

L'enregistrement précédent peut être réinitialisé sur l'écran des réglages. (→P. 116)

■ Affichage de la charge restante dans la batterie du système hybride (batterie de traction)

La charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) est automatiquement contrôlée par le système hybride. Pour cette raison, même si de l'électricité est créée par le biais du freinage par régénération, ou si de l'électricité est générée par le biais du moteur à essence, la charge affichée pour la batterie du système hybride (batterie de traction) risque de ne pas atteindre le niveau le plus élevé (niveau 8). Cependant, ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Réinitialisation des données de consommation (système audio)

Sélectionner "Effacer" sur l'écran "Infos sur le trajet" permet de réinitialiser la consommation de carburant et l'énergie régénérée au cours des 15 dernières minutes. Sélectionner "Effacer" sur l'écran "Historique" permet de réinitialiser les enregistrements précédents et la meilleure consommation de carburant passée. Sélectionner "Oui" sur l'écran suivant permet de confirmer la réinitialisation de toutes les données.

■ Mise à jour des données d'enregistrement précédent (système audio)

Sélectionner "Mettre à jour" sur l'écran "Historique" met à jour les données d'enregistrements précédents.

Fonctionnement de chaque composant

3

3-1. Informations relatives aux clés

Clés 130

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales 137

Hayon..... 146

Système d'accès et de
démarrage mains
libres 151

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant 161

Sièges arrière..... 163

Appuie-têtes..... 167

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant..... 170

Rétroviseur intérieur..... 172

Rétroviseurs extérieurs 173

3-5. Ouverture et fermeture des vitres

Lève-vitres électriques 175

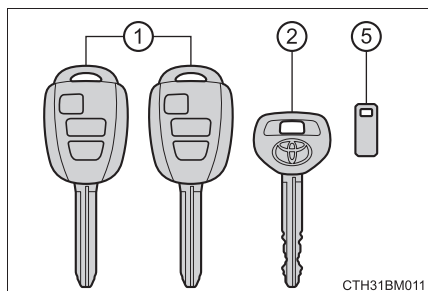
Toit ouvrant 179

Clés

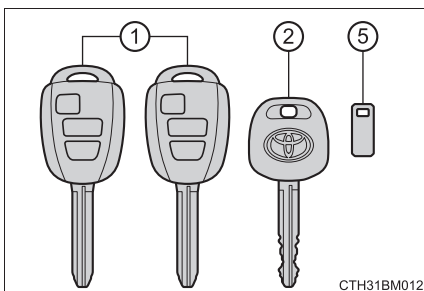
Clés

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

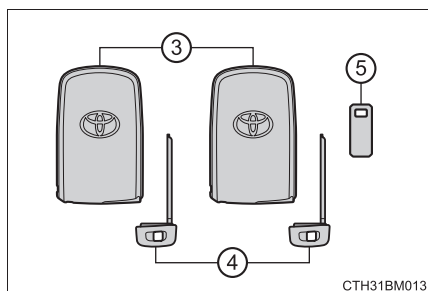
► Type A



► Type B



► Type C



① Clés principales

Utilisation de la fonction de télécommande du verrouillage centralisé

② Clé pour voiturier

③ Clés électroniques

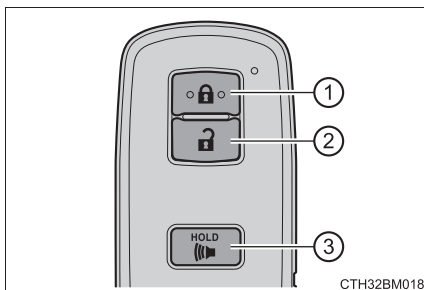
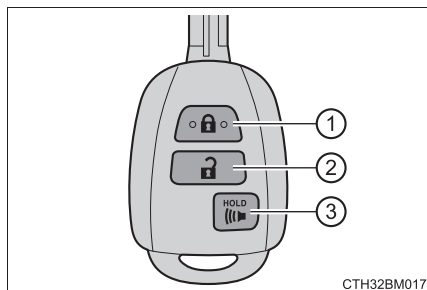
- Fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres
- Utilisation de la fonction de télécommande du verrouillage centralisé

④ Clés mécaniques

⑤ Plaque du numéro de clé

Télécommande du verrouillage centralisé (sur modèles équipés)

- ▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres
- ▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

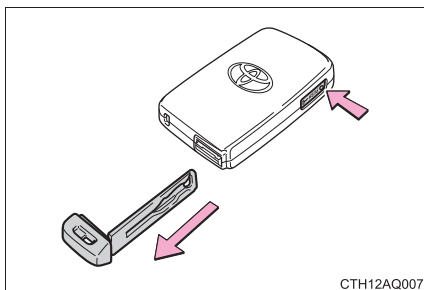


- ① Verrouille toutes les portes (→P. 138)
- ② Déverrouille toutes les portes (→P. 138)
- ③ Activation de l'alarme (maintenez appuyé) (→P. 132)

Utilisation de la clé mécanique (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

Pour sortir la clé mécanique, faites coulisser le levier de déverrouillage, puis sortez la clé.

La clé mécanique ne peut être insérée que d'un seul côté, car la clé présente des rainures sur un seul côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans le cylindre, retournez-la et essayez à nouveau de l'insérer.

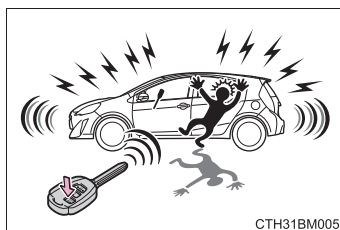


Après avoir utilisé la clé mécanique, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé mécanique avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est usée ou si la fonction d'accès mains libres ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé mécanique. (→P. 556)

■ Mode panique

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

Si vous appuyez sur  pendant plus d'une seconde environ, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de l'endommager.



Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la télécommande du verrouillage centralisé.

► Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Si vous appuyez sur  pendant plus d'une seconde environ, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de l'endommager.



Pour arrêter l'alarme, appuyez sur l'un des boutons de la clé électronique.

■ Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de réaliser de nouvelles clés d'origine, à condition de lui fournir les autres clés (clé mécanique incluse) et le numéro de la clé gravé sur la plaque qui l'accompagne. Conservez la plaque en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.

■ En cas de voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec la télécommande du verrouillage centralisé, prenez garde de n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine de l'avion. Si vous transportez la clé dans votre sac etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé risque d'entraîner une émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'avion.

■ Décharge de la pile de la clé

- ▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

Si la fonction de télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas, la pile peut être usée. Remplacez la pile si nécessaire. (→P. 484)

- ▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

- La durée de vie standard de la pile est de 1 à 2 ans.
- Lorsque la pile devient faible, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du système hybride. (→P. 539)
- Sachant que la clé électronique reçoit des ondes radio en permanence, la pile s'use même si la clé électronique n'est pas utilisée. Les symptômes suivants indiquent qu'il est possible que la clé électronique soit usée. Remplacez la pile si nécessaire. (→P. 484)
 - Le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
 - La zone de détection se réduit.
 - Le témoin à LED de la clé ne s'allume pas.
- Afin d'éviter tout dommage grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
 - Postes de télévision
 - Ordinateurs
 - Téléphones mobiles, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
 - Recharge des téléphones mobiles ou des téléphones sans fil
 - Plaques à induction
 - Lampes de table

■ Remplacement de la pile

→P. 484

■ Confirmation du nombre de clés enregistrées (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

Le nombre de clés déjà enregistrées avec le véhicule peut être vérifié. Consultez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

■ Si vous utilisez une mauvaise clé (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

Le cylindre de serrure tourne dans le vide pour isoler le mécanisme interne.

■ Personnalisation pouvant être effectuée par un concessionnaire Toyota

Les réglages (par ex. système de télécommande du verrouillage centralisé) peuvent être modifiés.

(Fonctions personnalisables →P. 599)

■ Certification de la télécommande du verrouillage centralisé

► Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et à Porto Rico

FCC ID: HYQ23AAC

FCC ID: HYQ12BDM

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) ce dispositif doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT FCC:

Tout changement ou modification non expressément approuvés par l'organisme responsable de l'homologation sont susceptibles d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

<Pour 12BDM>

L'identification FCC/le numéro d'accréditation IC est apposé(e) à l'intérieur de l'appareil. Cette identification/ce numéro est visible au remplacement de la pile.

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

<For 12BDM>

The FCC ID/IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the ID/number when replacing the battery.

► Pour les véhicules commercialisés au Canada

NOTE:

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

<Pour 12BDM>

L'identification FCC/le numéro d'accréditation IC est apposé(e) à l'intérieur de l'appareil. Cette identification/ce numéro est visible au remplacement de la pile.

NOTE:

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

<For 12BDM>

The FCC ID/IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the ID/number when replacing the battery.

 NOTE**■ Pour éviter d'endommager les clés**

Respectez les points suivants:

- Ne laissez pas tomber les clés, ne leur faites pas subir de chocs violents, ne les tordez pas.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées pendant une période prolongée.
- Ne mouillez pas les clés et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons etc.
- N'attachez pas de matériaux métalliques ou magnétiques aux clés et ne placez pas les clés à proximité de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne placez aucun autocollant ou autre sur la surface de la clé.
- Ne placez pas les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio ou une plaque de cuisson à induction.
- Ne placez pas les clés à proximité d'un équipement électro-médical (tel qu'un équipement de thérapie aux micro-ondes et un équipement de thérapie à basse fréquence) et ne les portez pas sur vous pendant le déroulement d'un traitement médical.

■ Lorsque vous portez la clé électronique sur vous (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

Placez la clé électronique à 3,9 in. (10 cm) ou plus des appareils électriques sous tension. Les ondes radio émises par les appareils électriques à moins de 3,9 in. (10 cm) de la clé électronique peuvent parasiter la clé et l'empêcher de fonctionner correctement.

■ En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de tout autre problème lié aux clés (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

Amenez votre véhicule et toutes les clés électroniques fournies chez votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de perte de l'une des clés du véhicule (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

Si la clé est définitivement perdue, le risque de vol du véhicule s'accroît considérablement. Rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire Toyota avec toutes les clés électroniques restantes fournies avec votre véhicule.

Portes latérales

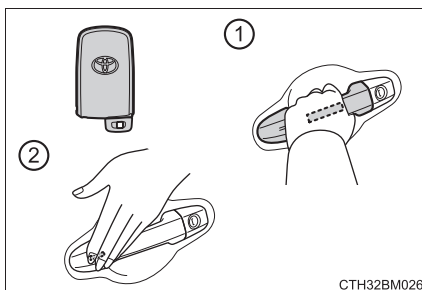
Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

◆ Fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés)

Portez la clé électronique sur vous pour activer cette fonction.

- ① Saisissez la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte.* (Prenez en main la poignée de porte passager pour déverrouiller toutes les portes.)

Vous devez toucher le capteur situé au dos de la poignée.



Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

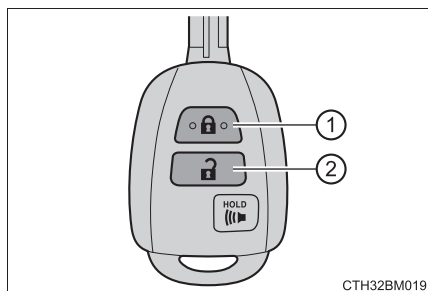
*: Les réglages de déverrouillage des portes peuvent être modifiés.
(→P. 144)

- ② Touchez le capteur de verrouillage (la protubérance sur le côté de la poignée de porte) pour verrouiller les portes.

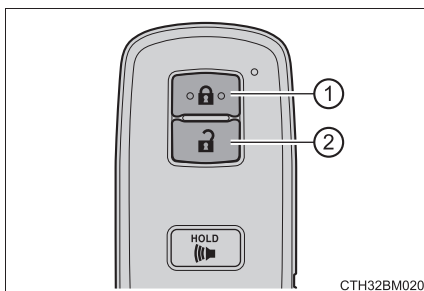
Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

◆ Télécommande du verrouillage centralisé

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres



- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres



① Verrouille toutes les portes

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

② Déverrouille toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

◆ Clé

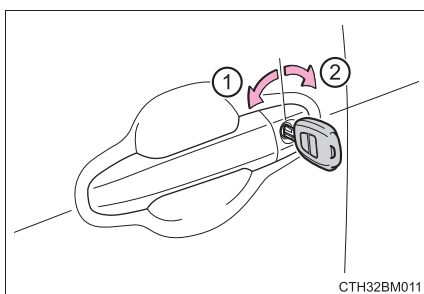
Tournez la clé pour manœuvrer les portes comme suit:

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

① Verrouille toutes les portes

② Déverrouille toutes les portes

Côté conducteur uniquement:
Tourner la clé permet de déverrouiller la porte conducteur.
Tournez de nouveau la clé dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.



- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Les portes peuvent également être verrouillées et déverrouillées au moyen de la clé mécanique. (→P. 556)

■ Signaux de fonctionnement

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

Les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: une fois; Déverrouillage: deux fois)

► Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

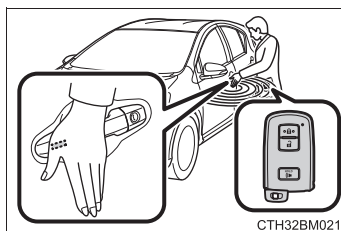
Un signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: une fois; Déverrouillage: deux fois)

■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la fonction de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule. (Toutefois, en fonction de l'emplacement de la clé électronique, elle peut être détectée comme étant dans le véhicule. Dans ce cas, le véhicule peut être déverrouillé.)

■ Lorsque la porte ne peut pas être verrouillée par le capteur de verrouillage sur la surface de la poignée de porte

Utilisez la paume de votre main pour toucher le capteur de verrouillage.



■ Signal sonore de verrouillage des portes (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

Si vous essayez de verrouiller les portes alors qu'une porte n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement

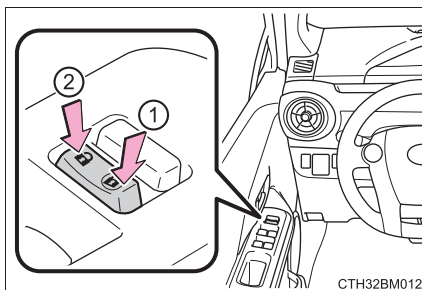
Utilisez la clé mécanique pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P. 556)

Remplacez la pile de la clé par une neuve dès qu'elle est usée. (→P. 484)

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

◆ Commande de verrouillage des portes

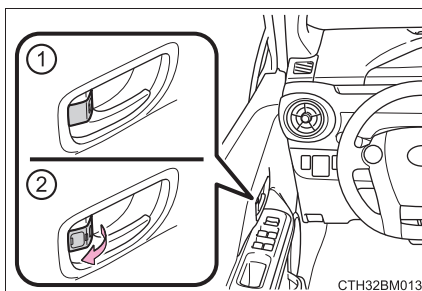
- ① Verrouille toutes les portes
- ② Déverrouille toutes les portes



◆ Boutons de verrouillage intérieurs

- ① Verrouille la porte
- ② Déverrouille la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont placés sur la position de verrouillage.



Verrouillage des portes avant depuis l'extérieur, sans clé

- 1 Placez le bouton de verrouillage intérieur de porte sur la position de verrouillage.
- 2 Fermez la porte.

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

La porte ne peut pas être verrouillée si l'une des portes avant est ouverte alors que la clé est insérée dans le contact du moteur.

► Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

La porte ne peut pas être verrouillée si le contact "POWER" est en mode ACCESSORY ou ON, ou si la clé électronique est laissée à l'intérieur du véhicule.

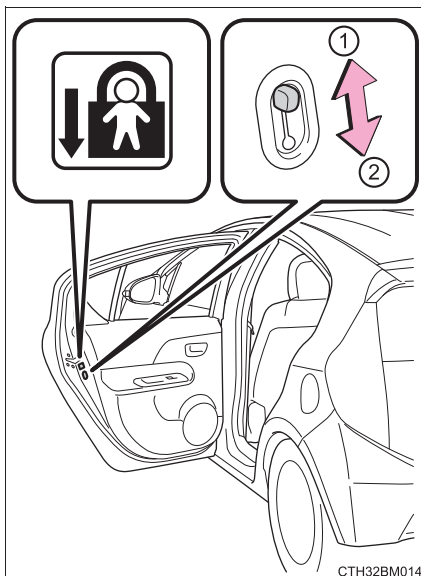
La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

Verrouillage de sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché.

- ① Déverrouillez
- ② Verrouillez

Vous pouvez actionner ces verrouillages afin d'empêcher les enfants d'ouvrir les portes arrière. Appuyez sur chaque contact de porte arrière pour verrouiller chacune des portes arrière.



Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou de désactiver les fonctions suivantes:

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portes asservi au levier de vitesses	Verrouillage de toutes les portes dès que le levier de vitesses n'est plus sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi au levier de vitesses	Déverrouillage de toutes les portes dès que le levier de vitesses est sur P.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)	Toutes les portes se verrouillent lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 12 mph (20 km/h).
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte du conducteur (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres)	Toutes les portes se déverrouillent lorsque la porte conducteur est ouverte dans les 45 secondes qui suivent la mise sur "ACC" ou "LOCK" du contact du moteur.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte du conducteur (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)	Toutes les portes se déverrouillent lorsque la porte du conducteur est ouverte dans les 45 secondes qui suivent la mise sur arrêt du contact "POWER".

■ Réglage et désactivation des fonctions

Pour basculer entre réglage et désactivation, procédez comme suit:

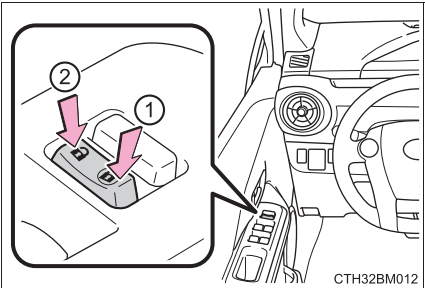
- 1

Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres:
Fermez toutes les portes et mettez le contact du moteur sur la position "ON". (Effectuez l'étape 2 dans les 20 secondes.)
Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres:
Fermez toutes les portes et mettez le contact "POWER" en mode ON. (Effectuez l'étape 2 dans les 20 secondes.)

- 2

Mettez le levier de vitesses sur P ou N, puis maintenez la commande de verrouillage des portes (1 ou 2) pendant 5 secondes environ, puis relâchez.

Les positions du levier de vitesses correspondant à la fonction que vous souhaitez régler sont indiquées comme suit.



Suivez la même procédure pour désactiver la fonction.

Fonction	Position du levier de vitesses	Position de la commande de verrouillage des portes
Fonction de verrouillage des portes asservi au levier de vitesses	P	①
Fonction de déverrouillage des portes asservi au levier de vitesses		②
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	N	①
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur		②

Lorsque le réglage ou l'opération de désactivation est terminé(e), toutes les portes sont verrouillées puis déverrouillées.

■ Passage à la fonction de déverrouillage des portes (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

Il est possible de régler quelles portes sont déverrouillées par la fonction d'accès mains libres lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé.

- 1 Mettez le contact "POWER" sur arrêt.
- 2 Lorsque le témoin indicateur sur la clé est éteint, maintenez  ou  appuyé pendant environ 5 secondes tout en maintenant  appuyé.

Le réglage change à chaque nouvelle opération, comme indiqué ci-dessous. (Lorsque vous modifiez le réglage de manière continue, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Déverrouillage des portes	Bip
Le fait de saisir la poignée de porte conducteur ne déverrouille que la porte conducteur.	Extérieur: Émet 3 bips Intérieur: Émet un seul bip
Le fait de saisir la poignée de la porte passager avant déverrouille toutes les portes.	
Le fait de saisir la poignée de l'une des portes avant déverrouille toutes les portes.	Extérieur: Émet deux bips Intérieur: Émet un seul bip

■ Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

La fonction de télécommande du verrouillage centralisé risque de ne pas fonctionner normalement dans les situations suivantes:

- Lorsque la pile de la clé à télécommande est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- Si vous transportez une radio portable, un téléphone mobile ou un autre dispositif de communication sans fil
- Lorsque la clé à télécommande est en contact avec, ou recouverte par, un objet métallique
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Si un film teinté contenant du métal ou des objets métalliques sont fixés à la lunette arrière

► Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

→P. 154

■ Personnalisation pouvant être effectuée par un concessionnaire Toyota

Les réglages (par ex. la fonction de déverrouillage avec une clé) peuvent être modifiés.

(Fonctions personnalisables →P. 599)



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule. Le non-respect de ces précautions peut provoquer l'ouverture d'une porte et la chute d'un passager, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Assurez-vous que toutes les portes sont correctement fermées.
- Ne tirez pas sur la poignée intérieure des portes pendant que le véhicule roule.
Soyez particulièrement prudent en ce qui concerne les portes avant, car les portes peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieurs sont placés sur la position de verrouillage.
- Enclenchez les verrouillages de sécurité enfants des portes arrière lorsque des enfants sont assis sur les sièges arrière.

Hayon

Il est possible de verrouiller/déverrouiller le hayon et de l'ouvrir en procédant comme suit.

Verrouillage et déverrouillage du hayon

■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 138

■ Commandes de verrouillage des portes

→P. 140

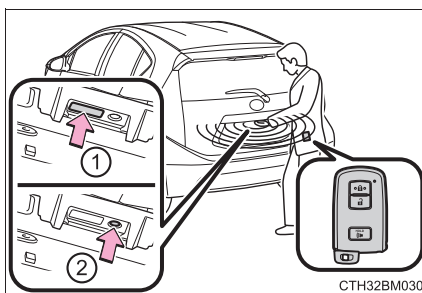
■ Fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés)

- ① Appuyez sur le bouton pour déverrouiller le hayon.

La porte ne peut pas être déverrouillée dans les 3 secondes qui suivent son verrouillage.

- ② Appuyez sur le bouton pour verrouiller le hayon.

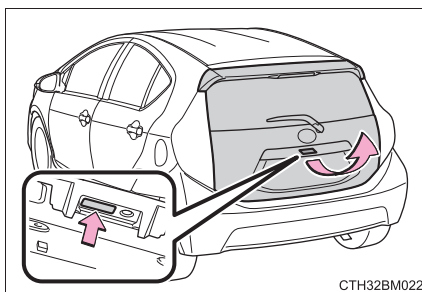
Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.



Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule

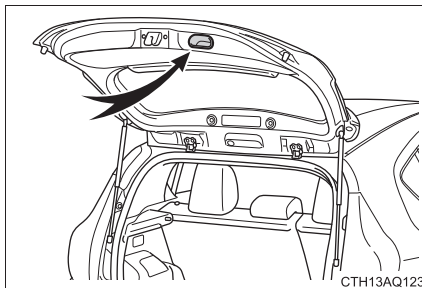
Tirez le hayon vers le haut tout en appuyant sur la commande de mécanisme d'ouverture du hayon.

Le hayon ne peut pas être refermé immédiatement après pression sur la commande de mécanisme d'ouverture du hayon.



Lors de la fermeture du hayon

Abaissez le hayon à l'aide de la poignée du hayon, et assurez-vous de bien le pousser vers le bas, depuis l'extérieur, pour le fermer.



■ Éclairage de compartiment à bagages

L'éclairage de compartiment à bagages s'allume lorsque le hayon s'ouvre.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

- Fermez toujours le hayon pendant la conduite.
Si le hayon est laissé ouvert, il risque de heurter des objets proches pendant la conduite ou des bagages peuvent être éjectés de manière inattendue, et provoquer un accident.
De plus, des gaz d'échappement peuvent entrer dans le véhicule, et causer la mort ou de graves problèmes de santé. Assurez-vous de fermer le hayon avant de prendre le volant.
- Avant de prendre le volant, assurez-vous que le hayon est complètement fermé. Si le hayon n'est pas complètement fermé, il risque de s'ouvrir de manière inattendue pendant la conduite et de provoquer un accident.
- Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le compartiment à bagages. En cas de freinage brusque ou de collision, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

 AVERTISSEMENT**■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez pas les enfants jouer dans le compartiment à bagages.
Si un enfant se retrouve accidentellement enfermé dans le compartiment à bagages, il risque un épuisement dû à la chaleur ou d'autres blessures.
- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le hayon.
Ceci peut entraîner un actionnement inattendu du hayon, lequel risque de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

■ Fonctionnement du hayon

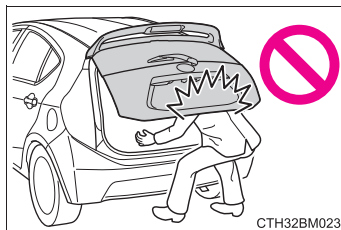
Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des parties du corps peuvent se retrouver coincer dans le hayon, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Retirez toute charge lourde du hayon, telle que de la neige ou de la glace, avant de l'ouvrir. Si vous ne respectez pas cette consigne, le hayon peut se refermer brusquement juste après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes se trouvent à proximité, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- En cas de vent, soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon, car il peut bouger brusquement en cas de vent fort.

⚠ AVERTISSEMENT

● Le hayon peut se refermer brusquement s'il n'est pas complètement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir ou de fermer le hayon lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul de manière inattendue. Assurez-vous que le hayon est complètement et parfaitement ouvert avant d'utiliser le compartiment à bagages.



● Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à ne pas vous pincer les doigts, etc.

● Appuyez légèrement sur la face extérieure du hayon pour le fermer. Si vous utilisez la poignée du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous coincer les mains ou les bras.



● Ne tirez pas sur le vérin amortisseur du hayon pour fermer le hayon et ne vous y suspendez pas non plus.

En effet, vous risquez de vous coincer les mains et le vérin amortisseur du hayon risque de se casser, et de provoquer un accident.

● Si le hayon est équipé d'un porte-vélo ou de tout autre accessoire lourd, il risque de se refermer brusquement juste après son ouverture, et de causer des blessures aux mains, au cou ou à la tête des personnes. Lors de la pose d'un accessoire sur le hayon, il est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Toyota.

 NOTE**■ Vérins amortisseurs du hayon**

Le hayon est équipé de vérins amortisseurs qui le maintiennent en place.

Respectez les précautions suivantes.

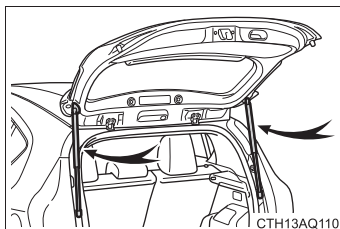
À défaut, vous risquez d'endommager le vérin amortisseur du hayon, et de causer un dysfonctionnement.

- Ne fixez aucun objet, tel que des autocollants, feuilles en plastique ou adhésifs à la tige du vérin amortisseur.

- Ne touchez pas la tige du vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.

- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces Toyota d'origine au hayon.

- Ne posez pas la main sur le vérin amortisseur et ne forcez pas dessus latéralement.



Système d'accès et de démarrage mains libres*

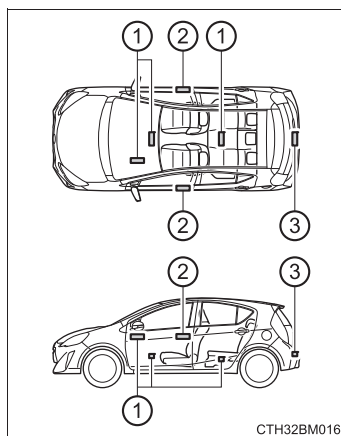
Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche.

Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.

- Déverrouille et verrouille les portes latérales (→P. 137)
- Déverrouille et verrouille le hayon (→P. 146)
- Démarre le système hybride (→P. 205)

■ Emplacement des antennes

- ① Antennes à l'intérieur de l'habitacle
- ② Antennes à l'extérieur de l'habitacle
- ③ Antenne à l'extérieur du compartiment à bagages

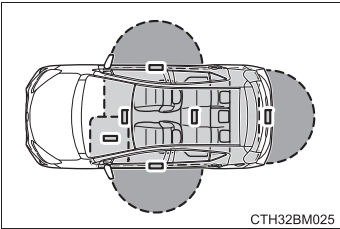


*: Sur modèles équipés

■ **Portée effective (périmètre de détection de la clé électronique)**

- Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portes

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) d'une poignée de porte extérieure. (Seules les portes détectant la clé peuvent être actionnées.)



- Lorsque vous démarrez le système hybride ou changez le mode du contact "POWER"

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

■ **Alarmes et témoins d'avertissement**

Une combinaison d'alarmes extérieures et intérieures et de messages d'avertissement affichés sur l'écran multifonctionnel, sont utilisés pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures appropriées en réponse à tout message d'avertissement affiché sur l'écran multifonctionnel. (→P. 525)

Le tableau suivant décrit les situations qui déclenchent uniquement les alarmes et les procédures de correction afférentes.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme extérieure retentit une fois pendant 5 secondes	Vous avez essayé de verrouiller le véhicule alors qu'une porte était ouverte.	Fermez toutes les portes et verrouillez les portes à nouveau.
L'alarme intérieure retentit en continu	Le contact "POWER" a été mis en mode ACCESSORY alors que la porte du conducteur était ouverte (ou la porte du conducteur a été ouverte alors que le contact "POWER" était en mode ACCESSORY.)	Placez le contact "POWER" sur arrêt et fermez la porte du conducteur.

■ Fonction d'économie de la batterie

La fonction d'économie de la batterie est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie 12 V quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

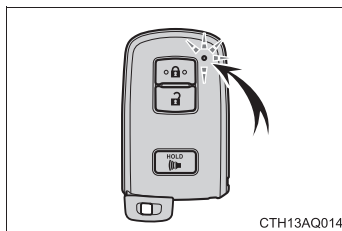
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès et de démarrage mains libres prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.
 - La clé électronique est restée dans un rayon de 6 ft. (2 m) environ à l'extérieur du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
 - Le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.
- Si le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 14 jours ou plus, aucune porte ne peut être déverrouillée à l'exception de la porte du conducteur. Dans ce cas, saisissez la poignée de porte du conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour déverrouiller les portes.

■ Fonction d'économie de la pile de la clé électronique

Quand le mode d'économie de la pile est actif, l'usure de la pile est réduite au minimum car la clé électronique ne reçoit plus d'ondes radio.

Appuyez deux fois sur  tout en maintenant  appuyé. Assurez-vous que le témoin de la clé électronique clignote 4 fois.

Tant que le mode d'économie de la pile est actif, le système d'accès et de démarrage mains libres est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.



■ Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage mains libres utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage mains libres, la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage de fonctionner normalement.

(Solutions possibles: →P. 556)

- Lorsque la pile de la clé électronique est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- Lorsque la clé électronique est en contact avec, ou recouverte par les objets métalliques suivants
 - Cartes couvertes de papier aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
 - Sacs ou portefeuilles métalliques
 - Pièces de monnaie
 - Chauffe-mains en métal
 - CD, DVD ou tout autre support similaire
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous transportez la clé électronique avec les dispositifs émettant des ondes radio suivants
 - Radio portable, téléphone mobile, téléphone sans fil ou autre dispositif de communication sans fil
 - Clé électronique d'un autre véhicule ou télécommande émettant des ondes radio
 - Ordinateurs ou assistants numériques personnels (PDA)
 - Lecteurs audio numériques
 - Consoles de jeu portables
- Si un film teinté contenant du métal ou des objets métalliques sont fixés à la lunette arrière
- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou de dispositifs électroniques

■ Remarques sur la fonction d'accès mains libres

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de détection), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
 - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée de porte extérieure, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
 - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur le cache-bagages ou sur le plancher, dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants lorsque le système hybride est démarré ou que le mode du contact "POWER" est modifié.
- Ne quittez pas le véhicule en laissant la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle peut être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte peut être verrouillée de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Que la clé électronique se trouve à bord du véhicule ou non, il est possible de démarrer le système hybride si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller lorsque la poignée de porte reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou dans une station de lavage, et alors que la clé électronique est à portée effective. (La porte se verrouille automatiquement après un délai de 60 secondes environ, si aucune porte n'est ouverte ou fermée.)
- Les capteurs de verrouillage et de déverrouillage peuvent ne pas fonctionner correctement s'ils entrent en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez les capteurs et tentez à nouveau de les faire fonctionner.
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique se trouve à proximité du véhicule, il est possible que la fonction d'accès mains libres ne déverrouille pas la porte. (Utiliser la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes peut réactiver la fonction.)
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:
 - Éloignez la clé électronique à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
 - Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P. 153)

■ Remarques sur le verrouillage des portes

- Toucher le capteur de verrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage. Retirez les gants et touchez à nouveau le capteur de verrouillage.
- Une fois le verrouillage effectué à l'aide du capteur de verrouillage, des signaux de reconnaissance sont émis jusqu'à deux fois consécutives. Aucun autre signal de reconnaissance n'est émis ensuite.
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et qu'une poignée de porte est mouillée pendant le lavage de votre véhicule, un signal sonore se déclenche à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.

■ Remarques pour la fonction de déverrouillage

- Si vous vous approchez soudainement du véhicule ou actionnez brusquement la poignée de porte, les portes risquent de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de porte dans sa position initiale et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant de tirer de nouveau sur la poignée de la porte.
- Si vous portez des gants, la porte risque de ne pas se déverrouiller lorsque vous saisissez la poignée de porte. Retirez les gants et touchez à nouveau le capteur situé au dos de la poignée.
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, le déverrouillage des portes peut prendre un peu plus de temps une fois la poignée de porte saisie.

■ Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une durée prolongée

- Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage mains libres. Consultez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

■ Pour utiliser le système d'accès et de démarrage mains libres correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système depuis l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien la fonction d'anti-verrouillage risque de ne pas fonctionner.)

■ **Si le système d'accès et de démarrage mains libres ne fonctionne pas correctement**

● Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé mécanique.
(→P. 556)

● Démarrage du système hybride: →P. 557

■ **Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé**

● Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique. (→P. 138, 556)

● Démarrage du système hybride et changement de mode du contact "POWER":
→P. 557

● Arrêt du système hybride: →P. 558

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par un concessionnaire Toyota**

Les réglages (par ex. les signaux de fonctionnement) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables: →P. 599)

■ Certification relative au système d'accès et de démarrage mains libres

► Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et à Porto Rico

FCC ID: HYQ23AAB

FCC ID: HYQ14FBA

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) ce dispositif doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT FCC:

Tout changement ou modification non expressément approuvés par l'organisme responsable de l'homologation sont susceptibles d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

► Pour les véhicules commercialisés au Canada

NOTE:

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

NOTE:

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

► Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et à Porto Rico

FCC ID: NI4TMLF10-54

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) ce dispositif doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT FCC:

Tout changement ou modification non expressément approuvés par l'organisme responsable de l'homologation sont susceptibles d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

► Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

NOTE:

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

 AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques**

- Les personnes portant des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage mains libres. (→P. 151)

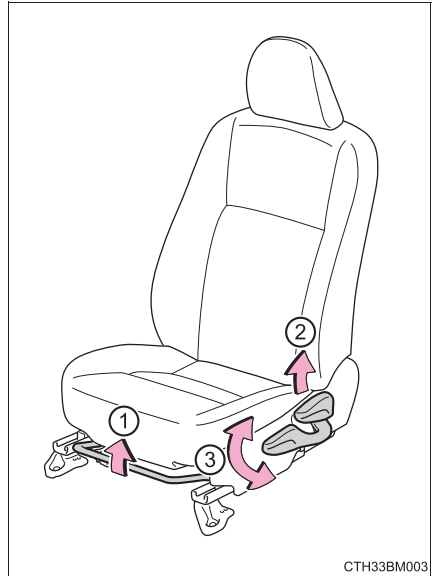
Les ondes radio peuvent affecter le fonctionnement de tels dispositifs. La fonction d'accès mains libres peut être désactivée, si nécessaire. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle des ondes radio émises. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver la fonction d'accès mains libres.

- Il est demandé aux personnes porteuses d'un dispositif médical électrique autre que des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantable de consulter le fabricant du dispositif pour obtenir des informations concernant son fonctionnement sous l'effet des ondes radio. Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails concernant la désactivation de la fonction d'accès mains libres.

Sièges avant

- ① Levier de réglage de la position du siège
- ② Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège
- ③ Levier de réglage de la hauteur (sur modèles équipés)



 AVERTISSEMENT**■ Lors du réglage de la position du siège**

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.
- Ne mettez pas vos mains sous le siège ou à proximité de pièces mobiles pour éviter de vous blesser.
Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.
- Veillez à laisser un espace suffisant autour des pieds afin qu'ils ne soient pas coincés.

■ Réglage du siège

- Faites attention que le siège ne percute pas des passagers ou un bagage.
- Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus qu'il n'est nécessaire.
Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale peut glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou peut entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.
Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant car le siège peut se déplacer de manière inattendue et le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule.
- Après avoir réglé le siège, assurez-vous que le siège est verrouillé en position.

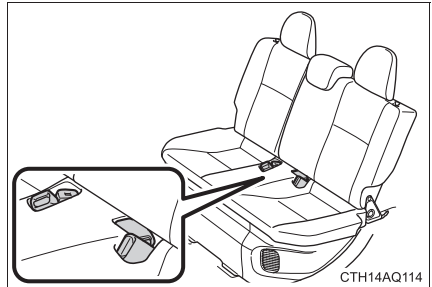
Sièges arrière

Les dossiers de siège des sièges arrière sont rabattables.

Rabattement des dossiers de sièges arrière

■ Avant de rabattre les dossiers de sièges arrière

- 1 Rangez les boucles des ceintures de sécurité du siège arrière tel qu'indiqué.



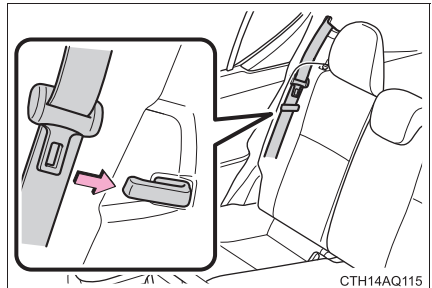
- 2 Rangez les ceintures de sécurité.

► Centre

→P. 32

► Extérieur

Utilisez les passants des ceintures de sécurité pour éviter que les ceintures ne soient vrillées.



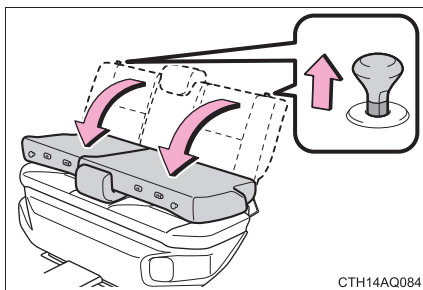
- 3 Retirez les appuie-têtes latéraux. (→P. 167)
- 4 Abaissez l'appuie-tête central au maximum. (→P. 167)

■ Rabattement des dossiers de sièges arrière

► Véhicules avec sièges arrière partagés

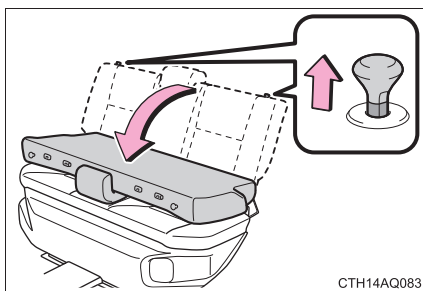
Tirez le bouton de déverrouillage du dossier de siège et rabattez le dossier.

Chaque dossier de siège peut être rabattu séparément.



► Véhicules avec siège arrière non partagé

Tirez les deux boutons de déverrouillage du dossier de siège simultanément et rabattez le dossier.



 AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière**

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

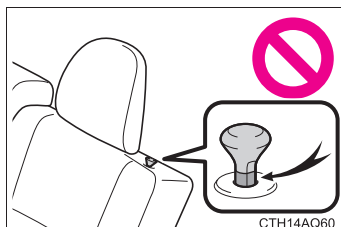
- Ne rabattez pas les dossiers de siège en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.
- Ne laissez personne s'asseoir sur un dossier de siège rabattu ou dans le compartiment à bagages pendant la conduite.
- Ne laissez pas les enfants monter dans le compartiment à bagages.
- Pour les véhicules avec sièges arrière partagés, ne laissez personne s'asseoir sur le siège central arrière si le siège arrière droit est rabattu, dans la mesure où la boucle de ceinture de sécurité du siège central arrière se trouve alors sous le siège rabattu et ne peut pas être utilisée.
- Faites attention de ne pas vous coincer la main lorsque vous repliez les dossiers de sièges arrière.
- S'il est nécessaire de détacher un appuie-tête, retirez-le du véhicule ou rangez-le dans le compartiment à bagages, de manière sûre. Cela évite qu'il ne blesse les passagers en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Réglez la position du siège avant avant de rabattre les dossiers des sièges arrière, afin que le siège avant ne gêne pas les dossiers des sièges arrière lorsque vous rabattez les dossiers des sièges arrière.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Après avoir relevé le dossier de siège arrière en position verticale**

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Veillez à ce que le dossier de siège soit fermement verrouillé dans sa position en le poussant doucement vers l'avant et l'arrière.

Si le dossier de siège n'est pas correctement verrouillé, le marquage rouge est visible sur le bouton de déverrouillage du dossier de siège. Assurez-vous que le marquage rouge n'est pas visible.



- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou coincées dans le dossier de siège.

⚠ NOTE**■ Rangement des ceintures de sécurité**

Les sangles et les boucles des ceintures de sécurité doivent être rangées avant de rabattre les dossiers de sièges arrière.

Appuie-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuie-têtes.

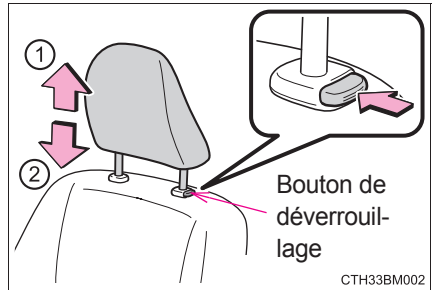
► Véhicules avec appuie-têtes de type réglable

① Haut

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

② Bas

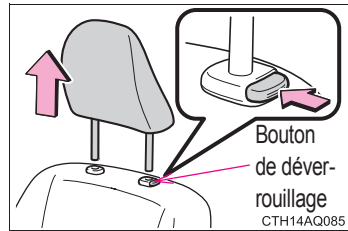
Appuyez sur l'appuie-tête tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



■ Retrait des appuie-têtes

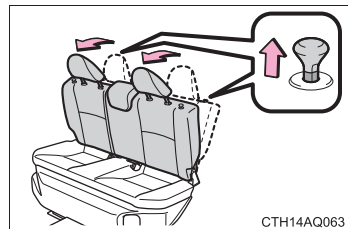
► Appuie-têtes avant réglables et centraux arrière

Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

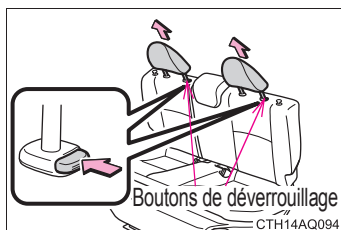


► Appuie-têtes latéraux arrière

- ① Tirez le bouton de déverrouillage du dossier de siège et rabattez le dossier jusqu'à ce qu'il atteigne la position sur laquelle les appuie-têtes peuvent être retirés.



- 2 Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

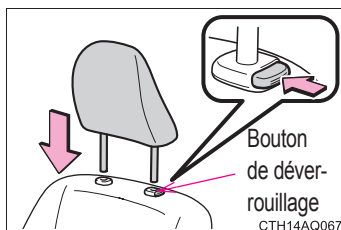


■ Installation des appuie-têtes

► Appuie-têtes avant réglables et centraux arrière

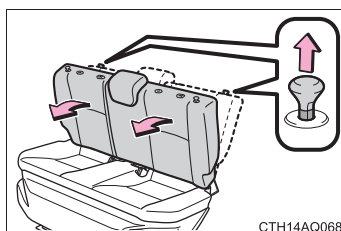
Alignez l'appuie-tête avec les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Maintenez le bouton de déverrouillage appuyé lorsque vous abaissez l'appuie-tête.



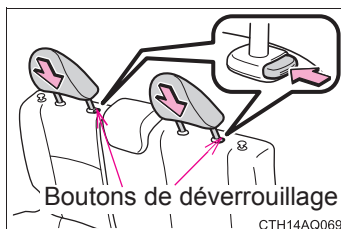
► Appuie-têtes latéraux arrière

- 1 Tirez le bouton de déverrouillage et rabattez le dossier jusqu'à ce qu'il atteigne la position sur laquelle les appuie-têtes peuvent être installés.



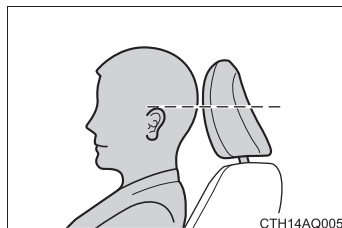
- 2 Alignez l'appuie-tête avec les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Maintenez le bouton de déverrouillage appuyé lorsque vous abaissez l'appuie-tête.



■ Réglage de la hauteur des appuie-têtes (véhicules avec appuie-têtes de type réglable)

Veillez à ce que les appuie-têtes soient réglés de telle sorte que le centre de l'appuie-tête soit le plus proche possible du haut de vos oreilles.



■ Réglage de l'appuie-tête du siège central arrière

Rehaussez toujours l'appuie-tête d'un cran par rapport à sa position rangée lorsque vous l'utilisez.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux appuie-têtes (véhicules avec appuie-têtes de type réglable)

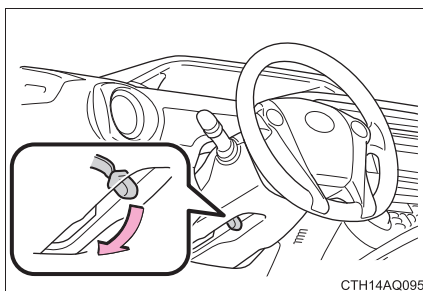
Respectez les précautions suivantes concernant les appuie-têtes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez les appuie-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuie-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuie-têtes, appuyez dessus et assurez-vous qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuie-têtes retirés.

Volant

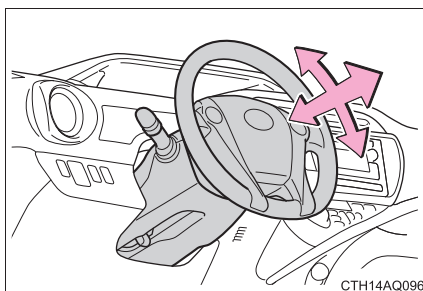
Procédure de réglage

- 1 Maintenez le volant et poussez le levier vers le bas.



- 2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, tirez le levier vers le haut pour bloquer le volant.

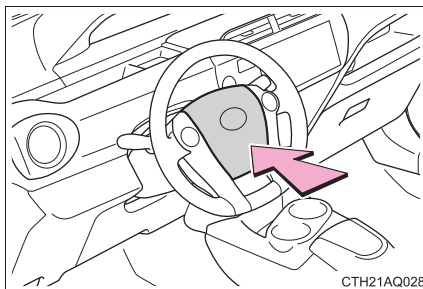


Avertisseur sonore

Pour actionner l'avertisseur sonore, appuyez sur le symbole



ou à proximité.



**AVERTISSEMENT****■ Précautions pendant la conduite**

Ne réglez pas le volant tout en conduisant.

Le conducteur risque en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Après réglage du volant

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.

Sinon, le volant pourrait bouger soudainement, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

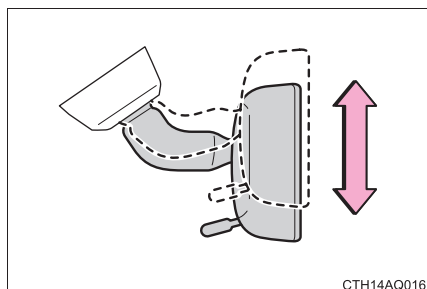
Rétroviseur intérieur

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

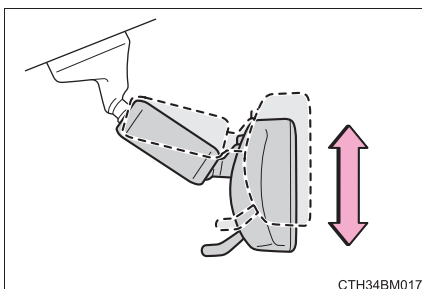
Réglage de la hauteur du rétroviseur

La hauteur du rétroviseur peut être réglée pour correspondre à votre position de conduite.

► Type A



► Type B

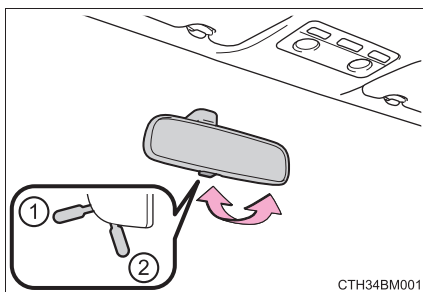


Pour régler la hauteur du rétroviseur, déplacez-le vers le haut et vers le bas.

Fonction anti-éblouissement

Vous pouvez réduire l'intensité de la réflexion des phares des véhicules qui vous suivent en utilisant le levier.

- ① Position normale
- ② Position anti-éblouissement



⚠ AVERTISSEMENT

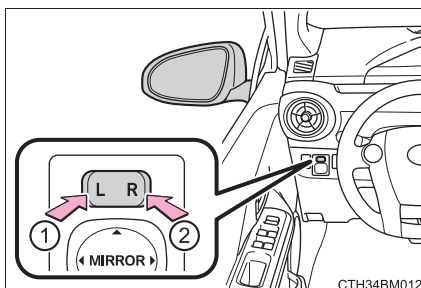
Ne réglez pas la position du rétroviseur tout en conduisant.
Vous risquez en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Rétroviseurs extérieurs

Procédure de réglage

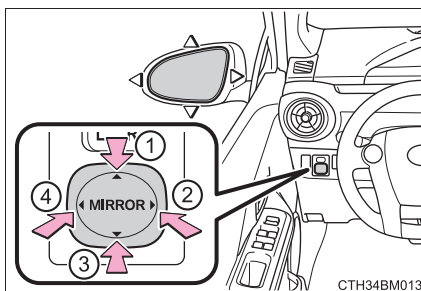
- 1 Appuyez sur la commande pour sélectionner le rétroviseur à régler.

- ① Gauche
- ② Droit



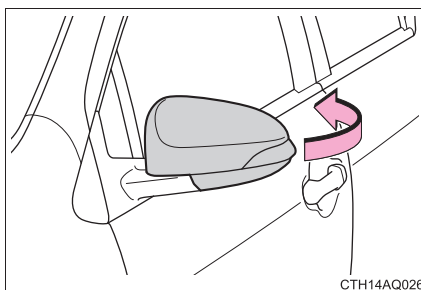
- 2 Pour régler le rétroviseur, appuyez sur la commande.

- ① Haut
- ② Droit
- ③ Bas
- ④ Gauche



Rabattement des rétroviseurs

Rabattez le rétroviseur en le poussant vers l'arrière du véhicule.



■ L'orientation des rétroviseurs peut être réglée lorsque

- ▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est sur la position "ACC" ou "ON".

- ▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact "POWER" est placé en mode ACCESSORY ou ON.

■ Lorsque les rétroviseurs sont embués (véhicules avec désembuage des rétroviseurs extérieurs)

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être désembués au moyen du système de désembuage des rétroviseurs. Activez le désembuage de la lunette arrière pour activer le désembuage des rétroviseurs extérieurs. (→P. 405)

**AVERTISSEMENT****■ Lors de la conduite du véhicule**

Respectez les précautions suivantes pendant la conduite.

Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas les rétroviseurs en conduisant.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Avant de prendre le volant, dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs latéraux côté conducteur et côté passager.

■ Pendant le réglage d'un rétroviseur

Afin d'éviter toute blessure ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention de ne pas avoir la main coincée par le rétroviseur en mouvement.

■ Lorsque le désembuage des rétroviseurs est actionné (véhicules avec désembuage des rétroviseurs extérieurs)

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs car ils peuvent devenir très chauds et vous risquez de vous brûler.

Lève-vitres électriques*

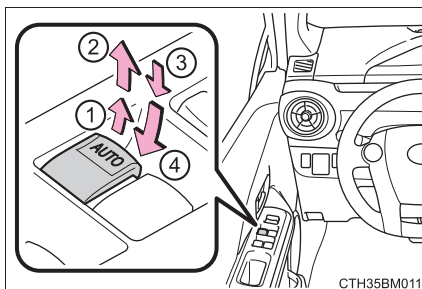
Procédures d'ouverture et de fermeture

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant les commandes.

L'utilisation de la commande permet d'actionner les vitres comme suit:

- ① Fermeture
- ② Fermeture par simple pression (vitre conducteur uniquement)*
- ③ Ouverture
- ④ Ouverture par simple pression (vitre conducteur uniquement)*

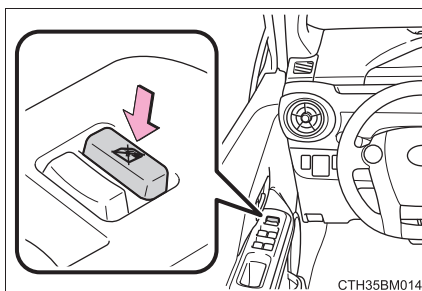
*: Pour arrêter la vitre à mi-course, actionnez la commande dans la direction opposée.



Commande de verrouillage des vitres

Appuyez sur la commande pour verrouiller les commandes de lève-vitres passager.

Utilisez cette commande pour empêcher les enfants d'ouvrir ou de fermer accidentellement une vitre passager.



■ Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés lorsque

- ▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est sur la position "ON".

- ▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact "POWER" est en mode ON.

■ Fonctionnement des lève-vitres électriques après l'arrêt du système hybride (vitre conducteur uniquement)

- ▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

Il est possible de faire fonctionner les lève-vitres électriques pendant 45 secondes environ après avoir mis le contact du moteur sur "ACC" ou "LOCK". Toutefois, ils ne peuvent pas être actionnés dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

- ▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés pendant 45 secondes environ même une fois le contact "POWER" placé en mode ACCESSORY ou sur arrêt. Toutefois, ils ne peuvent pas être actionnés dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ Fonction de protection anti-pincement (vitre conducteur uniquement)

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement de la vitre, la course de la vitre s'arrête et la vitre s'ouvre légèrement.

■ **Lorsque la fonction de fermeture du lève-vitre électrique ne fonctionne pas correctement (vitre conducteur uniquement)**

Si la fonction de protection anti-pincement ne fonctionne pas correctement et qu'une vitre ne peut pas être fermée, effectuez les opérations suivantes à l'aide de la commande de lève-vitre électrique de la porte du conducteur.

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Après avoir arrêté le véhicule, vous pouvez fermer la vitre en maintenant la commande de lève-vitres électriques en position de fermeture par simple pression alors que le contact du moteur est placé sur la position "ON".
- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Après avoir arrêté le véhicule, vous pouvez fermer la vitre en maintenant la commande de lève-vitres électriques en position de fermeture par simple pression alors que le contact "POWER" est placé en mode ON.
- Si la vitre ne peut toujours pas être fermée après que vous ayez effectué les opérations expliquées ci-dessus, initialisez la fonction en appliquant la procédure qui suit.

- 1 Maintenez la commande de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple pression. Maintenez la commande appuyée pendant 6 secondes supplémentaires une fois la vitre fermée.
- 2 Maintenez la commande de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple pression. Maintenez la commande appuyée pendant 2 secondes supplémentaires une fois la vitre complètement ouverte.
- 3 Maintenez à nouveau la commande de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple pression. Maintenez la commande appuyée pendant 2 secondes supplémentaires une fois la vitre fermée.

Si vous relâchez la commande pendant l'actionnement de la vitre, recommencez depuis le début.

Si la vitre continue à se fermer mais s'ouvre à nouveau légèrement alors que vous avez effectué correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

 AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Fermeture des vitres**

- Le conducteur est responsable de l'actionnement de tous les lève-vitres électriques, y compris ceux pour les passagers. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner les lève-vitres électriques. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le lève-vitre électrique. De plus, lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant, il est recommandé d'utiliser la commande de verrouillage des vitres. (→P. 175)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement d'une vitre.
- Ne laissez pas les enfants actionner les lève-vitres électriques.
Fermer une vitre électrique peut causer des blessures graves voire mortelles si une personne se trouve coincée dans l'ouverture de la vitre. Le conducteur a la responsabilité d'expliquer aux enfants de ne pas actionner les lève-vitres électriques.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact "POWER" sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ **Fonction de protection anti-pincement (vitre conducteur uniquement)**

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la vitre.

Toit ouvrant*

Utilisez les commandes de console de toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, et le faire basculer vers le haut et vers le bas.

Ouverture et fermeture

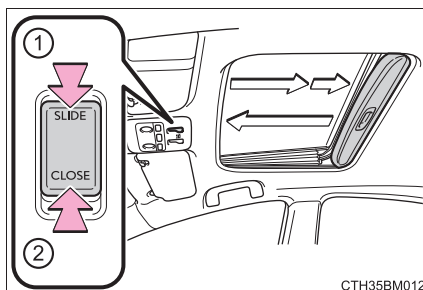
① Ouvre le toit ouvrant*

Le toit ouvrant arrête sa course peu avant son ouverture complète afin de réduire le bruit du vent.

Appuyez à nouveau sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

② Ferme le toit ouvrant*

*: Appuyez légèrement sur l'une des commandes de toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.



3

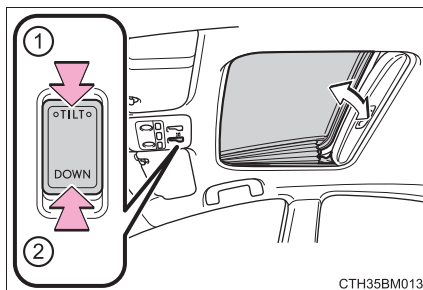
Fonctionnement de chaque composant

Basculement vers le haut et le bas

① Bascule le toit ouvrant vers le haut*

② Bascule le toit ouvrant vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur l'une des commandes de toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.



*: Sur modèles équipés

■ Le toit ouvrant peut être actionné lorsque

Le contact "POWER" est en mode ON.

■ Fonctionnement du toit ouvrant après l'arrêt du système hybride

Le toit ouvrant peut être actionné pendant 45 secondes environ une fois le contact "POWER" placé en mode ACCESSORY ou sur arrêt. Toutefois, il ne peut pas être actionné dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ Fonction de protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et l'encadrement pendant la fermeture ou l'abaissement du toit ouvrant, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre légèrement.

■ Pare-soleil

Le pare-soleil peut être ouvert et fermé manuellement. Toutefois, le pare-soleil s'ouvre automatiquement lorsque le toit ouvrant est ouvert.

■ Si le toit ouvrant ne se ferme pas correctement

Procédez comme suit:

- Si le toit ouvrant se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

1 Arrêtez le véhicule.

2 Maintenez la commande "CLOSE" appuyée.*1

Le toit ouvrant se ferme, puis s'ouvre à nouveau et marque une pause d'environ 10 secondes.*2 Puis il se ferme à nouveau, s'incline vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

3 Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

- Si le toit ouvrant bascule vers le bas mais bascule ensuite à nouveau vers le haut

1 Arrêtez le véhicule.

2 Maintenez la commande "TILT" appuyée*1 jusqu'à ce que le toit ouvrant s'incline vers le haut et s'arrête.

3 Relâchez la commande "TILT" une fois puis maintenez la commande "TILT" appuyée à nouveau.*1

Le toit ouvrant marque une pause d'environ 10 secondes dans sa position inclinée vers le haut.*2 Puis il règle légèrement sa position et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

4 Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

- *1: Si vous relâchez la commande au mauvais moment, vous devrez recommencer la procédure depuis le début.
- *2: Si vous relâchez la commande après la pause de 10 secondes indiquée ci-dessus, le fonctionnement automatique est désactivé. Dans ce cas, maintenez la commande "CLOSE" ou "TILT" appuyée, le toit ouvrant s'incline vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Il bascule ensuite vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas complètement alors que vous avez effectué correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Fonction de rappel du toit ouvrant ouvert

Le signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments lorsque le contact "POWER" est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant est ouvert.

! AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Ouverture du toit ouvrant

- Ne laissez aucun passager passer les mains ou la tête à l'extérieur du véhicule pendant qu'il roule.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Fermeture du toit ouvrant

- Le conducteur est responsable de l'ouverture et de la fermeture du toit ouvrant.
Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le toit ouvrant.
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement du toit ouvrant.
- Ne laissez pas les enfants actionner le toit ouvrant.
Fermer le toit ouvrant sur quelqu'un peut occasionner des blessures graves, voire mortelles. Le conducteur a la responsabilité d'expliquer aux enfants de ne pas actionner le toit ouvrant.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact "POWER" sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ Fonction de protection anti-pincement

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du toit ouvrant.

Conduite

4

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule	184
Chargement et bagages ...	195
Limites de charge du véhicule.....	198
Conduite avec une caravane/remorque.....	199
Remorquage avec les 4 roues au sol	200

4-2. Procédures de conduite

Contact du moteur (allumage) (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres)	201
Contact d'alimentation (allumage) (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)	205
Mode de conduite EV.....	213
Transmission hybride	216
Levier de clignotants	221
Frein de stationnement	222

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Commande de phares.....	223
Commande de feux antibrouillards.....	228
Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise.....	230
Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière.....	234

4-4. Réapprovisionnement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant.....	237

4-5. Utilisation des systèmes de supports de conduite

Toyota Safety Sense C	242
PCS (système de sécurité de pré-collision)	248
LDA (alerte de sortie de voie)	263
Feux de route automatiques	269

4-6. Utilisation des systèmes de supports de conduite

Régulateur de vitesse	274
Système de rétrovision	278
Systèmes d'aide à la conduite	288

4-7. Conseils de conduite

Conseils de conduite d'un véhicule hybride	294
Conseils de conduite hivernale	297

Conduite du véhicule

Les procédures suivantes doivent être respectées pour une conduite en toute sécurité:

Démarrage du système hybride

→ P. 201, 205

Conduite

- 1** Pédale de frein appuyée, mettez le levier de vitesses sur D.
(→P. 216)
- 2** Relâchez le frein de stationnement. (→P. 222)
- 3** Relâchez progressivement la pédale de frein et enfoncez doucement la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule.

Arrêt

- 1** Avec le levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.
- 2** Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.
Si le véhicule doit rester en stationnement pour une durée prolongée, mettez le levier de vitesses sur P. (→P. 216)

Stationnement du véhicule

- 1** Avec le levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.
- 2** Serrez le frein de stationnement (→P. 222), et mettez le levier de vitesses sur P (→P. 216).
- 3** Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Placez le contact du moteur sur la position "LOCK" pour arrêter le système hybride.
Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Appuyez sur le contact "POWER" pour arrêter le système hybride.
- 4** Verrouillez la porte et assurez-vous que vous avez la clé sur vous.
En cas de stationnement en pente, bloquez les roues si nécessaire.

Démarrage en côte à fort pourcentage

- 1 Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le levier de vitesses sur D.
- 2 Appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur.
- 3 Relâchez le frein de stationnement.

■ En cas de démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte s'active. (→P. 288)

■ Pour une conduite économe en carburant

Gardez à l'esprit que les véhicules hybrides sont similaires aux véhicules conventionnels, et qu'il est nécessaire d'éviter certaines opérations, telles que les accélérations brusques. (→P. 294)

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez prudemment lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée et la route est glissante.
- Conduisez prudemment lorsqu'il commence à pleuvoir, car la chaussée est particulièrement glissante à ce moment-là.
- Sur autoroute, abstenez-vous de rouler à vitesse élevée par temps de pluie, car une couche d'eau peut se former entre les pneus et la chaussée, et empêcher la direction et les freins de fonctionner correctement.

■ Limitation de la puissance du système hybride (système de priorité des freins)

- Lorsque vous appuyez simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein, la puissance du système hybride peut être limitée.
- Un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque le système est en cours de fonctionnement. (→P. 532)

■ Limitation des démarrages brusques (contrôle conduite-démarrage)

- Lorsque l'opération inhabituelle suivante est effectuée, la puissance du système hybride peut être limitée.
 - Lorsque vous actionnez levier de vitesses (de R à D, D à R, N à R, P à D, ou P à R) tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (D comprend la position B) (→P. 533)
 - Lorsque vous appuyez excessivement sur la pédale d'accélérateur lors d'une marche arrière.
- Lorsque le contrôle conduite-démarrage est en cours d'activation, votre véhicule peut avoir de la difficulté à se libérer de la boue ou de la neige fraîche. Dans un tel cas, désactivez TRAC (→P. 289) pour annuler le contrôle conduite-démarrage de sorte que le véhicule puisse se libérer de la boue ou de la neige fraîche.

■ Rodage de votre nouvelle Toyota

Pour prolonger la durée de vie du véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 200 premiers miles (300 km):
 - Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 1000 premiers miles (1600 km):
 - Ne roulez pas à des vitesses extrêmement élevées.
 - Évitez les accélérations brusques.
 - Ne roulez pas de manière continue sur les rapports bas.
 - Ne roulez pas à vitesse constante pendant des périodes prolongées.

■ Conduite à l'étranger

Observez les législations applicables concernant l'immatriculation des véhicules et confirmez la disponibilité du carburant approprié. (→P. 576)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le témoin "READY" est allumé. Ceci évite au véhicule de bouger.

■ Lors de la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, pour éviter d'appuyer sur la mauvaise pédale.
 - Le fait d'appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein entraîne une accélération brusque, risquant de provoquer un accident.
 - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous retourner, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
 - Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
 - Appuyez sur la pédale de frein en utilisant votre pied droit. Appuyer sur la pédale de frein en utilisant votre pied gauche peut retarder le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.
- Le conducteur doit faire particulièrement attention aux piétons lorsque le véhicule est propulsé uniquement par le moteur électrique (moteur de traction). Étant donné l'absence de bruit du moteur, les piétons peuvent ne pas bien se rendre compte du mouvement du véhicule.
- Ne roulez pas sur des matériaux inflammables et n'arrêtez pas le véhicule à proximité de tels matériaux.

Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être extrêmement chauds. Ces parties chaudes peuvent causer un incendie si des matières inflammables se trouvent à proximité.

 AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Lors de la conduite du véhicule**

- Pendant la conduite normale, n'arrêtez pas le système hybride. Arrêter le système hybride pendant la conduite n'entraîne pas de perte de contrôle de la direction ou des freins. Toutefois, la direction n'est plus assistée électriquement. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
En cas d'urgence, par exemple s'il devient impossible d'arrêter le véhicule de façon normale: →P. 503
- Utilisez le frein moteur (position du levier de vitesses sur B) pour maintenir une vitesse sûre lorsque vous descendez une pente raide.
L'utilisation des freins en continu peut provoquer une surchauffe et une perte d'efficacité des freins. (→P. 216)
- Ne réglez pas les positions du volant, du siège, ou des rétroviseurs extérieurs et intérieur tout en conduisant.
Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Vérifiez toujours qu'aucun passager n'a les bras, la tête ou une autre partie du corps en dehors du véhicule.
- Ne dépassez pas la limite de vitesse. Même si la limite de vitesse légale l'autorise, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus haute vitesse. Conduire à plus de 85 mph (140 km/h) peut entraîner une défaillance des pneus, une perte de contrôle et d'éventuelles blessures. Consultez un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Tout freinage, accélération et braquage brusques risquent de provoquer une perte d'adhérence des pneus et de réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Une accélération brusque, un effet de frein moteur engendré par la rétrogradation ou un changement de régime du moteur risquent de provoquer une perte d'adhérence du véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Des plaquettes de frein mouillées peuvent entraîner un mauvais fonctionnement des freins. Des freins humides d'un seul côté et ne fonctionnant pas correctement peuvent affecter la commande de direction.

■ Lorsque vous actionnez le levier de vitesses

- Ne laissez pas le véhicule reculer lorsque le levier de vitesses est placé sur une position de conduite, ou avancer lorsque le levier de vitesses est sur R.
Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur P lorsque le véhicule roule.
Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur une position de conduite lorsque le véhicule recule.
Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Placer le levier de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement désactive le système hybride. Le frein moteur n'est pas disponible lorsque N est sélectionné.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous actionnez le levier de vitesses

- Veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Le déplacement du levier de vitesses sur une position autre que P ou N peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (témoins de limite d'usure des plaquettes de frein)

Faites contrôler et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Vous risquez d'endommager les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.
Si le levier de vitesses est sur une position autre que P ou N, le véhicule risque d'accélérer de manière brusque et inattendue, et de causer un accident.
- Ne quittez pas le véhicule pendant une période prolongée avec le système hybride activé.
Si une telle situation ne peut être évitée, garez le véhicule dans un espace ouvert et vérifiez que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Afin d'éviter un accident causé par un mouvement du véhicule, maintenez toujours la pédale de frein appuyée lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le témoin "READY" est allumé, et utilisez le frein de stationnement si nécessaire.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente, afin d'éviter tout accident causé par un déplacement du véhicule vers l'avant ou vers l'arrière, appuyez toujours sur la pédale de frein et serrez correctement le frein de stationnement si nécessaire.
- Évitez d'emballer ou de relancer le moteur.
Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe du système d'échappement, et entraîner un incendie si un matériau inflammable se trouve à proximité.

! AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque le véhicule est stationné

- Ne laissez pas de lunettes, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
Cela peut avoir les conséquences suivantes:
 - Du gaz peut s'échapper d'un briquet ou d'un aérosol, et provoquer un incendie.
 - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner une déformation ou une fissuration des verres en plastique ou des matériaux en plastique des lunettes.
 - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquer également un court-circuit au niveau des équipements électriques du véhicule.
- Ne laissez pas de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, et causer un incendie.
- Ne collez pas de disque adhésif sur le pare-brise ou sur les vitres. Ne disposez pas de diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne laissez pas de porte ou de vitre ouverte si le vitrage incurvé est recouvert d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre peut agir comme une loupe et causer un incendie.
- Serrez toujours le frein de stationnement, placez le levier de vitesses sur P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule.
Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le témoin "READY" est allumé.
Du bruit ou des vibrations peuvent être perçus même lorsque le véhicule hybride est prêt pour la conduite (lorsque le témoin "READY" est allumé). Si le véhicule est stationné avec le levier de vitesses sur P mais que le frein de stationnement n'est pas serré, le véhicule peut commencer à se déplacer, pouvant conduire à un accident.
- Ne touchez pas les tuyaux d'échappement lorsque le témoin "READY" est allumé, ou immédiatement après avoir arrêté le système hybride.
Vous risquez de vous brûler.

 AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Si vous dormez dans le véhicule**

Arrêtez toujours le système hybride. À défaut, si vous déplacez accidentellement le levier de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, ceci peut causer un accident ou un incendie en raison d'une surchauffe du système hybride. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ **Lors du freinage**

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment.
La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés, et cela peut amener un côté du véhicule à freiner différemment de l'autre côté. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si le système de freinage à pilotage électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les pentes ou les virages serrés qui obligent à freiner.
Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée. De plus, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.
- Le système de freinage se compose d'au moins 2 circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre (les autres) continue(nt) de fonctionner. Dans ce cas, la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.

**NOTE****■ Lors de la conduite du véhicule**

- N'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la conduite, car cela peut limiter la puissance du système hybride.
- N'utilisez pas la pédale d'accélérateur et n'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pour maintenir le véhicule dans une côte.

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Serrez toujours le frein de stationnement et placez le levier de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brusquement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ Pour éviter d'endommager les pièces du véhicule

- Ne tournez pas le volant complètement dans un sens ou dans l'autre et ne le maintenez pas dans cette position pendant une période prolongée. Cela peut endommager le moteur de direction assistée.
- Lorsque vous conduisez sur une route bosselée, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'endommager les roues, le soubassement du véhicule, etc.

**NOTE****■ En cas de crevaison pendant la conduite**

Une crevaison ou un pneu endommagé peuvent avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule se penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 541)

■ À l'approche d'une route inondée

Ne conduisez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Cela peut causer les dommages importants suivants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous conduisez sur une route inondée et où le véhicule est submergé, veillez à faire contrôler les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Modifications au niveau de la quantité et de la qualité de l'huile et des liquides utilisés pour le moteur, la transmission hybride, etc.
- État du lubrifiant des roulements et des articulations de suspension (si possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) — (Poids total des occupants)

Comment déterminer la limite de chargement correcte—

- (1) Repérez la mention “Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.
- (2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.
- (3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX lbs. ou XXX kg
- (4) Le chiffre obtenu correspond à la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

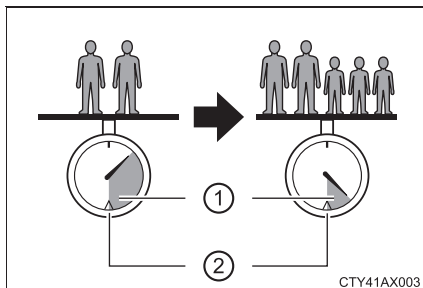
Par exemple, si la charge “XXX” équivaut à 1400 lbs. et que cinq passagers de 150 lb sont à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. ($1400 - 750 (5 \times 150) = 650$ lbs.)

- (5) Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement à charger dans le véhicule. Ce poids ne doit pas dépasser la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages calculée à l'étape 4.
- (6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages pour votre véhicule. (→P. 198)

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque.

Formule de calcul pour votre véhicule

- ① Capacité de chargement
- ② Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) (→P. 574)



Lorsque 2 personnes avec un poids combiné de A lb. (kg) se trouvent dans le véhicule, dont la capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) est de B lb. (kg), la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est de C lb. (kg) comme suit:

$$B^{*2} \text{ lb. (kg)} - A^{*1} \text{ lb. (kg)} = C^{*3} \text{ lb. (kg)}$$

*1: A = Poids des personnes

*2: B = Capacité de charge totale

*3: C = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Dans ces conditions, si 3 passagers supplémentaires ayant un poids combiné de D lb. (kg) montent dans le véhicule, la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg) de la manière suivante:

$$C \text{ lb. (kg)} - D^{*4} \text{ lb. (kg)} = E^{*5} \text{ lb. (kg)}$$

*4: D = Poids supplémentaire des personnes

*5: E = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme indiqué dans l'exemple précédent, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite d'un montant égal à l'augmentation de poids occasionnée par les passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids combiné des occupants auquel s'ajoute le poids du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Objets à ne pas transporter dans le compartiment à bagages**

S'ils sont transportés dans le compartiment à bagages, les objets suivants risquent de provoquer un incendie :

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions pour le rangement

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut empêcher le conducteur d'appuyer correctement sur les pédales, peut limiter la visibilité du conducteur ou peut avoir pour résultat que des éléments heurtent le conducteur ou les passagers, et éventuellement causer un accident.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le compartiment à bagages.
- Disposez le chargement et les bagages dans le compartiment à bagages de telle manière qu'ils ne dépassent pas la hauteur des dossiers de sièges.
- Ne placez aucun chargement ou bagage aux endroits suivants.
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur les sièges passager avant ou arrière (empilement d'objets)
 - Sur le cache-bagages (sur modèles équipés)
 - Sur le tableau de bord
 - Sur la planche de bord
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- N'autorisez personne à prendre place dans le compartiment à bagages. Il n'est pas conçu pour accueillir des passagers. Ils doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité correctement.

■ Capacité et répartition

- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu ou de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée. Un chargement inapproprié risque de détériorer la commande de direction et de freinage, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, la capacité de remorquage et la capacité de chargement.

◆ Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule): (→P. 574)

La capacité de charge totale est égale au poids combiné des occupants, du chargement et des bagages.

◆ Nombre de places assises: 5 occupants (2 à l'avant, 3 à l'arrière)

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants dont le poids moyen estimé est de 150 lb. (68 kg) par personne.

◆ Capacité de remorquage

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule.

◆ Capacité de chargement

La capacité de chargement peut augmenter ou diminuer selon le poids et le nombre d'occupants.

■ Capacité de charge totale et nombre de places assises

Ces informations détaillées figurent également sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P. 476)



AVERTISSEMENT

■ Surcharge du véhicule

Ne surchargez jamais le véhicule.

Cela peut non seulement endommager les pneus, mais également détériorer la manœuvrabilité et la capacité de freinage, et causer un accident.

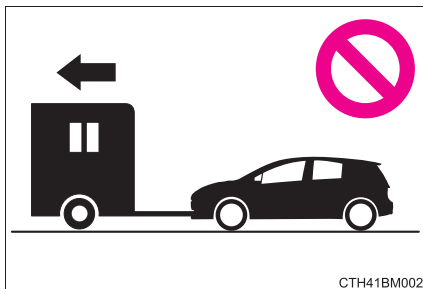
Conduite avec une caravane/remorque

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Toyota déconseille également l'installation d'un crochet d'attelage ou l'utilisation d'un plateau porte-charge monté sur le crochet d'attelage pour le transport de fauteuils roulants, scooters, vélos, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour l'attelage d'une caravane/remorque ou pour l'utilisation d'un plateau porte-charge monté sur le crochet d'attelage.



Remorquage avec les 4 roues au sol

Votre véhicule n'est pas conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).



NOTE

- **Pour éviter d'occasionner de sérieux dommages à votre véhicule**
Ne remorquez pas votre véhicule avec les quatre roues au sol.

Contact du moteur (allumage) (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres)

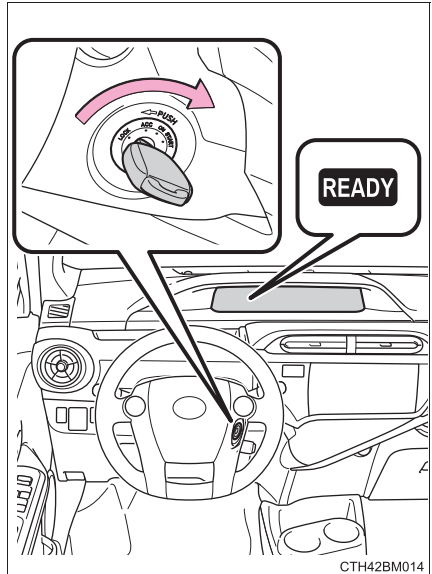
Démarrage du système hybride

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- 2 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.
- 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.

- 4 Placez le contact du moteur sur la position "START" pour démarrer le système hybride.

Si le témoin "READY" s'allume, le système hybride fonctionne correctement.

Maintenez la pédale de frein appuyée jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume.



CTH42BM014

- 5 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé.

Si le témoin "READY" passe d'un clignotement à une lumière fixe et qu'un bip retentit, le système hybride démarre normalement.

Le véhicule ne peut pas rouler si le témoin "READY" est éteint.

Le véhicule peut se déplacer lorsque le témoin "READY" est allumé, même si le moteur est arrêté. (Le moteur démarre ou s'arrête automatiquement en fonction de l'état du véhicule.)

Changement de position du contact du moteur

① “LOCK”

Le volant est verrouillé et la clé peut être retirée. (La clé ne peut être retirée que lorsque le levier de vitesses est sur P.)

② “ACC”

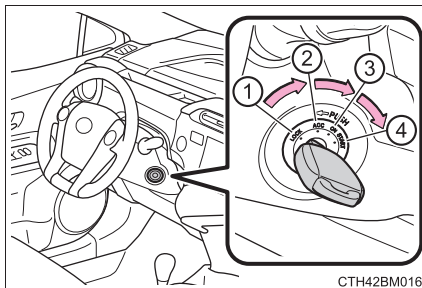
Certains équipements électriques, tels que la prise d'alimentation peuvent être utilisés.

③ “ON”

Tous les équipements électriques peuvent être utilisés.

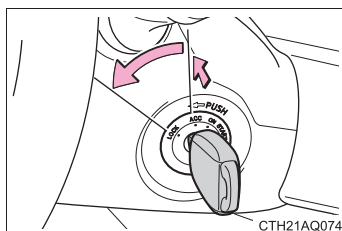
④ “START”

Pour le démarrage du système hybride.



■ Passage de la clé de la position “ACC” à “LOCK”

- ① Placez le levier de vitesses sur P.
- ② Appuyez sur la clé et tournez-la en position “LOCK”.



■ Bruits et vibrations particuliers à un véhicule hybride

→P. 80

■ Lorsque la température ambiante est basse, dans des conditions de conduite hivernales par exemple

Lors du démarrage du système hybride, le temps de clignotement du témoin “READY” peut être long. Laissez le véhicule tel qu’il est jusqu’à ce que le témoin “READY” s’allume de manière continue, cela signifiant que le véhicule peut rouler.

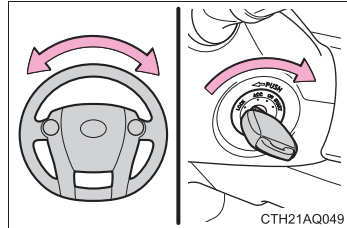
■ Si le système hybride ne démarre pas (véhicules avec système d'antidémarrage)

Il est possible que le système d'antidémarrage n'ait pas été désactivé.
(→P. 89)

Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque l'antivol de direction ne peut pas être relâché

Au démarrage du système hybride, le contact du moteur peut paraître bloqué en position "LOCK". Pour le débloquer, tournez la clé tout en tournant légèrement le volant vers la gauche et la droite.



■ Si le témoin "READY" ne s'allume pas

Dans l'éventualité où le témoin "READY" ne s'allume pas même après avoir effectué les procédures correctes pour démarrer le véhicule, contactez votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ En cas de dysfonctionnement du système hybride

→P. 525

■ Fonction de rappel de clé

Si vous ouvrez la porte conducteur alors que le contact du moteur est sur "LOCK" ou "ACC", un signal sonore se déclenche pour vous rappeler de retirer la clé.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors du démarrage du système hybride

Démarrez toujours le système hybride en étant assis sur le siège conducteur. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lorsque vous démarrez le système hybride, quelles que soient les circonstances.

Cela peut causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Précautions relatives à la conduite

Ne placez pas le contact du moteur sur la position "LOCK" pendant la conduite. Si, dans une situation d'urgence, vous devez arrêter le système hybride alors que le véhicule roule, mettez simplement le contact du moteur sur la position "ACC" pour arrêter le système hybride. L'arrêt du système hybride pendant la conduite peut provoquer un accident. (→P. 503)



NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas le contact du moteur sur la position “ACC” ou “ON” pendant de longues périodes lorsque le système hybride n'est pas activé.

■ Lors du démarrage du système hybride

Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites contrôler immédiatement votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Contact d'alimentation (allumage) (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le système hybride ou changer le mode du contact "POWER".

Démarrage du système hybride

1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

2 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

Si le levier de vitesses n'est pas sur P, le système hybride ne peut pas être démarré. (→P. 216)

3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.



s'affichera sur l'écran multifonctionnel.

Si cela n'est pas affiché, le système hybride ne peut pas être démarré.

4 Appuyez sur le contact "POWER" brièvement et fermement.

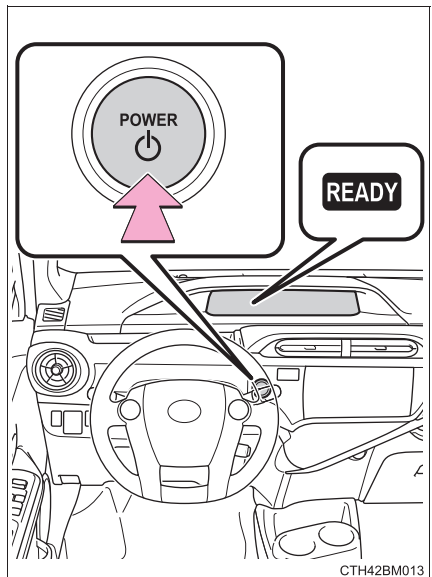
Pour actionner le contact "POWER", une pression brève et ferme est suffisante.

Il n'est pas nécessaire de maintenir le contact appuyé.

Si le témoin "READY" s'allume, le système hybride fonctionne correctement.

Maintenez la pédale de frein appuyée jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume.

Le système hybride peut être démarré quel que soit le mode du contact "POWER".



- 5 Vérifiez que le témoin “READY” est allumé.

Si le témoin “READY” passe d'un clignotement à une lumière fixe et qu'un bip retentit, le système hybride démarre normalement.

Le véhicule ne peut pas rouler si le témoin “READY” est éteint.

Le véhicule peut se déplacer lorsque le témoin “READY” est allumé, même si le moteur est arrêté. (Le moteur démarre ou s'arrête automatiquement en fonction de l'état du véhicule.)

Arrêt du système hybride

- 1 Arrêtez complètement le véhicule.
- 2 Serrez le frein de stationnement (→P. 222), et mettez le levier de vitesses sur P.
- 3 Appuyez sur le contact “POWER”.
- 4 Relâchez lentement la pédale de frein et vérifiez que  est éteint sur l'écran multifonctionnel.

Changement des modes du contact "POWER"

Il est possible de changer de mode en appuyant sur le contact "POWER" avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le contact.)

① Arrêt*

Les feux de détresse peuvent être utilisés.

② Mode ACCESSORY

Certains équipements électriques, tels que la prise d'alimentation peuvent être utilisés.



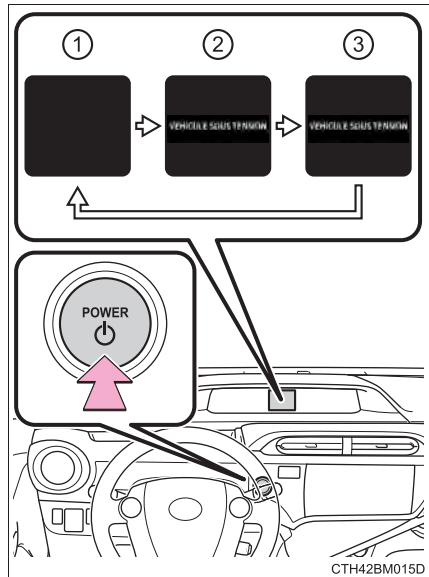
s'affichera sur l'écran multifonctionnel.

③ Mode ON

Tous les équipements électriques peuvent être utilisés.



s'affichera sur l'écran multifonctionnel.



*: Si le levier de vitesses est placé sur une position autre que P lorsque vous arrêtez le système hybride, le contact "POWER" est placé en mode ACCESSORY et non sur arrêt.

Lorsque vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P

Si vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P, le contact "POWER" n'est pas mis sur arrêt mais en mode ACCESSORY. Procédez comme suit pour mettre la commande sur arrêt:

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- 2 Placez le levier de vitesses sur P.
- 3 Vérifiez que  s'affiche sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez une fois sur le contact "POWER".
- 4 Vérifiez que  est éteint sur l'écran multifonctionnel.

Fonction de coupure automatique de l'alimentation

Lorsque le levier de vitesses est sur P, système hybride arrêté, si vous laissez le véhicule en mode ACCESSORY ou ON pendant plus de 20 minutes (mode ACCESSORY) ou plus d'une heure (mode ON), le contact "POWER" se met automatiquement sur arrêt. Toutefois, cette fonction ne permet pas d'éviter complètement une décharge de la batterie 12 V. Ne quittez pas le véhicule en laissant le contact "POWER" en mode ACCESSORY ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le système hybride ne fonctionne pas.

Bruits et vibrations particuliers à un véhicule hybride

→P. 80

Usure de la pile de la clé électronique

→P. 133

Lorsque la température ambiante est basse, dans des conditions de conduite hivernales par exemple

Lors du démarrage du système hybride, le temps de clignotement du témoin "READY" peut être long. Laissez le véhicule tel qu'il est jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume de manière continue, cela signifiant que le véhicule peut rouler.

Conditions affectant le fonctionnement

→P. 154

■ Remarques sur la fonction d'accès mains libres

→P. 155

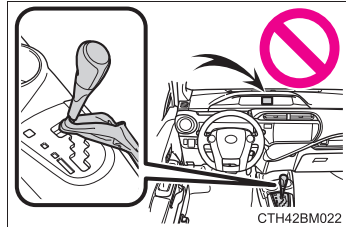
■ Si le système hybride ne démarre pas

- Il est possible que le système d'antidémarrage n'ait pas été désactivé.

(→P. 89)

Contactez votre concessionnaire Toyota.

- Vérifiez que le levier de vitesses est bien sur P. Le système hybride risque de ne pas démarrer si le levier de vitesses n'est pas correctement placé sur P. "PLACEZ LE LEVIER EN POSITION P POUR DÉMARRER" s'affichera sur l'écran multifonctionnel.



CTH42BM022

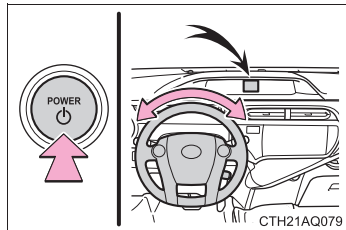
■ Antivol de direction

Après la mise du contact "POWER" sur arrêt et l'ouverture et la fermeture des portes, le volant est bloqué par la fonction d'antivol de direction. Lorsque vous actionnez à nouveau le contact "POWER", l'antivol de direction est automatiquement débloqué.

■ Lorsque l'antivol de direction ne peut pas être relâché

"VERROUILLAGE DE DIRECTION ACTIVÉ" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Vérifiez que le levier de vitesses est placé sur P. Appuyez sur le contact "POWER" tout en tournant le volant à gauche et à droite.



CTH21AQ079

■ Prévention contre la surchauffe du moteur d'antivol de direction

Pour éviter que le moteur d'antivol de direction ne surchauffe, son fonctionnement peut être suspendu en cas de démarrage et d'arrêt répété du système hybride dans un court laps de temps. Dans ce cas, abstenez-vous d'actionner le système hybride. Après un délai d'environ 10 secondes, le moteur de l'antivol de direction recommence à fonctionner.

■ Si le témoin “READY” ne s’allume pas

Dans l'éventualité où le témoin “READY” ne s'allume pas même après avoir effectué les procédures correctes pour démarrer le véhicule, contactez votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ En cas de dysfonctionnement du système hybride

→P. 525

■ Si la pile de la clé électronique est usée

→P. 484

■ Utilisation du contact “POWER”

- Si vous n'appuyez pas sur le contact brièvement et fermement, le mode du contact “POWER” risque de ne pas changer et le système hybride risque de ne pas démarrer.
- Si vous essayez de redémarrer le système hybride tout de suite après avoir mis le contact “POWER” sur arrêt, dans certains cas, le système hybride peut ne pas démarrer. Après avoir mis le contact “POWER” sur arrêt, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le système hybride.

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé

→P. 556

**AVERTISSEMENT****■ Lors du démarrage du système hybride**

Démarrez toujours le système hybride en étant assis sur le siège conducteur. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lorsque vous démarrez le système hybride, quelles que soient les circonstances.

Cela peut causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Précautions pendant la conduite

Si un dysfonctionnement se produit au niveau du système hybride alors que le véhicule roule, ne verrouillez pas et n'ouvrez pas les portes tant que le véhicule n'est pas à l'arrêt complet, en sécurité. Ceci peut entraîner l'activation de l'antivol de direction ce qui peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque “VÉRIFIEZ LE SYSTÈME SMART KEY” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement. Négliger de le faire peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système, pouvant entraîner un accident ou un endommagement du véhicule.

■ Arrêt du système hybride en cas d'urgence

Si vous souhaitez arrêter le système hybride en cas d'urgence pendant la conduite du véhicule, maintenez le contact “POWER” appuyé pendant plus de 2 secondes ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite. (→P. 503)

Cependant, n'appuyez pas sur le contact “POWER” pendant la conduite, sauf en cas d'urgence. Arrêter le système hybride pendant la conduite n'entraîne pas de perte de contrôle de la direction ou des freins. Toutefois, la direction n'est plus assistée électriquement. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

**NOTE****■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

- Ne laissez pas le contact "POWER" en mode ACCESSORY ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le système hybride n'est pas activé.
- Si  est affiché sur l'écran multifonctionnel, le contact "POWER" n'est pas en mode arrêt. Sortez du véhicule après avoir placé le contact "POWER" en mode arrêt.
- N'arrêtez pas le système hybride lorsque le levier de vitesses est sur une position autre que P. Si le système hybride est arrêté alors que le levier de vitesses est sur une autre position, le contact "POWER" n'est pas placé sur arrêt mais en mode ACCESSORY. Si le véhicule est laissé en mode ACCESSORY, la batterie 12 V risque de se décharger.

■ Lors du démarrage du système hybride

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.
- Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites contrôler immédiatement votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Symptômes indiquant un dysfonctionnement au niveau du contact "POWER"

Si le contact "POWER" semble fonctionner différemment que d'habitude, si le contact se bloque légèrement par exemple, il peut s'agir d'un dysfonctionnement. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Mode de conduite EV

En mode de conduite EV, l'alimentation électrique est fournie par la batterie du système hybride (batterie de traction), et seul le moteur électrique (moteur de traction) est utilisé pour propulser le véhicule.

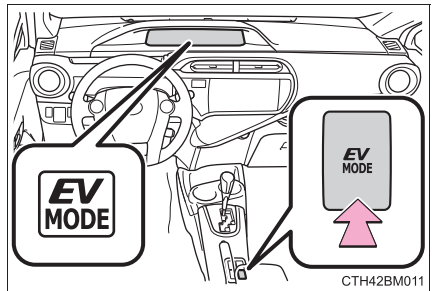
Ce mode vous permet de conduire dans des zones résidentielles tôt le matin et tard le soir, ou dans les parkings intérieurs, etc., sans vous préoccuper des nuisances sonores et des émissions polluantes.

Toutefois, lorsque le système d'alerte d'approche du véhicule est activé, le véhicule peut émettre un son.

Active/désactive le mode de conduite EV

Lorsque le mode de conduite EV est activé, le témoin de mode de conduite EV s'allume.

Pour ramener le véhicule en mode de conduite normale (au moyen du moteur à essence et du moteur électrique [moteur de traction]), appuyez sur la commande en mode de conduite EV.



■ Passage en mode de conduite EV lorsque le moteur à essence est froid

Si vous démarrez le système hybride alors que le moteur à essence est froid, le moteur à essence démarre automatiquement après un court instant, afin de monter en température. Dans ce cas, il vous est impossible de passer en mode de conduite EV.

Une fois que le système hybride a démarré et que le témoin "READY" est allumé, appuyez sur la commande de mode de conduite EV avant que le moteur à essence ne démarre pour passer en mode de conduite EV.

■ Situations dans lesquelles le mode de conduite EV ne peut pas être activé

Vous risquez de ne pas pouvoir activer le mode de conduite EV dans les situations suivantes. S'il ne peut pas être activé, un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- La température du système hybride est élevée.
Le véhicule a été laissé au soleil, conduit dans une pente ou à vitesse élevée, etc.
- La température du système hybride est basse.
Vous avez laissé le véhicule exposé à des températures inférieures à environ 68°F (20°C) pendant une période prolongée, etc.
- Le moteur à essence est en cours de chauffe.
- La batterie du système hybride (batterie de traction) est faible.
Lorsque le niveau de charge restante dans la batterie du système hybride (batterie de traction) affiché sur les instruments ou sur le système de Multimédia est bas. (→P. 121)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez fermement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.
- Le désembuage du pare-brise est en cours d'utilisation.

■ Annulation automatique du mode de conduite EV

Lorsque vous conduisez en mode de conduite EV, le moteur à essence peut redémarrer automatiquement dans les situations suivantes. Lorsque le mode de conduite EV est désactivé, un signal sonore se déclenche et le témoin de mode de conduite EV clignote puis s'éteint.

- La batterie du système hybride (batterie de traction) est faible.
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez fermement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.

■ Distance pouvant être parcourue en mode de conduite EV

La distance pouvant être parcourue en mode de conduite EV varie entre quelques centaines de mètres et environ 1,3 miles (2 km). Cependant, en fonction des conditions du véhicule, il existe des situations dans lesquelles le mode de conduite EV ne peut pas être utilisé.

(La distance pouvant être parcourue dépend du niveau de charge de la batterie du système hybride [batterie de traction] et des conditions de conduite.)

■ Économie de carburant

Le système hybride est conçu pour réaliser la meilleure économie de carburant possible dans des conditions de conduite normales (au moyen du moteur à essence et du moteur électrique [moteur de traction]). En conduisant en mode de conduite EV plus souvent que nécessaire, vous risquez d'obtenir des économies moindres de carburant.

■ Son du système d'alerte d'approche du véhicule

Même lorsque le mode de conduite EV est activé, le système d'alerte d'approche du véhicule peut produire un son. (→P. 78)



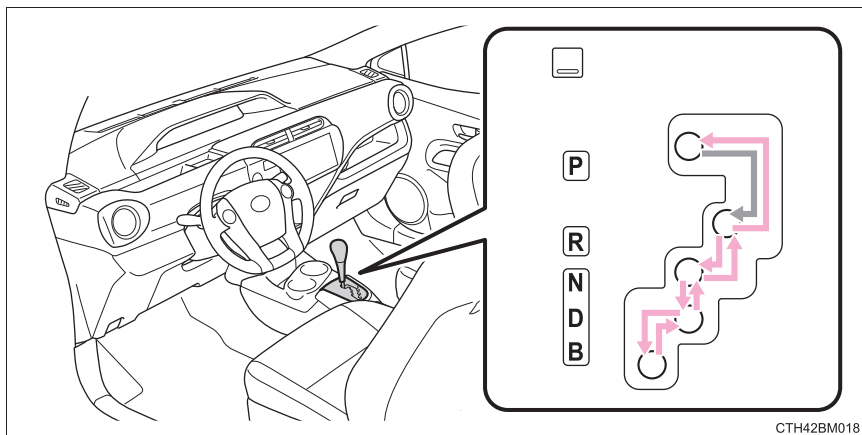
AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Lorsque vous roulez en mode de conduite EV, le moteur ne génère aucun bruit. Dans ce cas, les piétons, cyclistes ou autres usagers de la route et véhicules aux alentours peuvent ne pas avoir conscience du démarrage ou de l'approche du véhicule, même si le système d'alerte d'approche du véhicule est activé. Par conséquent, vous devez conduire encore plus prudemment.

Transmission hybride

Actionnement du levier de vitesses



← Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Contact du moteur sur "ON", appuyez sur la pédale de frein et actionnez le levier de vitesses.

Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Lorsque le contact "POWER" est en mode ON, déplacez le levier de vitesses tout en appuyant sur la pédale de frein.

Lorsque vous passez de P à une autre position; de D à R ou P; ou de R à P, D ou B; veuillez à appuyer sur la pédale de frein et à ce que le véhicule soit à l'arrêt.

Objectif des positions du levier de vitesses

Position du levier de vitesses	Fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale*
B	Position pour frein moteur

*: Pour augmenter les économies de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez le levier de vitesses sur la position D en conduite normale.

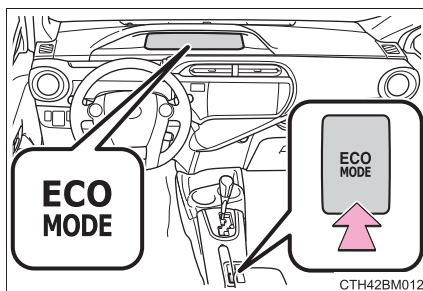
Sélection du mode d'éco-conduite

Participe à l'économie de carburant, car le couple correspondant à la pression de la pédale d'accélérateur peut être généré de façon plus fluide que dans les conditions normales, et l'utilisation du système de climatisation (chauffage/refroidissement) sera minimisée.

Mode d'éco-conduite

Lorsque le mode d'éco-conduite est activé, le témoin "ECO MODE" s'allume.

Appuyer sur la commande de mode d'éco-conduite à nouveau permet de désactiver le mode d'éco-conduite.



CTH42BM012

■ Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite

Le mode d'éco-conduite contrôle les opérations de chauffage/refroidissement et la vitesse de ventilation du système de climatisation afin d'améliorer l'économie de carburant. (→P. 408) Pour améliorer le fonctionnement de la climatisation, réglez la température ou la vitesse de ventilation, ou désactivez le mode d'éco-conduite.

■ Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée alors que le levier de vitesses est sur N

Un signal sonore retentit pour informer le conducteur que le levier de vitesses est sur N.

■ Système de verrouillage du levier de vitesses

Le système de verrouillage du levier de vitesses est un système permettant d'éviter l'actionnement accidentel du levier de vitesses au démarrage.

Le levier de vitesses ne peut être déplacé de P que lorsque le contact du moteur est sur la position "ON" (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou que le contact d'alimentation est en mode ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres) et que la pédale de frein est enfoncée.

■ Si le levier de vitesses est bloqué sur P

Vérifiez d'abord si la pédale de frein est enfoncée.

Si le levier de vitesses est bloqué alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible que le système de verrouillage du levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

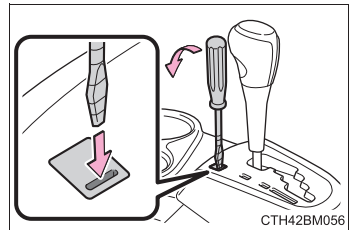
En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le levier de vitesses.

Relâchement du verrouillage du levier de vitesses:

- 1 Serrez le frein de stationnement.
- 2 Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres:
Mettez le contact du moteur sur la position "LOCK".
Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres:
Mettez le contact "POWER" sur arrêt.

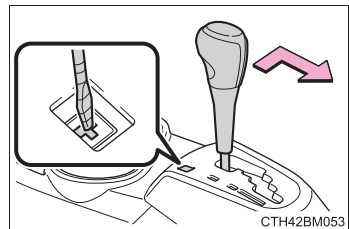
- 3 Appuyez sur la pédale de frein.
- 4 Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou un outil similaire.

Pour éviter d'endommager le cache, enveloppez l'extrémité du tournevis à tête plate de ruban adhésif.



- 5 Appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses.

Vous pouvez manœuvrer le levier de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.



**AVERTISSEMENT****■ En cas de conduite sur route glissante**

N'accélérez pas et ne changez pas de rapport brusquement.

Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire déraiper ou patiner le véhicule, et de causer un accident.

■ Pour éviter tout accident lors du relâchement du verrouillage du levier de vitesses

Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses, veillez à serrer le frein de stationnement et appuyez sur la pédale de frein.

Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses et que vous déplacez le levier de vitesses de P, le véhicule peut démarrer brusquement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

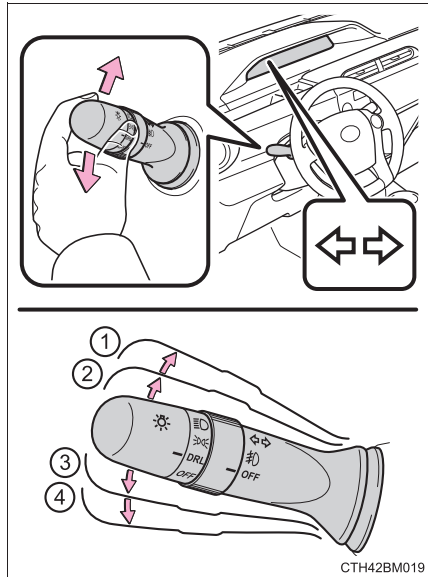
**NOTE****■ Charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)**

Si le levier de vitesses est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se charge pas même si le moteur tourne. Par conséquent, si vous quittez le véhicule en laissant le levier de vitesses sur N pendant une période prolongée, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge, et ceci peut avoir pour conséquence une incapacité à démarrer le véhicule.

Levier de clignotants

Instructions d'utilisation

- ① Virage à droite
- ② Changement de voie de circulation vers la droite (maintenez le levier appuyé à mi-course)
Les clignotants droits clignotent jusqu'à ce que vous relâchiez le levier.
- ③ Changement de voie de circulation vers la gauche (maintenez le levier appuyé à mi-course)
Les clignotants gauches clignotent jusqu'à ce que vous relâchiez le levier.
- ④ Virage à gauche



■ Les clignotants peuvent être actionnés lorsque

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est sur la position "ON".

- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact "POWER" est en mode ON.

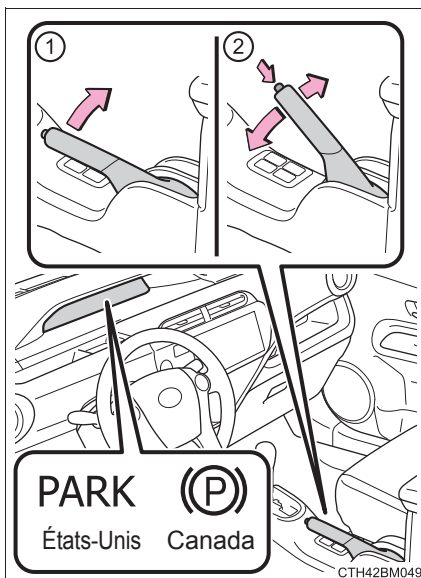
■ Si le témoin clignote plus rapidement qu'à l'ordinaire

Vérifiez qu'aucune ampoule n'est grillée au niveau des clignotants avant ou arrière.

Frein de stationnement

Instructions d'utilisation

- ① Pour serrer le frein de stationnement, tirez sur le levier du frein de stationnement, tout en appuyant sur la pédale de frein.
- ② Pour desserrer le frein de stationnement, appuyez sur le bouton et sans le relâcher, tirez légèrement le levier vers le haut puis abaissez-le complètement.



■ Stationnement du véhicule

→P. 184

■ Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré

Un signal sonore se déclenche si le véhicule est conduit à une vitesse d'environ 3 mph (5 km/h) ou plus et que le frein de stationnement est serré.

(→P. 515, 529)

■ Utilisation en période hivernale

→P. 297



NOTE

■ Avant de prendre le volant

Relâchez complètement le frein de stationnement.

Lorsque vous conduisez le véhicule avec le frein de stationnement serré, cela entraîne une surchauffe des composants de freinage, pouvant affecter les performances de freinage et une usure accrue des freins.

Commande de phares

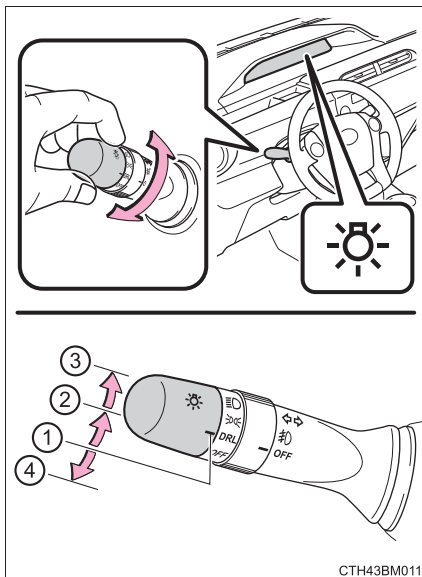
Il est possible d'actionner les phares manuellement.

Instructions d'utilisation

Tournez l'extrémité du levier pour allumer les éclairages comme suit:

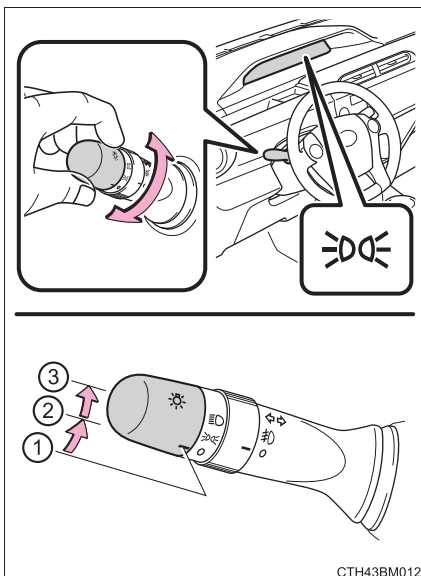
► Type A

- ① **DRL** Les éclairages de jour s'allument. (→P. 225)
- ②  Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation, les éclairages de jour (→P. 225) et les éclairages du tableau de bord s'allument.
- ③  Les phares et tous les éclairages énumérés ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.
- ④ **OFF** Les éclairages de jour s'éteignent. (→P. 225)

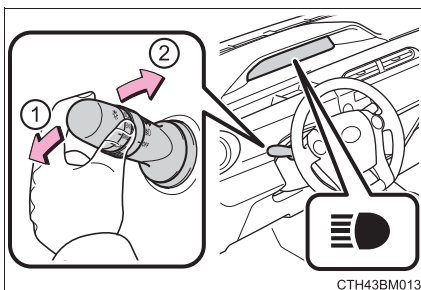


► Type B

- ①  Les éclairages de jour s'allument. (→P. 225)
- ②  Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation, les éclairages de jour (→P. 225) et les éclairages du tableau de bord s'allument.
- ③  Les phares et tous les éclairages énumérés ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

**Les feux de route sont allumés**

- ① Avec les phares allumés, poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.
Tirez le levier vers vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.
- ② Tirez le levier vers vous et relâchez-le afin de faire clignoter les feux de route une fois.



Vous pouvez faire des appels de phares, que les phares soient allumés ou éteints.

■ Système d'éclairage de jour

- Type A: Afin que les autres conducteurs voient plus facilement votre véhicule lors de la conduite de jour, les éclairages de jour s'allument automatiquement chaque fois que vous démarrez le système hybride et desserrez le frein de stationnement avec la commande de phares sur la position **DRL** ou . (Éclairent de manière plus faible que les phares.) Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.
Les éclairages de jour peuvent être désactivés en actionnant la commande.
- Type B: Afin que les autres conducteurs voient plus facilement votre véhicule lors de la conduite de jour, les éclairages de jour s'allument automatiquement chaque fois que vous démarrez le système hybride et desserrez le frein de stationnement avec la commande de phares sur la position  ou . (Éclairent de manière plus faible que les phares.) Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.
- Par rapport à l'activation des phares, le système d'éclairage de jour offre une plus grande longévité et une consommation réduite d'électricité, et il peut donc contribuer aux économies de carburant.

■ Système de désactivation automatique des éclairages

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

● Lorsque les phares sont allumés: Les phares et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après que vous ayez mis le contact du moteur sur "ACC" ou "LOCK" et ouvert et fermé une porte. (Véhicules avec télécommande du verrouillage centralisé: Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur  sur la clé après le verrouillage de toutes les portes.)

● Lorsque seuls les feux arrière sont allumés: Les feux arrière s'éteignent automatiquement si le contact du moteur est placé sur la position "ACC" ou "LOCK" et que la porte du conducteur est ouverte.

Pour allumer à nouveau les éclairages, placez le contact du moteur sur "ON", ou placez la commande d'éclairage sur arrêt une fois, puis à nouveau sur

 ou .

Si l'une des portes ou le couvercle de coffre est laissé(e) ouvert(e), les éclairages s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

► Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

● Lorsque les phares sont allumés: Les phares et les feux arrière s'éteignent au bout de 30 secondes si le contact "POWER" est mis en mode ACCESSORY ou sur arrêt et qu'une porte est ouverte puis fermée. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur  sur la clé après le verrouillage de toutes les portes.)

● Lorsque seuls les feux arrière sont allumés: Les feux arrière s'éteignent automatiquement à l'ouverture de la porte conducteur, à condition que le contact "POWER" soit en mode ACCESSORY ou sur arrêt.

Pour allumer à nouveau les éclairages, placez le contact "POWER" en mode ON, ou placez la commande d'éclairage sur arrêt une fois, puis à nouveau sur  ou .

Si l'une des portes ou le couvercle de coffre est laissé(e) ouvert(e), les éclairages s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

■ Signal sonore de rappel d'éclairage

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

Un signal sonore se déclenche lorsque le contact du moteur est placé sur la position "LOCK" ou "ACC" et que la porte du conducteur est ouverte alors que les phares sont allumés.

► Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Un signal sonore se déclenche lorsque le contact "POWER" est placé sur arrêt ou en mode ACCESSORY et que la porte du conducteur est ouverte alors que les feux sont allumés.

■ Fonction d'économie de la batterie 12 V

Dans les conditions suivantes, les éclairages restants s'éteignent automatiquement après 20 minutes afin d'éviter une décharge de la batterie du véhicule:

- Les phares et/ou les feux arrière sont allumés.
- Le contact du moteur est placé sur "ACC" ou "LOCK" (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou le contact "POWER" est placé en mode ACCESSORY ou sur arrêt (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres).

Cette fonction est désactivée dans l'une quelconque des situations suivantes:

- Lorsque le contact du moteur est placé sur "ON" (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou que le contact "POWER" est placé en mode ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres).
- Lorsque la commande d'éclairage est actionnée.
- Lorsque la porte est ouverte ou fermée.

■ Personnalisation pouvant être effectuée par un concessionnaire Toyota

Le réglage (par ex. système d'éclairage de jour) peut être modifié.
(Fonctions personnalisables: →P. 599)

NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

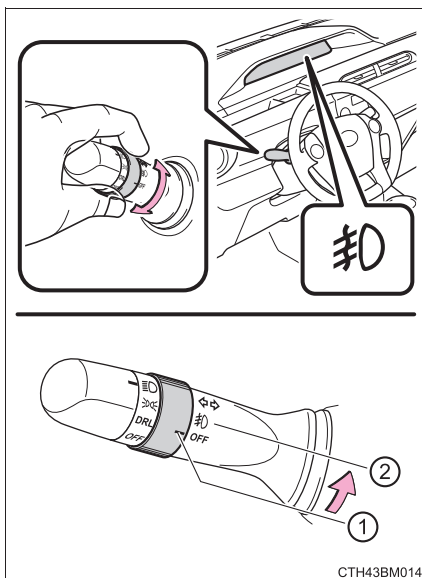
Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Commande de feux antibrouillards*

Les feux antibrouillards assurent une excellente visibilité dans des conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.

► Type A

- ① **OFF** Éteint les feux antibrouillards avant
- ② **#D** Allume les feux antibrouillards avant

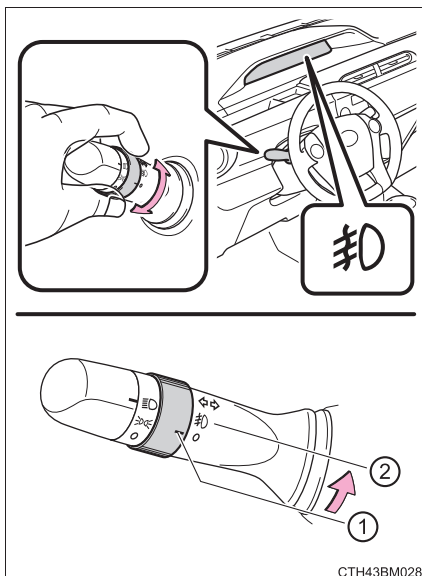


CTH43BM014

*: Sur modèles équipés

► Type B

- ① ○ Éteint les feux antibrouillards avant
- ② ㊦ Allume les feux antibrouillards avant



CTH43BM028

■ Les feux antibrouillards peuvent être utilisés lorsque

Les phares sont en feux de croisement.

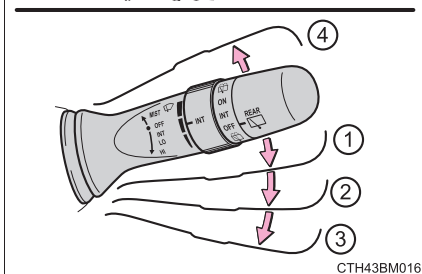
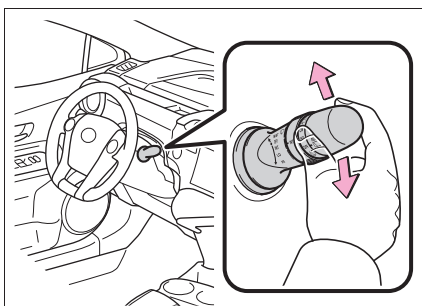
Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise

Actionnement du levier d'essuie-glace

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez le levier comme suit:

► Type A

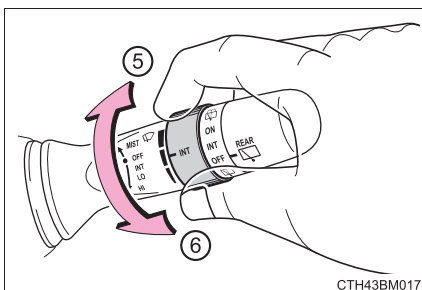
- ① **INT** Balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
- ② **LO** Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise
- ③ **HI** Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise
- ④ **MIST** Fonctionnement temporaire



CTH43BM016

- ⑤ Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise*
- ⑥ Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise*

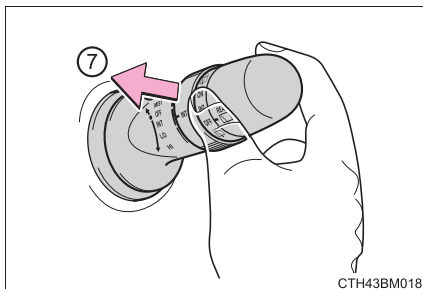
*: L'ajusteur d'intervalle peut ne pas être installé en fonction de la classe du véhicule.



CTH43BM017

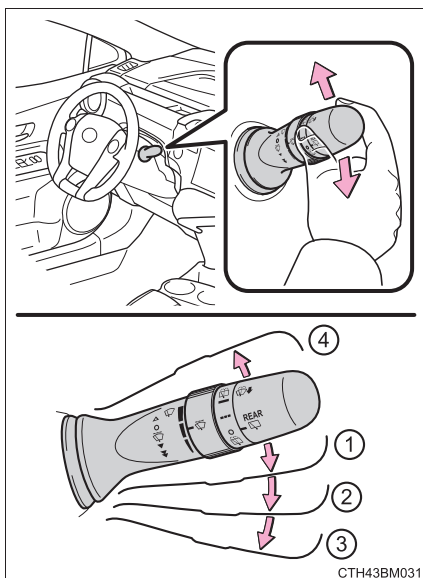
⑦ Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement à quelques reprises.



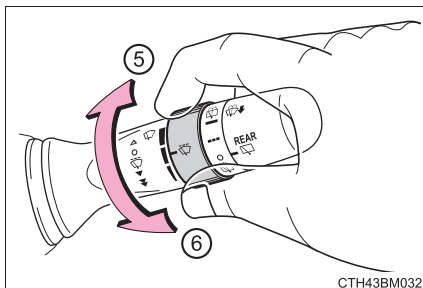
► Type B

- ① Balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
- ② Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise
- ③ Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise
- ④ Fonctionnement temporaire



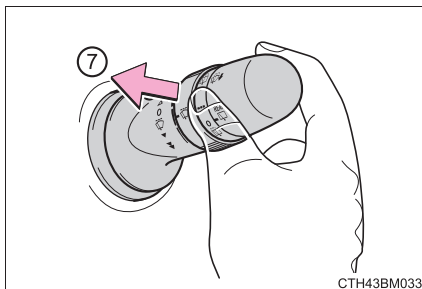
- ⑤ Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise*
- ⑥ Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise*

*: L'ajusteur d'intervalle peut ne pas être installé en fonction de la classe du véhicule.



⑦ Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement à quelques reprises.



■ Les essuie-glaces et le lave-vitre de pare-brise sont actionnés lorsque

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est sur la position "ON".

- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact "POWER" est en mode ON.

■ Si le liquide de lave-vitre de pare-brise n'est pas vaporisé

Vérifiez que les buses de lave-vitre ne sont pas bouchées, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre de pare-brise.

! AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-vitre

Par temps froid, n'utilisez pas le liquide de lave-vitre avant que le pare-brise ne se soit réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et provoquer une mauvaise visibilité. Cela peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

■ Lorsque le pare-brise est sec

N'utilisez pas les essuie-glaces, car ils risquent d'endommager le pare-brise.

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-vitre est vide

N'actionnez pas la commande en permanence, car la pompe de liquide de lave-vitre risque de surchauffer.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.

N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou un autre objet. Ceci endommagerait la buse.

Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière*

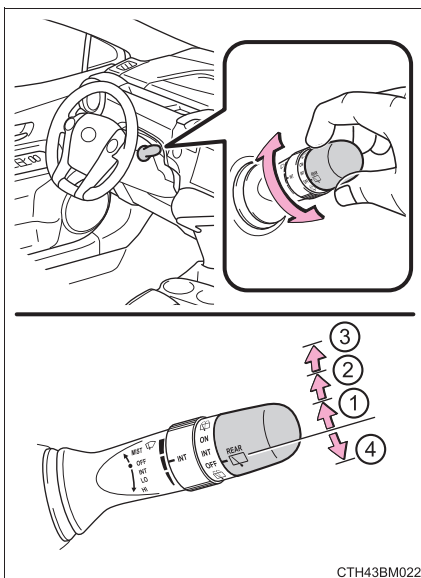
Actionnement du levier d'essuie-glace

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez le levier comme suit:

► Type A

- ① **INT** Balayage intermittent de l'essuie-glace
- ② **ON** Balayage normal de l'essuie-glace
- ③  Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces
- ④  Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement à quelques reprises.



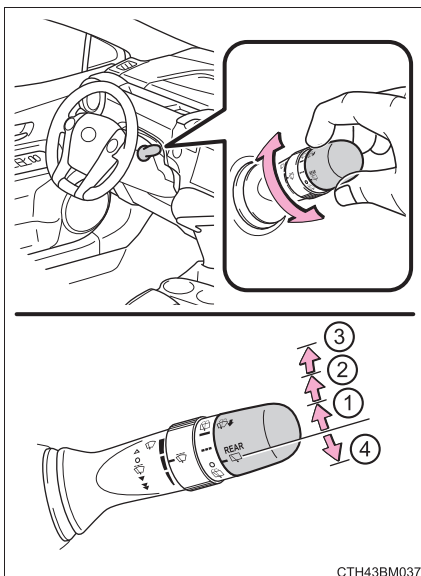
CTH43BM022

*: Sur modèles équipés

► Type B

- ①  Balayage intermittent de l'essuie-glace
- ②  Balayage normal de l'essuie-glace
- ③  Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces
- ④  Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement à quelques reprises.



CTH43BM037

■ L'essuie-glace et le lave-vitre de lunette arrière sont actionnés lorsque

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est sur la position "ON".

- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact "POWER" est en mode ON.

■ Si le liquide de lave-vitre n'est pas vaporisé

Vérifiez que la buse de lave-vitre n'est pas bouchée, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre.



NOTE

■ Lorsque la lunette arrière est sèche

N'utilisez pas l'essuie-glace, car il risque d'endommager la lunette arrière.

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-vitre est vide

N'actionnez pas la commande en permanence, car la pompe de liquide de lave-vitre risque de surchauffer.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.

N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou un autre objet. Ceci endommagerait la buse.

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir à carburant:

Avant de réapprovisionner le véhicule en carburant

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres:
Placez le contact du moteur sur la position "LOCK" et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.
Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres:
Placez le contact "POWER" sur arrêt et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.
- Vérifiez le type de carburant.

■ Types de carburant

→P. 583

■ Ouverture du réservoir à carburant pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de l'approvisionnement en carburant, l'ouverture du réservoir à carburant de votre véhicule est adaptée uniquement aux pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

 AVERTISSEMENT**■ Pendant le réapprovisionnement du véhicule en carburant**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de procéder au réapprovisionnement en carburant car l'électricité statique pourrait provoquer des étincelles risquant d'enflammer les vapeurs de carburant au moment du réapprovisionnement en carburant.
- Maintenez toujours les pinces sur le bouchon du réservoir à carburant et tournez-le lentement pour le retirer.
Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir à carburant. Patientez jusqu'à ce que vous n'entendiez plus aucun bruit avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de causer des blessures.
- Ne laissez quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur s'approcher du réservoir à carburant ouvert.
- Ne respirez pas les vapeurs de carburant.
Le carburant contient des substances nocives en cas d'inhalation.
- Ne fumez pas pendant le réapprovisionnement en carburant du véhicule.
Le carburant peut s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni aucun objet qui pourrait être chargé en électricité statique.
Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ Pendant le réapprovisionnement en carburant

Respectez les précautions suivantes pour empêcher le carburant de déborder du réservoir à carburant:

- Insérez le pistolet correctement dans le goulot de remplissage de carburant.
- Arrêtez de remplir le réservoir une fois que le pistolet s'arrête automatiquement en produisant un déclic.
- Ne rajoutez pas de carburant dans le réservoir.



NOTE

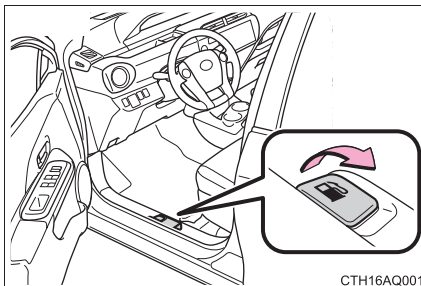
■ Réapprovisionnement en carburant

Ne renversez pas de carburant pendant le réapprovisionnement en carburant.

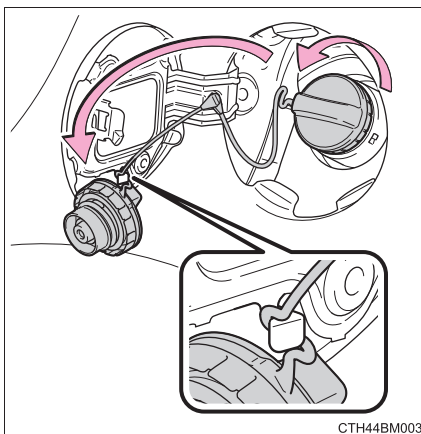
Cela peut endommager le véhicule, par exemple provoquer un fonctionnement anormal du dispositif antipollution, endommager des composants du système de carburant ou la surface peinte du véhicule.

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

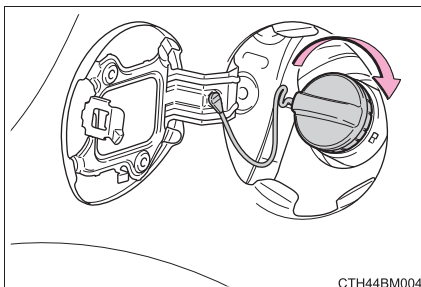
- 1 Tirez le mécanisme d'ouverture vers le haut pour ouvrir la trappe à carburant.



- 2 Tournez lentement le bouchon de réservoir de carburant pour l'ouvrir et accrochez-le à l'arrière de la trappe à carburant.

**Fermeture du bouchon de réservoir à carburant**

Une fois le réapprovisionnement en carburant terminé, vissez le bouchon du réservoir à carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Lorsque vous relâchez le bouchon, celui-ci tourne légèrement dans le sens opposé.



**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous remplacez le bouchon de réservoir à carburant**

Utilisez uniquement un bouchon de réservoir à carburant d'origine Toyota pour votre véhicule. Autrement, un incendie ou tout autre incident risquent de se produire et de causer des blessures graves, voire mortelles.

Toyota Safety Sense C*

Toyota Safety Sense C se compose des systèmes d'aide à la conduite suivants et contribue à une expérience de conduite sûre et confortable:

◆ **PCS (système de sécurité de pré-collision)**

→P. 248

◆ **LDA (alerte de sortie de voie)**

→P. 263

◆ **Feux de route automatiques**

→P. 269



AVERTISSEMENT

■ **Toyota Safety Sense C**

Toyota Safety Sense C est conçu pour fonctionner en partant du principe que le conducteur conduit prudemment, et pour contribuer à réduire l'impact sur les occupants et le véhicule en cas de collision ou assister le conducteur dans des conditions de conduite normales.

Étant donné que le degré de précision de reconnaissance et de performance de contrôle que le système peut fournir est limité, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le conducteur doit toujours être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment.

Enregistrement des données du véhicule

Le système de sécurité de pré-collision est équipé d'un ordinateur sophistiqué qui enregistre certaines données, telles que:

- État de l'accélérateur
- État du frein
- Vitesse du véhicule
- État du fonctionnement des fonctions du système de sécurité de pré-collision
- Informations (comme la distance et la vitesse relative entre votre véhicule et celui qui le précède ou autres objets)
- Images provenant du capteur avant (disponibles uniquement lorsque la fonction de freinage de pré-collision est en cours d'utilisation)

Le système de sécurité de pré-collision n'enregistre pas les conversations, les sons ou les images provenant de l'intérieur du véhicule.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ce calculateur pour diagnostiquer les dysfonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité de ses produits.

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée à une tierce partie, sauf:

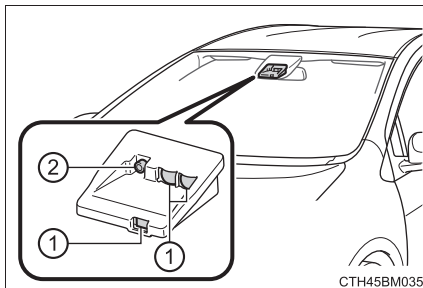
- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire, si le véhicule est loué
 - En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
 - Pour l'utilisation par Toyota dans un procès
 - À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire de véhicule en particulier
- Les images enregistrées peuvent être effacées au moyen d'un dispositif spécialisé.

La fonction d'enregistrement d'images peut être désactivée. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données correspondant à la période de fonctionnement du système de sécurité de pré-collision ne sont pas disponibles.

Capteur avant

Le capteur avant est située sur la partie supérieure du pare-brise. Il se compose de 2 types de capteurs, chacun détectant les informations nécessaires pour actionner les systèmes d'aide à la conduite.

- ① Capteurs laser
- ② Capteur de caméra monoculaire



⚠ AVERTISSEMENT

■ Capteur avant

Le capteur avant utilise des lasers pour détecter les véhicules circulant devant votre véhicule. Le capteur avant est classé produit laser de classe 1M selon la norme IEC 60825-1. Dans des conditions d'utilisation normales, ces lasers ne présentent aucun danger pour un œil nu. Toutefois, il est nécessaire de respecter les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut entraîner une perte de la vision ou une déficience visuelle grave.

- Pour éviter toute exposition à un rayonnement laser dangereux, n'essayez jamais de démonter le capteur avant (par ex. retirer les lentilles). Lorsqu'il est démonté, le capteur avant est classé produit laser de classe 3B selon la norme IEC 60825-1. Les lasers de classe 3B sont dangereux et constituent un risque de blessures pour les yeux en cas d'exposition directe.
- N'essayez pas de regarder dans le capteur avant avec une loupe, un microscope ou autre instrument optique à une distance inférieure à 3,9 in. (100 mm).

Étiquette de classification des lasers

**INVISIBLE LASER RADIATION
DO NOT VIEW DIRECTLY WITH
OPTICAL INSTRUMENTS (MAGNIFIERS)
CLASS 1M LASER PRODUCT**

Étiquette explicative des lasers

**Max average power: 45 mW
Pulse duration: 33 ns
Wavelength: 905 nm**

IEC 60825-1:2007

Complies with FDA performance standards for laser products
except for deviations pursuant to Laser Notice No. 50, dated

July 26th, 2001

Données sur les émissions laser

Puissance moyenne maximale: 45 mW

Durée de l'impulsion: 33 ns

Longueur d'onde: 905 nm

Divergence (horizontale x verticale): 28° x 12°

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout dysfonctionnement du capteur avant

Respectez les précautions suivantes.

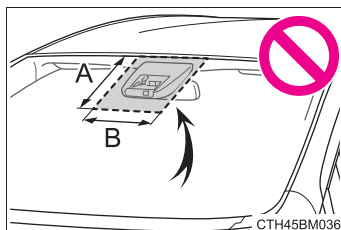
Sinon, le capteur avant peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Le pare-brise doit rester propre en toutes circonstances. Lorsque le pare-brise est sale ou couvert d'un film huileux, de gouttes de pluie, de neige, etc., lavez le pare-brise. Si la face intérieure du pare-brise devant le capteur avant est sale, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Ne fixez pas d'objets, tels que des autocollants, des autocollants transparents, etc. sur la face extérieure du pare-brise devant le capteur avant (surface ombrée sur l'illustration).

A: Du haut du pare-brise jusqu'à environ 4,0 in. (10 cm) en dessous du bas du capteur avant

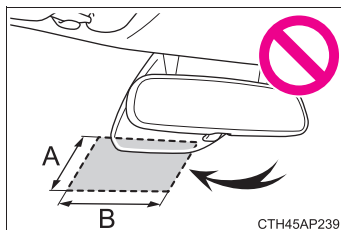
B: Environ 7,9 in. (20 cm) (Environ 4,0 in. (10 cm) à droite et à gauche à partir du centre du capteur avant)



- N'installez ni ne fixez rien sur la face intérieure du pare-brise sous le capteur avant (surface ombrée sur l'illustration).

A: Environ 4,0 in. (10 cm) (En partant du bas du capteur avant)

B: Environ 7,9 in. (20 cm) (Environ 4,0 in. (10 cm) à droite et à gauche à partir du centre du capteur avant)



- Si la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur du véhicule est importante, comme en hiver, il est probable que de la buée se forme facilement sur le pare-brise. Si la zone du pare-brise devant le capteur avant est embuée ou couverte de condensation ou de givre, le témoin d'avertissement PCS risque de clignoter et le système peut être temporairement désactivé. Dans ce cas, utilisez le désembuage de pare-brise pour éliminer la buée, etc. (→P. 405)
- Si la surface du pare-brise devant le capteur avant est couverte de gouttes d'eau, utilisez les essuie-glaces de pare-brise pour les retirer. Si les gouttes d'eau n'ont pas été suffisamment retirées, les performances du capteur avant risquent d'être réduites.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si les gouttes d'eau ne peuvent pas être correctement éliminées de la surface du pare-brise devant le capteur avant au moyen des essuie-glaces de pare-brise, remplacez l'insert d'essuie-glace ou le balai d'essuie-glace. Si les inserts d'essuie-glaces ou les balais d'essuie-glaces doivent être remplacés, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne collez pas de film teinté sur le pare-brise.
- Remplacez le pare-brise s'il est endommagé ou fissuré.
Si le pare-brise doit être remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.
- N'installez pas d'antenne devant le capteur.
- Ne mouillez pas le capteur avant.
- Ne laissez pas des lumières vives se réfléchir sur le capteur avant.
- Ne salissez pas et n'endommagez pas le capteur avant.
Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise, ne laissez pas le produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec la lentille. De plus, ne touchez pas la lentille.
Si la lentille est sale ou endommagée, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne faites pas subir de choc violent au capteur avant.
- Ne modifiez pas la position d'installation ou la direction du capteur avant, et ne le retirez pas.
- Ne démontez pas le capteur avant.
- N'installez aucun dispositif électronique ou dispositif émettant des ondes électriques fortes à proximité du capteur avant.
- Ne modifiez aucun composant du véhicule autour du capteur avant (rétroviseur intérieur, pare-soleil, etc.) ou au plafond.
- Ne fixez aucun accessoire risquant d'obstruer le capteur avant au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.
- Si une planche de surf ou tout autre objet long doivent être fixés sur le toit, assurez-vous qu'ils n'obstruent pas le capteur avant.
- Ne modifiez pas les phares ou les autres éclairages.
- Ne fixez ni ne placez rien sur le tableau de bord.

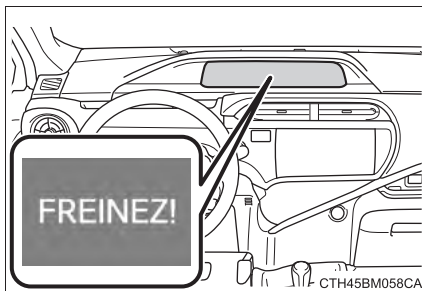
PCS (système de sécurité de pré-collision)*

Le système de sécurité de pré-collision utilise le capteur avant pour détecter les véhicules se trouvant devant votre véhicule. Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un véhicule est élevée, un avertissement se déclenche pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement et la pression de freinage éventuelle est accrue pour permettre au conducteur d'éviter la collision. Si le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un véhicule est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

Le système de sécurité de pré-collision peut être désactivé/activé et le moment de l'avertissement peut être modifié. (→P. 252)

◆ Avertissement de sécurité de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est élevée, un signal sonore retentit et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement.



◆ Aide au freinage de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un véhicule est élevée, le système accroît la puissance de freinage d'autant plus que vous appuyez fortement sur la pédale de frein.

*: Sur modèles équipés

◆ Freinage de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un véhicule est élevée, le système avertit le conducteur. Si le système détermine que la probabilité d'une collision est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement actionnés pour aider à éviter la collision ou réduire la vitesse de collision.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Limitations du système de sécurité de pré-collision

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

N'utilisez pas le système de sécurité de pré-collision à la place d'opérations normales de freinage, quelles que soient les circonstances. Ce système n'empêche pas les collisions et ne permet pas de limiter les dommages ou les blessures résultant d'une collision dans toutes les situations. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Bien que ce système soit conçu pour aider à éviter et à réduire l'impact d'une collision, son efficacité peut changer selon diverses conditions, par conséquent, le système peut ne pas toujours être en mesure d'atteindre le même niveau de performance.

Lisez les conditions suivantes attentivement. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.

- Conditions dans lesquelles le système peut fonctionner même en l'absence de risque de collision: →P. 255
- Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement: →P. 259
- N'essayez pas de tester le fonctionnement du système de sécurité de pré-collision vous-même, car le système peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident.

 AVERTISSEMENT**■ Freinage de pré-collision**

- La fonction de freinage de pré-collision peut ne pas fonctionner si certaines opérations sont effectuées par le conducteur. Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement ou que le volant est actionné, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut empêcher la fonction de freinage de pré-collision de fonctionner.
- Dans certaines situations, lorsque la fonction de freinage de pré-collision fonctionne, le fonctionnement de la fonction peut être annulé si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement ou que le volant est actionné et que le système détermine que le conducteur prend des mesures d'évitement.
- Une force de freinage importante est appliquée lorsque la fonction de freinage de pré-collision est en cours d'utilisation. De plus, étant donné que la fonction de freinage de pré-collision sera désactivée après que le véhicule a été arrêté pendant environ 2 secondes suite à un arrêt causé par la fonction de freinage de pré-collision, le conducteur doit enfoncer la pédale de frein si nécessaire.
- Si la pédale de frein est enfoncée, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut retarder le moment d'activation de la fonction de freinage de pré-collision.
- Pendant la conduite, par exemple lors de la traversée d'un passage à niveau, le système peut déterminer que la probabilité d'une collision avec un objet, tel qu'une barrière de passage à niveau, est élevée et activer la fonction de freinage de pré-collision.
Pour déplacer le véhicule en cas d'urgence, par exemple si le système fonctionne sur un passage à niveau, effectuez les opérations suivantes, puis prenez les mesures nécessaires pour assurer votre sécurité.
 - Si le véhicule a été arrêté, appuyez sur la pédale d'accélérateur.
 - Si le véhicule est en train de décélérer, appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur. (→P. 254)
 - Désactivez le système de sécurité de pré-collision. (→P. 252)

⚠ AVERTISSEMENT**■ À quel moment désactiver le système de sécurité de pré-collision**

Dans les situations suivantes, désactivez le système, car il peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves voire mortelles:

- Lorsque le véhicule est remorqué
- Lorsque votre véhicule tracte un autre véhicule
- Lors du transport du véhicule par camion, bateau, train ou autres moyens de transport similaires
- Lorsque le véhicule est levé sur un pont-élévateur avec le système hybride activé et que les pneus peuvent tourner librement
- Lors d'une inspection du véhicule au moyen d'un testeur à rouleaux tel qu'un banc dynamométrique ou d'un testeur de compteur de vitesse, ou lors de l'utilisation d'une équilibreuse de roues
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lorsque les pneus sont en mauvais état et qu'ils ne sont pas performants (→P. 465, 478)
- Lorsque des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Lorsque des chaînes à neige sont installées
- Lorsqu'une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaison de secours sont utilisés

Modification des réglages du système de sécurité de pré-collision

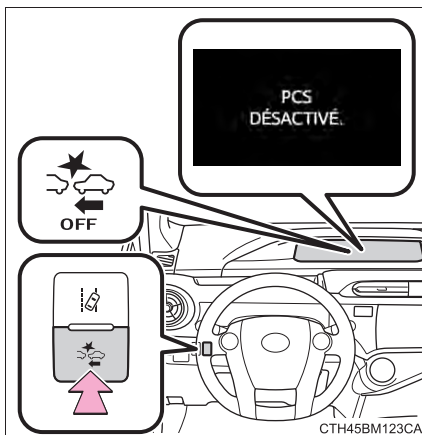
■ Activation/désactivation du système de sécurité de pré-collision

Appuyez sur la commande PCS pendant 3 secondes ou plus.

Le témoin d'avertissement PCS s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lorsque le système est désactivé.

Appuyez à nouveau sur la commande PCS pour activer le système.

Le système de sécurité de pré-collision est activé à chaque démarrage du système hybride.



■ Modification du moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision

Appuyez sur la commande PCS pour afficher le moment d'avertissement actuel sur l'écran multifonctionnel. À chaque fois que vous appuyez sur la commande PCS dans l'état affiché, le moment de l'avertissement change comme suit:

Si le réglage du moment d'activation a été modifié, le réglage sera gardé pour la prochaine activation du système hybride.

① Loin

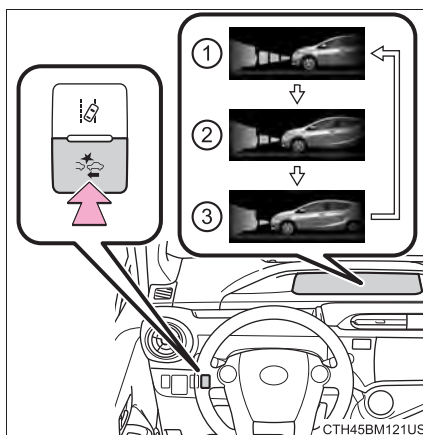
L'avertissement se déclenche plus tôt que le minutage par défaut.

② Moyen

Ceci est le réglage par défaut.

③ Proche

L'avertissement se déclenche plus tard que le minutage par défaut.



■ Conditions de fonctionnement

Le système de sécurité de pré-collision est activé et détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un véhicule est élevée.

Chaque fonction est opérationnelle aux vitesses suivantes:

● Avertissement de sécurité de pré-collision:

- La vitesse du véhicule est d'environ 10 à 86 mph (15 à 140 km/h).
- La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule se trouvant devant est supérieure ou égale à environ 10 mph (15 km/h).

● Aide au freinage de pré-collision:

- La vitesse du véhicule est d'environ 19 à 49 mph (30 à 80 km/h).
- La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule se trouvant devant est supérieure ou égale à environ 19 mph (30 km/h).

● Freinage de pré-collision:

- La vitesse du véhicule est d'environ 7 à 49 mph (10 à 80 km/h).
- La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule se trouvant devant est supérieure ou égale à environ 7 mph (10 km/h).

Il peut arriver que le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes:

- Si une borne de la batterie a été débranchée et branchée à nouveau puis que le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps
- Si le levier de vitesses est sur R
- Si le système VSC est désactivé (seule la fonction d'avertissement de sécurité de pré-collision est opérationnelle)

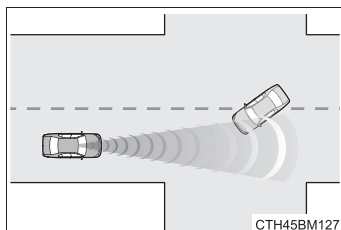
■ Désactivation du freinage de pré-collision

- Si l'une des situations suivantes se produit alors que la fonction de freinage de pré-collision fonctionne, elle est désactivée:
 - La pédale d'accélérateur est enfoncée fortement.
 - Le volant est braqué fortement ou brusquement.
- Si le véhicule s'arrête suite au fonctionnement de la fonction de freinage de pré-collision, le fonctionnement de la fonction de freinage de pré-collision est annulé une fois que le véhicule a été arrêté pendant environ 2 secondes.

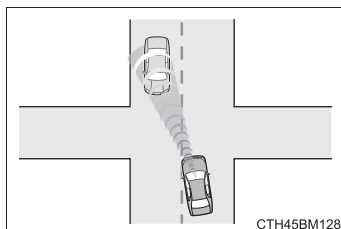
■ Conditions dans lesquelles le système peut fonctionner même en l'absence de risque de collision

- Dans certaines situations telles que les suivantes, le système peut déterminer qu'il existe un risque de collision frontale et s'active.

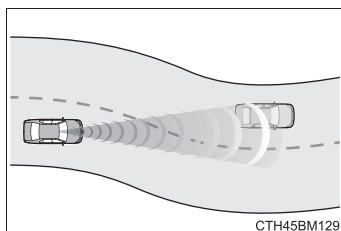
- Lorsque vous croisez un véhicule dans une voie en sens inverse qui est arrêté pour tourner à droite/gauche



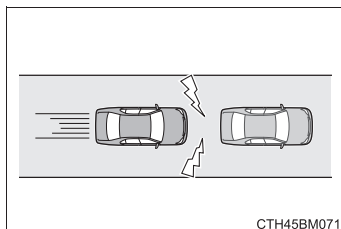
- Lorsque vous croisez un véhicule dans un virage à gauche ou à droite



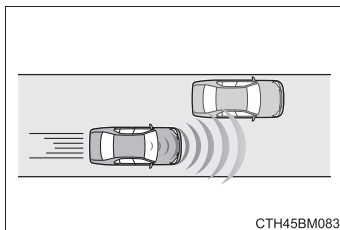
- Lorsque vous conduisez sur une route sur laquelle la position par rapport au véhicule qui vous précède dans une voie adjacente peut changer, comme par exemple sur une route sinueuse



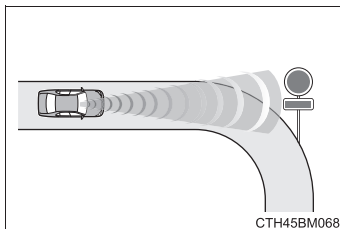
- Lorsque vous vous approchez rapidement d'un véhicule vous précédant



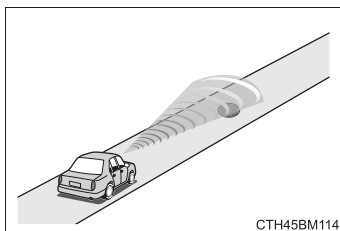
- Si l'avant du véhicule est levé ou baissé, comme lorsque la surface de la route est irrégulière ou ondulée
- Lorsque vous passez extrêmement près d'un véhicule ou d'un objet structuré



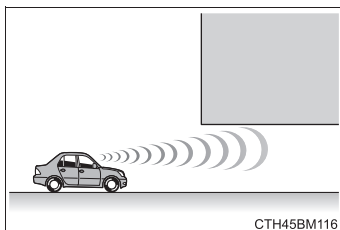
- Lorsqu'un véhicule ou un objet se trouve sur le bord de la route à l'entrée d'un virage



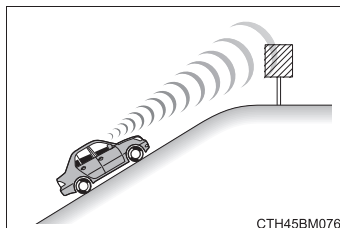
- Lorsque vous conduisez sur une route étroite entourée d'une structure, telle qu'un tunnel ou un pont en fer
- Lorsqu'un objet réfléchissant (plaque d'égout, plaque d'acier, etc.), des dénivelés, une déclivité ou une protrusion sont présents sur la surface ou le bord de la route



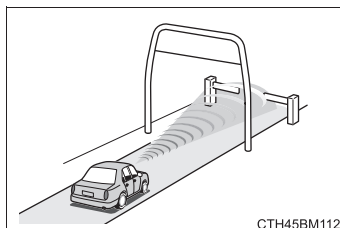
- Lorsque vous traversez un endroit ayant une structure basse au-dessus de la route (plafond bas, panneau de signalisation, etc.)



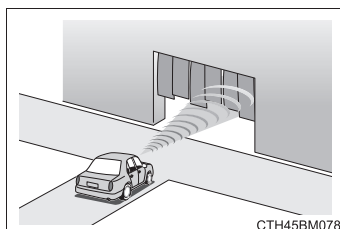
- Lorsqu'un objet structuré (pont autoroutier, panneau de signalisation, panneau d'affichage, éclairage urbain, etc.) est situé en haut d'une route ascendante



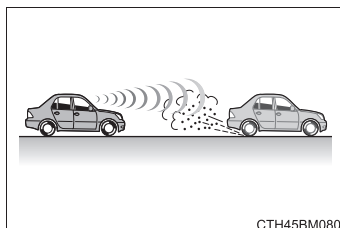
- Lorsque vous vous approchez rapidement d'une barrière de péage électrique, d'une barrière d'aire de stationnement, ou d'une autre barrière qui s'ouvre et se ferme



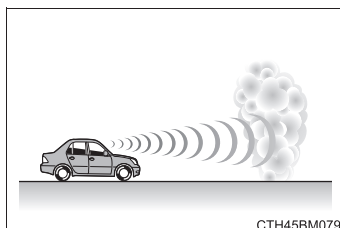
- Lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique
- Lorsque vous approchez d'un objet qui pend bas risquant de toucher le véhicule, comme une banderole, des branches d'arbre ou de l'herbe épaisse



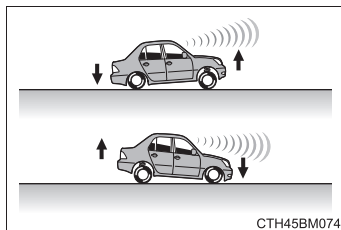
- Lorsque le véhicule est touché par de l'eau, de la neige, de la poussière projetée par un véhicule qui vous précède



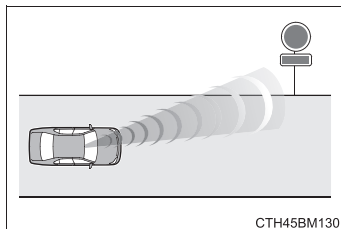
- Lorsque vous traversez de la vapeur ou de la fumée



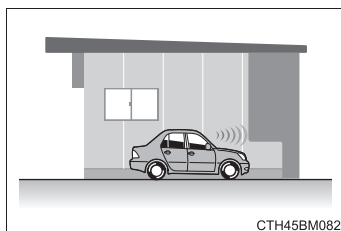
- Lorsque des dessins ou de la peinture sont présents sur la route ou sur un mur, lesquels risquent d'être confondus avec un véhicule
- Lorsque la partie avant du véhicule est levée ou baissée



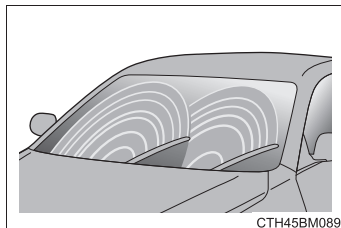
- Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur, etc.



- Lorsque le véhicule est garé dans un endroit où est présent un objet qui pend bas à hauteur du capteur avant



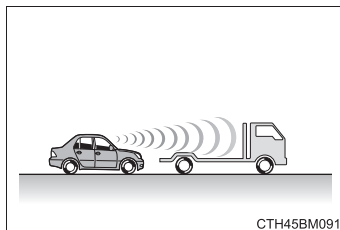
- Lorsque le pare-brise est couvert de gouttes de pluie, etc.



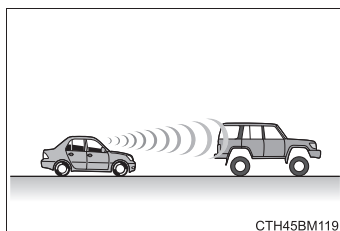
■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Dans certaines situations telles que les suivantes, un véhicule peut ne pas être détecté par le capteur avant, empêchant le système de fonctionner correctement:

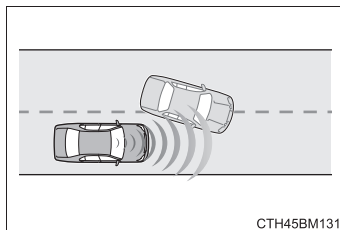
- Si un véhicule venant en sens inverse s'approche de votre véhicule
- Lorsque vous vous approchez du côté ou de l'avant d'un véhicule
- Si un véhicule vous précédant a une petite extrémité arrière, comme un camion déchargé
- Si un véhicule vous précédant a une extrémité arrière basse, comme une remorque surbaissée



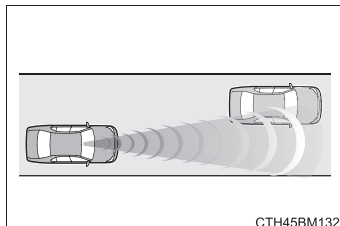
- Si un véhicule qui vous précède transporte un chargement qui dépasse de son pare-chocs arrière
- Si un véhicule qui vous précède a une garde au sol extrêmement élevée



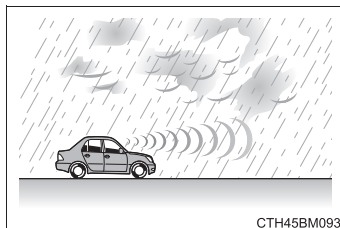
- Si un véhicule qui vous précède est de forme irrégulière, comme un tracteur ou un side-car
- Si le soleil ou une autre source lumineuse se reflète directement sur un véhicule qui vous précède
- Si un véhicule se rabat soudainement devant votre véhicule ou surgit à côté d'un véhicule



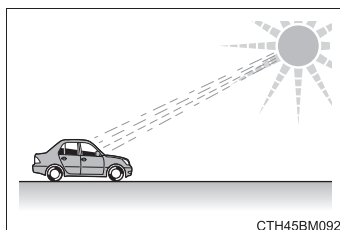
- Si un véhicule qui vous précède effectue une manœuvre brusque (comme une embardée, une accélération ou une décélération brusque)
- Lorsque vous vous rabattez brusquement derrière un véhicule vous précédant
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède ne se trouve pas directement devant votre véhicule



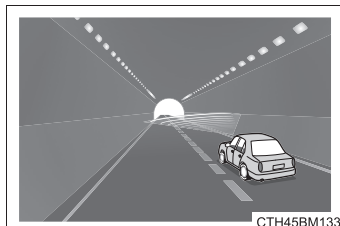
- En cas de conduite par mauvais temps, par exemple forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable



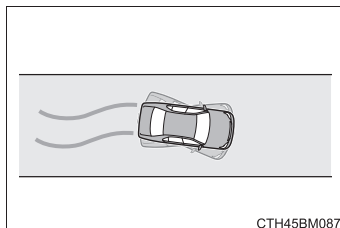
- Lorsque le véhicule est touché par de l'eau, de la neige, de la poussière projetée par un véhicule qui vous précède
- Lorsque vous traversez de la vapeur ou de la fumée qui risquerait de masquer la vue sur les véhicules qui vous précèdent
- Lorsque vous conduisez dans un endroit où la luminosité ambiante change brusquement, comme à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel
- Lorsqu'une lumière très vive, telle que le soleil ou les phares des véhicules circulant en sens inverse, se reflète directement sur le capteur avant



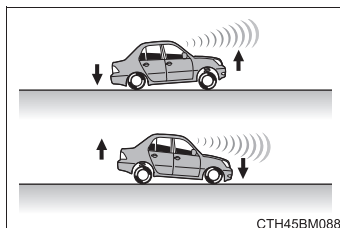
- Lorsque la zone environnante est faiblement éclairée, comme à l'aube ou au crépuscule, ou la nuit ou dans un tunnel



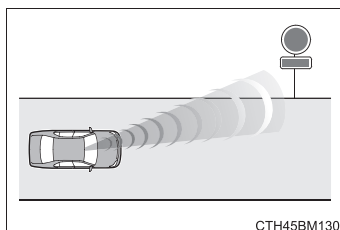
- Lors de la conduite dans un virage ou pendant un certain temps après la conduite dans un virage
- Si votre véhicule dérape



- Lorsque la partie avant du véhicule est levée ou baissée



- Si les roues sont désalignées
- Si un balai d'essuie-glace obstrue le capteur avant
- Le véhicule oscille.
- Le véhicule est conduit à vitesse extrêmement élevée.
- Lorsque vous conduisez sur des routes très sinueuses ou aux surfaces irrégulières
- Lorsqu'un véhicule vous précédant offre une mauvaise surface de réflexion pour le laser
- Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur, etc.



- Dans certaines situations telles que les suivantes, la force de freinage suffisante risque de ne pas être obtenue, empêchant le système de fonctionner correctement:

- Si les fonctions de freinage ne peuvent pas fonctionner pleinement, comme lorsque les pièces de frein sont extrêmement froides, extrêmement chaudes ou humides
- Si le véhicule n'est pas entretenu correctement (freins ou pneus excessivement usés, pression de gonflage des pneus incorrecte, etc.)
- Lorsque le véhicule est conduit sur une route en gravier ou autre surface glissante

■ Si le témoin d'avertissement PCS clignote et qu'un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Le système de sécurité de pré-collision peut être temporairement indisponible ou il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système.

- Dans les situations suivantes, le témoin d'avertissement s'éteint, le message s'efface et le système devient opérationnel lorsque les conditions de fonctionnement normales sont rétablies:
 - Lorsque la surface autour du capteur avant est chaude, comme si elle était exposée au soleil
 - Lorsque le pare-brise est embué ou couvert de condensation ou de givre (→P. 405)
 - Lorsque le capteur avant ou la zone entourant chaque capteur sont froids, comme s'ils se trouvaient dans un environnement extrêmement froid
 - Si la surface devant le capteur avant est obstruée, lorsque le capot est ouvert par exemple
- Si le témoin d'avertissement PCS continue à clignoter ou que le message d'avertissement ne s'efface pas, le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Si le système VSC est désactivé

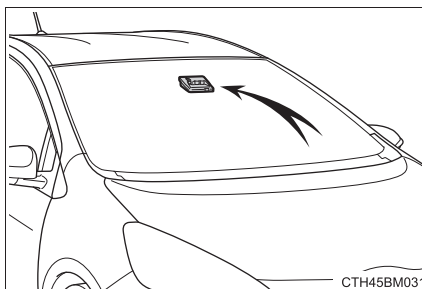
- Si les systèmes TRAC et VSC sont désactivés (→P. 290), les fonctions d'aide au freinage de pré-collision et de freinage de pré-collision sont également désactivées. Toutefois, la fonction d'avertissement de sécurité de pré-collision continue de fonctionner.
- Le témoin d'avertissement PCS s'allume et "SYSTÈME DE FREINAGE ANTICOLLISION INDISPONIBLE. VSC DÉSACTIVÉ." s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

LDA (alerte de sortie de voie)*

Résumé de la fonction

Lorsque vous conduisez sur des routes marquées avec des lignes blanches (jaunes), cette fonction alerte le conducteur lorsque le véhicule risque de sortir de sa voie.

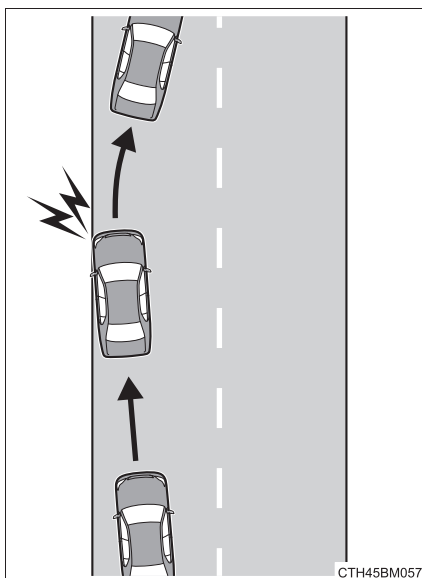
Le système LDA reconnaît les lignes blanches (jaunes) visibles avec le capteur avant situé sur la partie supérieure du pare-brise avant.



Fonction d'alerte de sortie de voie

Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie, un avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et l'avertisseur sonore se déclenche pour avertir le conducteur.

Lorsque l'avertisseur sonore se déclenche, vérifiez les conditions environnantes sur la route et actionnez le volant avec précaution pour ramener le véhicule vers le centre entre les lignes blanches (jaunes).



 AVERTISSEMENT**■ Avant d'utiliser le système LDA**

Ne vous fiez pas uniquement au système LDA. Le système LDA n'est pas un système qui conduit automatiquement le véhicule ou réduit le niveau d'attention qui doit être accordée à la zone se trouvant devant le véhicule. Le conducteur doit toujours assumer l'entière responsabilité de conduire prudemment en accordant toujours une attention particulière aux conditions environnantes et actionner le volant afin de corriger la trajectoire du véhicule. Assurez-vous également de faire suffisamment de pauses lorsque vous êtes fatigué, par exemple d'avoir conduit pendant une période prolongée.

Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pour éviter tout actionnement accidentel du système LDA

Lorsque vous n'utilisez pas le système LDA, utilisez la commande LDA pour désactiver le système.

■ Prévention des dysfonctionnements du système LDA et des opérations effectuées par erreur

- Ne modifiez pas les phares et ne collez pas d'autocollants, etc., sur la surface des éclairages.
- Ne modifiez la suspension, etc. Si la suspension, etc. doit être remplacée, contactez votre concessionnaire Toyota.
- N'installez pas ni ne placez rien sur le capot ou la grille. De même, n'installez pas de protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Si votre pare-brise a besoin de réparations, contactez votre concessionnaire Toyota.

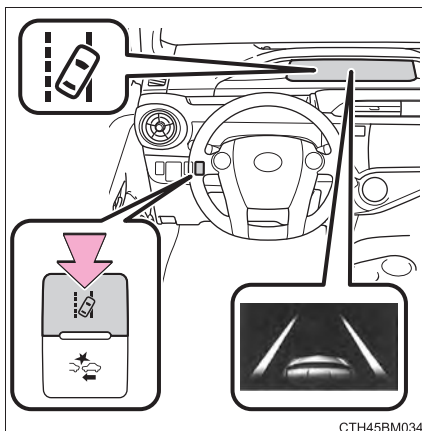
Activation du système LDA

Appuyez sur la commande LDA pour activer le système LDA.

Le témoin LDA s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur la commande LDA pour désactiver le système LDA.

Lorsque le système LDA est activé ou désactivé, le système LDA continue de fonctionner dans les mêmes conditions la prochaine fois que le système hybride est démarré



CTH45BM034

Indication sur l'écran multifonctionnel

- L'intérieur des lignes blanches affichées est blanc
- L'intérieur des lignes blanches affichées est noir



CTH45BM051

Indique que le système reconnaît les lignes blanches (jaunes). Lorsque le véhicule sort de sa voie, la ligne blanche affichée du côté duquel le véhicule dévie clignote en orange.



CTH45BM052

Indique que le système n'est pas en mesure de reconnaître les lignes blanches (jaunes) ou est temporairement annulé.

■ Conditions de fonctionnement

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le système LDA est activé.
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 32 mph (50 km/h).
- Le système reconnaît les lignes blanches (jaunes).
- La largeur de la voie de circulation est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).
- Le levier de clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule est conduit sur une route droite ou dans un virage à faible courbe avec un rayon supérieur à environ 492 ft. (150 m).
- Aucun dysfonctionnement du système n'est détecté. (→P. 513)

■ Annulation temporaire des fonctions

Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli.

■ Fonction d'alerte de sortie de voie

L'avertisseur sonore peut être difficilement perceptible à cause du bruit extérieur, de la lecture audio, etc.

■ Les lignes blanches (jaunes) sont présentes uniquement sur un seul côté de la route

Le système LDA ne fonctionne pas pour le côté duquel les lignes blanches (jaunes) n'ont pas pu être reconnues.

■ Après un stationnement du véhicule au soleil

Le système LDA peut ne pas être disponible et un message d'avertissement peut s'afficher pendant quelques instants après le démarrage. Lorsque la température dans l'habitacle baisse et que la température autour du capteur avant (→P. 244) devient compatible avec son fonctionnement, le système commence à fonctionner.

■ Si le marquage au sol n'est présent que d'un seul côté du véhicule

L'avertissement de sortie de voie ne fonctionne pas pour le côté sur lequel aucun marquage au sol n'a pu être reconnu.

■ Conditions dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, le capteur avant peut ne pas détecter les lignes blanches (jaunes) et diverses fonctions peuvent ne pas fonctionner normalement.

- Des ombres sur la route s'étendent parallèlement à, ou couvrent, les lignes blanches (jaunes).
- Le véhicule est conduit dans une zone sans lignes blanches (jaunes), par exemple devant un péage ou un poste de contrôle, ou à une intersection, etc.
- Les lignes blanches (jaunes) sont fissurées, ou des yeux de chat (plots rétro-réfléchissants) ou des pierres sont présents.
- Les lignes blanches (jaunes) ne sont pas visibles ou sont difficiles à distinguer à cause du sable, etc.
- Le véhicule est conduit sur une chaussée rendue humide par la pluie, des flaques d'eau, etc.
- Les lignes de signalisation routières sont jaunes (ce qui peut les rendre plus difficilement reconnaissables que les lignes blanches).
- Les lignes blanches (jaunes) traversent un trottoir, etc.
- Le véhicule est conduit sur une surface luisante, telle que du béton.
- Le véhicule est conduit sur une surface rendue brillante par une lumière réfléchie, etc.
- Le véhicule est conduit dans une zone où la luminosité change brusquement, comme à l'entrée ou à la sortie de tunnels, etc.
- De la lumière provenant des phares d'un véhicule venant en sens inverse, du soleil, etc., se reflète dans la caméra.
- Le véhicule est conduit à un endroit où la route bifurque, fusionne, etc.
- Le véhicule est conduit sur une pente.
- Le véhicule est conduit sur une route inclinée à gauche ou à droite, ou sur une route sinueuse.
- Le véhicule est conduit sur une route sans revêtement ou en mauvais état.
- Le véhicule est conduit dans un virage serré.
- La voie de circulation est excessivement étroite ou large.
- Le véhicule est extrêmement incliné en raison du transport de bagages lourds ou d'une pression de pneus incorrecte.
- La distance par rapport au véhicule vous précédant est extrêmement courte.
- Le véhicule monte et descend de manière importante en raison de l'état de la route pendant la conduite (routes en mauvais état ou joints sur la route).

- Les optiques de phares sont sales et n'émettent qu'une faible quantité de lumière la nuit, ou l'axe de faisceau a dévié.
- Le véhicule vient juste de changer de voie ou de traverser une intersection.

■ Messages d'avertissement

Le système utilise des messages d'avertissement pour signaler un dysfonctionnement du système ou pour informer le conducteur de la nécessité d'être prudent pendant la conduite. (→P. 524)

■ Personnalisation

→P. 116

Feux de route automatiques*

Les feux de route automatiques utilisent un capteur avant embarqué pour évaluer la luminosité de l'éclairage public, des éclairages des véhicules circulant devant, etc., et allument ou éteignent automatiquement les feux de route selon les conditions.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Limitations du système de feux de route automatiques

N'accordez pas une trop grande confiance aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'activer ou de désactiver manuellement les feux de route, au besoin.

■ Pour éviter une utilisation incorrecte du système de feux de route automatiques

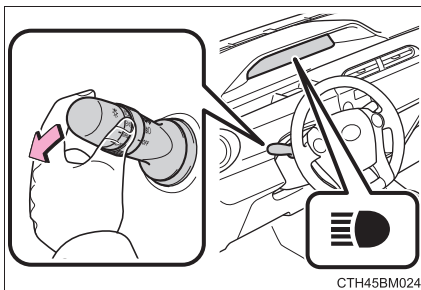
Ne surchargez jamais le véhicule.

4

Conduite

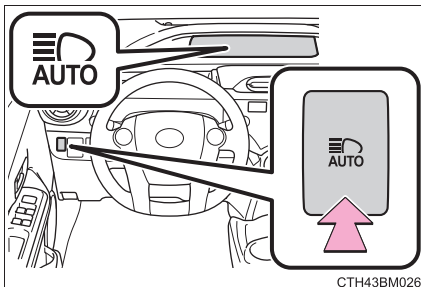
Activation du système de feux de route automatiques

- 1 Poussez le levier vers l'avant avec la commande de phares en position .



- 2 Appuyez sur la commande des feux de route automatiques.

Le témoin de feux de route automatiques s'allume lorsque les phares s'allument automatiquement, pour indiquer que le système est activé.



*: Sur modèles équipés

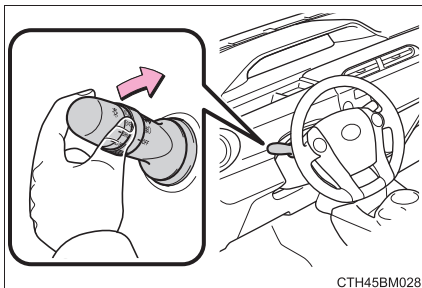
Activation/désactivation manuelle des feux de route

■ Passage en feux de croisement

Tirez le levier vers la position initiale.

Le témoin de feux de route automatiques s'éteint.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant pour activer le système de feux de route automatiques.



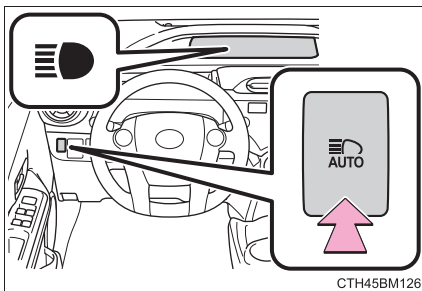
CTH45BM028

■ Passage en feux de route

Appuyez sur la commande des feux de route automatiques.

Le témoin de feux de route automatiques s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Appuyez à nouveau sur la commande du système de feux de route automatiques.



CTH45BM126

■ Conditions d'activation/de désactivation automatique des feux de route

- Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement (après environ 1 seconde):
 - La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 21 mph (33 km/h).
 - La zone en avant du véhicule est dans l'obscurité.
 - Il n'y a pas de véhicules circulant devant avec les phares ou les feux arrière allumés.
 - Il y a peu d'éclairages publics sur la route.
- Si l'une des conditions suivantes est remplie, les feux de route sont automatiquement éteints:
 - La vitesse du véhicule est inférieure à environ 17 mph (27 km/h).
 - La zone en avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
 - Les véhicules circulant devant ont leurs phares ou feux arrière allumés.
 - Il y a beaucoup d'éclairages publics sur la route.

■ Informations relatives à la détection par le capteur avant

- Les feux de route peuvent ne pas s'éteindre automatiquement dans les situations suivantes:
 - Lorsque des véhicules circulant devant apparaissent brusquement dans un virage
 - Lorsqu'un autre véhicule se rabat devant votre véhicule
 - Lorsque des véhicules circulant devant sont masqués à cause de virages successifs, de terre-pleins centraux ou d'arbres bordant la chaussée
 - Lorsque des véhicules circulant devant apparaissent depuis la voie la plus éloignée sur une route large
 - Lorsque des véhicules circulant devant n'ont pas d'éclairages
- Les feux de route peuvent s'éteindre si un véhicule circulant devant et utilisant les antibrouillards sans utiliser les phares est détecté.
- Les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux rouges, les enseignes ou les panneaux d'affichage lumineux peuvent entraîner le passage des feux de route aux feux de croisement, ou le maintien de l'éclairage des feux de croisement.
- Le délai à l'allumage ou à l'extinction des feux de route dépend des facteurs suivants:
 - L'intensité lumineuse des phares, antibrouillards et feux arrière des véhicules circulant devant
 - Le déplacement et la direction des véhicules circulant devant
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant ne dispose d'éclairages opérationnels que d'un côté
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant est un véhicule à deux roues
 - Les conditions de la route (inclinaison, virage, état de la surface de la chaussée, etc.)
 - Le nombre de passagers et la quantité de bagages
- Les feux de route s'allument ou s'éteignent sans que le conducteur ne s'y attende.
- Des vélos ou des objets similaires peuvent ne pas être détectés.

- Dans les situations indiquées ci-dessous, le système peut ne pas être capable de détecter avec précision les niveaux de luminosité environnante. Ceci peut entraîner le maintien de l'éclairage des feux de croisement ou les feux de route peuvent occasionner des problèmes pour les piétons, les véhicules circulant devant ou autres parties. Dans de tels cas, commutez manuellement entre les feux de route et de croisement.
 - Par mauvais temps (pluie, neige, brouillard, tempêtes de sable, etc.)
 - Le pare-brise est obscurci par le brouillard, la buée, le givre, la saleté, etc.
 - Le pare-brise est fissuré ou endommagé.
 - Le capteur avant est déformé ou sale.
 - La température du capteur avant est extrêmement élevée.
 - Les niveaux de luminosité ambiante sont égaux à ceux des phares, des feux arrière ou des feux antibrouillards.
 - Les phares ou les feux arrière des véhicules circulant devant sont éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés.
 - Lorsque vous traversez une zone où alternent de manière intermittente la lumière et l'obscurité.
 - Lorsque vous roulez fréquemment et de manière répétée sur des routes alternant montées et descentes, ou sur des routes dont la surface est inégale, cahoteuse ou en mauvais état (voies pavées, graviers, etc.).
 - Lorsque vous roulez fréquemment et de manière répétée sur des routes sinueuses ou comportant beaucoup de virages rapprochés.
 - Présence d'un obstacle hautement réfléchissant en avant du véhicule, comme un panneau de signalisation ou un miroir.
 - L'arrière d'un véhicule devant vous réfléchit beaucoup la lumière, comme par exemple un conteneur sur un camion.
 - Les phares du véhicule sont endommagés ou sales, ou ne sont pas réglés correctement.
 - Le véhicule penche d'un côté ou est cabré en raison d'un pneu crevé, de la traction d'une caravane/remorque, etc.
 - Les feux basculent entre les feux de route et les feux de croisement de manière répétée et anormale.
 - Le conducteur pense que les feux de route sont susceptibles de causer des problèmes aux autres conducteurs ou aux piétons se trouvant à proximité, ou de les gêner.

■ Abaissement temporaire de la sensibilité du capteur

La sensibilité du capteur peut être temporairement réduite.

- 1 Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Mettez le contact du moteur sur arrêt lorsque les conditions suivantes sont remplies.
Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Mettez le contact "POWER" sur arrêt lorsque les conditions suivantes sont remplies
 - La commande de phares est sur .
 - Le levier de commande de phares est sur la position feux de route.
 - La commande de feux de route automatiques est activée.
- 2 Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Placez le contact du moteur sur la position "ON".
Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Placez le contact "POWER" en mode ON.
- 3 Dans les 60 secondes qui suivent 2, tirez à nouveau le levier de commande de phares sur la position d'origine, puis poussez-le sur la position feux de route 10 fois rapidement, et laissez le levier sur la position feux de route.
- 4 Si la sensibilité est modifiée, le témoin de système de feux de route automatiques s'allume et s'éteint 3 fois.

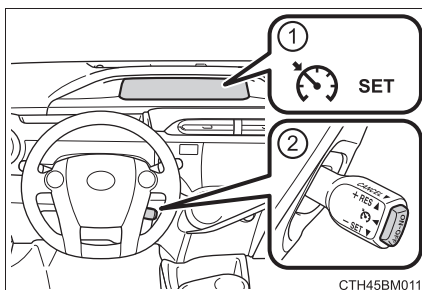
Les feux de route automatiques (phares) risquent de s'allumer même lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Régulateur de vitesse*

Résumé des fonctions

Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur.

- ① Témoins
- ② Commande de régulateur de vitesse

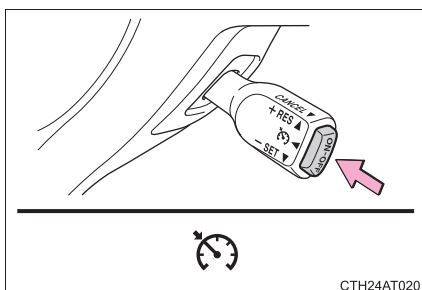


Réglage de la vitesse du véhicule

- 1 Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse s'allume.

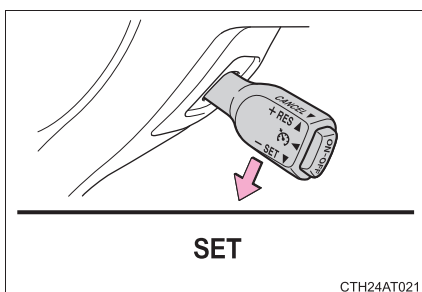
Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



- 2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée et poussez le levier vers le bas pour régler la vitesse.

Le témoin "SET" s'allume.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez le levier devient la vitesse programmée.



Réglage de la vitesse programmée

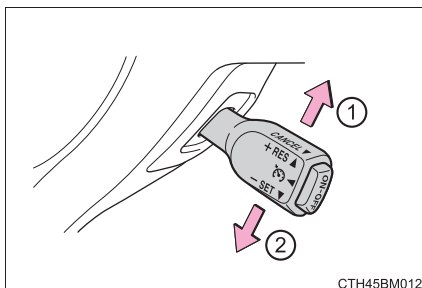
Pour modifier la vitesse programmée, actionnez le levier jusqu'à obtenir la vitesse souhaitée.

① Augmente la vitesse

② Diminue la vitesse

Réglage précis: Déplacez le levier temporairement dans le sens souhaité.

Réglage large: Maintenez le levier dans le sens souhaité.



CTH45BM012

La vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Réglage précis: D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque actionnement du levier.

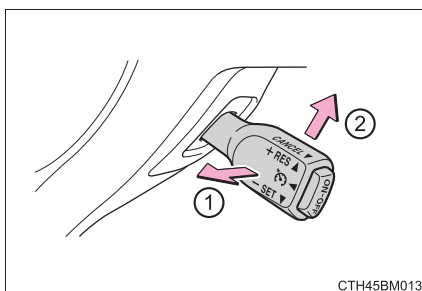
Réglage large: La vitesse programmée peut être augmentée ou diminuée continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez le levier.

Annulation et reprise du mode de régulation à vitesse constante

① Tirez le levier vers vous pour annuler le mode de régulation à vitesse constante.

Le réglage de la vitesse est également annulé lorsque les freins sont actionnés.

② Poussez le levier vers le haut pour reprendre le mode de régulation à vitesse constante.



CTH45BM013

La reprise est possible lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 25 mph (40 km/h).

■ Le régulateur de vitesse peut être réglé lorsque

- Le levier de vitesses est sur D.
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 25 mph (40 km/h).

■ Accélération après programmation de la vitesse du véhicule

- Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.
- Même sans désactiver le régulateur de vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en accélérant le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis en poussant le levier vers le bas pour programmer la nouvelle vitesse.

■ Désactivation automatique du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse cesse de maintenir la vitesse du véhicule dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule devient inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
Dès cet instant, la vitesse programmée mémorisée n'est pas maintenue.
- La vitesse réelle du véhicule est inférieure à environ 25 mph (40 km/h).
- Le système VSC est activé.

■ Si "VÉRIFIEZ SYSTÈME RÉGULATEUR DE VITESSE" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Appuyez sur le bouton "ON-OFF" une fois pour désactiver le système, puis appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

S'il n'est pas possible de programmer la vitesse du régulateur de vitesse ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après avoir été activé, il est possible qu'un dysfonctionnement soit présent dans le régulateur de vitesse. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

 AVERTISSEMENT**■ Pour éviter tout actionnement involontaire du régulateur de vitesse**

Désactivez le régulateur de vitesse avec le bouton "ON-OFF" lorsque vous ne l'utilisez pas.

■ Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les situations suivantes.

Cela peut provoquer une perte de contrôle et causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- En cas de circulation dense
- Sur des routes à virages très serrés
- Sur des routes sinueuses
- Sur des routes glissantes, telles que des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- Sur des pentes raides
La vitesse du véhicule peut dépasser la vitesse programmée lorsque vous descendez une pente raide.

Système de rétrovision*

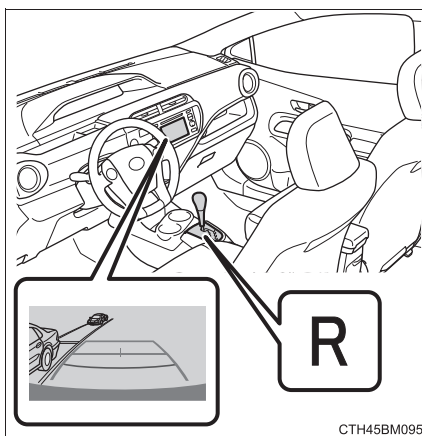
Le système de rétrovision assiste le conducteur en affichant les lignes de guidage et l'image de l'arrière du véhicule pendant la marche arrière, par exemple lors d'un stationnement.

Pour les véhicules avec système de navigation, reportez-vous au “SYSTÈME DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.

Les illustrations d'écran dans ce texte sont utilisées à titre d'exemples et peuvent différer de l'image réellement affichée à l'écran.

Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: L'image de la vue arrière s'affiche lorsque le levier de vitesses est sur R et que le contact du moteur est sur la position “ON”.

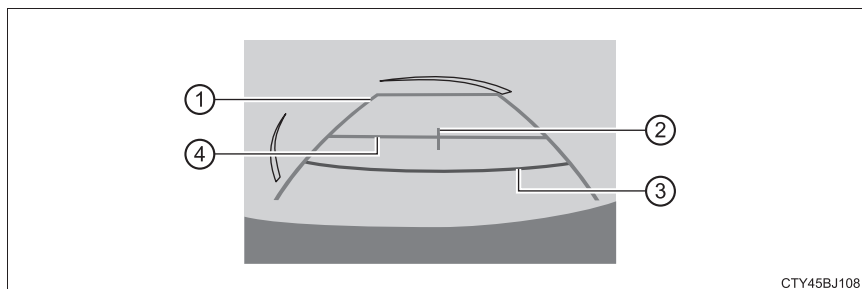
Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: L'image de la vue arrière s'affiche lorsque le levier de vitesses est sur R et que le contact “POWER” est en mode ON.



Le système de rétrovision est désactivé lorsque le levier de vitesses est sur une position autre que R.

Utilisation du système de rétrovision

■ Description de l'écran



① Lignes de largeur du véhicule

La ligne indique un chemin de guidage lorsque le véhicule recule tout droit.

La largeur affichée est plus large que la largeur réelle du véhicule.

② Ligne de guidage du centre du véhicule

Cette ligne indique le centre estimé du véhicule au sol.

③ Ligne de guidage de distance

La ligne indique la distance derrière le véhicule, un point à environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) du bord du pare-chocs.

④ Ligne de guidage de distance

La ligne indique la distance derrière le véhicule, un point à environ 3 ft. (1 m) (bleu) du bord du pare-chocs.

Précautions relatives au système de rétrovision

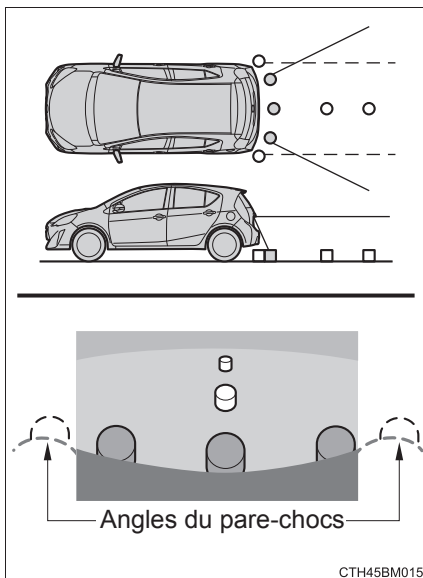
■ Zone affichée à l'écran

Le système de rétrovision affiche une image de la vue à partir du pare-chocs de la zone arrière du véhicule.

Pour régler l'image de l'écran du système de rétrovision.

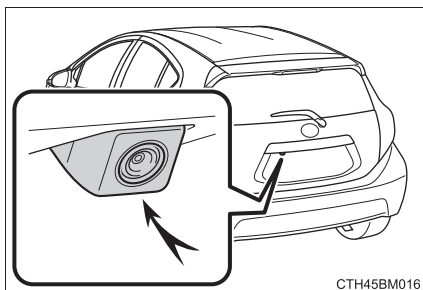
(→P. 316)

- La zone affichée sur l'écran peut varier en fonction de l'orientation du véhicule.
- Les objets se trouvant à proximité de l'un des angles du pare-chocs et sous le pare-chocs ne sont pas visibles sur l'écran.
- La caméra est équipée d'un objectif spécial. La distance telle qu'elle apparaît sur l'écran diffère de la distance réelle.
- Les éléments qui sont situés au-dessus de la caméra risquent de ne pas être affichés sur le moniteur.



■ Caméra du système de rétrovision

La caméra du système de rétrovision est située au-dessus de la plaque d'immatriculation.



● Utilisation de la caméra

Si de la saleté ou un corps étranger (tel que des gouttelettes d'eau, de la neige, de la boue, etc.) adhère à la caméra, elle ne peut pas transmettre une image nette. Dans ce cas, rincez-la avec une grande quantité d'eau et essuyez l'objectif de la caméra avec un chiffon doux et humide.

■ Différences entre l'écran et la route réelle

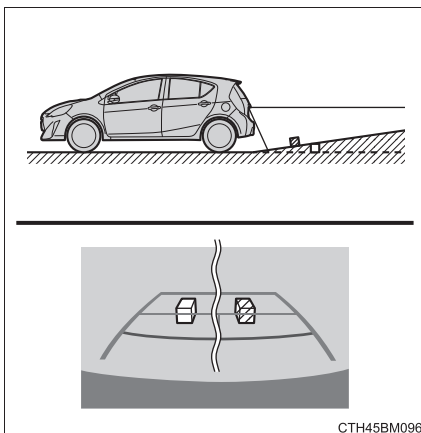
Les lignes de guidage de distance et les lignes de guidage de largeur du véhicule risquent de ne pas être réellement parallèles aux lignes de division de la place de stationnement, même si elles semblent l'être. Veillez à vérifier visuellement.

Les distances entre les lignes de guidage de largeur du véhicule et les lignes de limitation gauche et droite de la place de stationnement peuvent ne pas être égales, même si elles paraissent l'être. Veillez à vérifier visuellement.

Les lignes de guidage de distance donnent une distance de guidage pour les chaussées planes. Dans l'une des situations suivantes, il existe une marge d'erreur entre les lignes de guidage fixes à l'écran et la distance/trajectoire réelle sur la route.

● Lorsque le sol derrière le véhicule est en forte pente ascendante

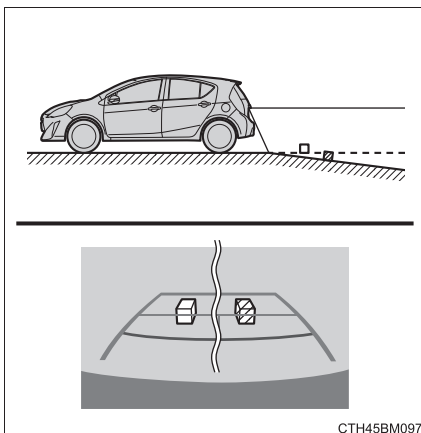
Les lignes de guidage de distance apparaîtront plus proches du véhicule que la distance réelle. Pour cette raison, les objets apparaîtront plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité. De la même manière, il y aura une marge d'erreur entre les lignes de guidage et la distance/le parcours réels sur la route.



CTH45BM096

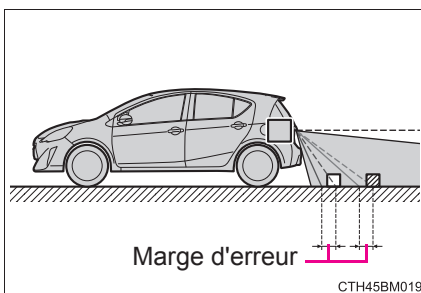
● Lorsque le sol derrière le véhicule est en forte pente descendante

Les lignes de guidage de distance apparaîtront plus éloignées du véhicule que la distance réelle. Pour cette raison, les objets apparaîtront plus proches qu'ils ne le sont en réalité. De la même manière, il y aura une marge d'erreur entre les lignes de guidage et la distance/le parcours réels sur la route.



● Lorsqu'une partie du véhicule est abaissée

Lorsqu'une partie du véhicule est abaissée en raison du nombre de passagers ou de la répartition de la charge, il existe une marge d'erreur entre la position des lignes de guidage fixes à l'écran et la distance/trajectoire réelle sur la route.

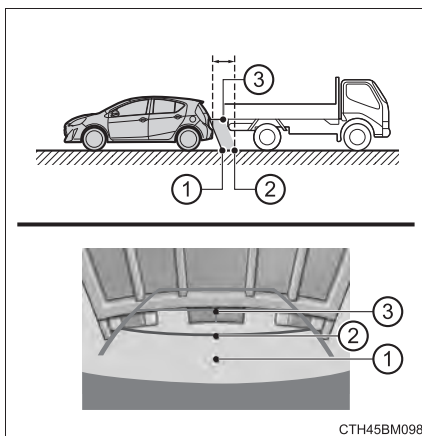


■ Lorsque vous approchez d'objets tridimensionnels

Les lignes de guidage de distance sont affichées par rapport aux objets dont la surface est plane (comme la route). Il est impossible de déterminer la position des objets tridimensionnels (comme les véhicules) à l'aide des lignes de guidage de distance. Lorsque vous approchez d'un objet tridimensionnel qui s'étend vers l'extérieur (comme le plateau d'un camion), faites attention aux points suivants.

● Lignes de guidage de distance

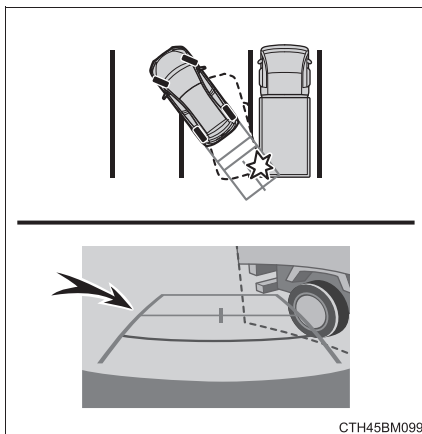
Vérifiez visuellement les alentours et l'arrière du véhicule. Sur l'écran, il semble qu'un camion est garé au point ②. Toutefois, si vous reculez jusqu'au point ①, vous heurterez le camion. Sur l'écran, il semble que ① est plus proche et que ③ est plus éloigné. Cependant, en réalité, la distance jusqu'à ① et ③ est la même, et ② est plus loin que ① et ③.



■ Lignes de largeur du véhicule

Vérifiez visuellement les alentours et l'arrière du véhicule. Dans le cas illustré ci-dessous, le camion semble se trouver en dehors des lignes de guidage de largeur du véhicule et le véhicule ne semble pas devoir heurter le camion. Cependant, l'arrière du camion peut en réalité couper les lignes de guidage de largeur du véhicule. En réalité, si vous reculez en suivant les lignes de guidage de largeur du véhicule, le véhicule risque de heurter le camion.

Lignes de largeur du véhicule



Éléments que vous devez connaître

■ Si vous constatez des symptômes

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, référez-vous à la cause probable et à la solution, et vérifiez à nouveau.

Si le symptôme n'est pas résolu par la solution, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Cause possible	Solution
❑ L'image est difficile à voir	
• Le véhicule se trouve dans une zone sombre • La température autour de l'objectif est haute ou basse • La température extérieure est basse • Des gouttelettes d'eau se sont déposées sur la caméra • Il pleut ou le temps est humide • Un corps étranger (de la boue, etc.) adhère à la caméra • La lumière du soleil ou de phares atteint directement la caméra • Le véhicule est sous des éclairages fluorescents, des éclairages au sodium, des éclairages au mercure, etc.	Si cela est provoqué par ces causes, cela n'indique pas de dysfonctionnement. Reculez en vérifiant visuellement les alentours du véhicule. (Utilisez à nouveau le moniteur dès que les conditions ont été améliorées.) Pour régler l'image de l'écran du système de rétrovision. (→P. 316)
❑ L'image est floue	
De la saleté ou un corps étranger (tel que des gouttelettes d'eau, de la neige, de la boue, etc.) adhère à la caméra.	Rincez la caméra avec une grande quantité d'eau et essuyez l'objectif de la caméra avec un chiffon doux et humide.
❑ L'image n'est pas correctement alignée	
La caméra ou la zone qui l'entoure a reçu un choc violent.	Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Cause possible	Solution
☐ Les lignes de guidage fixes ne sont pas alignées du tout	
• Le véhicule est penché (il y a un lourd chargement sur le véhicule, la pression des pneus est insuffisante à cause d'une crevaison, etc.) • Le véhicule est utilisé sur une pente.	Si cela est provoqué par ces causes, cela n'indique pas de dysfonctionnement. Reculez en vérifiant visuellement les alentours du véhicule.
La position de la caméra est hors de l'alignement.	Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

 AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous utilisez le système de rétrovision**

Le système de rétrovision est un dispositif additionnel conçu pour aider le conducteur lors d'une marche arrière. Lorsque vous reculez, veillez à surveiller les alentours du véhicule, visuellement et dans les rétroviseurs, avant de procéder à toute manœuvre. Si vous ne le faites pas, vous risquez d'entrer en collision avec un autre véhicule et de provoquer un accident.

Soyez attentif aux précautions suivantes lorsque vous utilisez le système de rétrovision.

- Ne vous fiez jamais exclusivement au système de rétrovision lorsque vous effectuez une marche arrière. L'image et la position des lignes de guidage affichées à l'écran peuvent être différentes de la situation réelle. Soyez prudent, comme pour toute marche arrière d'un véhicule.
- Veillez à reculer lentement, en appuyant sur la pédale de frein pour contrôler la vitesse du véhicule.
- Ces instructions sont fournies uniquement en guise de conseils. Quand et de combien braquer dépend des conditions du trafic, de l'état de la chaussée, de l'état du véhicule, etc. lors d'un stationnement. Il est nécessaire d'être conscient de cela avant d'utiliser le système de rétrovision.
- Lorsque vous vous garez, assurez-vous de vérifier que la place de stationnement est appropriée à votre véhicule avant de manœuvrer.
- N'utilisez pas le système de rétrovision dans les cas suivants:
 - Sur chaussée verglacée, glissante ou enneigée
 - Lors de l'utilisation de chaînes à neige ou de la roue de secours compacte
 - Si le hayon n'est pas complètement fermé
 - Sur les routes qui ne sont pas planes ou droites, par exemple sinueuses ou pentues.
- Quand les températures sont basses, l'écran peut devenir sombre ou l'image risque d'être floue. Il se peut que l'image soit déformée lorsque le véhicule est en mouvement ou il se peut que vous ne puissiez pas voir l'image à l'écran. Veillez à surveiller les alentours du véhicule, visuellement et dans les rétroviseurs, avant de procéder à toute manœuvre.
- Si la taille des pneus est modifiée, la position des lignes de guidage fixes affichées sur l'écran pourrait changer.
- La caméra est équipée d'un objectif spécial. Les distances entre les piétons et les objets qui apparaissent sur l'image affichée sur l'écran diffèrent des distances réelles. (→P. 281)

**NOTE****■ Comment utiliser la caméra**

- Le système de rétrovision peut ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants.
 - Si le véhicule a subi un choc à l'arrière, la position et l'angle de fixation de la caméra risquent de changer.
 - La caméra étant étanche à l'eau, elle ne doit pas être détachée, démontée ou modifiée. Ceci peut entraîner un mauvais fonctionnement.
 - Lorsque vous nettoyez l'objectif de la caméra, nettoyez la caméra avec une grande quantité d'eau et essuyez-le avec un chiffon doux et humide. Si vous frottez fortement l'objectif de la caméra, l'objectif de la caméra peut être rayé et ne pas être en mesure de transmettre une image nette.
 - Ne laissez pas un solvant organique, un produit lustrant, du lave-vitres ou un traitement pour vitres adhérer à la caméra. Si cela se produit, essuyez-le dès que possible.
 - Si la température change rapidement, par exemple lorsque de l'eau chaude est versée sur le véhicule par temps froid, le système peut ne pas fonctionner normalement.
 - Lorsque vous lavez le véhicule, ne dirigez pas de forts jets d'eau sur la caméra ou la zone correspondante. Cela peut provoquer un dysfonctionnement de la caméra.
- N'exposez pas la caméra à un impact important, car ceci pourrait provoquer un dysfonctionnement. Si cela se produit, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Systèmes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité et les performances de conduite, les systèmes suivants sont actionnés automatiquement en réaction à certaines situations de conduite. Sachez toutefois que ces systèmes sont complémentaires et que vous ne devez pas vous y fier outre mesure lorsque vous manœuvrez le véhicule.

◆ ECB (système de freinage à pilotage électronique)

Le système de freinage à pilotage électronique génère une force de freinage correspondant à l'actionnement du frein

◆ ABS (système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous actionnez les freins brusquement, ou que vous actionnez les freins sur une chaussée glissante

◆ Aide au freinage

Décuple l'effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

◆ VSC (contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante

◆ TRAC (système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage du véhicule ou lors d'une accélération sur chaussée glissante

◆ Aide au démarrage en côte

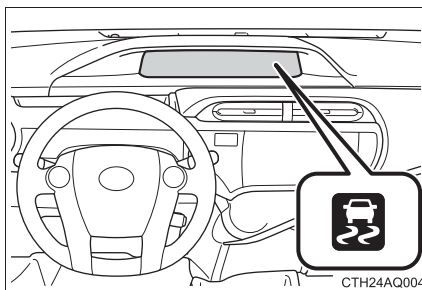
Contribue à empêcher le véhicule de reculer au démarrage dans une pente

◆ EPS (direction assistée électrique)

Contribue à réduire l'effort de braquage du volant par le recours à un moteur électrique

Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS sont activés

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS fonctionnent.



Désactivation du système TRAC

Si le véhicule est embourbé dans la boue, la terre ou la neige, le système TRAC risque d'intervenir pour limiter la puissance du système hybride transmise aux roues. Appuyer sur  pour désactiver le système vous permet de faire avancer et reculer le véhicule plus facilement pour le libérer.

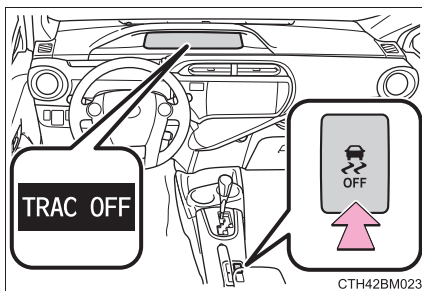
Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur



et relâchez.

“TRAC OFF” s’affiche sur l’écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur  pour réactiver le système.



■ Désactivation des systèmes TRAC et VSC

Pour désactiver les systèmes TRAC et VSC, maintenez  appuyé pendant plus de 3 secondes lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Le témoin indicateur VSC OFF s'allume et "TRAC OFF" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Appuyez sur  à nouveau pour réactiver les systèmes.

■ Lorsque le message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour indiquer que le système TRAC est désactivé même si vous n'avez pas appuyé sur



Le système TRAC et l'aide au démarrage en côte ne peuvent pas être actionnés. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Bruits et vibrations causés par les systèmes ABS, d'aide au freinage, TRAC, VSC et d'aide au démarrage en côte

Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un des systèmes ci-dessus fonctionne. Aucun n'indique la survenue d'un dysfonctionnement.

- Vibrations possibles au niveau de la carrosserie du véhicule et du volant.
- Bruit de moteur possible après arrêt du véhicule.
- De légères pulsations de la pédale de frein peuvent se produire après l'activation de l'ABS.
- Un léger enfoncement de la pédale de frein peut se produire après activation de l'ABS.

■ Bruit de fonctionnement de l'ECB

Le bruit de fonctionnement de l'ECB peut être perçu dans les cas suivants, mais il n'est pas le signe d'un dysfonctionnement.

- Bruit de fonctionnement provenant du compartiment moteur lorsque la pédale de frein est actionnée.
- Bruit de moteur du système de freinage provenant de la partie avant du véhicule lorsque la porte du conducteur est ouverte.
- Bruit de fonctionnement provenant du compartiment moteur se produisant une à deux minutes après l'arrêt du système hybride.

■ Bruit de fonctionnement de l'EPS

Lorsque le volant est actionné, un bruit de moteur (ronronnement) peut être perceptible. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Efficacité réduite du système EPS

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe du système en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une période prolongée. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Le cas échéant, évitez de braquer excessivement le volant ou bien arrêtez le véhicule et arrêtez le système hybride. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

■ Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC

Après désactivation des systèmes TRAC et VSC, ceux-ci sont réactivés automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsque le contact du moteur est placé sur la position "LOCK" (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou que le contact "POWER" est placé sur arrêt (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès lors que la vitesse du véhicule augmente
Si les systèmes TRAC et VSC sont désactivés, ils ne sont pas réactivés automatiquement lorsque la vitesse du véhicule augmente

■ Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte

Lorsque les quatre conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte est activée:

- Le levier de vitesses est sur une position autre que P ou N (lors d'un démarrage en avant/en arrière sur un plan incliné vers le haut).
- Le véhicule est à l'arrêt.
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.
- Le frein de stationnement n'est pas serré.

■ Désactivation automatique du système d'aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte est désactivée dans les situations suivantes:

- Le levier de vitesses est déplacé sur P ou N.
- La pédale d'accélérateur est enfoncée.
- Le frein de stationnement est serré.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis que vous avez relâché la pédale de frein.

 AVERTISSEMENT**■ L'ABS ne fonctionne pas efficacement lorsque**

- La limite du potentiel d'adhérence des pneus a été dépassée (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- Aquaplanage du véhicule en conduite à grande vitesse sur routes mouillées ou glissantes.

■ La distance d'arrêt peut être supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est activé

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, en particulier dans les situations suivantes:

- Lorsque vous conduisez sur une route recouverte de saletés, de gravillons ou de neige
- Lorsque vous conduisez avec des chaînes à neige
- Lorsque vous conduisez sur une route bosselée
- Lorsque vous conduisez sur une route présentant des nids-de-poule ou une chaussée irrégulière

■ Le système TRAC risque de ne pas fonctionner efficacement lorsque

Il peut être difficile de maîtriser la direction ainsi que la puissance sur chaussée glissante, même si le système TRAC fonctionne.

Conduisez le véhicule avec précaution dans des conditions où la stabilité et la puissance pourraient être perdues.

■ Aide au démarrage en côte

- Ne vous fiez pas outre mesure au système d'aide au démarrage en côte. L'aide au démarrage en côte peut ne pas fonctionner efficacement sur des pentes abruptes et sur des routes verglacées.
- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pendant une période prolongée. N'essayez pas d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, car vous risquez de provoquer un accident.

 AVERTISSEMENT**■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS sont activés**

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites particulièrement attention lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de route. Étant donné que ces systèmes sont conçus pour aider à garantir la stabilité et la puissance motrice du véhicule, ne désactivez les systèmes TRAC/VSC qu'en cas de nécessité.

■ Remplacement des pneus

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille, marque, profil et capacité de charge totale spécifiés. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression de gonflage des pneus recommandée.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneus différents sont montés sur le véhicule.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations concernant le remplacement des pneus et des roues.

■ Comportement des pneus et de la suspension

L'utilisation de pneus présentant un problème quelconque et la modification de la suspension affectent les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un dysfonctionnement du système.

Conseils de conduite d'un véhicule hybride

Pour adopter une conduite économique et écologique, veuillez prêter attention aux points suivants:

◆ Utilisation du mode d'éco-conduite

Lors de l'utilisation du mode d'éco-conduite, le couple correspondant à l'enfoncement de la pédale d'accélérateur peut être généré de façon plus fluide que dans les conditions normales. De plus, l'utilisation du système de climatisation (chauffage/refroidissement) est minimisée, améliorant l'économie de carburant. (→P. 402)

◆ Utilisation du témoin du système hybride

Il est possible de rendre sa conduite plus éco-responsable en maintenant l'aiguille du témoin du système hybride dans la zone Éco. (→P. 113)

◆ Utilisation du levier de vitesses

Placez le levier de vitesses sur D lorsque vous vous arrêtez à un feu de circulation, ou lorsque la circulation est dense, etc. Placez le levier de vitesses sur P lors d'un stationnement. L'utilisation de la position N n'a aucun effet positif sur la consommation de carburant. Sur N, le moteur à essence fonctionne, mais aucune électricité ne peut être produite. De plus, lors de l'utilisation du système de climatisation, etc., la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) est consommée.

◆ Actionnement de la pédale d'accélérateur/pédale de frein

- Adoptez une conduite souple. Évitez les accélérations et les décélérations brusques. Le fait d'accélérer et de décélérer de manière progressive permet d'exploiter plus efficacement le moteur électrique (moteur de traction), sans avoir recours à la puissance du moteur à essence.
- Évitez les accélérations répétées. Des accélérations répétées consomment de la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction), avec pour conséquence à terme une consommation accrue de carburant. La puissance de la batterie peut être restaurée en conduisant avec la pédale d'accélérateur légèrement relâchée.

◆ Lors du freinage

Assurez-vous de freiner doucement et au moment opportun. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

◆ Ralentissements

Des accélérations et des décélérations répétées, ainsi que de longs temps d'attente aux feux de signalisation entraînent une consommation de carburant accrue. Vérifiez les prévisions de circulation avant de prendre la route et évitez autant que possible les ralentissements. Lorsque vous vous trouvez dans un embouteillage, relâchez doucement la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer lentement et éviter ainsi une utilisation excessive de la pédale d'accélérateur. De cette manière, une consommation d'essence excessive peut être évitée.

◆ Conduite sur autoroute

Maîtrisez et maintenez le véhicule à une vitesse constante. Avant de vous arrêter à un péage ou autre, anticipez pour relâcher l'accélérateur et freiner doucement. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

◆ Climatisation

N'utilisez la climatisation que lorsque cela est nécessaire. Cela permet de réduire une consommation excessive de carburant.

En été: Lorsque la température ambiante est élevée, utilisez le mode de recyclage d'air. De cette manière, vous réduisez la sollicitation du système de climatisation et donc la consommation de carburant.

En hiver: Étant donné que le moteur à essence ne s'arrête pas automatiquement tant que lui-même et l'habitacle ne sont pas chauds, il consomme du carburant. De plus, la consommation de carburant peut être réduite en évitant d'utiliser le chauffage de manière excessive.

◆ Vérification de la pression de gonflage des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation de carburant accrue.

Étant donné que les pneus neige peuvent être à l'origine d'un coefficient de frottement important, leur utilisation sur des routes sèches peut entraîner une consommation de carburant accrue. Utilisez des pneus appropriés pour la saison.

◆ Bagages

Le transport de bagages lourds entraîne une consommation de carburant accrue. Évitez de transporter des bagages inutiles. L'installation d'une grande galerie de toit entraîne également une consommation de carburant accrue.

◆ Phase de chauffe avant la conduite

Étant donné que le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement à froid, il n'est pas nécessaire de le faire chauffer. De plus, le fait de conduire fréquemment sur de courtes distances entraîne des phases de chauffe répétées du moteur, ce qui peut entraîner une consommation de carburant excessive.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de conduire le véhicule en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des liquides adaptés aux températures extérieures ambiantes.
 - Huile moteur
 - Liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance
 - Liquide de lave-vitre
- Faites vérifier par un technicien de maintenance l'état de la batterie 12 V.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou l'actionnement d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace du ventilateur du système de climatisation, dégazez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégazez périodiquement de toute accumulation de glace ou de neige les feux extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roues et les freins.
- Débarrassez les semelles de vos chaussures de toute neige ou boue avant de monter dans le véhicule.

Lors de la conduite du véhicule

Faites accélérer le véhicule progressivement, laissez une distance de sécurité entre vous et le véhicule vous précédant, et conduisez à une vitesse réduite adaptée à la route.

Lorsque vous stationnez le véhicule

- Stationnez le véhicule et mettez le levier de vitesses sur P, sans serrer le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à bloquer les roues.

À défaut, cela peut être dangereux car le véhicule peut se déplacer de manière inattendue, pouvant conduire à un accident.

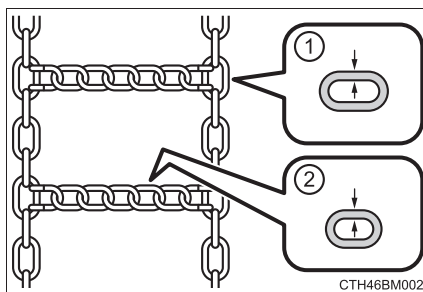
- Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, vérifiez que le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P*.

*: Le levier de vitesses est verrouillé si vous essayez de le déplacer de P vers toute autre position sans appuyer sur la pédale de frein. Si le levier de vitesses peut être déplacé de P, il est possible que le système de verrouillage de levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

Sélection des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient lors du montage. La taille des chaînes est réglementée pour chaque taille de pneus.

- ① Chaîne latérale
(0,12 in. [3,0 mm] de diamètre)
- ② Chaîne transversale
(0,16 in. [4,0 mm] de diamètre)



Réglementations sur l'utilisation des chaînes à neige

Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et le type de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

■ Installation des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige dans un endroit sûr.
- Seuls les pneus avant doivent être équipés de chaînes à neige. N'installez pas de chaînes sur les pneus arrière.
- Installez les chaînes à neige sur les roues avant, en les serrant le plus possible. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec celles-ci.



AVERTISSEMENT

■ Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident. Le non-respect de ces précautions peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez des pneus de la taille spécifiée.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression recommandée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisé.
- Équipez toutes les roues de pneus neige.

■ Conduite avec des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident. Le non-respect de ces précautions peut entraîner une impossibilité de conduire le véhicule en toute sécurité, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse spécifiées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes cahoteuses ou sur des nids-de-poule.
- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.



NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneus reconnu.

En effet, le démontage et le montage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus.

■ Montage des chaînes à neige

Il peut arriver que les valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

5-1. Utilisation du système audio

Types de système audio 304

5-2. Fonctionnements de base (système de Multimédia)

Système de Multimédia..... 305

Commandes audio au volant 307

Port USB/Port AUX 308

Fonctionnement de base audio 310

5-3. Configuration (système de Multimédia)

Menu de configuration 312

Réglages de base 313

Réglages audio 315

Réglages d'affichage..... 316

Réglages de la voix..... 317

5-4. Utilisation du système de Multimédia

Sélection de la source audio 318

Fonctionnement de l'écran de liste 319

Utilisation optimale du système de Multimédia 321

5-5. Utilisation de la radio (système de Multimédia)

Fonctionnement de la radio 322

Système audio

5

- 5-6. Lecture d'un CD audio et de disques MP3/WMA/AAC (système de Multimédia)**
 - Fonctionnement du lecteur de CD 324
- 5-7. Utilisation d'un dispositif externe (système de Multimédia)**
 - Écoute d'un iPod 331
 - Écoute d'un dispositif de stockage USB 337
 - Utilisation du port AUX 342
- 5-8. Connexion Bluetooth® (système de Multimédia)**
 - Préparations à l'utilisation de la communication sans fil 343
 - Enregistrement d'un lecteur audio Bluetooth® pour la première fois 347
 - Enregistrement d'un téléphone Bluetooth® pour la première fois 348
 - Enregistrement d'un dispositif Bluetooth® 349
 - Connexion d'un dispositif Bluetooth® 351
 - Affichage des données détaillées d'un dispositif Bluetooth® 354
 - Réglages détaillés du système Bluetooth® 356
- 5-9. Audio Bluetooth® (système de Multimédia)**
 - Écoute du système audio Bluetooth® 358
- 5-10. Téléphone Bluetooth® (système de Multimédia)**
 - Utilisation d'un téléphone Bluetooth® 360
 - Passer un appel 363
 - Réception d'un appel 366
 - Conversation téléphonique 367
 - Fonction de message de téléphone Bluetooth® 371
 - Utilisation des commandes au volant 375
 - Réglages du téléphone Bluetooth® 376
 - Réglages des contacts/ de l'historique des appels 378
 - Que faire si... (Résolution des problèmes) 389
- 5-11. Bluetooth® (système de Multimédia)**
 - Bluetooth® 393
- 5-12. Utilisation du système de commande vocale (système de Multimédia)**
 - Système de commande vocale 398

Types de système audio

- ▶ Avec système de Multimédia

→P. 305

- ▶ Avec système de navigation

Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le "SYSTÈME DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Système de Multimédia*

Les opérations telles que l'écoute audio, l'utilisation du téléphone mains libres et la modification des réglages du système de Multimédia sont démarrées à l'aide des boutons suivants.

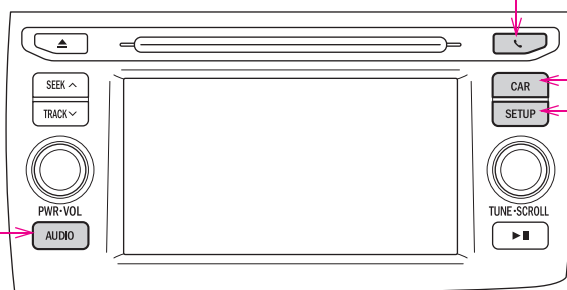
Boutons de fonctionnement du système de Multimédia

Bouton "CAR"

Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'écran de contrôle/consommation de l'énergie. (→P. 121)

Bouton

Appuyez sur ce bouton pour accéder au système mains libres Bluetooth®. (→P. 360)



Bouton "AUDIO"

Affichez l'écran "Sélectionner source audio" ou l'écran principal audio. (→P. 318)

Bouton "SETUP"

Appuyez sur ce bouton pour personnaliser les réglages de la fonction. (→P. 312)

CTH52BM005

Utilisation de l'écran tactile

En appuyant sur l'écran avec le doigt, vous pouvez commander le système de Multimédia, etc.

■ Faites glisser*

Appuyez sur l'écran avec votre doigt, et déplacez l'écran jusqu'à la position souhaitée.

- Défilement de listes

■ Effleurez*

Appuyez sur l'écran avec votre doigt et déplacez rapidement l'écran en l'effleurant avec votre doigt.

- Défilement de la page de l'écran principal

*: Il est possible que les opérations ci-dessus ne puissent pas être effectuées sur tous les écrans.

■ Lorsque vous utilisez l'écran tactile

- Si l'écran est froid, l'affichage peut être sombre, et le système peut paraître légèrement plus lent à réagir qu'en temps normal.
- Le port de lunettes de soleil peut gêner la lisibilité de l'écran, et le faire paraître sombre. Modifiez votre angle de vision, réglez l'affichage sur l'écran "Paramètres de l'affichage" (→P. 316) ou bien retirez vos lunettes de soleil.
- Il est possible que les opérations effectuées en effleurant l'écran s'effectuent plus difficilement en haute altitude.



NOTE

■ Pour éviter d'endommager l'écran tactile

- Pour éviter d'endommager l'écran, appuyez légèrement sur les boutons de l'écran avec le doigt.
- N'utilisez pas d'objets au lieu de votre doigt pour appuyer sur l'écran.
- Essayez les traces de doigt en utilisant un chiffon à lunettes. N'utilisez pas de nettoyeurs chimiques pour nettoyer l'écran car ils pourraient endommager l'écran tactile.

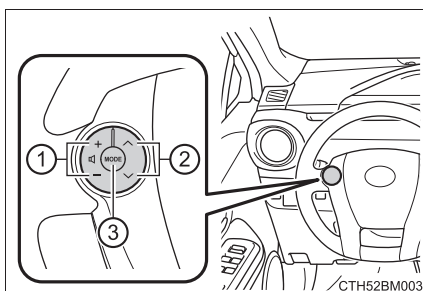
Commandes audio au volant

Certaines fonctions audio peuvent être contrôlées au moyen des commandes au volant.

Le fonctionnement peut varier selon le type de système audio ou de système de navigation. Pour tout complément d'informations, reportez-vous au manuel fourni avec le système audio ou le système de navigation.

Utilisation du système de Multimédia à l'aide des commandes au volant

- ① Commande de volume
 - Augmente/diminue le volume
 - Maintenez appuyé: Augmente/diminue le volume en continu
- ② Commande du curseur
 - Sélectionne (stations de radio/préselections de la radio/pistes/fichiers/chansons)
 - Déplace le curseur
 - Maintenez appuyé: Recherche vers le haut/bas (stations de radio)
 - Défilement rapide vers le haut/bas (pistes/fichiers)
- ③ Commande "MODE"
 - Change la source audio
 - Maintenez cette commande appuyée pour activer la sourdine ou mettre en pause l'opération en cours. Pour annuler la sourdine ou la mise en pause, maintenez appuyé.



AVERTISSEMENT

Pour réduire le risque d'accident

Soyez prudent lorsque vous actionnez les commandes audio sur le volant.

Port USB/Port AUX

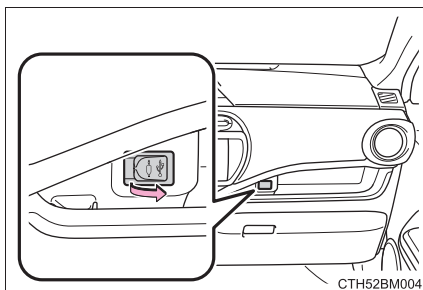
Connectez un iPod, un dispositif de stockage USB ou un lecteur audio portable au port USB/AUX comme indiqué ci-dessous. Sélectionnez "iPod", "USB" ou "AUX" sur l'écran de sélection de la source audio et le dispositif peut être activé par le biais du système de Multimédia.

Connexion au moyen du port USB/AUX

■ iPod

Ouvrez le cache et branchez un iPod avec un câble pour iPod.

Mettez l'iPod sur marche s'il ne l'est pas déjà.



■ Clé USB

Ouvrez le cache et branchez le dispositif de stockage USB.

Mettez le dispositif de stockage USB sur marche s'il ne l'est pas déjà.

■ Lecteur audio portable

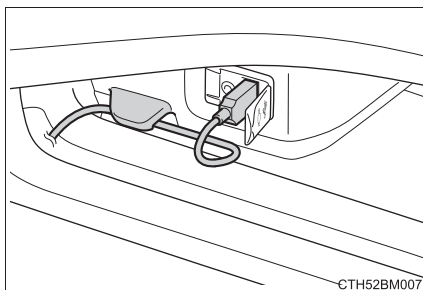
Ouvrez le cache et branchez le lecteur audio portable.

Mettez le lecteur audio portable sur marche s'il ne l'est pas déjà.

■ Crochet de fixation de câble

Un câble peut être fixé comme indiqué sur l'illustration.

Les câbles d'un diamètre d'environ 0,2 in. (5 mm) peuvent être fixés.



**AVERTISSEMENT****■ Pendant la conduite**

Ne branchez pas de dispositifs et n'actionnez pas les commandes.

**NOTE****■ Crochet de fixation de câble**

Ne fixez rien d'autre que des câbles sur le crochet de fixation de câble.
Vous risqueriez d'endommager le crochet de fixation de câble.

Fonctionnement de base audio

Le fonctionnement et les fonctions de base du système audio communs à chaque mode, sont décrits dans cette section.

Utilisation du système de Multimédia

Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver le système de Multimédia, et tournez-le pour régler le volume.

Appuyez sur le bouton “^” ou “v” pour rechercher une station de radio vers l'avant ou l'arrière, ou pour accéder à la piste ou au fichier de votre choix.

Appuyez sur ce bouton pour éjecter un disque

Insérez un disque dans la fente à disque



|| : Sélectionnez pour mettre en pause la lecture de la musique.

▶ : Sélectionnez pour reprendre la lecture de la musique.

Appuyez pour mettre en pause ou reprendre la lecture de la musique.

Tournez ce bouton pour sélectionner les bandes de station radio, les pistes et les fichiers. Le bouton peut également être utilisé pour sélectionner des éléments dans la liste affichée.

CTH52BM006CA

Lecture aléatoire

Sélectionnez  pour activer/désactiver.

Lecture répétée

Sélectionnez  pour activer/désactiver.

■ Utilisation des téléphones mobiles

En cas d'utilisation d'un téléphone mobile à l'intérieur ou à proximité immédiate du véhicule alors que le système de Multimédia est en marche, il est possible que le son des haut-parleurs du système de Multimédia soit parasité.

■ Certification (précautions)

Produit laser

Ce dispositif est un produit laser de classe 1.

N'ouvrez pas le boîtier du lecteur et ne tentez pas de réparer vous-même le dispositif. Confiez l'entretien à un réparateur qualifié.

● Produits laser

- Ne démontez pas ce dispositif et ne tentez pas d'y apporter vous-même une modification quelle qu'elle soit.

Ce dispositif complexe utilise un faisceau laser pour lire les informations à la surface des disques compacts. Le faisceau laser est soigneusement isolé, de telle sorte qu'il est toujours confiné à l'intérieur du boîtier. Par conséquent, n'essayez jamais de démonter le lecteur ou d'en modifier une pièce quelle qu'elle soit, sous peine de vous trouver exposé aux rayonnements laser et à des tensions électriques dangereuses.

- Ce produit utilise un faisceau laser.

L'utilisation du contrôle ou du réglage ou des performances des procédures autres que celles décrites ici pourrait provoquer une exposition à des radiations nocives.

L'UTILISATION DE TOUT INSTRUMENT OPTIQUE AVEC CE PRODUIT AGGRAVE LES RISQUES DE LÉSION OCULAIRE.



NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne laissez pas le système de Multimédia activé plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

■ Pour éviter d'endommager le système de Multimédia

Veillez à ne renverser aucune boisson ou autres liquides sur le système de Multimédia.

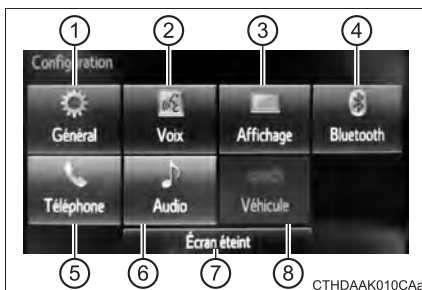
Menu de configuration

Vous pouvez régler le système de Multimédia selon vos préférences personnelles.

Affichez l'écran "Configuration"

Appuyez sur le bouton "SETUP" pour afficher l'écran "Configuration".

- ① Sélectionnez pour ajuster les réglages pour les sons de fonctionnement, l'animation d'écran, etc. (→P. 313)
- ② Sélectionnez pour régler les paramètres de voix. (→P. 317)
- ③ Sélectionnez pour ajuster les réglages du contraste et de la luminosité de l'écran. (→P. 316)
- ④ Sélectionnez pour ajuster les réglages d'enregistrement, de retrait, de connexion et de déconnexion des dispositifs Bluetooth®. (→P. 356)
- ⑤ Sélectionnez pour ajuster les réglages du son du téléphone, des contacts, etc. (→P. 378)
- ⑥ Sélectionnez pour paramétrer les réglages audio. (→P. 315)
- ⑦ Sélectionnez pour éteindre l'écran.
- ⑧ Sélectionnez pour ajuster les réglages de personnalisation du véhicule. (→P. 599)



Réglages de base

Les réglages sont disponibles pour régler les sons de fonctionnement, l'animation d'écran, etc.

Écran de réglages de base

- 1 Appuyez sur le bouton "SETUP".
- 2 Sélectionnez "Général" sur l'écran "Configuration".
- ① "English", "Français" ou "Español" peuvent être sélectionnés.
- ② Sélectionnez pour modifier l'unité de mesure de la distance.
- ③ Il est possible d'activer/de désactiver les bips sonores.
- ④ Sélectionnez pour changer la couleur de l'écran.
- ⑤ Sélectionnez pour changer la disposition des touches du clavier.
- ⑥ Il est possible de régler l'activation/la désactivation de l'effet d'animation de l'écran.
- ⑦ Sélectionnez pour supprimer des données personnelles (→P. 314)
- ⑧ Sélectionnez pour mettre à jour des versions de programme. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.
- ⑨ Sélectionnez pour afficher les informations relatives au logiciel. Les mises en garde concernant le logiciel d'une partie tierce utilisé dans ce produit sont insérées. (Ceci comprend des instructions pour se procurer un tel logiciel, le cas échéant.)

■ Rétablissement des réglages du volume par défaut

Sélectionnez "Par défaut", puis "Oui".

Suppression des données personnelles

- 1 Sélectionnez “Supprimer les données personnelles” sur l'écran “Paramètres généraux”.

- 2 Sélectionnez “Supprimer”.

Les données ne pouvant plus être rétablies une fois supprimées, vérifiez soigneusement au préalable.

- 3 Un écran de confirmation s'affiche. Sélectionnez “Oui”.

Les données personnelles suivantes sont supprimées ou rétablies à leurs réglages par défaut.

- Réglages de base
- Réglages audio
- Réglages du téléphone

Réglages audio

Les réglages sont disponibles pour régler le fonctionnement de la radio, les couvertures d'album, etc.

Écran des réglages audio

- 1 Appuyez sur le bouton "SETUP".
- 2 Sélectionnez "Audio" sur l'écran "Configuration".

- ① Nombre de stations radio préréglées
Sélectionnez le nombre de stations radio préréglées.
- ② Activation/Désactivation de l'affichage de couverture d'album
- ③ Égaliseur sonore automatique



Égaliseur sonore automatique (ASL)

- 1 Sélectionnez "Ajusteur automatique de son".
- 2 Sélectionnez "Élevé", "Moyen", "Faible" ou "Arrêt".

■ À propos de l'égaliseur sonore automatique (ASL)

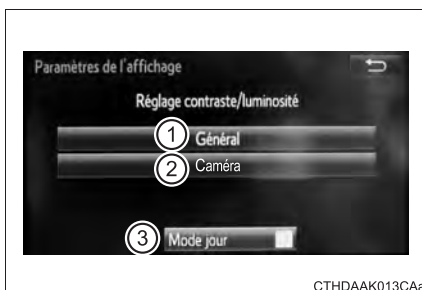
L'ASL règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction de la vitesse du véhicule.

Réglages d'affichage

Les réglages sont disponibles pour régler le contraste et la luminosité de l'écran.

Écran des réglages d'affichage

- 1 Appuyez sur le bouton "SETUP".
- 2 Sélectionnez "Affichage" sur l'écran "Configuration".
 - ① Réglez le contraste/la luminosité de l'écran
 - ② Réglez le contraste/la luminosité de l'écran de la caméra du système de rétrovision
 - ③ Permet de passer au mode jour.



Réglage du contraste/de la luminosité de l'écran

- 1 Sélectionnez "Général" sur l'écran "Paramètres de l'affichage".
- 2 Réglez l'affichage selon vos préférences personnelles en sélectionnant "+" ou "-".

Mode jour

Lorsque les phares sont allumés, l'intensité lumineuse de l'écran diminue.

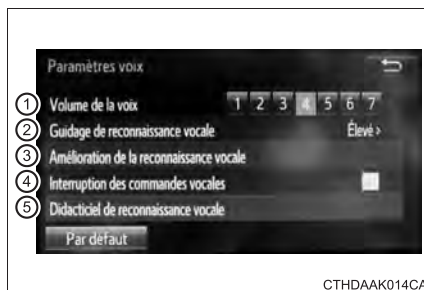
Vous pouvez néanmoins faire passer l'écran en mode jour en sélectionnant "Mode jour".

L'écran reste en mode jour lorsque les phares sont allumés jusqu'à ce que vous sélectionniez à nouveau "Mode jour".

Réglages de la voix

Cet écran vous guide lors de la configuration des systèmes de commande vocale.

- ① Ajustez le réglage du volume du guidage vocal.
- ② Réglez les instructions de reconnaissance vocale sur “Élevé”, “Faible” ou “Arrêt”.
- ③ Réglez l'apprentissage de la reconnaissance vocale.
- ④ Réglez l'activation/la désactivation des invites de reconnaissance vocale.
- ⑤ Réglez le tutoriel de la reconnaissance vocale.



■ Rétablissement des réglages du volume par défaut

Sélectionnez “Par défaut”, puis “Oui”.

Sélection de la source audio

La commutation entre des sources audio telles que la radio et les CD est décrite dans cette section.

Changement de source audio

- 1 Appuyez sur le bouton “AUDIO” pour afficher l'écran de sélection de la source audio.

Si l'écran de sélection de la source audio n'est pas affiché, appuyez sur le bouton “AUDIO” à nouveau.

- 2 Sélectionnez la source audio souhaitée.

- 1 Sélectionnez la source audio souhaitée, puis ◀ ou ▶ pour changer l'ordre.



Utilisation des commandes au volant pour changer la source audio

À chaque pression sur la commande “MODE”, la source audio change comme suit.

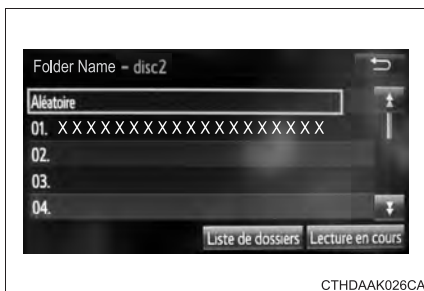
Fonctionnement de l'écran de liste

Lorsqu'un écran de liste est affiché, utilisez les boutons appropriés pour faire défiler la liste.

Comment faire défiler

  : Sélectionnez pour faire défiler jusqu'à la page suivante ou précédente.

 : Si  apparaît à droite des titres, les titres sont trop longs pour être affichés en entier. Sélectionnez ce bouton pour faire défiler le titre.



CTHDAAK026CA

Tournez le bouton "TUNE·SCROLL" pour déplacer la boîte de curseur pour sélectionner l'élément souhaité dans la liste, et appuyez sur le bouton "TUNE·SCROLL" pour le lire. La piste en cours de lecture est mise en surbrillance.

Pour revenir à l'écran supérieur, sélectionnez "Lecture en cours" sur l'écran de liste.

Sélection des pistes/fichiers/chansons et avance et retour rapides

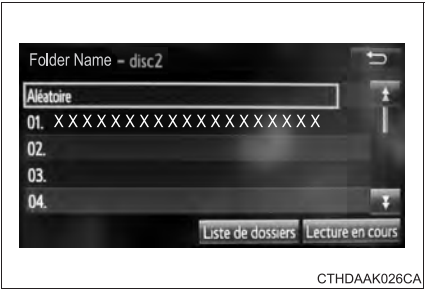
■ **Sélection d'une piste/d'un fichier/d'une chanson**

Appuyez sur le bouton “^” ou “v” sur “SEEK/TRACK” ou tournez le bouton “TUNE·SCROLL” pour sélectionner le numéro de la piste/du fichier/de la chanson souhaités.

Maintenez le bouton “^” ou “v” de “SEEK/TRACK” appuyé selon que vous souhaitez obtenir l'avance ou le retour rapide.

■ **Sélection d'une piste/d'un fichier/d'une chanson dans la liste de pistes/fichiers/chansons**

- 1 Sélectionnez “Parcourir” ou la couverture d'album.
- 2 Sélectionnez la piste/le fichier/la chanson sou-
haité(e).



Lorsqu'un disque MP3/WMA/AAC est utilisé, le dossier peut être sélectionné. Lorsqu'un dispositif Bluetooth®, un dispositif de stockage USB ou un iPod sont en cours d'utilisation, l'album peut être sélectionné.

Selon le dispositif audio, les éléments suivants s'affichent.

Source audio	Nom de liste
CD audio	Piste
Disque MP3/WMA/AAC	Dossier, Fichier
Bluetooth®	Album, Piste
USB	Artistes, Albums, Chansons, Genres, Compositeurs
iPod	Artistes, Albums, Chansons, Genres, Compositeurs, Livres audio, Vidéos

Utilisation optimale du système de Multimédia

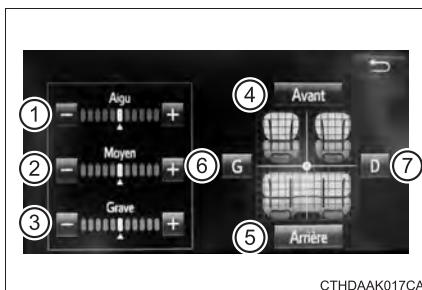
Sur l'écran "Paramètres du son", la qualité du son (aigus/médiums/basses), la balance du volume peuvent être ajustées.

Comment ajuster les réglages du son et de la qualité du son

① ② ③ Sélectionnez "-" ou "+" pour régler les aigus, les médiums et les basses sur une échelle comprise entre -5 et 5.

④ ⑤ Sélectionnez "Avant" ou "Arrière" pour régler la balance audio avant/arrière.

⑥ ⑦ Sélectionnez "G" ou "D" pour régler la balance audio gauche/droite.



■ Le niveau de qualité sonore se règle individuellement

Vous pouvez régler les aigus, les médiums et les graves séparément pour chaque mode audio.

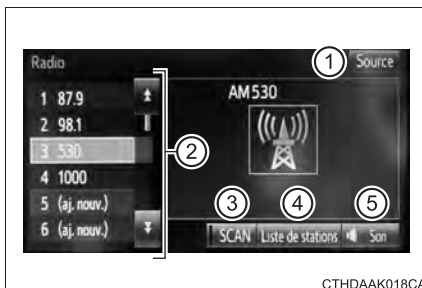
Fonctionnement de la radio

Sélectionnez “AM” ou “FM” sur l'écran de sélection de la source audio pour commencer à écouter la radio.

Écran de commande audio

La fait d'appuyer sur le bouton “AUDIO” affiche l'écran de contrôle audio à partir de n'importe quel écran de la source sélectionnée.

- ① L'écran de sélection de la source audio apparaît
- ② Stations préréglées
- ③ Balayage des stations pouvant être reçues
- ④ Sélectionnez pour afficher une liste des stations pouvant être reçues
- ⑤ Réglage du son (→P. 321)



CTHDAAK018CA

Sélection d'une station

Réglez la station souhaitée à l'aide de l'une des méthodes suivantes.

■ Recherche automatique

Appuyez sur le bouton “^” ou “v” sur “SEEK/TRACK”.

La radio commence à rechercher vers le haut ou vers le bas une station sur la fréquence la plus proche et s'arrête dès qu'une station est trouvée.

■ Recherche manuelle

Tournez le bouton “TUNE·SCROLL”.

■ Stations préréglées

Sélectionnez la station présélectionnée souhaitée.

Réglage des stations préréglées

- 1 Recherchez les stations souhaitées en tournant le bouton "TUNE·SCROLL" ou en appuyant sur le bouton "∧" ou "∨" sur "SEEK/TRACK".
- 2 Sélectionnez "(aj. nouv.)".
Pour remplacer la station préréglée par une autre, maintenez la station préréglée sélectionnée.
- 3 Sélectionnez "Oui".
- 4 Sélectionnez "OK" après avoir réglé la nouvelle station préréglée.

■ Actualisation de la liste des stations

- 1 Sélectionnez "Actualiser" sur l'écran "Liste de stations".
Pour désactiver l'actualisation, sélectionnez "Annuler actualisation".

■ Sensibilité de réception

- Il est difficile de maintenir en toutes circonstances une parfaite réception radio, en raison des changements incessants de position de l'antenne, des différences de puissance du signal et de la présence d'obstacles environnants, tels que des trains, des émetteurs, etc.
- L'antenne de la radio est montée à l'arrière du toit.

Fonctionnement du lecteur de CD

Insérez un disque ou sélectionnez “CD” sur l'écran de sélection de la source audio une fois le disque inséré pour démarrer la lecture d'un CD.

Écran de commande audio

La fait d'appuyer sur le bouton “AUDIO” affiche l'écran de contrôle audio à partir de n'importe quel écran de la source sélectionnée.

- ① L'écran de sélection de la source audio apparaît
- ② Affichage de la liste de pistes/ fichiers
- ③ Lecture aléatoire (→P. 311)
- ④ Lecture répétée (→P. 311)
- ⑤ Pause
Sélectionnez  pour reprendre la lecture
- ⑥ Réglage du son (→P. 321)



■ Affichage du titre et du nom de l'artiste

En insérant un disque CD-TEXT, le titre du disque et de la piste s'affichent.

■ Messages d'erreur

Si un message d'erreur s'affiche, reportez-vous au tableau suivant et prenez les mesures appropriées. Si le problème persiste, amenez le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

Message	Cause	Procédures de rectification
"Vérifiez le DISC"	- Le disque est sale ou abîmé. - Le disque a été inséré face imprimée vers le bas. - Le disque ne peut être lu par le lecteur.	- Nettoyez le disque. - Insérez le disque correctement. - Confirmez que le disque peut être lu avec le lecteur.
"Erreur DISC"	Un dysfonctionnement se produit à l'intérieur du système.	Éjectez le disque.
"Aucun fichier musical trouvé."	Pas de données lisibles sur le disque.	Éjectez le disque.

■ Disques pouvant être utilisés

Les disques portant les symboles indiqués ci-dessous peuvent être utilisés. La lecture peut s'avérer impossible selon le format d'enregistrement ou les caractéristiques du disque, ou en raison de rayures, de saletés ou de dommages.



Les CD protégés contre la copie risquent de ne pas être lus correctement.

■ Fonction de protection du lecteur de CD

Afin de protéger les composants internes, la lecture est automatiquement interrompue lorsqu'un problème est détecté.

■ Si un disque est laissé à l'intérieur du lecteur de CD ou en position éjectée pendant une période prolongée

Le disque peut être endommagé et peut ne pas être lu correctement.

■ Produits de nettoyage pour optiques

N'utilisez aucun produit de nettoyage pour optiques. Cela peut endommager le lecteur de CD.

■ Fichiers MP3, WMA et AAC

MP3 (MPEG Audio LAYER3) est un format de compression audio standard.

Grâce à la compression MP3, il est possible de compresser les fichiers jusqu'à 1/10 ème de leur taille d'origine.

WMA (Windows Media Audio) est un format de compression audio de Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

AAC est l'abréviation de Advanced Audio Coding et se réfère à une norme pour technologie de compression audio utilisée avec MPEG2 et MPEG4.

La compatibilité entre les fichiers MP3, WMA et AAC et les supports/formats est limitée.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
MP3 (MPEG1 LAYER3, MPEG2 LSF LAYER3)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
MPEG1 LAYER3: 32, 44,1, 48 (kHz)
MPEG2 LSF LAYER3: 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
MPEG1 LAYER3: 32-320 (kbits/s)
MPEG2 LSF LAYER3: 8-160 (kbits/s)
- Modes de canaux compatibles: stéréo, stéréo combiné, double canal et mono

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
WMA Ver. 7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles uniquement avec la lecture sur 2 canaux)
Ver. 7, 8: CBR 48-192 (kbits/s)
Ver. 9: CBR 48-320 (kbits/s)

● Compatibilité des fichiers AAC

- Normes compatibles
MPEG4/AAC-LC
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
11,025/12/16/22,05/24/32/44,1/48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
16-320 (kbits/s)

Modes de canaux compatibles: 1ch et 2ch

● Supports compatibles

Les supports utilisables pour la lecture de fichiers MP3, WMA et AAC sont les CD-R et CD-RW.

Dans certains cas, la lecture peut ne pas être possible si le CD-R ou le CD-RW n'est pas finalisé. Si le disque est rayé ou comporte des traces de doigts, la lecture peut ne pas être possible ou être saccadée.

● Formats de disque compatibles

Il est possible d'utiliser les formats de disque suivants.

- Formats de disque: CD-ROM Mode 1 et Mode 2
CD-ROM XA Mode 2, Form 1 et Form 2
- Formats de fichier: ISO9660 Level 1, Level 2, (Romeo, Joliet)
UDF (2.01 ou inférieure)

Les fichiers MP3, WMA et AAC gravés dans tout autre format que ceux indiqués ci-dessus peuvent poser des problèmes de lecture et leurs noms de fichiers et de dossiers risquent de ne pas s'afficher correctement.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes.

- Hiérarchie de répertoires maximale: 8 niveaux (racine y compris)
- Longueur maximale des noms de dossier/fichier: 32 caractères
- Nombre maximal de dossiers: 192 (racine y compris)
- Nombre maximal de fichiers par disque: 255

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA/AAC et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3, .wma ou .m4a.

● Disques multisessions

Le système de Multimédia étant compatible avec des disques multisessions, il est possible de lire les disques contenant des fichiers MP3, WMA et AAC. Toutefois, seule la première session reste lisible.

- Balises ID3, WMA et AAC

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 pour permettre d'enregistrer le titre de la piste, le nom de l'artiste, etc.

Le système est compatible avec les balises ID3 Ver. 1.0, 1.1, et Ver. 2.2, 2.3. ID3. (Le nombre de caractères est basé sur ID3 Ver. 1.0 et 1.1.)

Des balises WMA peuvent être ajoutées aux fichiers WMA, pour permettre d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste de la même manière qu'avec les balises ID3.

Des balises AAC peuvent être ajoutées aux fichiers AAC, pour permettre d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste de la même manière qu'avec les balises ID3.

- Lecture des fichiers MP3, WMA et AAC

Lorsque vous insérez un disque contenant des fichiers MP3, WMA ou AAC, tous les fichiers présents sur le disque sont dans un premier temps contrôlés. Le premier fichier MP3, WMA ou AAC est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, nous vous recommandons de ne graver sur le disque aucun autre fichier que les fichiers MP3, WMA ou AAC et de ne pas créer plus de dossiers que nécessaire.

Les disques mélangeant des données de musique et des données aux formats MP3, WMA ou AAC ne peuvent pas être lus.

- Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3, .wma et .m4a à des fichiers qui ne sont pas au format MP3, WMA et AAC, le système peut les identifier à tort comme des fichiers MP3, WMA et AAC et tente de les lire. Ceci peut produire une quantité importante d'interférences et occasionner des dommages aux haut-parleurs.

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité acoustique constante, nous vous recommandons d'utiliser un débit binaire fixe d'au moins 128 kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Dans certains cas, la lecture des CD-R et CD-RW peut ne pas être possible selon les caractéristiques du disque.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou autre logiciel d'encodage pour les fichiers MP3, WMA et AAC qui, selon les réglages d'encodage et le format des fichiers, peuvent causer une mauvaise qualité sonore ou des parasites en début de lecture. Dans certains cas, la lecture peut être complètement impossible.
- Lorsque des fichiers autres des fichiers MP3, WMA ou AAC sont enregistrés sur le disque, le système risque d'être plus long à reconnaître le disque et dans certains cas, la lecture peut être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont les marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans d'autres pays.



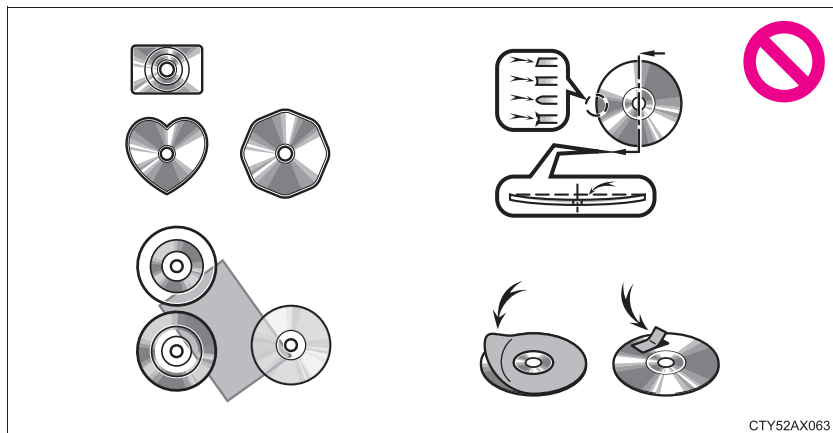
NOTE

■ Disques et adaptateurs ne pouvant pas être utilisés

N'utilisez pas les types de CD suivants.

De même, n'utilisez pas des adaptateurs de CD de 3 in. (8 cm), des disques au format Dual Discs ou des disques imprimables.

Sinon, vous risquez d'endommager le lecteur de CD et/ou la fonction d'insertion/éjection.



- Disques dont le diamètre n'est pas égal à 4,7 in. (12 cm).
- Disques de mauvaise qualité ou déformés.
- Disques dont la partie gravée est transparente ou translucide.
- Disques sur lesquels a été apposé du ruban adhésif, un autocollant ou une étiquette pour CD-R, ou dont l'étiquette se décolle.

■ Précautions relatives au lecteur

Si vous ne respectez pas les précautions énoncées ci-dessous, vous risquez d'endommager les disques ou le lecteur.

- N'insérez rien d'autre que des disques dans la fente de chargement de disques.
- Ne lubrifiez aucune pièce du lecteur.
- Rangez les disques à l'abri de la lumière directe du soleil.
- N'essayez jamais de démonter une pièce quelconque du lecteur.

Écoute d'un iPod

Le branchement d'un iPod vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

Sélectionnez “iPod” sur l'écran de sélection de la source audio.

Lorsque l'iPod connecté au système comprend des vidéos iPod, le système peut uniquement émettre le son si vous sélectionnez l'écran de navigation.

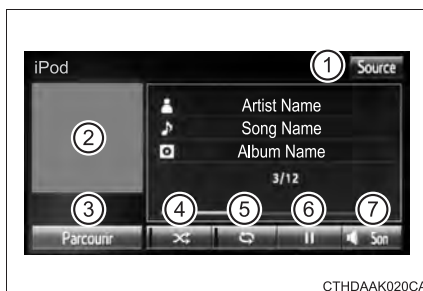
Branchement d'un iPod

→P. 308

Écran de commande audio

La fait d'appuyer sur le bouton “AUDIO” affiche l'écran de contrôle audio à partir de n'importe quel écran de la source sélectionnée.

- ① L'écran de sélection de la source audio apparaît
- ② Affiche la couverture d'album
- ③ Sélection du mode de lecture (→P. 332)
- ④ Lecture aléatoire (→P. 332)
- ⑤ Lecture répétée (→P. 332)
- ⑥ Pause
Sélectionnez  pour reprendre la lecture
- ⑦ Réglage du son (→P. 321)



Sélection d'un mode de lecture

- 1 Sélectionnez "Parcourir" sur l'écran.
- 2 Sélectionnez le mode de lecture souhaité. Sélectionnez ensuite une chanson pour commencer l'utilisation du mode de lecture sélectionné.

Lecture aléatoire

Sélectionnez  pour activer/désactiver.

Lecture répétée

Sélectionnez  pour activer/désactiver.

■ Crochet de fixation de câble

→P. 308

■ À propos de l'iPod



- “Made for iPod” et “Made for iPhone” signifient que l'accessoire électronique a été conçu spécialement pour interagir avec l'iPod ou l'iPhone, respectivement, et que son développeur certifie qu'il est conforme aux normes de performances d'Apple.
- Apple n'est pas responsable du fonctionnement de ce dispositif ou de sa conformité aux normes de sécurité et réglementations. Veuillez noter que l'utilisation de cet accessoire avec un iPod ou un iPhone peut affecter la performance de transmission sans fil.
- iPhone, iPod, iPod classic, iPod nano et iPod touch sont des marques déposées d'Apple Inc., enregistrées aux États-Unis. et dans d'autres pays. Lightning est une marque déposée d'Apple Inc.

■ Couverture d'album iPod

- En fonction de l'iPod et des chansons qui y sont enregistrées, il se peut que la couverture d'album iPod s'affiche.
- Cette fonction peut être activée/désactivée. (→P. 315)
- Il se peut que l'affichage de la couverture d'album iPod prenne du temps et que l'iPod ne puisse pas être actionné pendant que l'affichage de la couverture de l'album est en cours.
- Seules les couvertures d'album iPod enregistrées au format JPEG peuvent être affichées.

■ Fonctions de l'iPod

- Lorsque vous connectez un iPod et que la source audio passe en mode iPod, la lecture de l'iPod reprend à l'endroit où elle avait été interrompue lors de la dernière utilisation.
- Selon l'iPod connecté au système, certaines fonctions peuvent ne pas être disponibles. Si une fonction est indisponible suite à un dysfonctionnement (contrairement à une spécification du système), le fait de débrancher puis de brancher le dispositif peut résoudre le problème.
- Tant qu'il est connecté au système, l'iPod ne peut pas être actionné à l'aide de ses propres commandes. Il est nécessaire d'utiliser les commandes du système de Multimédia du véhicule à la place.
- Si la batterie de l'iPod est très faible, l'iPod peut ne pas fonctionner. Dans ce cas, rechargez l'iPod avant son utilisation.
- Modèles compatibles (→P. 335)

■ Problèmes liés à l'iPod

Pour résoudre la plupart des problèmes que vous pouvez rencontrer avec votre iPod, débranchez votre iPod de la connexion iPod du véhicule et réinitialisez-le. Pour savoir comment réinitialiser votre iPod, reportez-vous au manuel du propriétaire de votre iPod.

■ Messages d'erreur

Message	Cause/Procédures de rectification
"Erreur de connexion. Consultez le Manuel du propriétaire pour voir comment connecter l'iPod."	Ceci indique un problème au niveau de l'iPod ou de son branchement.
"Aucun fichier musical trouvé."	Ceci indique qu'aucun fichier musical n'a été trouvé dans l'iPod.
"Aucune vidéo trouvée."	Ceci indique qu'aucun fichier vidéo n'est enregistré sur l'iPod.
"Aucune chanson disponible pour la lecture. Ajoutez des fichiers compatibles à votre appareil iPod."	Ceci indique que certaines chansons ne peuvent pas être localisées dans la liste de lecture sélectionnée.
"Échec d'autorisation de l'iPod."	Cela indique que l'autorisation donnée par le système d'affichage de Multimédia à l'iPod a échoué. Veuillez vérifier votre iPod.

■ Modèles compatibles

Les dispositifs suivants, iPod®, iPod nano®, iPod classic®, iPod touch® et iPhone® peuvent être utilisés avec ce système.

● Fait pour

- iPod touch (5ème génération)
- iPod touch (4ème génération)
- iPod touch (3ème génération)
- iPod touch (2ème génération)
- iPod touch (1ère génération)
- iPod classic
- iPod avec vidéo
- iPod nano (7ème génération)
- iPod nano (6ème génération)
- iPod nano (5ème génération)
- iPod nano (4ème génération)
- iPod nano (3ème génération)
- iPod nano (2ème génération)
- iPod nano (1ère génération)
- iPhone 5
- iPhone 4S
- iPhone 4
- iPhone 3GS
- iPhone 3G
- iPhone

Selon les différences entre modèles ou versions de logiciel, etc., il est possible que certains modèles soient incompatibles avec ce système.

! AVERTISSEMENT

■ Pendant la conduite

Ne branchez pas d'iPod et n'actionnez pas les commandes.



NOTE

■ Crochet de fixation de câble (→P. 309)**■ Pour éviter tout dommage à l'iPod ou à ses connecteurs**

- Ne laissez pas l'iPod dans le véhicule. La température à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, l'iPod risque d'être endommagé.
- N'appuyez pas et n'exercez pas de pression inutile sur l'iPod pendant qu'il est branché.
- N'introduisez pas de corps étrangers dans le port.

Écoute d'un dispositif de stockage USB

Le branchement d'un dispositif de stockage USB vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

Appuyez sur “USB” sur l'écran de sélection de la source audio.

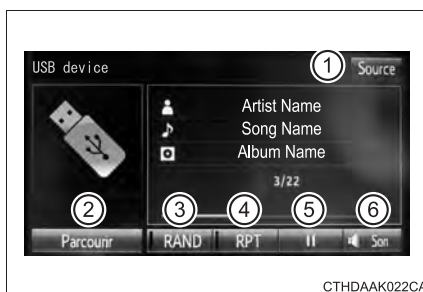
Connexion d'un dispositif de stockage USB

→P. 308

Écran de commande audio

La fait d'appuyer sur le bouton “AUDIO” affiche l'écran de contrôle audio à partir de n'importe quel écran de la source sélectionnée.

- ① L'écran de sélection de la source audio apparaît
- ② Affichage de la liste de dossiers
- ③ Lecture aléatoire (→P. 311)
- ④ Lecture répétée (→P. 311)
- ⑤ Pause
Sélectionnez  pour reprendre la lecture
- ⑥ Réglage du son (→P. 321)



Sélection d'un mode de lecture

- 1 Sélectionnez “Parcourir” sur l'écran.
- 2 Sélectionnez le mode de lecture souhaité. Sélectionnez ensuite une chanson pour commencer l'utilisation du mode de lecture sélectionné.

■ Affichage de la liste en cours de lecture

Appuyez sur l'affichage de la couverture d'album.

■ Crochet de fixation de câble

→P. 308

■ Fonctions de la clé USB

- Selon le dispositif de stockage USB connecté au système, le dispositif lui-même peut ne pas fonctionner et certaines fonctions peuvent ne pas être disponibles. Si le dispositif ne fonctionne pas ou si une fonction est indisponible suite à un dysfonctionnement (contrairement à une spécification du système), le fait de débrancher puis de brancher à nouveau le dispositif peut résoudre le problème.
- Si le dispositif de stockage USB ne fonctionne toujours pas après avoir été débranché puis rebranché, formatez la mémoire.

■ Messages d'erreur pour clé USB

Message	Cause/Procédures de rectification
"Erreur de connexion. Consultez le Manuel du propriétaire pour voir comment connecter l'USB."	Ceci indique un problème au niveau du dispositif de stockage USB ou de son branchement.
"Aucun fichier musical trouvé."	Ceci indique que le dispositif de stockage USB ne contient aucun fichier MP3/WMA/AAC.

■ Clé USB

● Dispositifs compatibles

Clé USB pouvant être utilisée pour lire les fichiers MP3, WMA et AAC.

● Formats des dispositifs compatibles

Il est possible d'utiliser le format de dispositif suivant:

- Format de communication USB: USB2.0 HS (Mbits/s) et FS (12 Mbits/s)
- Format de système de fichier: FAT16/32 (Windows)
- Classe de correspondance: Classe de stockage de masse
Les fichiers MP3, WMA et AAC écrits dans un dispositif dans un format différent de ceux ci-dessus, peuvent ne pas être lus correctement et les noms de fichiers et de dossiers risquent de ne pas s'afficher correctement.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Hiérarchie de répertoires maximale: 8 niveaux
- Nombre maximum de dossiers par dispositif: 3000 (racine y compris)
- Nombre maximum de fichiers par dispositif: 9999
- Nombre maximal de fichiers par dossier: 255

● Fichiers MP3, WMA et AAC

MP3 (MPEG Audio LAYER 3) est un format de compression audio standard. Grâce à la compression MP3, il est possible de compresser les fichiers jusqu'à 1/10 ème de leur taille d'origine.

WMA (Windows Media Audio) est un format de compression audio de Microsoft. Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

AAC est l'abréviation de Advanced Audio Coding et se réfère à une norme pour technologie de compression audio utilisée avec MPEG2 et MPEG4.

La compatibilité entre les fichiers MP3, WMA et AAC et les supports/formats est limitée.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
MP3 (MPEG1 AUDIO LAYERII, III, MPEG2 AUDIO LAYERII, III)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32, 44,1, 48 (kHz)
MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32-320 (kbits/s)
MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 8-160 (kbits/s)
- Modes de canaux compatibles: stéréo, stéréo combiné, double canal et mono

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
WMA Ver. 7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
HIGH PROFILE 32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
HIGH PROFILE 48-320 (kbits/s, VBR)

● Compatibilité des fichiers AAC

- Normes compatibles
MPEG4/AAC-LC
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
11,025/12/16/22,05/24/32/44,1/48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
16-320 (kbits/s)
- Modes de canaux compatibles: 1 ch et 2 ch

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/ WMA/AAC et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3, .wma ou .m4a.

● Balises ID3, WMA et AAC

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 pour permettre d'enregistrer le titre de la piste, le nom de l'artiste, etc.

Le système est compatible avec les balises ID3 Ver. 1.0, 1.1, et Ver. 2.2, 2.3. ID3. (Le nombre de caractères est basé sur ID3 Ver. 1.0 et 1.1.)

Des balises WMA peuvent être ajoutées aux fichiers WMA, pour permettre d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste de la même manière qu'avec les balises ID3.

Des balises AAC peuvent être ajoutées aux fichiers AAC, pour permettre d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste de la même manière qu'avec les balises ID3.

● Lecture des fichiers MP3, WMA et AAC

- Lorsque vous branchez un dispositif contenant des fichiers MP3, WMA et AAC, tous les fichiers présents sur le dispositif de stockage USB sont contrôlés. Le premier fichier MP3, WMA et AAC est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, nous vous recommandons de n'inclure aucun autre fichier que les fichiers MP3, WMA et AAC ou de ne pas créer plus de dossiers que nécessaire.
- Lorsque le dispositif de stockage USB est connecté et que la source audio passe en mode clé USB, la lecture du dispositif de stockage USB démarre avec le premier fichier du premier dossier. Si le même dispositif est retiré puis rebranché (et que le contenu n'a pas été modifié), la lecture de la clé USB reprend à l'endroit où elle avait été interrompue lors de la dernière utilisation.

● Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3, .wma et .m4a à des fichiers qui ne sont pas au format MP3, WMA et AAC, ces fichiers seront ignorés (non lus).

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité acoustique constante, nous vous recommandons d'utiliser un débit binaire fixe d'au moins 128 kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou autre logiciel d'encodage pour les fichiers MP3, WMA et AAC qui, selon les réglages d'encodage et le format des fichiers, peuvent causer une mauvaise qualité sonore ou des parasites en début de lecture. Dans certains cas, la lecture peut être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont les marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans d'autres pays.

**AVERTISSEMENT****■ Pendant la conduite**

Ne branchez pas de dispositif de stockage USB et n'actionnez pas les commandes.

**NOTE****■ Crochet de fixation de câble (→P. 309)****■ Pour éviter d'endommager le dispositif de stockage USB ou ses connecteurs**

- Ne laissez pas le dispositif de stockage USB dans le véhicule. La température à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le dispositif de stockage USB risque d'être endommagé.
- N'appuyez pas et n'exercez pas de pression inutile sur le dispositif de stockage USB pendant qu'il est branché.
- N'introduisez pas de corps étrangers dans le port.

Utilisation du port AUX

Pour utiliser le port AUX, connectez un lecteur portable, appuyez sur le bouton “AUDIO”, puis sélectionnez “AUX” pour afficher l'écran de commande audio.

Connexion d'un lecteur audio portable

→P. 308

■ Utilisation de lecteurs audio portables branchés au système de Multimédia

Vous pouvez régler le volume avec les commandes audio du véhicule. Tous les autres réglages doivent être effectués à partir du lecteur audio portable lui-même.

■ Lors de l'utilisation d'un lecteur audio portable branché à la prise d'alimentation

Des parasites risquent de se produire pendant la lecture. Utilisez la source d'alimentation du lecteur audio portable.



AVERTISSEMENT

■ Pendant la conduite

Ne branchez pas de lecteur audio portable ou n'actionnez pas les commandes.

Préparations à l'utilisation de la communication sans fil

Les opérations suivantes peuvent être effectuées en utilisant la communication sans fil Bluetooth® :

- Un lecteur audio portable peut être utilisé et écouté via le système de Multimédia
- Des appels téléphoniques mains libres peuvent être réalisés via un téléphone mobile

Pour utiliser la communication sans fil, enregistrez et connectez un dispositif Bluetooth® en effectuant les procédures suivantes.

■ À propos du Bluetooth®

La marque et le logo Bluetooth® sont des marques déposées appartenant à Bluetooth SIG, Inc. et toute utilisation de ces marques par Fujitsu Ten Limited est sous licence. Les autres marques déposées et noms commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs.



■ Certifications du Bluetooth®

FCC ID: BABFT0049A

● ATTENTION: Exposition au rayonnement à fréquence radioélectrique

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements fixées de la FCC pour les équipements non-contrôlés, et répond aux directives de la FCC relatives à l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement émet des niveaux très bas d'énergie RF, considérée conforme sans évaluation de l'exposition maximale autorisée (MPE). Toutefois, il est souhaitable de l'installer et de l'utiliser de telle sorte qu'une distance d'au moins 20 cm sépare le radiateur du corps des personnes dans une position d'utilisation normale.

- Co-localisation: Le présent émetteur ne doit pas se trouver à proximité immédiate, ni être utilisé en association avec une autre antenne ou un autre émetteur.
- Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) ce dispositif doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité.

● AVERTISSEMENT FCC

Tout changement ou modification non expressément approuvés par l'organisme responsable de l'homologation sont susceptibles d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

● IC: 2024B-FT0049A

Ce dispositif est conforme à la (aux) norme(s) RSS d'Industrie Canada applicable(s) aux appareils radio exempts de licence. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes: (1) ce dispositif ne doit pas produire d'interférences, et (2) ce dispositif doit accepter les interférences, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité du dispositif.

● ATTENTION: Exposition au rayonnement à fréquence radioélectrique

Cet équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements fixées par la IC pour les équipements non-contrôlés, et répond aux directives RSS-102 de l'IC sur l'exposition aux radiofréquences (RF).

Cet équipement émet des niveaux très bas d'énergie RF, considérée conforme sans évaluation de l'exposition maximale autorisée (MPE).

Toutefois, il est souhaitable de l'installer et de l'utiliser de telle sorte qu'une distance d'au moins 20 cm sépare le radiateur du corps des personnes (à l'exclusion des extrémités du corps: mains, poignets, pieds et chevilles).

Enregistrement/débit de connexion du dispositif

1. Enregistrez le dispositif Bluetooth® à utiliser avec le système de Multimédia (→P. 347, 348, 349)



2. Connectez le dispositif Bluetooth® à utiliser (→P. 351)

À utiliser pour l'audio

À utiliser avec un téléphone mains libres



3. Démarrez la connexion Bluetooth® (→P. 351)



3. Démarrez la connexion Bluetooth® (→P. 351)



4. Vérifiez le statut de connexion (→P. 358)



4. Vérifiez le statut de connexion (→P. 362)



5. Utilisez l'audio Bluetooth® (→P. 358)



5. Utilisez le téléphone Bluetooth® (→P. 360)

Enregistrement et connexion à partir de l'écran "Configuration du Bluetooth**"

Pour afficher l'écran indiqué ci-dessous, appuyez sur le bouton "SETUP" et sélectionnez "Bluetooth*" sur l'écran "Configuration".

- ① Sélectionnez pour connecter le dispositif à utiliser avec le système de Multimédia. (→P. 351)
- ② Sélectionnez pour enregistrer un dispositif Bluetooth® à utiliser avec le système de Multimédia. (→P. 349)
- ③ Sélectionnez pour ajuster les réglages détaillés du système Bluetooth®. (→P. 356)
- ④ Sélectionnez pour supprimer les dispositifs enregistrés. (→P. 350)



*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Enregistrement d'un lecteur audio Bluetooth® pour la première fois

Pour utiliser l'audio Bluetooth®, vous devez enregistrer un lecteur audio dans le système.

Une fois le lecteur enregistré, Il est possible d'utiliser l'audio Bluetooth®.

Pour plus de détails concernant l'enregistrement d'un dispositif Bluetooth® (→P. 349)

- 1 Mettez le réglage de la connexion Bluetooth® de votre lecteur audio sur marche.
- 2 Appuyez sur le bouton "AUDIO".
- 3 Sélectionnez "  Audio".
- 4 Sélectionnez "Sélectionner appareil".
- 5 Suivez les étapes décrites dans "Comment enregistrer un dispositif Bluetooth®" à partir de l'"ÉTAPE 2". (→P. 349)

Enregistrement d'un téléphone Bluetooth® pour la première fois

Pour utiliser le système mains libres, vous devez enregistrer un téléphone Bluetooth® dans le système.

Une fois le téléphone enregistré, il est possible d'utiliser le système mains libres.

Pour plus de détails concernant l'enregistrement d'un dispositif Bluetooth® (→P. 349)

- 1** Mettez le réglage de la connexion Bluetooth® de votre téléphone mobile sur marche.
- 2** Appuyez sur le bouton “”.
- 3** Sélectionnez “OK” pour enregistrer un téléphone.
- 4** Suivez les étapes décrites dans “Comment enregistrer un dispositif Bluetooth®” à partir de l’“ÉTAPE 3”. (→P. 349)

Enregistrement d'un dispositif Bluetooth®

Les téléphones Bluetooth® compatibles (HFP) et les lecteurs audio portables (AVP) peuvent être enregistrés simultanément. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 5 dispositifs Bluetooth®.

Comment enregistrer un dispositif Bluetooth®

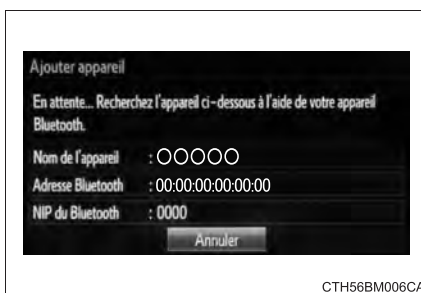
- 1 Affichez l'écran "Configuration du Bluetooth*." (→P. 346)

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

- 2 Sélectionnez "Ajouter".

- 3 Lorsque cet écran s'affiche, recherchez le nom du dispositif affiché sur cet écran sur celui de votre dispositif Bluetooth®.

Pour plus de détails sur le fonctionnement du dispositif Bluetooth®, consultez le manuel fourni avec ce dernier.



Pour annuler l'enregistrement, sélectionnez "Annuler".

- 4 Enregistrez le dispositif Bluetooth® à l'aide de votre dispositif Bluetooth®.

Aucun code PIN n'est requis pour les dispositifs Bluetooth® compatibles SSP (jumelage simple sécurisé). En fonction du type de dispositif Bluetooth® connecté, un message de confirmation d'enregistrement peut s'afficher sur l'écran du dispositif Bluetooth®. Répondez et utilisez le dispositif Bluetooth® en fonction du message de confirmation.

- 5 Vérifiez que cet écran s'affiche lorsque l'enregistrement est terminé.



- 6 Sélectionnez “OK” lorsque le statut de connexion passe de “Connexion...” à “Connecté”.

Si un message d'erreur s'affiche, suivez les instructions sur l'écran pour effectuer une nouvelle tentative.

L'enregistrement peut être effectué à partir d'autres écrans que l'écran “Configuration du Bluetooth*”.

■ Lors d'un enregistrement à partir de l'écran “Bluetooth* Audio”

- 1 Affichez l'écran “Bluetooth* Audio”. (→P. 318)
- 2 Sélectionnez “Sélectionner appareil”.
- 3 Suivez les étapes décrites dans “Comment enregistrer un dispositif Bluetooth®” à partir de l’“ÉTAPE 2”. (→P. 349)

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Suppression d'un dispositif Bluetooth®

- 1 Affichez l'écran “Configuration du Bluetooth*”. (→P. 346)

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.
- 2 Sélectionnez “Supprimer”.
- 3 Sélectionnez le dispositif souhaité.
- 4 Un message de confirmation s'affiche, sélectionnez “Oui” pour supprimer le dispositif.
- 5 Vérifiez qu'un écran de confirmation s'affiche lorsque l'opération est terminée.

Connexion d'un dispositif Bluetooth®

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 5 dispositifs Bluetooth® (téléphones (HFP) et lecteurs audio (AVP)).

Si plus d'1 dispositif Bluetooth® a été enregistré, sélectionnez le dispositif auquel vous souhaitez vous connecter.

1 Appuyez sur le bouton "SETUP".

2 Sélectionnez "Bluetooth*".

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

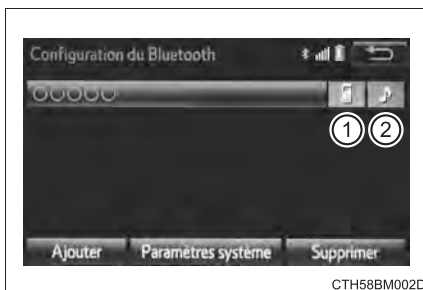
3 Sélectionnez le dispositif auquel vous souhaitez vous connecter.

Les icones des profils pris en charge s'affichent.

① Téléphone

② Lecteur audio

- L'icone de profil pour le dispositif actuellement connecté s'affiche en couleur.
- La sélection d'un icone de profil n'étant actuellement pas connecté fait passer la connexion à la fonction.



Connexion automatique

Pour activer le mode de connexion auto, activez “Alimentation Bluetooth*.” (→P. 356)

Lorsque vous enregistrez un téléphone, la connexion automatique est activée. Activez toujours ce mode et laissez le téléphone Bluetooth® à un endroit où la connexion peut être établie.

Lorsque le contact du moteur est placé sur la position “ACC” or “ON” (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou que le contact “POWER” est placé en mode ACCESSORY ou ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres), le système recherche un téléphone mobile à proximité, que vous avez enregistré.

Ensuite, le système se connecte automatiquement aux autres téléphones les plus récemment connectés. Puis, le résultat de la connexion s'affiche.

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Connexion manuelle

Lorsque la connexion auto a échoué ou que “Alimentation Bluetooth*” est désactivé, vous devez connecter le dispositif Bluetooth® manuellement.

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

- 1 Suivez les étapes décrites dans “Connexion d'un dispositif Bluetooth®” à partir de l’“ÉTAPE 1”. (→P. 351)

Connexion d'un lecteur audio Bluetooth®

► Enregistrement d'un dispositif supplémentaire

- 1 Sélectionnez “Sélectionner appareil” sur l'écran de contrôle audio Bluetooth®.

- 2 Pour plus d'informations: →P. 349

► Sélection d'un dispositif enregistré

- 1 Sélectionnez “Sélectionner appareil” sur l'écran de contrôle audio Bluetooth®.

- 2 Pour plus d'informations: →P. 351

■ Reconnexion d'un téléphone Bluetooth®

Si le système ne parvient pas à établir la connexion en raison de la faiblesse du signal alors que le contact du moteur est placé sur la position "ACC" ou "ON" (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou que le contact "POWER" est placé en mode ACCESSORY ou ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres), le système renouvelle automatiquement la tentative de connexion.

Si le téléphone est désactivé, le système ne renouvelle pas sa tentative de connexion. Dans ce cas, il faut établir manuellement la connexion, ou sélectionner à nouveau le téléphone.

Affichage des données détaillées d'un dispositif Bluetooth®

Vous pouvez confirmer et modifier les données détaillées du dispositif enregistré.

État de l'enregistrement du dispositif Bluetooth®

- 1 Affichez l'écran "Configuration du Bluetooth*". (→P. 346)

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

- 2 Sélectionnez le dispositif.
- 3 Sélectionnez "Infos sur l'appareil".
- 4 L'écran suivant s'affiche:

- ① Nom du dispositif
- ② Modifiez la méthode de connexion (→P. 355)

- ③ Adresse Bluetooth®

- ④ Affichez votre numéro de téléphone

Le numéro peut ne pas s'afficher en fonction du modèle de téléphone.

- ⑤ Profil de compatibilité du dispositif

- ⑥ Restauration des réglages par défaut



CTHDAAK051CA

Modifiez la méthode de connexion

- 1 Sélectionnez "Connecter un lecteur audio de".
- 2 Sélectionnez "Véhicule" ou "Appareil".

"Véhicule": Connectez le système de Multimédia au lecteur audio portable.

"Appareil": Connectez le lecteur audio portable au système de Multimédia.

Réglages détaillés du système Bluetooth®

Vous pouvez confirmer et modifier le détail des réglages Bluetooth®.

Comment vérifier et modifier les réglages détaillés Bluetooth®

- 1 Affichez l'écran "Configuration du Bluetooth*.". (→P. 346)
- 2 Sélectionnez "Paramètres système".
- 3 L'écran suivant s'affiche:

- ① Activation/désactivation du Bluetooth®

Vous pouvez mettre la fonction Bluetooth® sur activé/désactivé

- ② Nom du Bluetooth®

- ③ Changement du code PIN (→P. 357)

- ④ Adresse Bluetooth®

- ⑤ Affichez l'état du téléphone

Vous pouvez configurer le système pour qu'il affiche la confirmation d'état à la connexion d'un téléphone

- ⑥ Affichez l'état du lecteur audio

Vous pouvez configurer le système pour qu'il affiche la confirmation d'état à la connexion d'un lecteur audio

- ⑦ Profil de compatibilité du système

- ⑧ Restauration des réglages par défaut



CTHDAAK027CAB

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Modification du code PIN Bluetooth*

Vous pouvez modifier le code PIN que vous utilisez pour enregistrer vos dispositifs Bluetooth® dans le système.

- 1 Sélectionnez "NIP du Bluetooth*".
- 2 Entrez un code PIN, puis sélectionnez "OK".

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Écoute du système audio Bluetooth®

Le système audio Bluetooth® permet à l'utilisateur de profiter de la musique lue sur un lecteur portable, directement depuis les haut-parleurs du véhicule, via une communication sans fil.

Lorsqu'un dispositif Bluetooth® ne peut pas être connecté, vérifiez l'état de la connexion sur l'écran "Bluetooth* Audio". Si le dispositif n'est pas connecté, enregistrez ou reconnectez le dispositif.

(→P. 351)

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Affichage de l'état

L'écran vous permet de vérifier des témoins relatifs notamment à la puissance du signal et à la charge de la batterie.

- ① État de la connexion
- ② Charge de la batterie



Témoins	Conditions
État de la connexion	Correct ← → Non connecté   
Charge de la batterie	Plein ← → Vide   

Lecture de l'audio Bluetooth®

Sélectionnez  ou  pour lancer la lecture/mettre en pause.

Pour plus de détails concernant les méthodes d'utilisation de l'écran "Bluetooth* Audio", reportez-vous au fonctionnement de base du système audio. (→P. 310)

Pour plus de détails sur la sélection d'une piste ou d'un album, reportez-vous à la sélection, l'avance et le retour rapides des pistes/fichiers/morceaux. (→P. 320)

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Utilisation d'un téléphone Bluetooth®

Le système mains libres est une fonction qui vous permet d'utiliser votre téléphone mobile sans le toucher.

Ce système prend en charge le Bluetooth®. Bluetooth® est un système de données sans fil qui permet d'établir une connexion sans fil entre le téléphone mobile et le système mains libres, et ainsi de passer/recevoir des appels.

Avant de passer un appel téléphonique, vérifiez l'état de la connexion, la charge de la batterie, la zone d'appel et la puissance du signal. (→P. 362)

Si un dispositif Bluetooth® ne peut pas être connecté, vérifiez l'état de la connexion sur l'écran du téléphone. Si le dispositif n'est pas connecté, enregistrez ou reconnectez-le. (→P. 351)

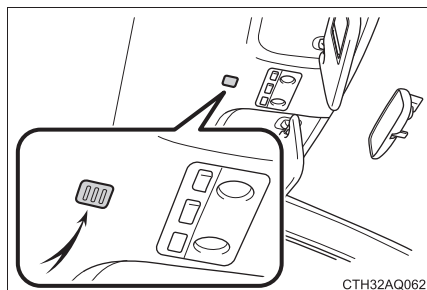
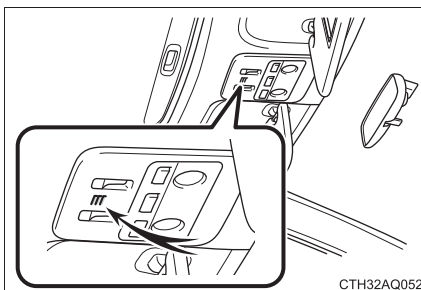
Écran du téléphone

Pour afficher l'écran illustré ci-dessous, appuyez sur la commande au volant  ou sur le bouton .

Plusieurs fonctions peuvent être disponibles sur chaque écran qui s'affiche en sélectionnant les 4 onglets.

- ① Nom du dispositif
- ② État de la connexion Bluetooth®



■ Commande de téléphone (→P. 375)**■ Microphone****► Véhicules sans toit ouvrant****► Véhicules avec toit ouvrant**

Le microphone intégré au véhicule est utilisé lorsque vous parlez au téléphone.

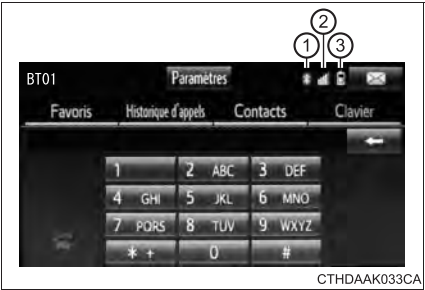
La voix de votre interlocuteur est diffusée par les haut-parleurs avant.

Pour pouvoir utiliser le système mains libres, vous devez enregistrer votre téléphone Bluetooth® dans le système. (→P. 349)

Affichage de l'état

L'écran de téléphone vous permet de vérifier l'état de divers témoins, concernant notamment la puissance du signal et l'état de charge de la batterie.

- ① État de la connexion
- ② Puissance du signal
- ③ Charge de la batterie



Témoins	Conditions	
État de la connexion	Correct 	Non connecté 
Charge de la batterie	Plein 	Vide 
Zone d'appel	"Rm": Zone d'itinérance	
Puissance du signal	Excellent 	Faible 

Passer un appel

Une fois que le téléphone Bluetooth® est enregistré, vous pouvez procéder comme suit pour passer un appel:

Numérotation

- 1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 360)
- 2 Sélectionnez l'onglet "Clavier" puis entrez un numéro de téléphone.
Pour effacer le numéro de téléphone composé, sélectionnez .
Pour le premier numéro, vous pouvez saisir "+" en sélectionnant "*" pendant un moment.
- 3 Appuyez sur la commande  située sur le volant ou sélectionnez .

Numérotation à partir de la liste des contacts

Vous avez la possibilité de composer un numéro issu des données des contacts importés de votre téléphone mobile. Le système possède un contact pour chaque téléphone enregistré. Vous pouvez mémoriser jusqu'à 2500 contacts dans chaque contact.

- 1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 360)
- 2 Sélectionnez l'onglet "Contacts".
- 3 Choisissez le contact souhaité à appeler figurant dans la liste.
- 4 Choisissez le numéro, puis appuyez sur la commande au volant  ou sélectionnez .

Lorsque le contact est vide

Vous pouvez transférer les numéros de téléphone enregistrés dans un téléphone Bluetooth® dans le système.

Les méthodes d'utilisation sont différentes entre les téléphones Bluetooth® compatibles PBAP (profil d'accès au répertoire) et incompatibles PBAP. Si le téléphone mobile ne prend pas en charge le service PBAP ou OPP (profil de poussée d'objet), vous ne pouvez pas transférer les contacts.

- 1 Appuyez sur la commande  sur le volant.

Si le répertoire téléphonique est vide, un message s'affiche.

- Pour un téléphone Bluetooth® compatible PBAP et “Transfert auto des contacts/de l'historique” est désactivé

- 2 Sélectionnez l'élément souhaité.

- ① Sélectionnez pour transférer de nouveaux contacts d'un téléphone mobile, puis sélectionnez “Toujours”, puis activez “Transfert auto des contacts/de l'historique”.

- ② Sélectionnez pour transférer tous les contacts du téléphone mobile connecté une seule fois.

- ③ Sélectionnez pour annuler le transfert.

- Pour les téléphones Bluetooth® incompatibles PBAP mais compatibles OPP

- 2 Sélectionnez l'élément souhaité.

- ① Sélectionnez pour transférer les contacts du téléphone mobile connecté.

- ② Sélectionnez pour ajouter un nouveau contact manuellement.

- ③ Sélectionnez pour annuler le transfert.



CTHDAAK052CAa



CTHDAAK065CA

- Lorsque “Transférer” est sélectionné

- 3 Suivez les étapes dans “Mise à jour des contacts du téléphone” à partir de l’“ÉTAPE 2”. (→P. 380)

- Lorsque “Ajouter” est sélectionné

- 3 Suivez les étapes dans “Enregistrement d'un nouveau contact dans la liste des contacts” à partir de l’“ÉTAPE 2”. (→P. 382)

Appel à partir de la liste de favoris

Vous pouvez passer un appel en utilisant des numéros enregistrés dans le contact.

- 1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 360)
- 2 Sélectionnez l'onglet "Favoris".
- 3 Sélectionnez le numéro que vous souhaitez appeler.

Numérotation à partir de l'historique des appels

Vous pouvez passer un appel en utilisant l'historique des appels qui a les 3 fonctions indiquées ci-dessous.

 : les appels manqués

 : les appels reçus

 : les appels passés

- 1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 360)
- 2 Sélectionnez l'onglet "Historique d'appels".
- 3 Sélectionnez  ou l'entrée souhaitée dans la liste.
 - Lorsque  est sélectionné
- 4 Vérifiez que l'écran "Appeler" s'affiche.
 - Lorsque le contact souhaité est sélectionné
- 4 Sélectionnez le numéro souhaité.
- 5 Vérifiez que l'écran "Appeler" s'affiche.

Liste de l'historique des appels

- Si vous passez un appel à ou recevez l'appel d'un numéro enregistré dans le contact, le nom apparaît dans l'historique des appels.
- Si vous appelez plusieurs fois le même numéro, seul le dernier appel passé est indiqué dans l'historique des appels.

Appels internationaux

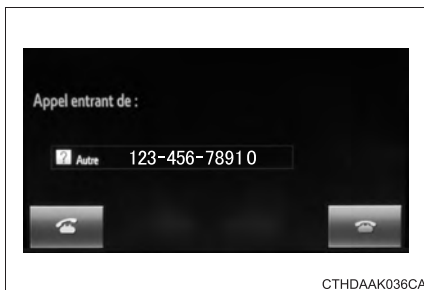
Selon le téléphone mobile utilisé, il est possible que vous ne soyez pas en mesure d'appeler à l'étranger.

Réception d'un appel

La réception d'un appel est signalée par l'affichage de l'écran suivant, et par un son.

Pour répondre au téléphone

Appuyez sur la commande  située sur le volant ou sélectionnez .



Pour refuser un appel

Appuyez sur la commande  située sur le volant ou sélectionnez .

Réglage du volume d'un appel entrant

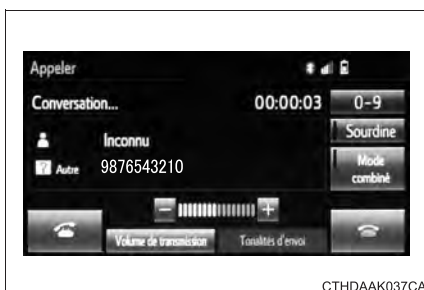
Tournez le bouton "PWR·VOL". Vous pouvez également régler le volume avec les commandes au volant.

■ Appels internationaux

Selon le téléphone mobile utilisé, il est possible que les appels reçus de l'étranger ne soient pas affichés correctement.

Conversation téléphonique

L'écran suivant s'affiche lorsque vous parlez au téléphone.



CTHDAAK037CA

Pour régler le volume d'un appel

Sélectionnez “-” or “+”. Vous pouvez également régler le volume avec les commandes au volant ou le bouton de volume.

Pour éviter que votre interlocuteur n'entende votre voix

Sélectionnez “Sourdine”.

Saisie de tonalités

Lorsque vous utilisez des services téléphoniques tels qu'un serveur vocal ou une banque, vous avez la possibilité de mémoriser des numéros de téléphone et des numéros de code dans le contact.

- 1 Sélectionnez “0-9”.
- 2 Composez le numéro.

■ Génération de codes

“Tonalités d'envoi” s'affiche lorsqu'un (des) signal (-aux) de tonalité continu(s) contenant un (w) est (sont) enregistré(s) dans la liste de contacts.

- 1 Sélectionnez “Tonalités d'envoi”.

■ Génération de codes

- Un signal de tonalité continu est une chaîne de caractères composée de chiffres et de caractères p ou w (par ex. 056133w0123p#1*)
- Lorsque la tonalité de pause “p” est utilisée, les données de tonalité jusqu'à la prochaine tonalité de pause seront envoyées automatiquement après un laps de temps de 2 secondes. Lorsque la tonalité de pause “w” est utilisée, les données de tonalité jusqu'à la prochaine tonalité de pause sont envoyées automatiquement après une action de l'utilisateur.
- La génération de codes peut être utilisée lorsque vous souhaitez réaliser une opération automatique d'un service par téléphone tel qu'un répondeur ou un service bancaire par téléphone. Un numéro de téléphone avec des signaux de tonalité continus peut être enregistré dans la liste de contacts.
- Les données de tonalité après une tonalité de pause “w” peuvent être actionnées par commande vocale pendant un appel.

Transfert d'appel

Sélectionnez “Mode combiné” activé pour passer d'un appel mains libres à un appel avec téléphone mobile.

Sélectionnez “Mode combiné” désactivé pour passer d'un appel avec le téléphone mobile à un appel en mode mains libres.

Réglage du volume de transmission

- 1 Sélectionnez “Volume de transmission”.
- 2 Sélectionnez le niveau souhaité pour le volume de transmission.
- 3 Sélectionnez “OK”.

Pour raccrocher

Appuyez sur la commande  située sur le volant ou sélectionnez .

Appel en attente

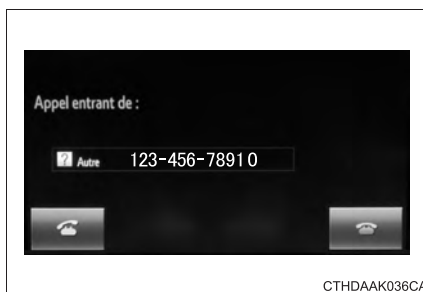
Lorsqu'un appel en cours est interrompu par un autre appel, un message d'appel entrant s'affiche.

Conversation avec l'interlocuteur:

- Appuyez sur la commande  sur le volant.
- Sélectionnez .

Refus d'un appel:

- Appuyez sur la commande  sur le volant.
- Sélectionnez .



Chaque fois que vous appuyez sur la commande  sur le volant ou que vous sélectionnez  lorsqu'un appel est en attente, le système vous met en liaison avec le correspondant.

■ Transfert d'appels

- Si vous transférez un appel du téléphone mobile au système mains libres, l'écran mains libres s'affiche pour vous permettre d'utiliser le système.
- La méthode de transfert et les opérations à effectuer peuvent varier en fonction du téléphone mobile utilisé.
- Pour le fonctionnement du téléphone mobile utilisé, reportez-vous à la notice du téléphone.

■ Fonction d'appel en attente

La fonction d'appel en attente peut varier selon la compagnie de téléphone et le téléphone mobile.

Fonction de message de téléphone Bluetooth®

Les messages reçus peuvent être transmis depuis le téléphone Bluetooth® connecté, ce qui permet de contrôler et de répondre à l'aide du système de Multimédia.

Selon le type de téléphone Bluetooth® connecté, des messages reçus risquent de ne pas pouvoir être transmis à la boîte de messages.

Si le téléphone mobile n'est pas compatible avec la fonction de messages, cette fonction ne peut pas être utilisée.

Affichage de l'écran de la boîte de réception des messages

- 1 Appuyez sur le bouton “”.
- 2 Sélectionnez .

Réception d'un message

Lorsqu'un e-mail/SMS/MMS est reçu, l'écran de message entrant est affiché avec un son et il est prêt à être contrôlé à l'écran.

- ① Sélectionnez pour vérifier le message.
- ② Sélectionnez pour refuser le message.
- ③ Sélectionnez pour appeler l'expéditeur du message.



CTHDAAK038CAb

■ Réception d'un message

- Selon le téléphone mobile utilisé pour recevoir les messages, ou son statut d'enregistrement dans le système de navigation, certaines informations peuvent ne pas être affichées.
- L'écran contextuel est disponible séparément pour recevoir des e-mails et des messages SMS/MMS dans les conditions suivantes:

E-mail:

- "Affichage des E-mail entrants" est réglé sur "Plein écran". (→P. 387)
- "Fenêtre d'avis de E-mail" est activé. (→P. 387)

SMS/MMS:

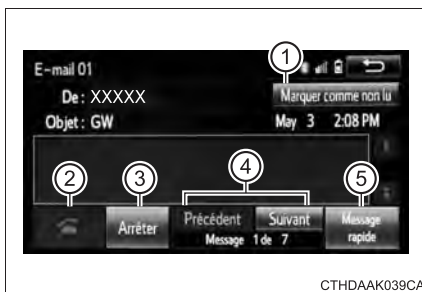
- "Affichage des SMS/MMS entrants" est réglé sur "Plein écran". (→P. 387)
- "Fenêtre d'avis de SMS/MMS" est activé. (→P. 387)

Vérification des messages

- 1 Affichez l'écran de la boîte de messages. (→P. 371)
- 2 Sélectionnez le message souhaité dans la liste.
- 3 Vérifiez que le message s'affiche.

- ① E-mails: Sélectionnez "Marquer comme non lu" ou "Marquer comme lu" pour marquer les courriers comme non lus ou lus sur l'écran de la boîte de messages.

Cette fonction est disponible lorsque "Mettre à jour l'état de lecture du msg sur le tél." est activé (→P. 387)



CTHDAAK039CA

- ② Sélectionnez pour appeler l'expéditeur.
- ③ Sélectionnez pour lire les messages à voix haute. Pour désactiver cette fonction, sélectionnez "Arrêter".
- ④ Sélectionnez pour afficher le message suivant ou précédent.
- ⑤ Sélectionnez pour répondre au message.

■ Vérifiez les messages

- Selon le type de téléphone Bluetooth® connecté, il peut être nécessaire d'effectuer des étapes supplémentaires sur le téléphone.
- Les messages s'affichent dans le dossier des adresses de messagerie enregistrées du téléphone Bluetooth® connecté approprié.
Sélectionnez l'onglet du dossier que vous souhaitez afficher.
- Seuls les messages reçus sur le téléphone Bluetooth® connecté peuvent être affichés.
- Le texte du message n'est pas affiché lorsque vous conduisez.
- Lorsque "Lecture automatique de messages" est activé, le message sera automatiquement lu. (→P. 387)
- Tournez le bouton "PWR·VOL", ou utilisez la commande de volume au volant pour régler le volume de lecture vocale d'un message.
- La fonction de lecture vocale de message est disponible même pendant la conduite.

Répondre à un message

- 1 Affichez l'écran de la boîte de messages. (→P. 371)
- 2 Sélectionnez le message souhaité dans la liste.
- 3 Sélectionnez "Message rapide".
- 4 Sélectionnez le message souhaité.
- 5 Sélectionnez "Envoyer".

■ Modification d'un message à réponse rapide

- 1 Sélectionnez "Message rapide".
- 2 Sélectionnez  correspondant au message que vous souhaitez modifier.
- 3 Sélectionnez "OK" lorsque la modification est terminée.

Appel à l'expéditeur du message

Vous pouvez effectuer des appels vers le numéro de téléphone de l'expéditeur d'un message e-mail/SMS/MMS.

- 1 Affichez l'écran de la boîte de messages. (→P. 371)
- 2 Sélectionnez le message souhaité.
- 3 Sélectionnez .
- 4 Vérifiez que l'écran "Appeler" s'affiche.

■ Appel à partir d'un numéro écrit dans un message

Vous pouvez effectuer des appels vers un numéro identifié dans la zone de texte d'un message.

- 1 Affichez l'écran de la boîte de messages. (→P. 371)
- 2 Sélectionnez le message souhaité.
- 3 Sélectionnez la zone de texte.
- 4 Sélectionnez  correspondant au numéro souhaité.
- 5 Vérifiez que l'écran "Appeler" s'affiche.

■ Appel à partir de l'écran de message entrant

→P. 369

Utilisation des commandes au volant

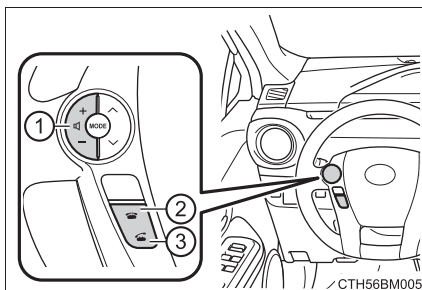
Les commandes au volant peuvent être utilisées pour faire fonctionner un téléphone mobile connecté.

Utilisation d'un téléphone à l'aide des commandes au volant

- ① Commande de volume
 - Augmentez/diminuez volume
 - Maintenez appuyé: Augmentez/diminuez volume en continu
- ② Commande de raccrochage
 - Terminez un appel
 - Refusez un appel
- ③ Commande de décrochage
 - Effectuez un appel
 - Recevez un appel
 - Affichez l'écran "Téléphone"

le

le



Réglages du téléphone Bluetooth®

Vous pouvez régler le système mains libres selon vos préférences.

Écran “Paramètres téléphone/messages”

Pour afficher l'écran indiqué ci-dessous, appuyez sur le bouton “SETUP” et sélectionnez “Téléphone” sur l'écran “Configuration”.

- ① Réglez la connexion du téléphone (→P. 349)
- ② Réglage du son (→P. 377)
- ③ Réglages des contacts/de l'historique des appels (→P. 378)
- ④ Ajustez les réglages des messages (→P. 387)
- ⑤ Réglez l'affichage du téléphone (→P. 388)



Réglage sonore

- 1 Affichez l'écran "Paramètres téléphone/messages". (→P. 376)
- 2 Sélectionnez "Paramètres du son" sur l'écran "Paramètres téléphone/messages".
 - ① Réglez la sonnerie souhaitée.
 - ② Réglez le volume de la sonnerie.
 - ③ Réglez le volume de la lecture à voix haute d'un message.
 - ④ Réglez la tonalité des SMS/MMS entrants souhaités.
 - ⑤ Réglez le volume de tonalité des SMS/MMS entrants.
 - ⑥ Réglez la tonalité des e-mails entrants.
 - ⑦ Réglez le volume de la tonalité des e-mails entrants.
 - ⑧ Réglez le volume par défaut de la voix du correspondant.



■ Rétablissement des réglages du volume par défaut

Sélectionnez "Par défaut", puis "Oui".

Réglages des contacts/de l'historique des appels

Vous pouvez transférer le contact depuis un téléphone Bluetooth® dans le système. Le contact peut également être ajouté, modifié et supprimé.

L'historique des appels peut être supprimé et le contact et les favoris peuvent être modifiés.

- 1 Affichez l'écran "Paramètres téléphone/messages". (→P. 376)
- 2 Sélectionnez "Paramètres contacts/historique d'appels".
- 3 Sélectionnez l'élément que vous souhaitez régler.

- ① Pour les téléphones Bluetooth® compatibles PBAP, sélectionnez pour activer/désactiver le transfert automatique des contacts/de l'historique. Lorsque l'élément est activé, les données des contacts et l'historique du téléphone sont automatiquement transférés.



- ② Sélectionnez pour actualiser les contacts du téléphone connecté. (→P. 380)
- ③ Sélectionnez pour classer les contacts par prénom ou par nom de famille.
- ④ Sélectionnez pour ajouter des contacts à la liste des favoris. (→P. 384)
- ⑤ Sélectionnez pour supprimer des contacts de la liste des favoris. (→P. 386)
- ⑥ Sélectionnez pour afficher les images des contacts.
- ⑦ Sélectionnez pour effacer des contacts de l'historique des appels.*
- ⑧ Sélectionnez pour ajouter de nouveaux contacts à la liste des contacts.* (→P. 382)

- ⑨ Sélectionnez pour modifier des contacts dans la liste des contacts.* (→P. 383)
- ⑩ Sélectionnez pour supprimer des contacts dans la liste des contacts.* (→P. 384)
- ⑪ Sélectionnez pour remettre à zéro tous les paramètres.*

*: Pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec PBAP uniquement, cette fonction est disponible lorsque "Transfert auto des contacts/de l'historique" est désactivé. (→P. 378)

Mise à jour des contacts du téléphone

Les méthodes d'utilisation sont différentes entre les téléphones Bluetooth® compatibles PBAP et incompatibles PBAP mais compatibles OPP.

Si votre téléphone mobile n'est compatible ni avec le protocole PBAP ni avec OPP, les contacts ne peuvent pas être transférés.

■ Pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec PBAP

- 1 Sélectionnez "Mettre à jour les contacts du téléphone".
- 2 Vérifiez qu'un écran de confirmation s'affiche lorsque l'opération est terminée.

Cette opération peut ne pas être nécessaire en fonction du type de téléphone mobile.

Selon le type de téléphone mobile, l'authentification OBEX peut s'avérer nécessaire lorsque vous transférez les données des contacts. Saisissez "1234" dans le téléphone Bluetooth®.

Si un autre dispositif Bluetooth® est connecté pendant le transfert de données des contacts, selon le téléphone, le téléphone Bluetooth® connecté devra peut-être être déconnecté.

Selon le type de téléphone Bluetooth® connecté, il peut être nécessaire d'effectuer des étapes supplémentaires sur le téléphone.

■ Pour les téléphones Bluetooth® incompatibles PBAP mais compatibles OPP

- 1 Sélectionnez “Mettre à jour les contacts du téléphone”.
- 2 Transférez les données des contacts dans le système en utilisant un téléphone Bluetooth®.

Cette opération peut ne pas être nécessaire en fonction du type de téléphone mobile.

Selon le type de téléphone mobile, l'authentification OBEX peut s'avérer nécessaire lorsque vous transférez les données des contacts. Saisissez “1234” dans le téléphone Bluetooth®.

Pour désactiver cette fonction, sélectionnez “Annuler”.

- 3 Sélectionnez “Terminé” lorsqu'il s'affiche sur l'écran.
- 4 Vérifiez qu'un écran de confirmation s'affiche lorsque l'opération est terminée.

■ Autre méthode pour mettre à jour les contacts (à partir de l'écran “Historique d'appels”)

Pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec PBAP, cette fonction est disponible lorsque “Transfert auto des contacts/de l'historique” est désactivé. (→P. 378)

- 1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 360)
- 2 Sélectionnez l'onglet “Historique d'appels”, puis sélectionnez un contact qui n'est pas encore enregistré dans la liste des contacts.
- 3 Sélectionnez “Mettre à jour contact”.
- 4 Sélectionnez le contact souhaité.
- 5 Sélectionnez un type de téléphone pour le numéro de téléphone.

Enregistrement d'un nouveau contact dans la liste des contacts

Les données des nouveaux contacts peuvent être enregistrées. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 4 numéros par personne. Pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec PBAP, cette fonction est disponible lorsque "Transfert auto des contacts/de l'historique" est désactivé. (→P. 378)

- 1 Sélectionnez "Nouveau contact".
- 2 Entrez le nom et sélectionnez "OK".
- 3 Entrez le numéro de téléphone et sélectionnez "OK".
- 4 Sélectionnez le type de téléphone pour le numéro de téléphone.
- 5 Pour ajouter un autre numéro à ce contact, sélectionnez "Oui".

■ **Autre méthode pour enregistrer un nouveau contact (à partir de l'écran "Historique d'appels")**

- 1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 360)
- 2 Sélectionnez l'onglet "Historique d'appels", puis sélectionnez un contact qui n'est pas encore enregistré dans la liste des contacts.
- 3 Sélectionnez "Ajouter aux contacts".
- 4 Suivez les étapes indiquées dans la section "Enregistrement d'un nouveau contact dans la liste des contacts" à partir de l'"ÉTAPE 3".

Modification des données des contacts

Pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec PBAP, cette fonction est disponible lorsque "Transfert auto des contacts/de l'historique" est désactivé. (→P. 378)

- 1 Sélectionnez "Modifier le contact".
- 2 Sélectionnez le contact souhaité.
- 3 Sélectionnez  correspondant au nom ou numéro souhaité.
 - Pour modifier le nom
- 4 Suivez les étapes indiquées dans la section "Enregistrement d'un nouveau contact dans la liste des contacts" à partir de l'"ÉTAPE 3". (→P. 382)
 - Pour modifier le numéro
- 4 Suivez les étapes indiquées dans la section "Enregistrement d'un nouveau contact dans la liste des contacts" à partir de l'"ÉTAPE 4". (→P. 382)

■ Autre méthode pour modifier les contacts (à partir de l'écran "Détails du contact")

- 1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 360)
- 2 Sélectionnez l'onglet "Contacts", "Historique d'appels" ou l'onglet "Favoris", puis sélectionnez le contact souhaité.
- 3 Sélectionnez "Modifier le contact".

"Adresses E-mail": Sélectionnez pour afficher toutes les adresses e-mail enregistrées pour le contact.
- 4 Suivez les étapes de "Modification des données des contacts" à partir de l'"ÉTAPE 4".

Suppression des données des contacts

Pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec PBAP, cette fonction est disponible lorsque "Transfert auto des contacts/de l'historique" est désactivé. (→P. 378)

- 1 Sélectionnez "Supprimer contacts".
- 2 Sélectionnez le contact de votre choix et sélectionnez "Supprimer".
- 3 Sélectionnez "Oui" lorsque l'écran de confirmation s'affiche.

■ Autre méthode pour supprimer le contact (à partir de l'écran "Détails du contact")

- 1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 360)
- 2 Sélectionnez l'onglet "Contacts", "Historique d'appels" ou l'onglet "Favoris", puis sélectionnez le contact souhaité.
- 3 Sélectionnez "Modifier le contact".
- 4 Sélectionnez "Oui" lorsque l'écran de confirmation s'affiche.

Réglage de la liste des favoris

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 15 contacts (au maximum 4 numéros par contact) dans la liste des favoris.

■ Enregistrement des contacts dans la liste des favoris

- 1 Sélectionnez "Ajouter un favori".
- 2 Sélectionnez le contact que vous souhaitez ajouter à la liste des favoris.

Les contacts grisés sont déjà enregistrés en tant que favoris.

- 3 Vérifiez qu'un écran de confirmation s'affiche lorsque l'opération est terminée.

- Lorsque 15 contacts ont déjà été enregistrés dans la liste des favoris
 - 1 Lorsque 15 contacts ont déjà été enregistrés dans la liste des favoris, un contact enregistré doit être remplacé.
Sélectionnez “Oui” lorsque l'écran de confirmation s'affiche pour remplacer un contact.
 - 2 Sélectionnez le contact que vous souhaitez remplacer.
 - 3 Vérifiez qu'un écran de confirmation s'affiche lorsque l'opération est terminée.
- Autre méthode pour enregistrer des contacts dans la liste des favoris (à partir de l'écran “Contacts”)
 - 1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 360)
 - 2 Sélectionnez l'onglet “Contacts”.
 - 3 Sélectionnez ☆ au début du nom de la liste de contacts que vous souhaitez enregistrer dans la liste des favoris.
Une fois sélectionné, ☆ est remplacé par ★ , et le contact est enregistré dans la liste des favoris.
- Autre méthode pour enregistrer des contacts dans la liste des favoris (à partir de l'écran “Détails du contact”)
 - 1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 360)
 - 2 Sélectionnez l'onglet “Contacts” ou l'onglet “Historique d'appels”, puis sélectionnez le contact souhaité.
 - 3 Sélectionnez “Ajouter un favori”.
 - 4 Vérifiez qu'un écran de confirmation s'affiche lorsque l'opération est terminée.

■ Suppression des contacts dans la liste des favoris

- 1 Sélectionnez "Supprimer un favori".
 - 2 Sélectionnez les contacts souhaités et sélectionnez "Supprimer".
 - 3 Sélectionnez "Oui" lorsque l'écran de confirmation s'affiche.
 - 4 Vérifiez qu'un écran de confirmation s'affiche lorsque l'opération est terminée.
- Autre méthode pour effacer des contacts dans la liste des favoris (à partir de l'écran "Contacts")
- 1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 360)
 - 2 Sélectionnez l'onglet "Contacts".
 - 3 Sélectionnez ★ au début du nom de la liste de contacts que vous souhaitez supprimer dans la liste des favoris.
Une fois sélectionné, ★ est remplacé par ☆, et les données sont supprimées de la liste.
- Autre méthode pour supprimer des contacts dans la liste des favoris (à partir de l'écran "Détails du contact")
- 1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 360)
 - 2 Sélectionnez l'onglet "Contacts", "Historique d'appels" ou l'onglet "Favoris", puis sélectionnez le contact que vous souhaitez supprimer.
 - 3 Sélectionnez "Supprimer un favori".
 - 4 Sélectionnez "Oui" lorsque l'écran de confirmation s'affiche.
 - 5 Vérifiez qu'un écran de confirmation s'affiche lorsque l'opération est terminée.

Réglages de message

- 1 Affichez l'écran "Paramètres téléphone/messages". (→P. 376)
- 2 Sélectionnez "Paramètres messagerie".
- 3 Sélectionnez l'élément que vous souhaitez régler.

- ① Réglez l'activation/la désactivation du transfert de message automatique.
- ② Réglez l'activation/la désactivation de la lecture de message automatique.
- ③ Réglez l'activation/la désactivation de notification des SMS/MMS.
- ④ Réglez l'activation/la désactivation de notification des e-mails.



- ⑤ Réglez l'activation/la désactivation de la fonction d'ajout de la signature du véhicule aux messages sortants.
- ⑥ Réglez l'activation/la désactivation de la mise à jour de l'état de lecture des messages sur le téléphone.
- ⑦ Modifiez l'affichage des SMS/MMS entrants.

"Plein écran": Lorsqu'un message SMS/MMS est reçu, l'écran d'affichage des SMS/MMS entrants est affiché et peut être contrôlé à l'écran.
 "Déroulant": Lorsqu'un message SMS/MMS est reçu, un message s'affiche sur la partie supérieure de l'écran.

- ⑧ Modifiez l'affichage du courriel entrant.

"Plein écran": Lorsqu'un e-mail est reçu, l'écran d'affichage des e-mails entrants est affiché et peut être contrôlé à l'écran.
 "Déroulant": Lorsqu'un e-mail est reçu, un message s'affiche sur la partie supérieure de l'écran.

- ⑨ Réglez l'activation/la désactivation de l'affichage des noms de compte de messagerie sur l'onglet de la boîte.

Une fois activé, les noms de compte de messagerie utilisés sur le téléphone mobile s'affichent.

■ Rétablissement des réglages du volume par défaut

Sélectionnez “Par défaut”, puis “Oui”.

■ Autre méthode pour afficher l'écran “Paramètres messagerie”

- 1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 360)
- 2 Sélectionnez .
- 3 Sélectionnez “Paramètres”.

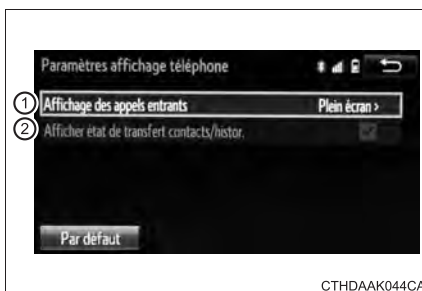
Réglages de l'affichage du téléphone

- 1 Affichez l'écran “Paramètres téléphone/messages”. (→P. 376)
- 2 Sélectionnez “Paramètres affichage téléphone”.
- 3 Sélectionnez l'élément que vous souhaitez régler.

- ① Modifiez l'affichage de l'appel entrant.

“Plein écran”: Lorsqu'un appel est reçu, l'écran mains libres s'affiche, et peut être contrôlé à l'écran.

“Déroulant”: Un message s'affiche sur la partie supérieure de l'écran.



- ② Réglez l'activation/la désactivation du message de fin de transfert des contacts/de l'historique.

Que faire si... (Résolution des problèmes)

En cas de problème avec le système mains libres ou un dispositif Bluetooth®, vérifiez tout d'abord le tableau ci-dessous.

- Lors de l'utilisation du système mains libres avec un dispositif Bluetooth®

Le système mains libres ou un dispositif Bluetooth® ne fonctionnent pas.

Le dispositif connecté peut ne pas être un téléphone mobile Bluetooth® compatible.

→ **Pour consulter la liste des dispositifs dont le fonctionnement a été confirmé avec ce système, vérifiez auprès de votre concessionnaire Toyota ou sur le site suivant: <http://www.toyota.com/entune.html>**

La version Bluetooth du téléphone mobile connecté peut être antérieure à la version spécifiée.

→ **Utilisez un téléphone mobile avec la version 2.0 Bluetooth ou supérieure (recommandé: Ver. 3.0 avec EDR ou supérieure). (→P. 393)**

► Lors de l'enregistrement/la connexion d'un téléphone mobile

Un téléphone mobile ne peut pas être enregistré.

Un mot de passe incorrect a été saisi sur le téléphone mobile.

→ **Saisissez le mot de passe correct sur le téléphone mobile.**

L'enregistrement n'a pas été terminé du côté du téléphone mobile.

→ **Terminez l'enregistrement du téléphone mobile (approuvez l'enregistrement sur le téléphone).**

Des informations d'enregistrement anciennes sont toujours présentes sur ce système ou sur le téléphone mobile.

→ **Supprimez les informations d'enregistrement existantes, à la fois sur ce système et sur le téléphone mobile, puis enregistrez le téléphone mobile que vous voulez connecter à ce système. (→P. 350)**

Aucune connexion Bluetooth® ne peut être établie.

Un autre dispositif Bluetooth® est déjà connecté.

→ **Connectez manuellement le téléphone mobile que vous souhaitez utiliser pour ce système. (→P. 352)**

La fonction Bluetooth® n'est pas activée sur le téléphone mobile.

→ **Activez la fonction Bluetooth® sur le téléphone mobile.**

Le message "Vérifiez les paramètres de votre appareil." s'affiche.

La fonction Bluetooth® n'est pas activée sur le téléphone mobile.

→ **Activez la fonction Bluetooth® sur le téléphone mobile.**

Des informations d'enregistrement anciennes sont toujours présentes sur ce système ou sur le téléphone mobile.

→ **Supprimez les informations d'enregistrement existantes, à la fois sur ce système et sur le téléphone mobile, puis enregistrez le téléphone mobile que vous voulez connecter à ce système. (→P. 350)**

► Lorsque vous recevez/effectuez un appel

Un appel ne peut pas être effectué/reçu.

Votre véhicule est dans une zone "Hors de la zone de service cellulaire. Veuillez réessayer plus tard."

→ **Déplacez votre véhicule dans une zone dans laquelle "Hors de la zone de service cellulaire. Veuillez réessayer plus tard." n'apparaît plus sur l'affichage.**

► Lors de l'utilisation du répertoire téléphonique

Les données du répertoire téléphonique ne peuvent pas être transférées manuellement/automatiquement.

La version du profil du téléphone mobile connecté peut ne pas être compatible avec le transfert de données du répertoire téléphonique.

→ **Pour consulter la liste des dispositifs dont le fonctionnement a été confirmé avec ce système, vérifiez auprès de votre concessionnaire Toyota ou sur le site suivant: <http://www.toyota.com/entune.html>**

La fonction de transfert automatique du répertoire téléphonique sur ce système est réglée sur arrêt.

→ **Réglez la fonction de transfert automatique du répertoire téléphonique sur ce système sur marche. (→P. 378)**

Aucun mot de passe n'a été saisi dans le téléphone mobile.

→ **Saisissez le mot de passe sur le téléphone mobile sur demande (mot de passe par défaut: 1234).**

Le transfert sur le téléphone mobile n'est pas terminé.

→ **Terminez le transfert sur le téléphone mobile (acceptez le transfert sur le téléphone).**

Les données du répertoire téléphonique ne peuvent pas être modifiées.

La fonction de transfert automatique du répertoire téléphonique sur ce système est réglée sur marche.

→ **Réglez la fonction de transfert automatique du répertoire téléphonique sur ce système sur arrêt. (→P. 378)**

► Lors de l'utilisation de la fonction de message Bluetooth®

Les messages ne peuvent pas être visualisés.

Le transfert de message n'est pas activé sur le téléphone mobile.

→ **Activez le transfert de message sur le téléphone mobile (acceptez le transfert de message sur le téléphone).**

La fonction de transfert automatique sur ce système est réglée sur arrêt.

→ **Réglez la fonction de transfert automatique sur ce système sur marche. (→P. 387)**

Les notifications de nouveaux messages ne sont pas affichées.

La notification de réception de SMS/MMS/e-mails sur ce système est réglée sur arrêt.

→ **Réglez la notification de réception de SMS/MMS/e-mails sur ce système sur marche. (→P. 387)**

La fonction de transfert automatique de message n'est pas activée sur le téléphone mobile.

→ **Activez la fonction de transfert automatique sur le téléphone mobile.**

► Dans d'autres situations

Même si toutes les mesures envisageables ont été prises, les symptômes ne changent pas.

Le téléphone mobile n'est pas assez proche de ce système.

→ **Approchez le téléphone mobile de ce système.**

Le téléphone mobile est probablement la cause du problème.

→ **Désactivez le téléphone mobile, enlevez et remplacez la batterie, puis redémarrez le téléphone mobile.**

→ **Activez la connexion Bluetooth® du téléphone mobile.**

→ **Arrêtez le logiciel de sécurité du téléphone mobile et fermez toutes les applications.**

→ **Avant d'utiliser une application installée sur votre téléphone mobile, veuillez vérifier attentivement sa source et la manière dont son fonctionnement peut affecter ce système.**

Bluetooth®

■ Lors de l'utilisation du système audio Bluetooth®

- Le système peut ne pas fonctionner dans les conditions suivantes.
 - Si le lecteur audio portable est éteint
 - Si le lecteur audio portable n'est pas connecté
 - Si la batterie du lecteur audio portable est faible
- Il peut y avoir un temps de latence si la connexion à un téléphone mobile est effectuée pendant la lecture audio Bluetooth®.
- Selon le type du lecteur audio portable connecté au système, le fonctionnement peut être légèrement différent et certaines fonctions peuvent ne pas être disponibles.

■ Lorsque vous utilisez le système mains libres

- Le système de Multimédia passe en mode silencieux pendant les appels téléphoniques.
- Si les deux interlocuteurs parlent en même temps, la compréhension risque d'être difficile.
- Si le volume de l'appel reçu est trop élevé, il risque d'y avoir de l'écho. Si le téléphone Bluetooth® est trop proche du système, la qualité du son risque d'être affectée et l'état de la connexion de se détériorer.
- Dans les circonstances suivantes, il peut être difficile d'entendre votre interlocuteur:
 - Lorsque vous roulez sur des routes sans revêtement
 - Lorsque vous roulez à vitesse élevée
 - Si le toit ou une vitre sont ouverts
 - Si la climatisation souffle directement sur le microphone
 - S'il y a une interférence provenant du réseau du téléphone mobile

■ Conditions dans lesquelles le système ne fonctionne pas

- Si vous utilisez un téléphone mobile non compatible Bluetooth®
- Si le téléphone mobile est désactivé
- Si vous vous trouvez à l'extérieur de la couverture des services de téléphonie mobile
- Si le téléphone mobile n'est pas connecté
- Si la batterie du téléphone mobile est faible
- Lorsque les appels sortants sont contrôlés, suite au trafic important sur les lignes téléphoniques, etc.
- Lorsque le téléphone mobile lui-même ne peut pas être utilisé
- Lors du transfert des données des contacts à partir d'un téléphone mobile

■ Antenne Bluetooth®

L'antenne est intégrée à l'écran.

Si le lecteur audio portable se trouve derrière le siège, dans la boîte à gants ou dans le rangement de console, ou est en contact avec ou recouvert par des objets métalliques, l'état de la connexion peut se détériorer.

Si le téléphone mobile se trouve derrière le siège ou dans le rangement de console, ou s'il touche ou est couvert par un objet métallique, l'état de la connexion risque de se détériorer.

■ État de charge de la batterie/du signal

- Cet affichage risque de ne pas correspondre exactement au lecteur audio portable ou au téléphone mobile lui-même.
- Ce système ne dispose pas d'une fonction de recharge.
- Le lecteur audio portable ou la batterie du téléphone mobile se décharge rapidement lorsque le dispositif est connecté au Bluetooth®.

■ Lorsque vous utilisez le système audio Bluetooth® et le système mains libres simultanément

Les problèmes suivants peuvent se manifester.

- La connexion audio Bluetooth® peut être interrompue.
- Du bruit peut être perçu lors de la lecture du système audio Bluetooth®.

■ À propos du contact dans ce système

Les données suivantes sont mémorisées pour chaque téléphone mobile enregistré. Lorsqu'un autre téléphone est en cours de connexion, vous ne pouvez pas lire les données enregistrées.

- Données des contacts
- Historique des appels
- Favoris
- Message

Lorsque vous supprimez le téléphone Bluetooth® du système, les données mentionnées ci-dessus sont également supprimées.

■ Modèles compatibles

Le système audio Bluetooth® est compatible avec les lecteurs audio portables ayant les spécifications suivantes

● Spécifications Bluetooth®:

Ver. 2.0, ou supérieure (Recommandé: Ver. 3.0+EDR ou supérieure)

● Profils:

- A2DP (profil de distribution audio avancée) Ver. 1.0, ou supérieure (Recommandé: Ver. 1.2 ou supérieure)

Il s'agit d'un profil qui permet de transmettre un audio stéréo ou des sons de haute qualité au système de Multimédia.

- AVRCP (profil de télécommande audio/vidéo) Ver. 1.0 ou supérieure (Recommandé: Ver. 1.4 ou supérieure)

Il s'agit d'un profil qui permet de contrôler l'équipement A/V à distance.

Cependant, veuillez noter que certaines fonctions peuvent être limitées suivant le type du lecteur audio portable connecté.

Le système mains libres est compatible avec les téléphones mobiles ayant les spécifications suivantes.

● Spécification Bluetooth®:

Ver. 2.0 ou supérieure (Recommandé: Ver. 3.0+EDR ou supérieure)

● Profils:

- HFP (profil mains libres) Ver. 1.0 ou supérieure (Recommandé: Ver. 1.6 ou supérieure)

Ce profil permet de passer des appels téléphoniques en mode mains libres à l'aide d'un téléphone mobile ou d'écouteurs. Il dispose de fonctions d'appels sortants et entrants.

- OPP (profil de poussée d'objet) Ver. 1.1 ou supérieure (Recommandé: Ver. 1.2)

Ce profil permet de transférer les données des contacts. Lorsqu'un téléphone mobile Bluetooth® compatible dispose du PBAP et de l'OPP, l'OPP ne peut pas être utilisé.

- PBAP (profil d'accès au répertoire) Ver. 1.0 ou supérieure (Recommandé: Ver. 1.1)

Ce profil permet de transférer les données des contacts.

- MAP (profil d'accès aux messages) Ver. 1.0 ou supérieure

Il s'agit d'un profil qui permet d'utiliser les messages téléphoniques.

Si le téléphone mobile ne prend pas en charge le HFP, vous ne pouvez pas l'enregistrer avec le système mains libres. Les services OPP, PBAP ou MAP doivent être sélectionnés individuellement.

■ Certification

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) ce dispositif doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT FCC

Tout changement ou modification non expressément approuvés par l'organisme responsable de l'homologation sont susceptibles d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

ATTENTION:

Exposition au rayonnement à fréquence radioélectrique

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements fixées de la FCC pour les équipements non-contrôlés, et répond aux directives de la FCC relatives à l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement émet des niveaux très bas d'énergie RF, considérée conforme sans évaluation de l'exposition maximale autorisée (MPE). Toutefois, il est souhaitable de l'installer et de l'utiliser de telle sorte qu'une distance d'au moins 20 cm sépare le radiateur du corps des personnes dans une position d'utilisation normale.

Co-localisation:

Le présent émetteur ne doit pas se trouver à proximité immédiate, ni être utilisé en association avec une autre antenne ou un autre émetteur.

■ Reconnexion du lecteur audio portable

Si le lecteur audio portable est déconnecté en raison d'une mauvaise réception alors que le contact du moteur est placé sur la position "ACC" ou "ON" (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou que le contact "POWER" est placé en mode ACCESSORY ou ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres), le système reconnecte automatiquement le lecteur audio portable.

Si vous avez déconnecté vous-même le lecteur audio portable, suivez les instructions ci-dessous pour le reconnecter:

- Sélectionnez à nouveau le lecteur audio portable
- Entrez dans le lecteur audio portable

■ Lorsque vous revendez votre véhicule

Veillez à effacer vos données personnelles. (→P. 314)

**AVERTISSEMENT****■ Pendant la conduite**

N'utilisez pas le lecteur audio portable, le téléphone mobile ou ne connectez pas de dispositif au système Bluetooth®.

■ Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques

- Votre unité audio est équipée d'antennes Bluetooth®. Les personnes portant des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent rester à une distance raisonnable des antennes Bluetooth®. Les ondes radio peuvent affecter le fonctionnement de tels dispositifs.
- Avant d'utiliser des dispositifs Bluetooth®, il est demandé aux personnes porteuses d'un dispositif médical électrique autre que des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantable de consulter le fabricant du dispositif pour obtenir des informations concernant son fonctionnement sous l'effet des ondes radio. Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.

**NOTE****■ Lorsque vous quittez le véhicule**

Ne laissez pas votre lecteur audio portable ou votre téléphone mobile dans le véhicule. La température à l'intérieur de l'habitacle pouvant être très élevée, vous risquez d'endommager le lecteur audio portable ou le téléphone mobile.

Système de commande vocale

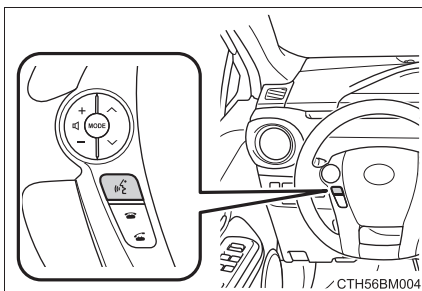
Le système de commande vocale permet au système mains libres de fonctionner à l'aide des commandes vocales.

Les opérations du système de commande vocale peuvent être effectuées en sélectionnant le menu correspondant à chaque fonction sur l'écran. Même si aucun menu n'est sélectionné, les commandes affichées sur l'ensemble des menus peuvent être utilisées.

Utilisation du système de commande vocale

- 1 Appuyez sur la commande d'activation vocale.

Pour annuler le système de commande vocale, maintenez la commande d'activation vocale appuyée.



- 2 Après le bip, énoncez la commande souhaitée.

Sur l'écran de liste, vous pouvez sélectionner la commande souhaitée.

■ Microphone

→P. 361

■ Utilisation du microphone

- Il est inutile de parler directement dans le microphone lorsque vous énoncez une commande.
- Lorsque "Voice Prompt Interrupt" est activé, il est inutile d'attendre le bip de confirmation avant d'énoncer une commande. (→P. 317)

- Les commandes vocales peuvent ne pas être reconnues si:
 - Vous parlez trop rapidement.
 - Vous parlez à faible ou fort volume.
 - Le toit ou les vitres sont ouverts.
 - Les passagers discutent pendant que vous énoncez les commandes vocales.
 - La vitesse de la climatisation est trop élevée.
 - Les aérateurs de la climatisation sont tournés vers le microphone.
- Dans les conditions suivantes, le système pourrait ne pas reconnaître la commande correctement, et l'utilisation des commandes vocales pourrait être impossible:
 - La commande est incorrecte ou n'est pas claire. Notez que certains mots, accents ou façons de s'exprimer peuvent être difficiles à reconnaître pour le système.
 - Il y a trop de bruit de fond, par exemple le bruit du vent.

Reconnaissance du discours informel

Grâce à la technologie de reconnaissance vocale de la langue naturelle, ce système permet la reconnaissance d'une commande lorsqu'elle est énoncée naturellement. Cependant, le système ne peut pas reconnaître toutes les variations de chaque commande.

Dans certaines situations, il est possible d'omettre la commande de la procédure et d'énoncer directement l'opération souhaitée.

Toutes les commandes vocales ne sont pas affichées dans le menu de raccourci.

Cette fonction est disponible en anglais, en espagnol et en français.

■ Exemples d'expression pour chaque fonction

Commande	Exemples d'expression
“Appeler (name) (type)”	Passez-moi (Robert Brown). J'ai besoin d'appeler (Robert Brown) au (Travail) tout de suite.
“Dial (number)”	Veuillez composer le numéro (3334445555). Appelez le (3334445555).

Liste des commandes

Certaines commandes vocales reconnaissables et leurs actions sont indiquées ci-dessous à titre d'exemple.

► De base

Commande	Action
"Aide"	Invite le guidage vocal à offrir des exemples de commandes ou de méthodes d'utilisation
"Retourner"	Revient à l'écran précédent

► Téléphone

Commande	Action
"Redial"	Appelle le numéro de téléphone du dernier appel sortant
"Call Back"	Appelle le numéro de téléphone du dernier appel entrant
"Show Recent Calls"	Affiche l'écran de l'historique des appels
"Dial (phone number)"	Appelle ledit numéro de téléphone
"Call (contacts) (phonetypes)"	Appelle ledit type de téléphone d'un contact du répertoire téléphonique

Caractéristiques intérieures

6

6-1. Utilisation du système de climatisation et de désembuage

Système de climatisation automatique	402
Sièges chauffants	411

6-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs	412
• Éclairages intérieurs	413
• Éclairages individuels	413

6-3. Utilisation des rangements

Liste des rangements	415
• Boîte à gants	416
• Rangement de console	416
• Casiers auxiliaires	417
• Porte-gobelets	418
• Porte-bouteilles	419

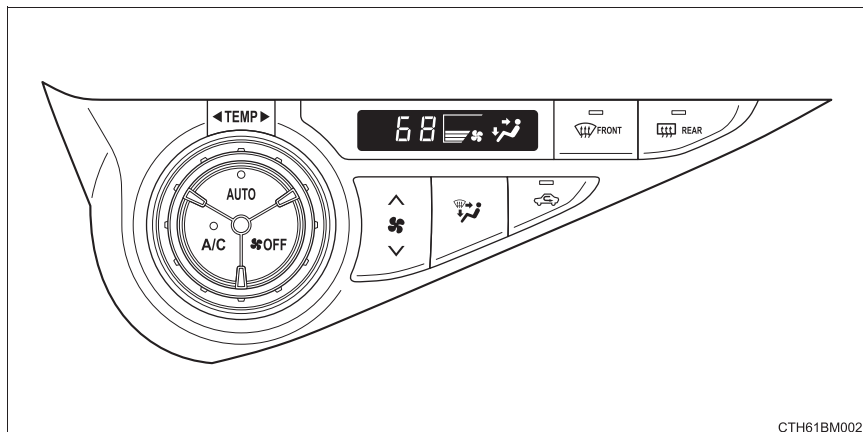
6-4. Autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs	420
• Pare-soleil	420
• Miroirs de courtoisie	420
• Affichage de la température extérieure	420
• Prise d'alimentation	422
• Crochets à vêtements	423
• Poignées de maintien	424
• Cache-bagages	425

Système de climatisation automatique

Les sorties d'air et la vitesse de ventilation sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

Commandes de climatisation



■ Réglage de la température

Pour ajuster la température, tournez  dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la température et tournez

 dans le sens inverse pour diminuer la température.

■ Réglage de la vitesse de ventilation

Pour régler la vitesse de ventilation, appuyez sur “^” sur



pour augmenter la vitesse de ventilation et sur “v” pour baisser la vitesse de ventilation.

Appuyez sur  pour arrêter la ventilation.

■ Changement des modes de flux d'air

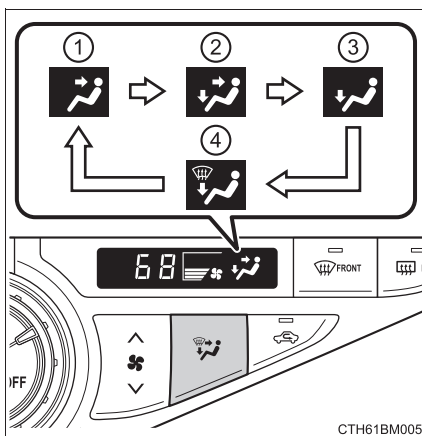
Pour changer le mode de flux

d'air, appuyez sur



À chaque pression du bouton, le système sélectionne successivement les sorties d'air utilisées.

- ① L'air souffle sur le haut du corps.
- ② L'air souffle sur le haut du corps et les pieds.
- ③ L'air souffle sur les pieds.
- ④ L'air souffle sur les pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne.



CTH61BM005

Utilisation du mode automatique

- 1 Appuyez sur  .

Le système de climatisation se met en marche. Les sorties d'air et la vitesse de ventilation sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

- 2 Ajustez le réglage de la température.

- 3 Pour arrêter l'opération, appuyez sur  .

■ Témoin de mode automatique

Si le réglage de la vitesse de ventilation ou des modes de flux de l'air sont utilisés, le témoin de mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

Autre fonctions

■ Commutation entre les modes d'air extérieur et de recyclage d'air

Appuyez sur  .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (le témoin est éteint) et recyclage d'air (le témoin est allumé) à chaque pression sur le bouton.

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur  .

La fonction de déshumidification se met en marche et la vitesse de ventilation augmente.

Réglez le bouton de mode d'air extérieur/de recyclage d'air sur le mode d'air extérieur si le mode de recyclage d'air est utilisé. (Cela peut basculer automatiquement.)

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, augmentez le débit d'air et la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur  quand le pare-brise est désembué.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés)

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer la lunette arrière et retirer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés).

Appuyez sur  .

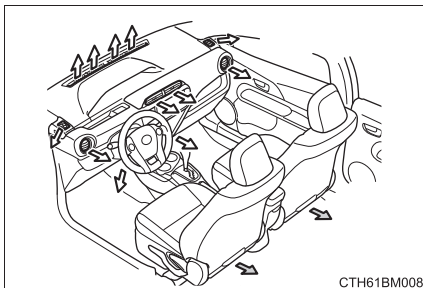
Le désembueur se met automatiquement sur arrêt après un certain temps.

Sorties d'air

■ Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.

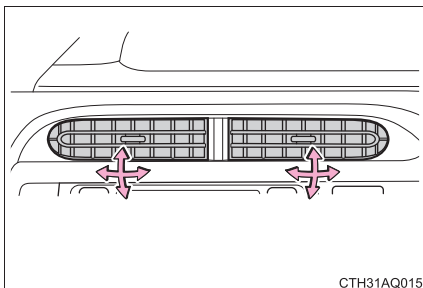
← : Certains modèles



■ Réglage de l'orientation, de l'ouverture et de la fermeture des sorties d'air

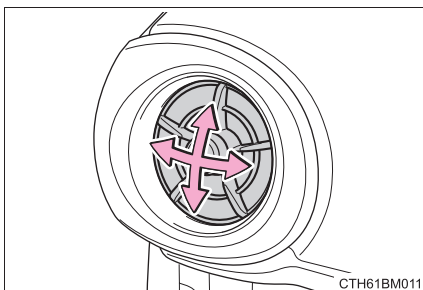
► Sorties d'air centrales

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas.

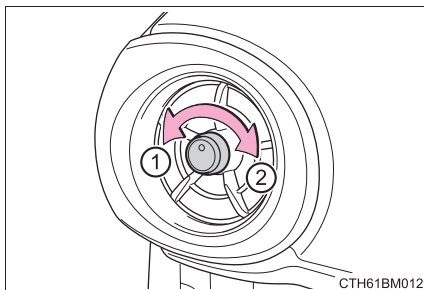


► Sorties d'air droite et gauche (type A)

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas.



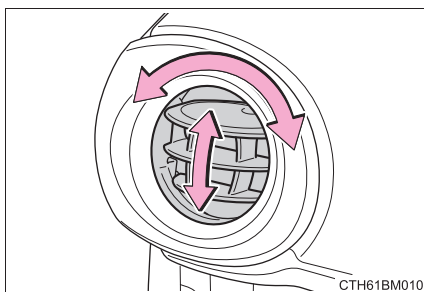
- ① Ouvrez l'aérateur.
- ② Fermez l'aérateur.



CTH61BM012

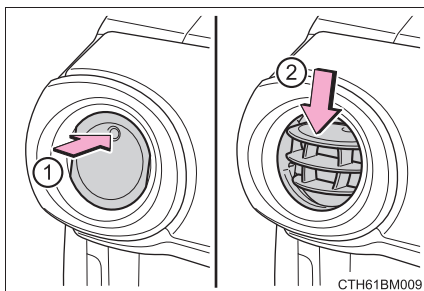
► Sorties d'air droite et gauche (type B)

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas.



CTH61BM010

- ① Ouvrez l'aérateur.
- ② Fermez l'aérateur.



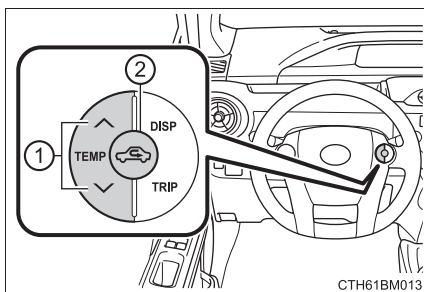
CTH61BM009

Commandes au volant

- ① Commande de température

Appuyez sur “^” sur  pour augmenter la température et sur “v” pour la diminuer.

- ② Mode d'air extérieur ou de recyclage d'air



CTH61BM013

Le système sélectionne successivement le mode d'air extérieur et le mode de recyclage d'air à chaque fois que vous appuyez sur .

■ Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite

En mode d'éco-conduite, le système de climatisation est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'économie de carburant:

- La capacité de chauffage/refroidissement est limitée.
- La sélection entre le mode d'air extérieur/de recyclage d'air peut se faire automatiquement, selon le réglage de la température ou la température intérieure.
- La vitesse de ventilation est limitée lorsque le mode automatique est sélectionné

Pour améliorer les performances de la climatisation, effectuez les opérations suivantes:

- Ajustez le réglage de la vitesse de ventilation ou de la température
- Désactivez le mode d'éco-conduite

■ Utilisation du mode automatique

La vitesse de ventilation est automatiquement réglée en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, le ventilateur peut s'arrêter pendant un instant jusqu'à ce que l'air chaud ou froid soit prêt à circuler immédiatement après avoir appuyé

sur .

■ Présence de buée sur les vitres

- Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Allumer  permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous désactivez , les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.
- Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode de recyclage d'air est utilisé.

■ Mode d'air extérieur/de recyclage d'air

- Lorsque la route sur laquelle vous roulez est poussiéreuse, comme par exemple dans un tunnel ou lorsque la circulation est dense, réglez le bouton de modes d'air extérieur/de recyclage d'air sur le mode de recyclage d'air. C'est une mesure efficace pour empêcher l'air extérieur de pénétrer à l'intérieur du véhicule. Pendant le refroidissement, choisir le mode de recyclage d'air permet également de rafraîchir efficacement l'intérieur du véhicule.
- La sélection entre le mode d'air extérieur/de recyclage d'air peut se faire automatiquement, selon le réglage de la température ou la température intérieure.

■ Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé

- Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, le système de climatisation peut passer automatiquement en mode de recyclage d'air. Ceci peut également réduire la consommation de carburant.
- Le mode de recyclage d'air est sélectionné par défaut lorsque le contact du moteur est placé sur "ON" (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou lorsque le contact "POWER" est placé en mode ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres).
- Il est possible de passer en mode d'air extérieur à tout moment en appuyant sur .

■ Si la température extérieure tombe aux environs de 32°F (0°C)

La fonction de déshumidification risque de ne pas fonctionner même lorsque vous appuyez sur .

■ Odeurs provenant de la ventilation et de la climatisation

- Pour faire entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode d'air extérieur.
- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
 - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode d'air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
 - La synchronisation du démarrage de la soufflerie peut être retardée quelques instants après que le système de climatisation ait été démarré en mode automatique.

■ Filtre de climatisation

→P. 482

■ Personnalisation

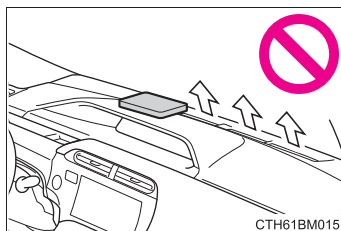
Le contrôle de la climatisation du mode d'éco-conduite peut être adapté au même réglage que celui utilisé en mode normal.

(Fonctions personnalisables →P. 600)

⚠ AVERTISSEMENT**■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée**

● Par temps extrêmement humide, n'utilisez pas  pendant le fonctionnement du mode de refroidissement d'air. La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise peut provoquer l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise et obstruer votre champ de vision.

● Ne placez aucun objet sur le tableau de bord, car ceci risquerait de couvrir les sorties d'air. Dans le cas contraire, le débit d'air peut être bloqué, empêchant ainsi les désembueurs du pare-brise de désembuer.

**■ Pendant le fonctionnement du désembuage des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés)**

Ne touchez pas la surface extérieure des rétroviseurs extérieurs car ils peuvent devenir très chauds et provoquer des brûlures.

⚠ NOTE**■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Lorsque le système hybride est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Sièges chauffants*

⚠ AVERTISSEMENT

- Des précautions doivent être prises pour éviter toute blessure si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec les sièges lorsque le chauffage est en marche:
 - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapés
 - Personnes à la peau sensible
 - Personnes très fatiguées
 - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments provoquant la somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Respectez les précautions suivantes pour éviter la surchauffe ou des brûlures mineures
 - Ne couvrez pas le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez le siège chauffant.
 - N'utilisez pas le siège chauffant plus longtemps que nécessaire.

⚠ NOTE

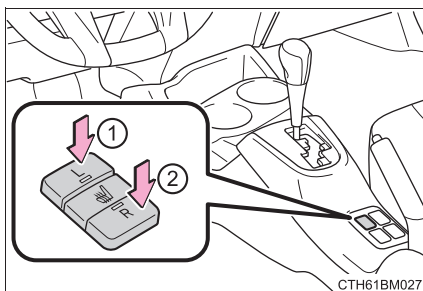
- Ne posez pas d'objets lourds de forme irrégulière sur le siège et ne piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.) dans le siège.
- Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, n'utilisez pas ces fonctions lorsque le système hybride est arrêté.

① Active le chauffage du siège avant gauche

② Active le chauffage du siège avant droit

Le témoin indicateur s'allume.

Appuyez à nouveau sur la commande une fois pour désactiver le chauffage de siège.



■ Les sièges chauffants peuvent être utilisés lorsque

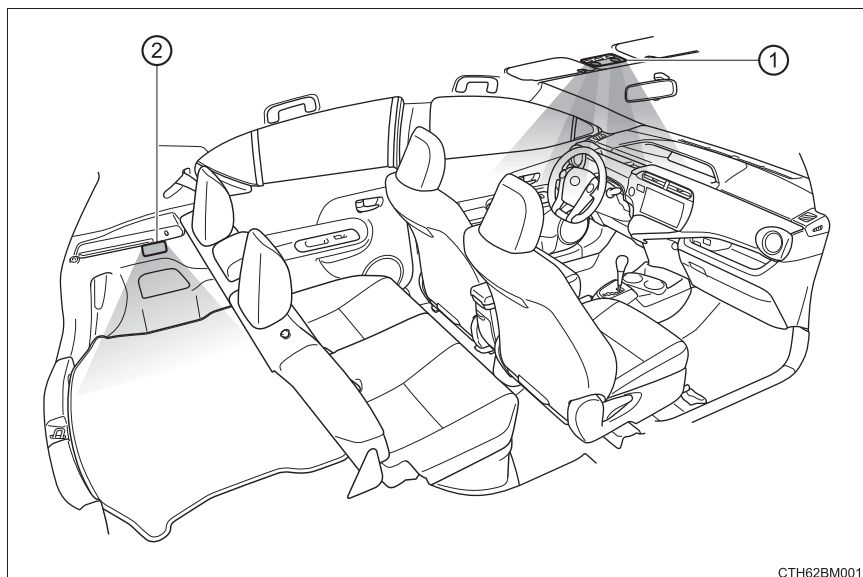
Le contact "POWER" est en mode ON.

■ En cas de non-utilisation

Arrêtez les sièges chauffants. Le témoin indicateur s'éteint.

*: Sur modèles équipés

Liste des éclairages intérieurs

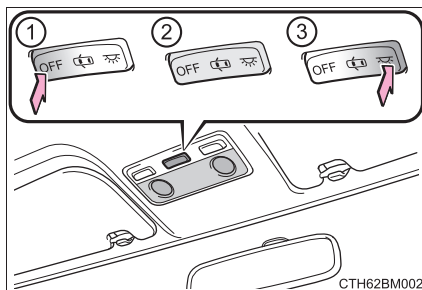


CTH62BM001

- ① Éclairages intérieurs/éclairages individuels (→P. 413)
- ② Éclairage de compartiment à bagages (sur modèles équipés) (→P. 147)

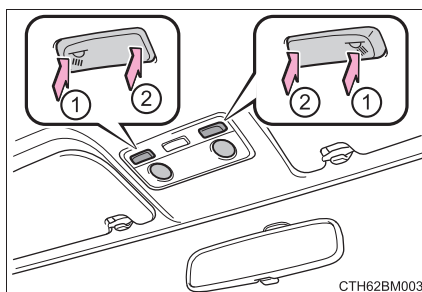
Éclairages intérieurs

- ① Éteint les éclairages
- ② Active/désactive les éclairages asservis aux positions des portes
- ③ Allume les éclairages



Éclairages individuels

- ① Allume les éclairages
- ② Éteint les éclairages



■ Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

Lorsque la commande des éclairages intérieurs est sur la position porte, les éclairages intérieurs s'allument/s'éteignent automatiquement en fonction de la position du contact du moteur, que les portes soient verrouillées/déverrouillées ou que les portes soient ouvertes/fermées.

▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Lorsque la commande des éclairages intérieurs est en position porte, les éclairages intérieurs s'allument/s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contact "POWER", de la présence de la clé électronique, du fait que les portes soient verrouillées/déverrouillées ou que les portes soient ouvertes/fermées.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

Si les éclairages intérieurs, les éclairages individuels ou l'éclairage de compartiment à bagages restent allumés lorsque le contact du moteur est placé sur "LOCK", ils s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Si les éclairages intérieurs, les éclairages individuels ou l'éclairage de compartiment à bagages restent allumés lorsque le contact "POWER" est placé sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

■ Personnalisation pouvant être effectuée par un concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier certains réglages (comme la temporisation d'extinction des éclairages).

(Fonctions personnalisables → P. 599)

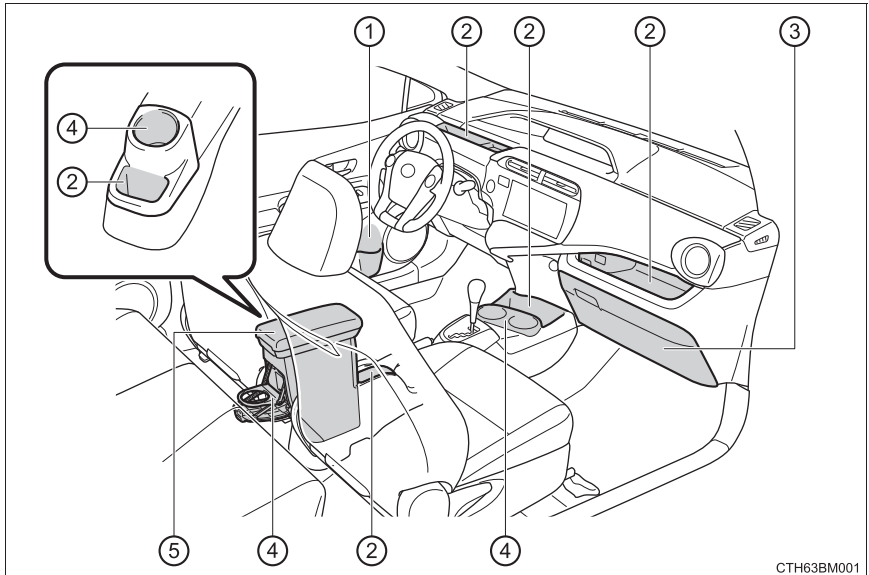


NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Liste des rangements



CTH63BM001

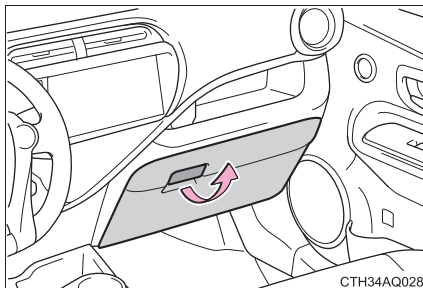
① Porte-bouteilles	(→P. 419)	④ Porte-gobelets	(→P. 418)
② Casiers auxiliaires (sur modèles équipés)	(→P. 417)	⑤ Rangement de console (sur modèles équipés)	(→P. 416)
③ Boîte à gants	(→P. 416)		

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, car en cas de fortes températures dans l'habitacle :
 - Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
 - Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement, le briquet peut prendre feu ou l'aérosol laisser s'échapper du gaz, et provoquer un incendie.
- Lorsque vous conduisez ou lorsque les compartiments de rangement ne sont pas utilisés, laissez les couvercles fermés.
En cas de freinage brusque ou d'embardée, un accident risque de se produire si un couvercle laissé ouvert ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

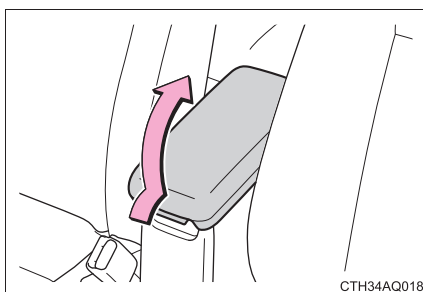
Boîte à gants

Tirez le levier vers le haut pour ouvrir la boîte à gants.



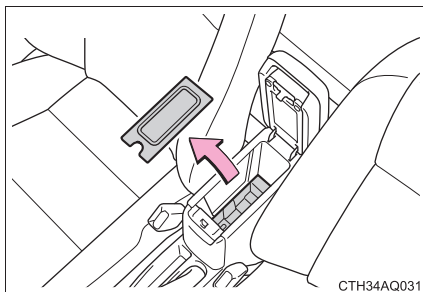
Rangement de console (sur modèles équipés)

Relevez le couvercle tout en tirant le bouton pour déverrouiller.



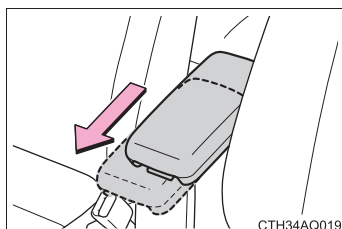
Retirez le couvercle en bas du rangement de console.

De petits objets peuvent être rangés dans cet espace.



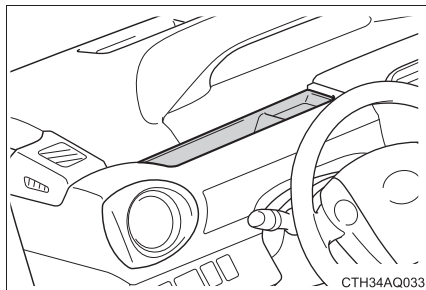
■ Lorsque vous utilisez le couvercle du rangement de console comme accoudoir

Le couvercle peut coulisser vers l'avant ou l'arrière.

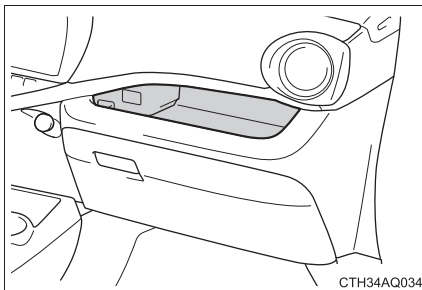


Casiers auxiliaires

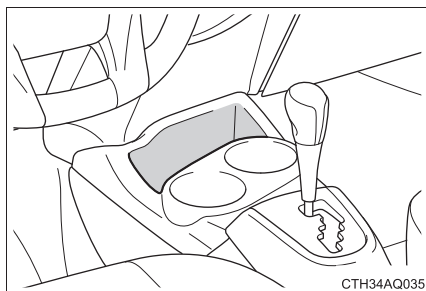
► Type A



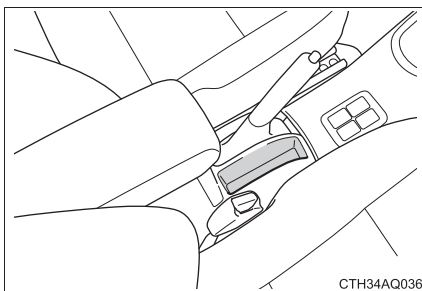
► Type B



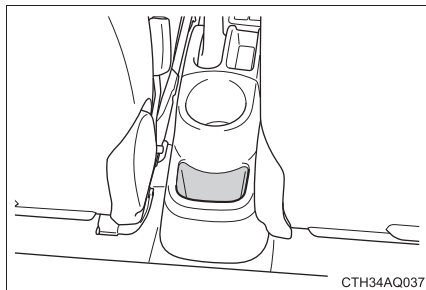
► Type C



► Type D



► Type E (sur modèles équipés)

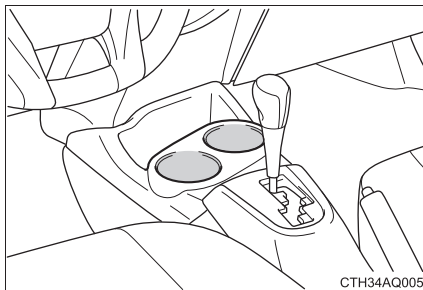


⚠ AVERTISSEMENT

Ne placez aucun objet pouvant rouler ou passer au-dessus du rebord du casier. Les objets pourraient être éjectés du plateau, provoquant un accident.

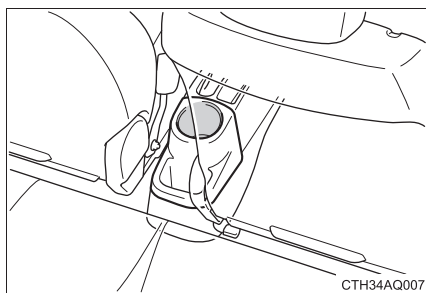
Porte-gobelets

■ Avant

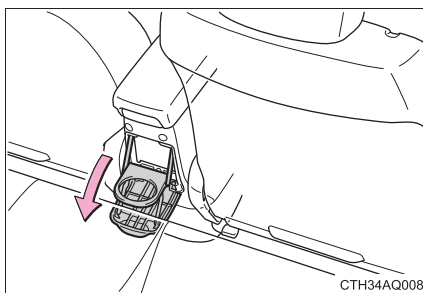


■ Arrière

► Type A



► Type B



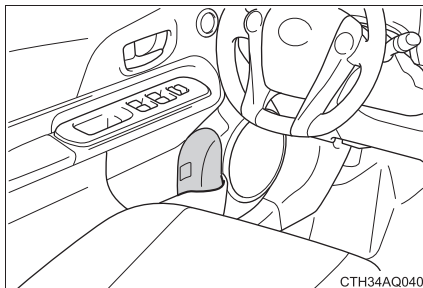
Tirez le couvercle du porte-gobelets vers le bas.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes.

Les objets se trouvant dans les porte-gobelets peuvent être éjectés des supports en cas d'accident ou de freinage brusque, et provoquer des blessures. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Porte-bouteilles



■ Utilisation du porte-bouteilles

- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la ranger.
- Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne disposez rien d'autre qu'une bouteille dans le porte-bouteilles. Les objets se trouvant dans les porte-bouteilles peuvent être éjectés des supports en cas d'accident ou de freinage brusque, et provoquer des blessures.

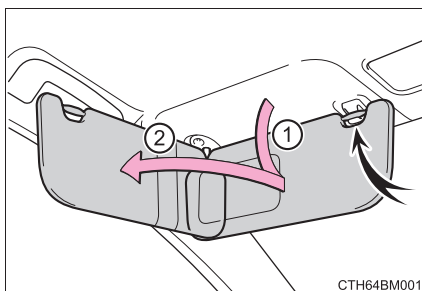
⚠ NOTE

Mettez le bouchon avant de ranger une bouteille. Ne placez pas de bouteilles ouvertes, de verres ou de gobelets en carton remplis de liquide dans le porte-bouteilles. Le contenu risque de se renverser et les verres risquent de se briser.

Autres équipements intérieurs

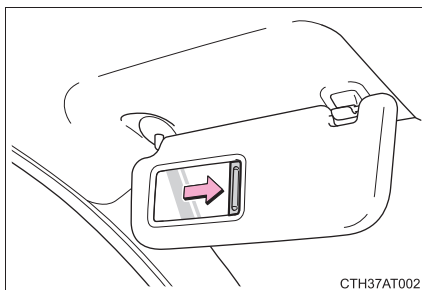
Pare-soleil

- ① Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.
- ② Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.



Miroirs de courtoisie

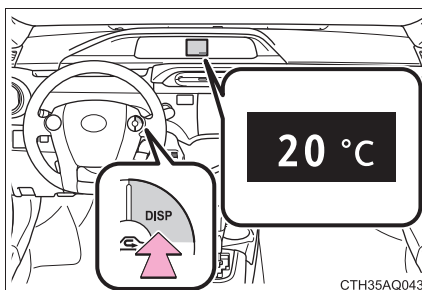
Faites coulisser le cache pour ouvrir.



Affichage de la température extérieure

L'affichage de la température indique les températures dans une plage comprise entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).

L'affichage de la température extérieure sur l'écran "Info. conduite" peut être affiché en appuyant sur la commande "DISP". (→P. 106)

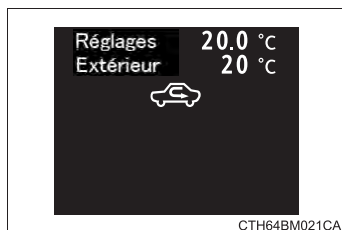


■ La température extérieure est affichée lorsque

- ▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres
Le contact du moteur est sur la position "ON".
- ▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres
Le contact "POWER" est en mode ON.

■ Affichage de la température extérieure

La température extérieure est indiquée sur l'écran multifonctionnel lorsque les commandes de télécommande au volant du régulateur de température sont utilisées pour régler la température du système de climatisation ou basculer entre les modes d'air extérieur et de recyclage d'air. (→P. 407)



■ Affichage

Dans les situations suivantes, la température extérieure correcte risque de ne pas s'afficher, ou le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée:

- Lorsque le véhicule est arrêté ou roule à basse vitesse (moins de 16 mph [25 km/h])
- Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)

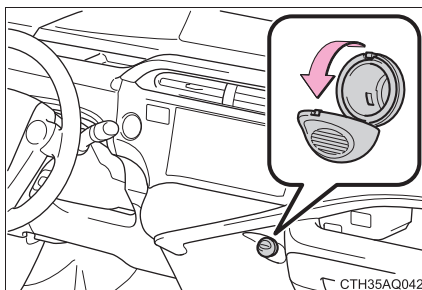
■ Lorsque "—" ou "E" est affiché

Le système peut être défectueux. Amenez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

Prise d'alimentation

Veillez utiliser comme source d'alimentation pour des produits électroniques consommant moins de 12 VCC/10 A (puissance consommée de 120 W).

Ouvrez le couvercle.



■ La prise d'alimentation peut être utilisée lorsque

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est sur la position "ACC" ou "ON".

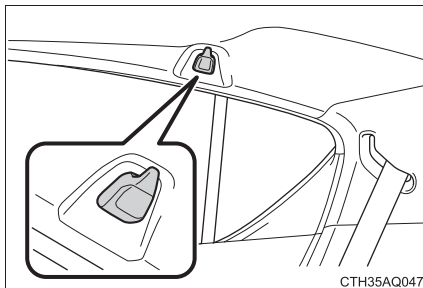
- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact "POWER" est placé en mode ACCESSORY ou ON.



NOTE

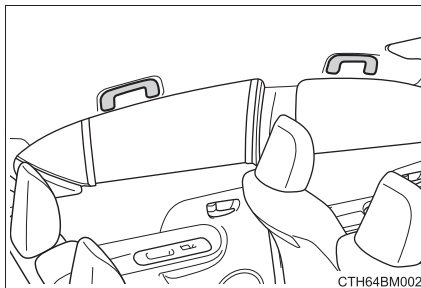
- Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation, fermez le couvercle de la prise d'alimentation lorsque la prise d'alimentation n'est pas utilisée. Des corps étrangers ou des liquides pénétrant dans la prise d'alimentation peuvent provoquer un court-circuit.
- Pour éviter la décharge de la batterie, n'utilisez pas la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Crochets à vêtements (sur modèles équipés)**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne suspendez au crochet à vêtements aucun cintre ni objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des coussins gonflables rideaux SRS, ces objets peuvent se transformer en projectiles pouvant blesser grièvement, voire mortellement, un passager.

Poignées de maintien

Vous pouvez utiliser la poignée de maintien installée au plafond pour soutenir votre corps lorsque vous êtes assis sur le siège.



AVERTISSEMENT

N'utilisez pas la poignée de maintien pour entrer ou sortir du véhicule, ou pour vous soulever de votre siège.



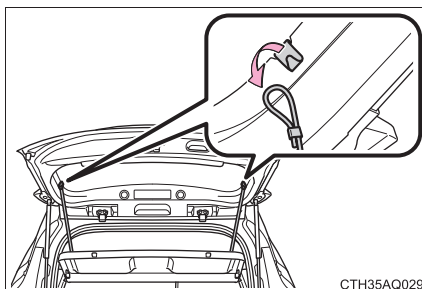
NOTE

N'accrochez aucun objet lourd et ne placez aucune charge lourde sur la poignée de maintien.

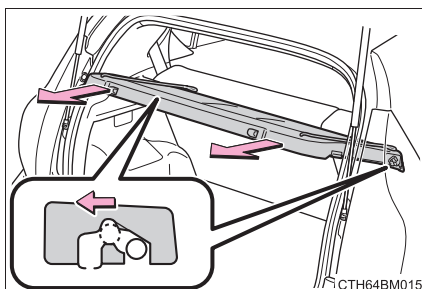
Cache-bagages (sur modèles équipés)

■ Retrait du cache-bagages

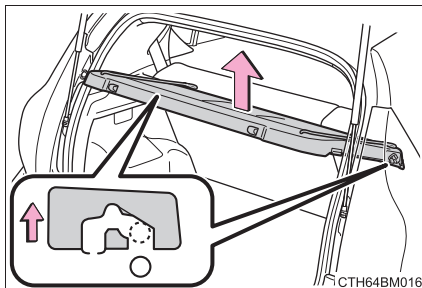
- 1 Décrochez les cordons.



- 2 Tirez le cache-bagages vers l'arrière pour libérer les points d'ancrage.

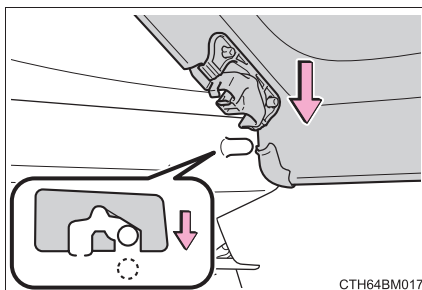


- 3 Retirez le cache-bagages.

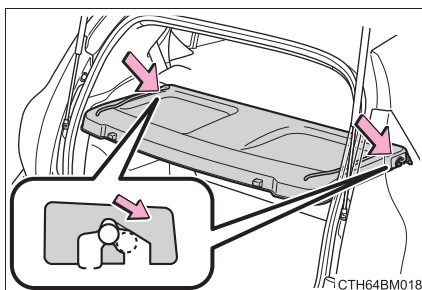


■ Installation du cache-bagages

- 1 Placez le cache-bagages sur les points d'ancrage.



- 2 Poussez le cache-bagages jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.



- 3 Accrochez les cordons.

Entretien et nettoyage

7

7-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule.....	428
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule.....	431

7-2. Entretien

Prescriptions d'entretien	434
Entretien général.....	437
Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M)	440

7-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même	441
Capot	445
Positionnement du cric.....	447
Compartiment moteur	448
Batterie 12 V	460
Pneus.....	465
Pression de gonflage des pneus	476
Roues.....	479
Filtre de climatisation	482
Pile de la télécommande du verrouillage centralisé/ clé électronique.....	484
Vérification et remplacement des fusibles.....	487
Ampoules	491

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger le véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roues et le soubassement du véhicule pour éliminer les accumulations de saleté et de poussière.
- Lavez la carrosserie du véhicule avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection étanche commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.
Si les gouttes d'eau ne perlent pas sur une surface propre, appliquez un produit lustrant lorsque la carrosserie du véhicule est froide.

■ Stations de lavage automatique

- Rabattez les rétroviseurs avant de laver le véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à déployer les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses utilisées dans des stations de lavage automatique peuvent rayer la surface du véhicule et endommager la peinture.
- Dans certaines stations de lavage automatique, il peut arriver que le becquet arrière gêne le bon fonctionnement de la machine. Ceci peut empêcher que le véhicule ne soit lavé correctement ou causer des dommages au becquet arrière.

■ Stations de lavage haute pression

- N'approchez pas la buse de la lance de la station de lavage trop près des vitres.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ Lors de l'utilisation d'une station de lavage (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Éloignez la clé électronique à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P. 153)

■ Jantes en aluminium (sur modèles équipés)

- Dégraissez immédiatement avec un détergent neutre. N'utilisez pas de brosses dures ni de nettoyants abrasifs. N'utilisez pas de produits de nettoyage chimiques agressifs.

Utilisez les mêmes détergent doux et produit lustrant utilisés sur la peinture.

- Ne nettoyez pas les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, après avoir roulé par exemple sur une longue distance par temps chaud.
- Rincez le produit détergent utilisé sur les roues immédiatement après leur nettoyage.

■ Pare-chocs

Ne frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous lavez le véhicule

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Cela peut causer un incendie au niveau des équipements électriques, etc.

■ Précautions relatives au tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lors du lavage du véhicule, veillez à ne pas toucher le tuyau d'échappement tant qu'il n'est pas suffisamment froid, sous peine de vous brûler.



NOTE

■ Pour éviter la détérioration de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (jantes en aluminium, etc.)

- Lavez le véhicule immédiatement dans les cas suivants:
 - Après avoir roulé en bord de mer
 - Après avoir roulé sur des routes salées
 - En présence de goudron ou de résine sur la peinture
 - En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
 - Après avoir roulé dans une zone polluée par la présence de suies, de fumées grasses, de poussières de charbon et de minerais, ou de substances chimiques
 - Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux
 - Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Si la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et rangez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.

■ Nettoyage des éclairages extérieurs

- Lavez soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne frottez pas avec une brosse dure.
Cela peut endommager la surface des éclairages.
- Ne lustrez pas la surface des feux.
Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ Lors de l'utilisation d'une station de lavage haute pression

- Lorsque vous lavez le véhicule, ne pulvérisez pas l'eau sur la caméra ou sa zone environnante directement avec un nettoyeur haute pression. Le choc causé par l'eau sous haute pression peut entraîner un fonctionnement anormal du dispositif.
- N'approchez pas l'embout de la buse des soufflets (cache fabriqué en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes. Les pièces peuvent être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau sous haute pression.
 - Pièces liées à la traction
 - Pièces de direction
 - Pièces de suspension
 - Pièces de freinage

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les procédures suivantes permettent de protéger l'intérieur de votre véhicule et de le conserver en parfait état:

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon humidifié avec de l'eau tiède.
- Si la saleté ne peut pas être retirée, enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%. Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Nettoyez tout excès de saleté et de poussière à l'aide d'un chiffon doux humidifié avec un détergent dilué.
Utilisez une solution aqueuse neutre de détergent spécial lainages diluée à 5% environ.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit à l'ombre et bien aéré.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

■ Entretien des habillages en cuir

Toyota recommande de nettoyer l'habitacle du véhicule au moins deux fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

■ Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreuses mousses nettoyantes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez-les sécher. D'excellents résultats sont obtenus en maintenant la moquette aussi sèche que possible.

■ Ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humidifiés avec de l'eau savonneuse tiède. Vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas usées, effilochées ou entaillées excessivement.



AVERTISSEMENT

■ Présence d'eau à l'intérieur du véhicule

- N'éclaboussez et ne renversez pas de liquide dans le véhicule, que ce soit sur le plancher, sur les prises d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) et dans le compartiment à bagages.

Cela peut causer un dysfonctionnement ou un incendie au niveau de la batterie du système hybride, des équipements électriques, etc.

- Ne mouillez aucun composant du système SRS ou faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 42)

Une anomalie électrique peut entraîner le déploiement ou un dysfonctionnement des coussins gonflables, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Nettoyage de l'habitacle (en particulier du tableau de bord)

N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risque de se réfléchir dans le pare-brise et d'obstruer le champ de vision du conducteur, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

 NOTE**■ Produits de nettoyage**

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'endommager, n'utilisez aucun des types de détergents suivants:
 - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
 - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Les surfaces peintes du tableau de bord ou de toute autre partie de l'habitacle peuvent être endommagées.

■ Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter tout dommage et détérioration au niveau des cuirs:

- Retirez immédiatement toute poussière et saleté sur les cuirs.
- N'exposez pas le véhicule à la lumière directe du soleil pendant une période prolongée. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet en vinyle, en matière plastique, ou comportant de la cire, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ Eau sur le plancher

Ne lavez pas le plancher du véhicule à l'eau.

Les systèmes du véhicule, tels que le système audio, risquent de subir des dommages en cas de contact avec l'eau des équipements électriques, tels que le système audio, situés sur ou sous le plancher du véhicule. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière

- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine d'abîmer les résistances chauffantes du désembuage de la lunette arrière. Utilisez un chiffon humidifié avec de l'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez la vitre en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes.
- Prenez garde de ne pas rayer ou endommager les résistances chauffantes.

Prescriptions d'entretien

Pour garantir une conduite économique en toute sécurité, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule d'effectuer des contrôles réguliers. Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien:

Entretien général

L'entretien général est à effectuer quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

Le programme d'entretien doit être effectué à des intervalles réguliers, prévus par le programme d'entretien.

Pour de plus amples détails sur les points et le programme d'entretien, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer certaines procédures d'entretien vous-même.

Soyez conscient qu'effectuer vous-même l'entretien peut affecter l'étendue de la garantie.

Il est recommandé d'utiliser les manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au “Carnet de garantie du propriétaire” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

■ Réparations et remplacement

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces qui ne sont pas d'origine Toyota pour un remplacement ou si des réparations sont effectuées dans un atelier autre que celui d'un concessionnaire Toyota, vérifiez les conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

■ Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire (États-Unis uniquement)

Après avoir effectué l'entretien nécessaire conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.

Pour réinitialiser le message, suivez les procédures décrites ci-dessous :

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

- 1 Passez à l'affichage du totalisateur kilométrique (→P. 105) puis arrêtez le moteur.
- 2 Mettez le contact du moteur sur "ON". L'écran initial de l'écran multifonctionnel s'affiche pendant quelques secondes. Lorsque l'écran initial est affiché, appuyez sur la commande "TRIP" au volant (→P. 103) 3 fois, en maintenant la commande appuyée la troisième fois.

► Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

- 1 Passez à l'affichage du totalisateur kilométrique (→P. 105) puis placez le contact "POWER" sur arrêt.
- 2 Placez le contact "POWER" en mode ON. L'écran initial de l'écran multifonctionnel s'affiche pendant quelques secondes. Lorsque l'écran initial est affiché, appuyez sur la commande "TRIP" au volant (→P. 103) 3 fois, en maintenant la commande appuyée la troisième fois.
- 3 Continuez à maintenir le bouton appuyé jusqu'à ce que le totalisateur partiel affiche "000000".

■ Confiez les contrôles et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont des spécialistes hautement qualifiés, dont les connaissances sont constamment actualisées avec les informations les plus récentes concernant l'entretien. Ils connaissent parfaitement le fonctionnement de tous les systèmes de votre véhicule.
- Conservez un exemplaire de l'ordre de réparation. Il apporte la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

 AVERTISSEMENT**■ Si votre véhicule n'est pas correctement entretenu**

Un entretien incorrect peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie 12 V

- L'échappement du moteur, certains de ses constituants et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, les carburants et tous les liquides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Évitez toute exposition et lavez immédiatement en cas de contact.
- Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 460)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles spécifiés dans le “Carnet de garantie du propriétaire” ou le “Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→ P. 456)
Liquide de refroidissement	Le niveau de liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance est-il correct? (→P. 453)
Huile moteur	Le niveau d'huile moteur est-il correct? (→P. 449)
Système d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur doivent être exempts de tout corps étranger. (→P. 456)
Liquide de lave-vitre	Le liquide de lave-vitre est-il en quantité suffisante? (→P. 459)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Batterie 12 V	Vérifiez les branchements. (→P. 460)
Pédale d'accélérateur	Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).

Éléments	Points de contrôle
Pédale de frein	• Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? • La pédale de frein est-elle à une hauteur suffisante du plancher? (→P. 580) Le jeu libre de la pédale de frein est-il correct? (→P. 580)
Freins	• Le véhicule ne doit pas tirer d'un côté quand vous freinez. • Les freins doivent être efficaces. • La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. • La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.
Appuie-têtes (Type réglable)	• Le mouvement des appuie-têtes est-il régulier et leur verrouillage correct?
Mécanisme "stationnement" de la transmission hybride	• En stationnement en pente avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Témoins/signaux sonores	• Les témoins et signaux sonores fonctionnent-ils normalement?
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils?
Frein de stationnement	• Le levier du frein de stationnement fonctionne-t-il normalement? • En stationnement en pente avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Ceintures de sécurité	• Le mouvement pour enrouler et dérouler les ceintures de sécurité est-il régulier? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant	• La rotation du volant est-elle régulière? • Le jeu libre du volant est-il correct? • Le volant ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	Le mouvement d'ouverture et de fermeture des portes est-il régulier?
Capot moteur	Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après le stationnement du véhicule.
Pneus	- La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? - Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés. - Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? - Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise/essuie-glace de lunette arrière (sur modèles équipés)	- Les balais d'essuie-glaces ne devraient pas montrer de signes de fissuration, de dédoublement, d'usure, de contamination ou de déformation. - Les balais d'essuie-glaces devraient laver le pare-brise/la lunette arrière sans l'apparition de stries ou de sautilllements.



AVERTISSEMENT

■ Si le système hybride est en marche

Arrêtez le système hybride et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M)

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications du système OBD (système de diagnostic embarqué). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour faire réviser le véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M dans les situations suivantes:

- En cas de décharge ou de débranchement de la batterie 12 V
Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.
Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, les codes de disponibilité fonctionnelle risquent de ne pas être mémorisés complètement.
- Lorsque le bouchon du réservoir à carburant est mal serré
Le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pour indiquer un dysfonctionnement temporaire et votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M.

Quand le témoin indicateur de dysfonctionnement reste allumé après plusieurs trajets

Le code d'erreur mémorisé dans le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit le véhicule à 40 reprises au moins.

Si votre véhicule ne satisfait pas au contrôle I/M

Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare le véhicule à la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections correspondantes.

Éléments	Points de contrôle
État de la batterie 12 V (→P. 460)	• Graisse • Clé conventionnelle (pour les boulons de bridage des bornes)
Niveau du liquide de frein (→P. 456)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de frein)
Niveau du liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance (→P. 453)	• Liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée Pour les États-Unis: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. Pour le Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de refroidissement)

Éléments	Points de contrôle
Niveau d'huile moteur (→P. 449)	• “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P. 487)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Ampoules (→P. 491)	• Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme • Tournevis plat • Clé de serrage
Radiateur et condenseur (→P. 456)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 476)	• Manomètre de pression des pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-vitre (→P. 459)	• Eau ou liquide de lave-vitre contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux ajouts d'eau ou de liquide de lave-vitre)

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes:

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Assurez-vous que le contact du moteur est placé sur "LOCK" et que le témoin "READY" est éteint.

Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Assurez-vous que le témoin du contact "POWER" et que le témoin "READY" sont tous les deux éteints.

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils du ventilateur et des courroies moteur en mouvement.
- Ne touchez pas le moteur, le module de commande de puissance, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant sont inflammables.

 AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur de refroidissement électrique ou de la grille du radiateur**

Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Le ventilateur de refroidissement électrique peut continuer à tourner environ 3 minutes même après le passage du contact du moteur sur la position "LOCK".

Lorsque le contact du moteur est sur la position "ON", le ventilateur de refroidissement électrique est susceptible de se mettre automatiquement en route si la climatisation est en marche et/ou que le liquide de refroidissement est chaud. Veillez à placer le contact du moteur sur la position "LOCK" lorsque vous intervenez à proximité du ventilateur de refroidissement électrique ou de la grille du radiateur.

Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Le ventilateur de refroidissement électrique peut continuer à tourner environ 3 minutes même après avoir placé le contact "POWER" sur arrêt.

Lorsque le contact "POWER" est en mode ON, le ventilateur de refroidissement électrique risque de se mettre automatiquement en route si la climatisation est en marche et/ou que le liquide de refroidissement est chaud. Veillez à placer le contact "POWER" sur arrêt lorsque vous intervenez à proximité du ventilateur de refroidissement électrique ou de la grille du radiateur.

■ Lunettes de sécurité

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux contre les projectiles ou chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

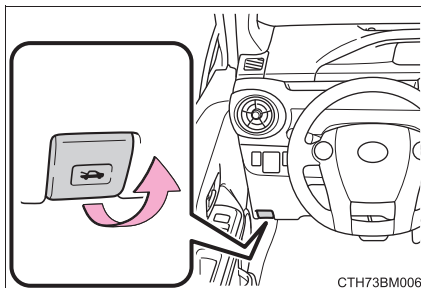
 NOTE**■ Si vous retirez le filtre à air**

Le fait de rouler avec le filtre à air retiré risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

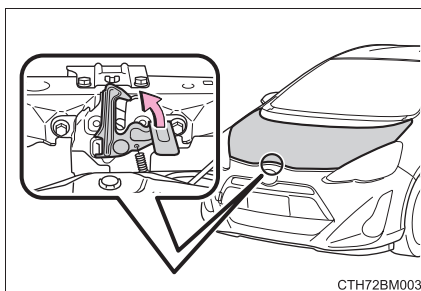
Capot

Pour ouvrir le capot, débloquez le verrou depuis l'intérieur du véhicule.

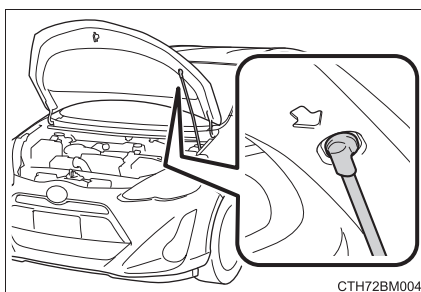
- 1 Tirez sur le levier de déverrouillage du capot.
Le capot se soulève légèrement.



- 2 Tirez le levier du loquet auxiliaire vers le haut et soulevez le capot.



- 3 Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille de support dans la fente.



 AVERTISSEMENT**■ Vérifications avant le départ**

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.

Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Après avoir installé la béquille de support dans la fente

Assurez-vous que la béquille supporte fermement le capot et l'empêche de tomber sur votre tête ou votre corps.

 NOTE**■ Lors de la fermeture du capot**

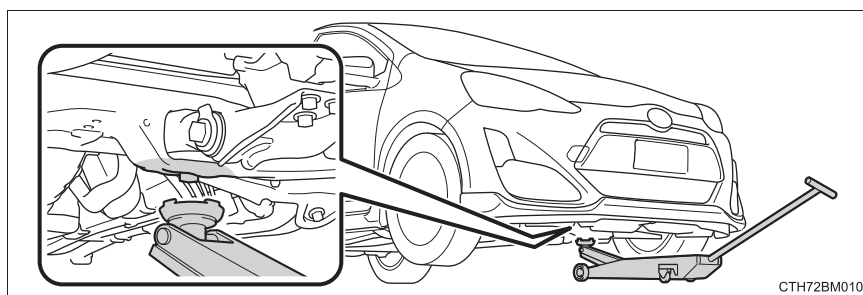
Assurez-vous de bien remettre la béquille de support dans son clip avant de fermer le capot. Le fait de fermer le capot avec la béquille de support relevée pourrait plier le capot.

Positionnement du cric

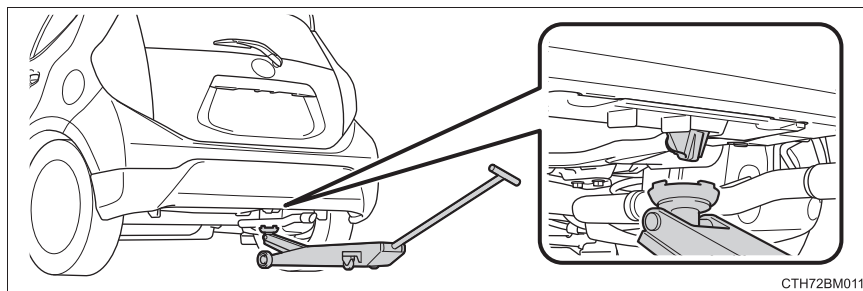
Lorsque vous utilisez un cric, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité.

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant de manière inadéquate, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous blesser.

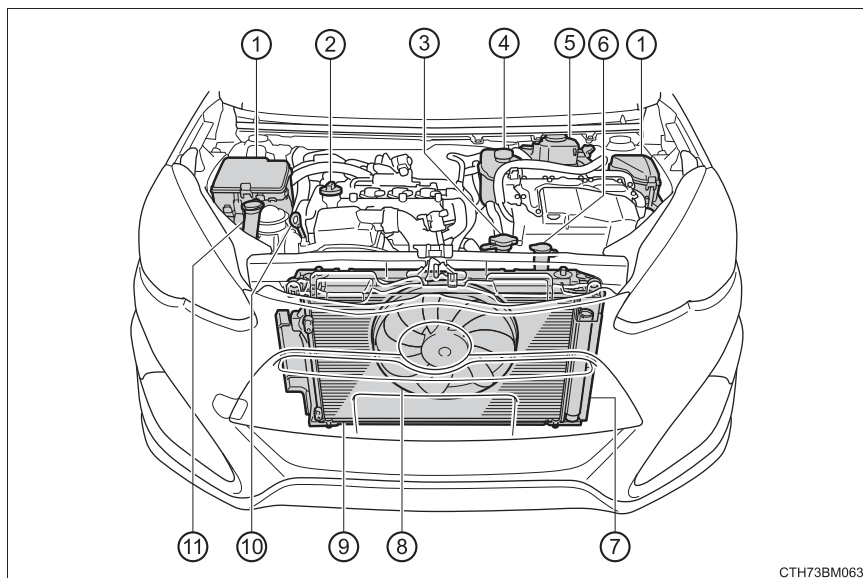
◆ Avant



◆ Arrière



Compartiment moteur



CTH73BM063

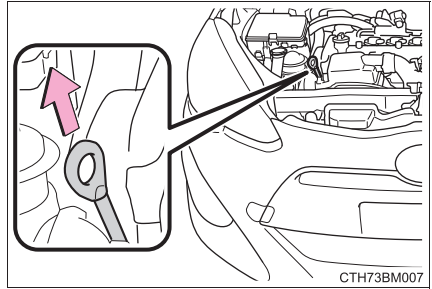
① Boîtes à fusibles (→P. 487)	⑦ Radiateur de liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance (→P. 453)
② Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 451)	
③ Bouchon du radiateur du liquide de refroidissement moteur	⑧ Ventilateur de refroidissement électrique
④ Réservoir de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P. 453)	⑨ Condenseur (→P. 456)
⑤ Réservoir de liquide de frein (→P. 456)	⑩ Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 449)
⑥ Réservoir de liquide de refroidissement (→P. 453)	⑪ Réservoir de liquide de lave-vitre (→P. 459)

Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification de l'huile moteur

- 1 Stationnez le véhicule sur une surface plane. Après avoir chauffé le moteur et arrêté le système hybride, attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre au fond du moteur.
- 2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

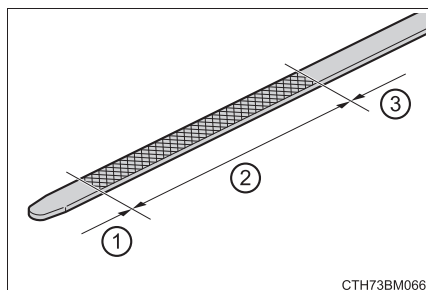


- 3 Essuyez la jauge.
- 4 Réinsérez complètement la jauge.

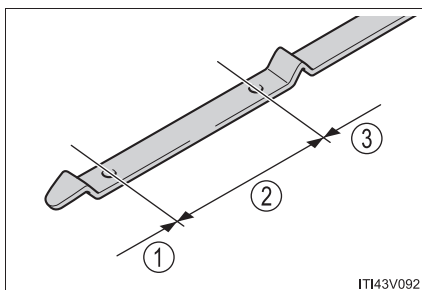
- 5 Tout en tenant un chiffon dessous, tirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile.

- ① LOW
- ② Normal
- ③ Excessif

► Type A



► Type B

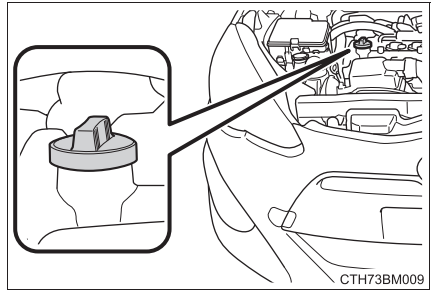


La forme de la jauge peut varier en fonction du type de véhicule ou de moteur.

- 6 Essuyez la jauge et réinsérez-la complètement.

■ Ajout d'huile moteur

Si le niveau d'huile se trouve au niveau ou au-dessous du repère de niveau insuffisant, ajoutez une huile moteur de même type que celle qui est déjà présente dans le moteur.



Avant d'ajouter de l'huile, veuillez à bien vérifier le type d'huile et à préparer l'outillage dont vous avez besoin.

Sélection de l'huile moteur	→P. 577
Quantité d'huile (Bas → Plein)	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp. qt.)
Élément	Entonnoir propre

- 1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- 2 Ajoutez l'huile moteur lentement en vérifiant la jauge.
- 3 Installez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur est consommée lors de la conduite. Dans les situations suivantes, la consommation d'huile peut augmenter et il peut être nécessaire d'effectuer un réapprovisionnement en huile moteur entre les intervalles d'entretien de l'huile.

- Lorsque le moteur est neuf, immédiatement après l'achat du véhicule ou après le remplacement du moteur, par exemple
- Si une huile de qualité insuffisante ou d'une viscosité inappropriée est utilisée
- Lors de la conduite à grande vitesse ou avec des charges lourdes, ou en accélérant ou en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur au ralenti pendant une longue période ou si vous conduisez fréquemment dans un trafic dense

**AVERTISSEMENT****■ Huile moteur usagée**

- L'huile moteur contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des problèmes de peau, tels que des inflammations et un cancer de la peau, vous devez donc éviter tout contact prolongé et répété avec celle-ci. Pour retirer de l'huile moteur usagée de votre peau, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Mettez votre huile et vos filtres usagés au rebut de manière sûre et responsable. Ne jetez pas l'huile et les filtres usagés avec les déchets ménagers, dans les égouts ou sur le sol. Pour toute information relative à la mise au rebut et au recyclage, appelez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas l'huile moteur usagée à la portée des enfants.

**NOTE****■ Pour prévenir tout dommage grave du moteur**

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les composants du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile sur la jauge chaque fois que vous en ajoutez.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

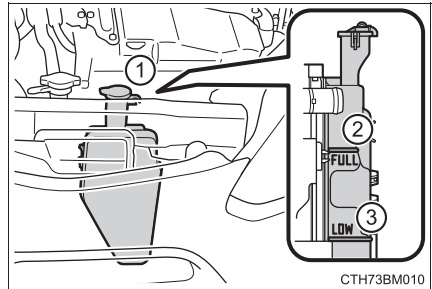
Liquide de refroidissement

► Réservoir de liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du réservoir, lorsque le moteur est froid.

- ① Bouchon du réservoir
- ② Repère "FULL"
- ③ Repère "LOW"

Si le niveau est sur ou sous le repère "LOW", faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "FULL". (→P. 565)

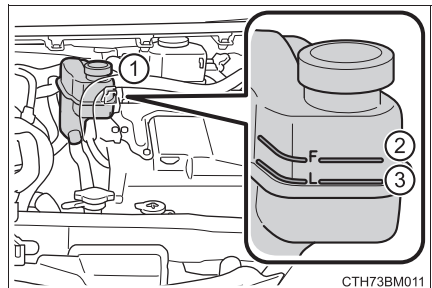


► Réservoir de liquide de refroidissement du module de commande de puissance

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "F" et "L" du réservoir, quand le système hybride est froid.

- ① Bouchon du réservoir
- ② Repère "F"
- ③ Repère "L"

Si le niveau est sur ou sous le repère "L", faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "F". (→P. 565)



■ Sélection du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée.

États-Unis:

Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Canada:

Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage

Contrôlez visuellement les radiateurs, les durites, les bouchons des réservoirs de liquide de refroidissement moteur/de module de commande de puissance, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle du bouchon et de rechercher les fuites éventuelles dans les circuits de refroidissement.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque le système hybride est chaud

Ne retirez pas le bouchon du radiateur de liquide de refroidissement moteur et le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du module de commande de puissance.

Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler si vous retirez le bouchon, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

**NOTE****■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le mélange correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement performants. Veuillez lire l'étiquette du bidon d'antigel ou du liquide de refroidissement.

■ Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'une ou l'autre des pièces ci-dessus est très sale ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

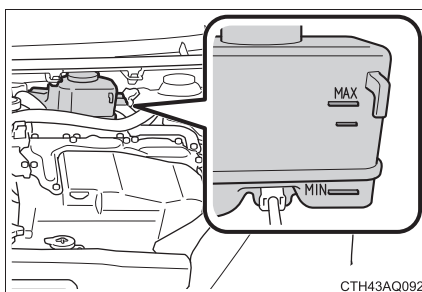
■ Lorsque le système hybride est chaud

Ne touchez pas les radiateurs ou le condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant par exemple.

Liquide de frein

■ Contrôle du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.

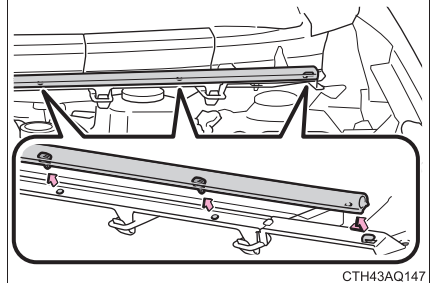


■ Appoint en liquide

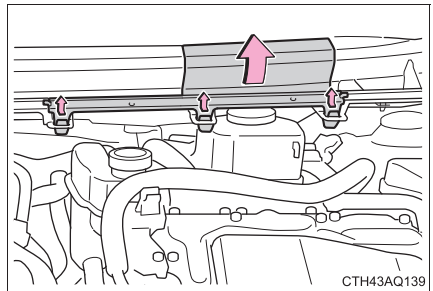
Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'élément dont vous avez besoin.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703
Élément	Entonnoir propre

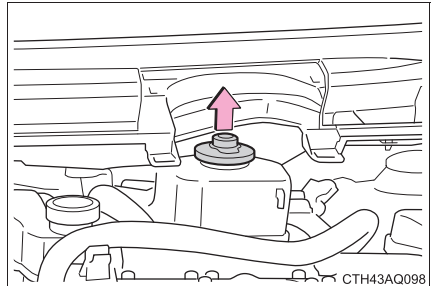
- 1 Coulissez et soulevez la bande de caoutchouc et les clips pour la retirer partiellement comme illustré.



- 2 Décrochez les crochets et retirez le cache de service.



- 3 Retirez le bouchon du réservoir.



- 4 Ajoutez progressivement du liquide de frein tout en contrôlant le niveau de liquide.

■ Le liquide de frein peut absorber l'humidité présente dans l'air

Un liquide de frein contenant de l'humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d'efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous remplissez le réservoir**

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il détériore les surfaces peintes.

En cas de contact du liquide avec les mains ou les yeux, rincez immédiatement la partie touchée à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

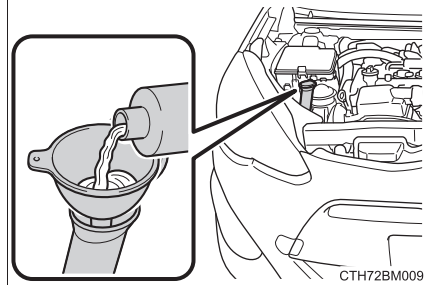
**NOTE****■ Si le niveau de liquide est insuffisant ou excessif**

Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau de liquide dans l'accumulateur est haut.

Si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave.

Liquide de lave-vitre

Si le niveau du liquide de lave-vitre est insuffisant, faites l'appoint.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de lave-vitre

Ajoutez du liquide de lave-vitre une fois que le système hybride a été arrêté et a suffisamment refroidi. Le liquide de lave-vitre contient de l'alcool et risque de s'enflammer s'il se répand à l'intérieur du compartiment moteur chaud.

⚠ NOTE

■ N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-vitre

N'utilisez pas d'eau savonneuse ou d'antigel pour moteur à la place du liquide de lave-vitre.

Cela risquerait de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule.

■ Dilution du liquide de lave-vitre

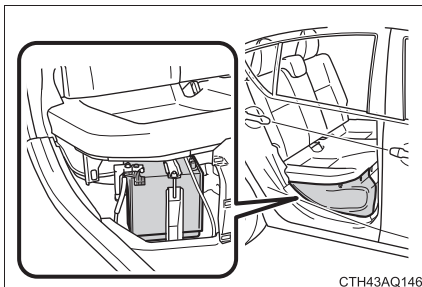
Diluez le liquide de lave-vitre avec de l'eau si nécessaire.

Reportez-vous aux températures de gel listées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-vitre.

Batterie 12 V

■ Emplacement

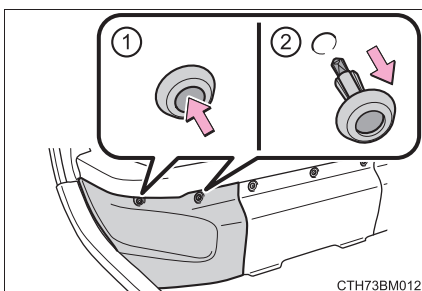
La batterie 12 V est située sous le siège arrière droit.



■ Retrait du couvercle de la batterie 12 V

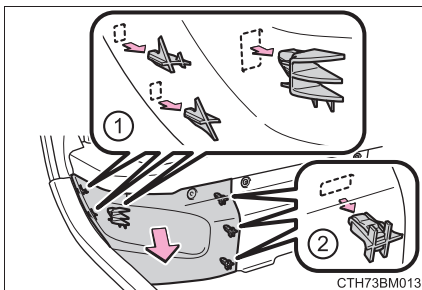
1 Retirez les 2 clips

- ① Poussez la partie centrale des clips
- ② Retirez les clips



2 Libérez les 3 clips et les 3 guides à l'arrière du cache et retirez le cache de la batterie 12 V.

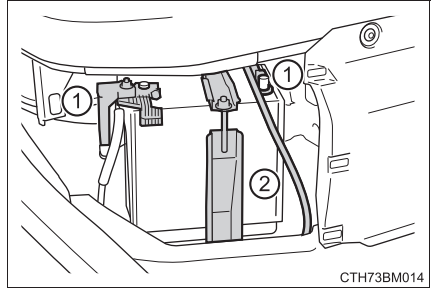
- ① Guides
- ② Clips



■ Extérieur

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

- ① Bornes
- ② Collier de maintien

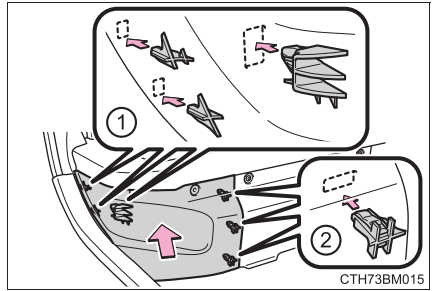


■ Installation du couvercle de la batterie 12 V

- 1 Installez l'habillage de la batterie 12 V.

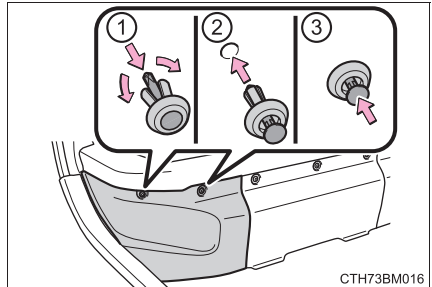
- ① Guides
- ② Clips

Vérifiez si les clips et les guides à l'arrière du cache sont correctement engagés si le cache ne peut pas être installé.



- 2 Installez les 2 clips.

- ① Poussez la partie centrale des clips vers l'extérieur
- ② Insérez les clips
- ③ Poussez la partie centrale des clips



■ Avant la recharge

Pendant la recharge, la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute recharge:

- Si la recharge s'effectue alors que la batterie 12 V est installée sur le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que le contact "POWER" du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

■ Lorsque vous débranchez les bornes de la batterie 12 V

Débranchez toujours la borne négative (-) en premier.

■ Après recharge/rebranchement de la batterie 12 V (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

- Il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage mains libres immédiatement après le rebranchement de la batterie 12 V. Si cela se produit, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le système hybride avec le contact "POWER" en mode ACCESSORY. Le système hybride peut ne pas démarrer si le contact "POWER" est sur arrêt. Cependant, le système hybride fonctionne normalement à la deuxième tentative.
- Le mode du contact "POWER" est enregistré par le véhicule. Si la batterie 12 V est rebranchée, le véhicule rétablit le mode du contact "POWER" sur lequel il se trouvait avant que la batterie 12 V ne soit débranchée. Assurez-vous de désactiver l'alimentation avant de débrancher la batterie 12 V. Soyez particulièrement prudent au moment de brancher la batterie 12 V si vous ignorez sur quel mode était le contact "POWER" avant qu'elle ne se décharge.

Si le système s'obstine à ne pas démarrer après de multiples tentatives, contactez votre concessionnaire Toyota.

 AVERTISSEMENT**■ Composants chimiques de la batterie 12 V**

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique toxique et corrosif, produisant des vapeurs d'hydrogène inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur ou à proximité de la batterie 12 V:

- Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie 12 V avec des outils.
- Ne fumez pas et n'utilisez pas d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne chargez pas la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Lorsque vous débranchez les bornes de la batterie 12 V

Débranchez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) est débranchée en premier et touche une surface métallique proche, cela peut entraîner l'apparition d'étincelles et un incendie ou cela peut provoquer une électrocution et des blessures graves voire mortelles.

■ Comment recharger la batterie 12 V

Effectuez toujours une charge lente (3,5 A maximum). La batterie 12 V risque d'exploser si vous essayez de la charger plus vite.

 AVERTISSEMENT**■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte**

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
Rincez-vous les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez immédiatement un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à appliquer de l'eau sur les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez un médecin de toute urgence.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

Utilisez une batterie 12 V conçue pour ce véhicule. À défaut, du gaz (hydrogène) risque d'entrer dans l'habitacle et de provoquer un incendie ou une explosion.

Pour le remplacement de la batterie 12 V, contactez votre concessionnaire Toyota.

 NOTE**■ Lorsque vous rechargez la batterie 12 V**

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système hybride en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient hors tension.

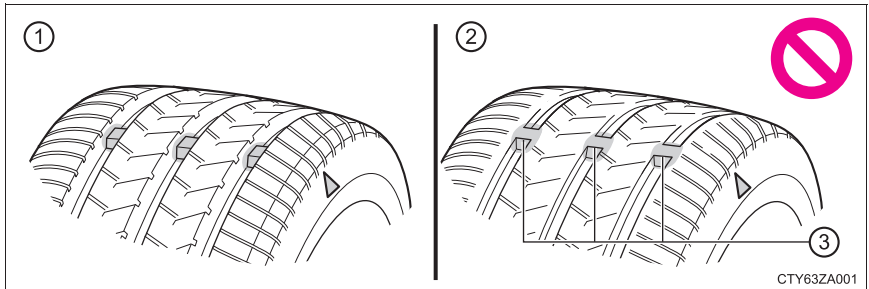
Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien et de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez que les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Vérifiez également que les pneus ne soient pas usés de manière inégale, par exemple usure excessive d'un côté de la bande de roulement.

Si vous ne permutez pas les roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression.



- ① Nouvelle bande de roulement
- ② Bande de roulement usée
- ③ Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère "TWI" ou "Δ", etc., moulés sur le flanc de chaque pneu.

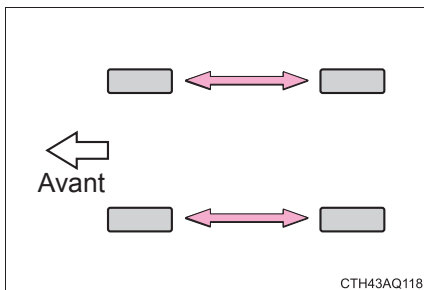
Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus.

Permutation des roues

Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.

N'oubliez pas d'initialiser le système d'avertissement de pression des pneus après la permutation des pneus.



Système d'avertissement de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus, qui utilise des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus pour détecter si un pneu est sous-gonflé avant que de sérieux problèmes ne surviennent.

Si la pression de gonflage des pneus devient inférieure à un niveau prédéfini, le conducteur est alerté par un témoin d'avertissement. (→P. 517)

◆ Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent également être installées, que vous remplacez les pneus ou les roues.

Lors de l'installation de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif d'enregistrer les codes d'identification dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus, puis d'initialiser le système d'avertissement de pression des pneus. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 468)

◆ Initialisation du système d'avertissement de pression des pneus

■ Il faut initialiser le système d'avertissement de pression des pneus dans les cas suivants:

- Lorsque vous permuter les roues avant et arrière alors que leurs pressions de gonflage sont différentes
- Lorsque vous changez la taille des pneus

Lors de l'initialisation du système d'avertissement de pression des pneus, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

■ Comment initialiser le système d'avertissement de pression des pneus

- 1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contact du moteur (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou le contact "POWER" (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres) sur arrêt.

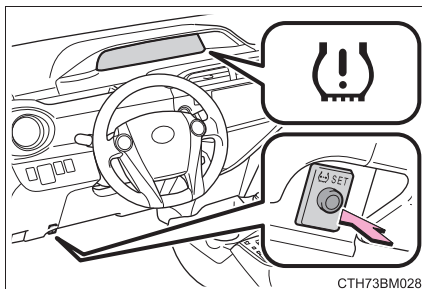
L'initialisation ne peut pas être effectuée lorsque le véhicule est en mouvement.

- 2 Ajustez la pression de gonflage des pneus à la pression de gonflage recommandée à froid. (→P. 581)

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage des pneus recommandée à froid. Le système d'avertissement de pression des pneus utilise cette pression comme référence.

- 3 Mettez le contact du moteur sur "ON" (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou le contact "POWER" sur le mode ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres).

- 4 Maintenez la commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus appuyée jusqu'à ce que le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote lentement à 3 reprises.



- 5 Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Patientez quelques minutes avec le contact du moteur sur la position "ON", puis mettez le contact du moteur sur la position "ACC" ou "LOCK".

Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Patientez quelques minutes avec le contact "POWER" en mode ON, puis mettez le contact "POWER" sur arrêt.

◆ Enregistrement des codes d'identification

La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus dispose d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il faut enregistrer le code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

■ Quand remplacer les pneus de votre véhicule

Vous devez remplacer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'un autre dommage

Au moindre doute, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus n'est pas enregistré, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

■ Durée de vie des pneus

Tout pneu de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ Contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus

Le système d'avertissement de pression des pneus ne remplace pas les contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus. Veillez à vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre des contrôles périodiques et quotidiens effectués sur le véhicule.

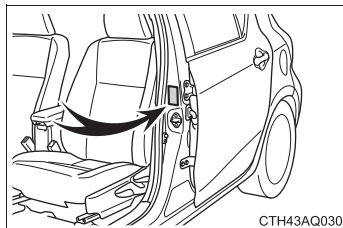
■ Pneus taille basse (véhicules avec pneus P195/50R16)

Généralement, les pneus taille basse s'usent plus rapidement et leur adhérence est réduite sur routes enneigées et/ou verglacées, par rapport aux pneus standard. Veillez à utiliser des pneus neige ou des chaînes à neige sur les routes enneigées et/ou verglacées, et conduisez prudemment en adaptant toujours votre vitesse à l'état de la route et aux conditions météorologiques.

■ Charge maximale des pneus

Vérifiez que la charge maximale du pneu de remplacement est supérieure à 1/2 du poids nominal brut sur essieu (GAWR) de l'essieu avant ou arrière, selon la valeur la plus élevée des deux.

Pour connaître le GAWR, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximale du pneu, consultez la limite de charge selon la pression de gonflage maximum des pneus à froid, indiquée sur le flanc du pneu. (→P. 586)



■ Types de pneus

● Pneus été

Les pneus été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de traction que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous installez des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure traction dans la neige et permettre la conduite dans la plupart des conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de traction que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la maniabilité moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de pneus neige, sélectionnez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux installés à l'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé à l'origine de pneus à structure radiale, vérifiez que vos pneus neige sont également à structure radiale. N'installez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Installez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 297)

■ Bande de roulement des pneus neige usée au-delà de 0,16 in. (4 mm)

Les pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ Si le système d'avertissement de pression des pneus ne fonctionne pas

Le système d'avertissement de pression des pneus est inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas entré dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus
- Si la pression de gonflage des pneus est de 73 psi (500 kPa, 5,1 kgf/cm² ou bar) ou plus

Le système d'avertissement de pression des pneus peut être inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Proximité avec des dispositifs ou équipements électroniques utilisant des fréquences radio similaires
- Utilisation dans le véhicule d'un poste de radio utilisant une fréquence similaire
- Installation sur les vitres d'un film teinté faisant obstacle aux ondes radio
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues
- Si des roues autres que celles de la marque Toyota sont utilisées (même si vous utilisez des roues Toyota, il se peut que le système d'avertissement de pression des pneus ne fonctionne pas correctement avec certains types de pneus.)
- Si vous utilisez des chaînes à neige

■ Opération d'initialisation

- Veuillez à effectuer l'initialisation après le réglage de la pression des pneus.
Assurez-vous également que les pneus sont froids avant d'effectuer l'initialisation ou le réglage de la pression de gonflage des pneus.
- Si vous avez accidentellement mis le contact "POWER" en mode arrêt au cours de l'initialisation, il n'est pas nécessaire d'appuyer à nouveau sur la commande de réinitialisation car l'initialisation redémarrera automatiquement lorsque le contact "POWER" sera mis en mode ON par la suite.
- Si vous appuyez accidentellement sur la commande de réinitialisation alors que l'initialisation n'est pas nécessaire, réglez la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié lorsque les pneus sont froids, et effectuez de nouveau l'initialisation.

■ En cas d'échec de l'initialisation du système d'avertissement de pression des pneus

L'initialisation n'a besoin que de quelques minutes pour s'achever. Toutefois, dans les cas suivants, les réglages n'ont pas été enregistrés et le système fonctionne anormalement. Si le problème persiste après plusieurs tentatives d'enregistrement des réglages de pression de gonflage des pneus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque vous appuyez sur la commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus, le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- Après avoir roulé pendant un certain temps une fois l'initialisation terminée, le témoin d'avertissement s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute.

■ Certification du système d'avertissement de pression des pneus

► Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et à Porto Rico

FCC ID: PAXPMVC010

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) ce dispositif doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT FCC:

Tout changement ou modification non expressément approuvés par l'organisme responsable de l'homologation sont susceptibles d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

► Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

 AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

Ne pas respecter ces consignes risque de causer des dommages aux pièces de la transmission et d'être à l'origine de caractéristiques de maniabilité dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de marque, modèle ou profil différents.
De même, ne montez pas sur le même véhicule des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles recommandées par Toyota.
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de types différents (carcasse radiale, diagonale ou diagonale ceinturée).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, neige et toutes saisons.
- N'utilisez pas de pneus ayant été utilisés sur un autre véhicule.
N'utilisez pas de pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés auparavant.
- Ne tractez pas le véhicule lorsqu'une roue de secours compacte est installée.

■ Lorsque vous initialisez le système d'avertissement de pression des pneus

N'utilisez pas la commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus sans avoir corrigé au préalable la pression de gonflage des pneus à la valeur spécifiée. Sinon, le témoin d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus est en réalité normale.

 NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des valves de surveillance de la pression de gonflage des pneus et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu**

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent facilement souffrir d'une manipulation incorrecte.
- En cas de remplacement des capuchons de valve des pneus, n'utilisez pas d'autres capuchons de valve de pneus que ceux spécifiés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaison, contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 466)

■ **Conduite sur routes en mauvais état**

Faites très attention lorsque vous roulez sur des routes dont le revêtement est instable ou comporte des nids-de-poule.

Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, réduisant la capacité d'absorption des chocs des pneus. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la carrosserie du véhicule peuvent être endommagés en cas de conduite sur une route en mauvais état.

■ **Pneus taille basse (véhicules avec pneus P195/50R16)**

Les pneus taille basse risquent de causer plus de dommages aux jantes que les pneus standard, en cas de choc violent avec le revêtement de la route. Par conséquent, soyez attentif aux recommandations suivantes :

- Veillez à ce que vos pneus soient toujours gonflés à la bonne pression. Si les pneus sont sous-gonflés, ils sont exposés à des dommages plus importants.
- Évitez les nids-de-poule, les chaussées inégales, les bordures de trottoir et autres obstacles sur la route. Le non-respect de ces précautions peut causer des dommages graves aux pneus et aux roues.

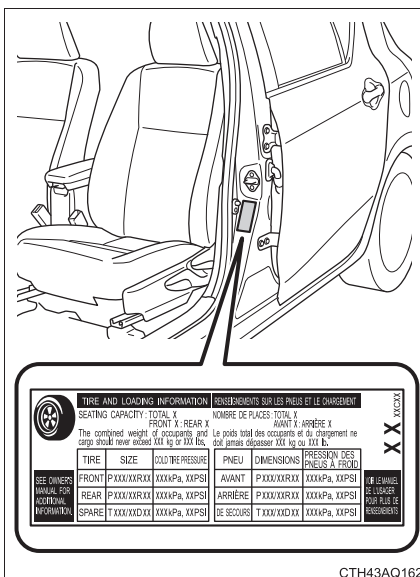
■ **Si la pression de gonflage de tous les pneus baisse pendant la conduite**

Arrêtez-vous, sous peine de détériorer complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Pression de gonflage des pneus

Pression de gonflage des pneus

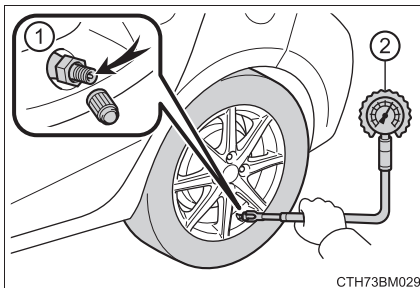
La pression de gonflage des pneus recommandée à froid ainsi que les dimensions des pneus sont indiquées sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P. 581)



CTH43AQ162

Procédure de contrôle et de réglage

- ① Valve du pneu
- ② Manomètre de pression des pneus



CTH73BM029

- ① Retirez le capuchon de la valve du pneu.
- ② Appuyez le bout du manomètre de pression des pneus sur la valve du pneu.
- ③ Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.
- ④ Si la pression de gonflage du pneu n'est pas à la valeur recommandée, corrigez-la.

Si vous avez surgonflé le pneu, appuyez sur le centre de la valve pour dégonfler.

- 5 Une fois la pression de gonflage des pneus mesurée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.
- 6 Remplacez le capuchon de la valve du pneu.

■ Intervalle de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.

N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage incorrecte des pneus

Rouler avec une pression de gonflage incorrecte des pneus peut avoir les effets suivants:

- Économie de carburant réduite
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise maniabilité
- Durée de vie des pneus réduite en raison de l'usure
- Baisse de la sécurité
- Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations pour la vérification de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Ne vérifiez la pression des pneus que lorsqu'ils sont froids.
Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte avec les pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- Utilisez toujours un manomètre de pression des pneus.
Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement sur son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit plus élevée après la conduite car de la chaleur est générée dans le pneu. Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé.
- Ne dépassez jamais la capacité de charge du véhicule.
Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

 AVERTISSEMENT**■ D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus**

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.

Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise maniabilité
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe des pneus
- Fuite d'air entre le pneu et la roue
- Déformation de la roue et/ou dommage au pneu
- Risque accru de dommages au pneu pendant la conduite (en raison des risques sur la route, des joints de dilatation, d'arêtes coupantes sur la chaussée, etc.)

 NOTE**■ Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus**

N'oubliez pas de revisser les capuchons de valve des pneus.

Si un capuchon de valve n'est pas installé, de la saleté ou de l'humidité peuvent entrer dans la valve et causer une fuite d'air, pouvant entraîner une diminution de la pression de gonflage du pneu.

Roues

Si une roue est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de se séparer de la roue ou de provoquer une perte de maniabilité du véhicule.

Sélection des roues

Quand vous remplacez les roues, veillez à ce que les roues neuves soient équivalentes en matière de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Des roues de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire Toyota.

*: La dénomination conventionnelle est “déport”.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des roues de tailles ou de types différents
- Des roues d'occasion
- Des roues déformées ayant été redressées

Précautions relatives aux jantes en aluminium (sur modèles équipés)

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, vérifiez que les écrous de roue sont toujours serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et utilisez une massette en plastique ou en caoutchouc.

■ Lorsque vous remplacez les roues

Les roues de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, grâce auxquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent être installées chaque fois que vous remplacez les roues. (→P. 466)

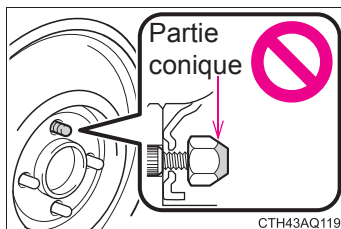
⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez les roues

- Ne montez pas des roues de dimensions différentes de celles recommandées dans le Manuel du propriétaire, cela pourrait affecter la maniabilité du véhicule.
- En cas de fuite, n'utilisez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless. Cela pourrait provoquer un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous installez les écrous de roue

- Veillez à installer les écrous de roue en tournant leur extrémité conique vers l'intérieur. En installant les écrous avec leurs extrémités coniques tournées vers l'extérieur, la roue risque de se rompre puis de se détacher du véhicule pendant la conduite, ce qui pourrait entraîner un accident et la mort ou des blessures graves.



- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.

L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. De plus, l'huile ou la graisse peuvent être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.



NOTE

■ Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

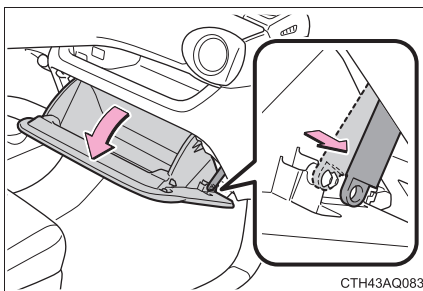
- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veuillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veuillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des roues d'origine Toyota sur votre véhicule. Il est en effet possible que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionnent pas correctement avec des roues qui ne sont pas d'origine.

Filtre de climatisation

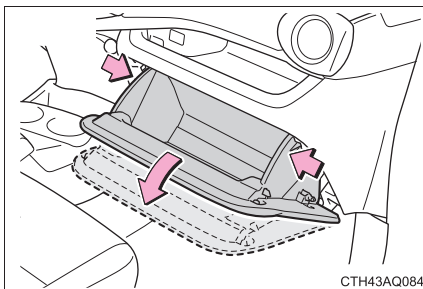
Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

Méthode de remplacement

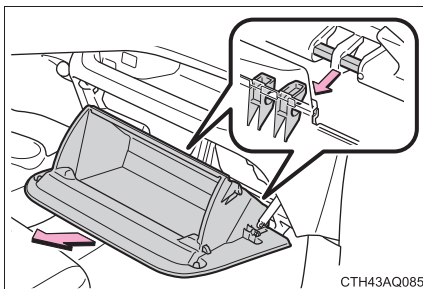
- 1** Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Mettez le contact du moteur sur la position "LOCK".
Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Mettez le contact "POWER" sur arrêt.
- 2** Ouvrez la boîte à gants. Faites glisser l'amortisseur.



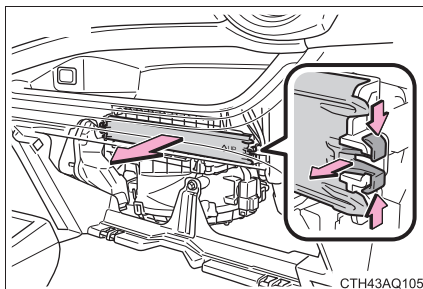
- 3** Appuyez de chaque côté de la boîte à gants pour libérer les ergots supérieurs.



- 4** Sortez la boîte à gants et détachez les ergots inférieurs.

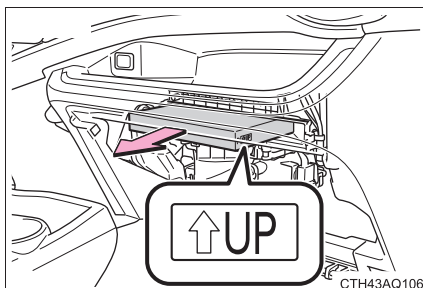


- 5 Retirez le cache du filtre.



- 6 Retirez le filtre de climatisation et remplacez-le par un neuf.

Le repère “↑UP” indiqué sur le filtre doit être orienté vers le haut.



■ Intervalle de vérification

Contrôlez et remplacez le filtre de climatisation en fonction du programme d'entretien. Un nettoyage plus fréquent ou un remplacement plus précoce peut être nécessaire si vous circulez dans des zones poussiéreuses ou à trafic très dense. (Pour de plus amples informations concernant le programme d'entretien, veuillez vous reporter au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.)

■ En cas de baisse importante du débit d'air des aérateurs

Le filtre est probablement encrassé. Vérifiez le filtre et remplacez si nécessaire.

⚠ NOTE

■ Lors de l'utilisation du système de climatisation

Assurez-vous qu'un filtre est toujours installé.

Le fait d'utiliser le système de climatisation sans filtre peut endommager le système.

Pile de la télécommande du verrouillage centralisé/clé électronique

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Munissez-vous des éléments suivants:

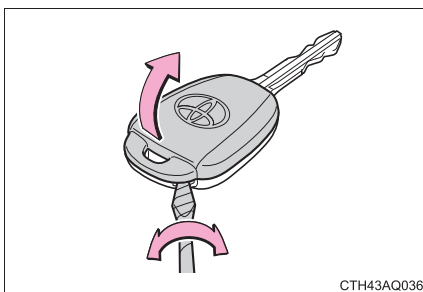
- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2016 (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres), ou CR2032 (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

Remplacement de la pile (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres)

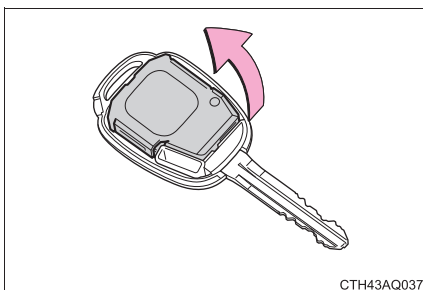
1 Retirez le couvercle.

Pour éviter d'endommager la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

Pour éviter de démonter les boutons, tournez-les face vers le bas.

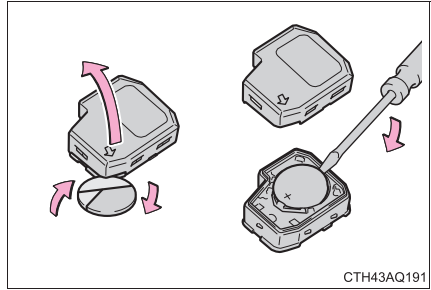


2 Retirez le module.



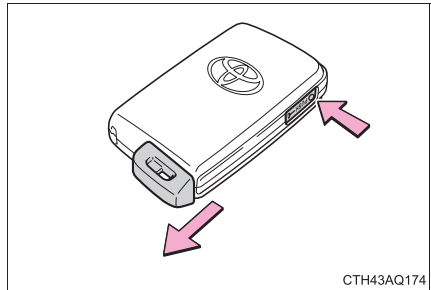
- 3 Ouvrez le couvercle du logement de la pile en utilisant une pièce de monnaie protégée par du ruban adhésif, etc. et retirez la pile usée avec un petit tournevis plat.

Insérez une pile neuve, borne “+” orientée vers le haut.



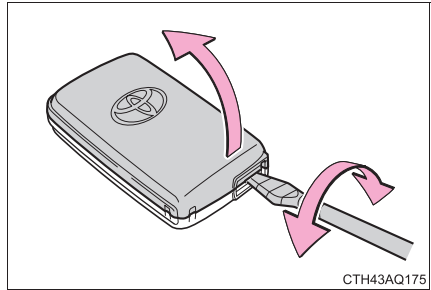
Remplacement de la pile (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

- 1 Retirez la clé mécanique.



- 2 Retirez le couvercle.

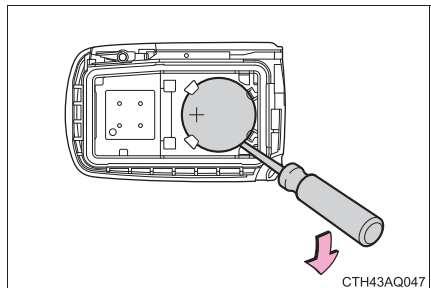
Pour éviter d'endommager la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



- 3 Retirez la pile usée à l'aide d'un petit tournevis plat.

Lors du retrait du cache, le module électronique peut adhérer au cache et la batterie peut ne pas être visible. Dans ce cas, retirez le module électronique afin de retirer la batterie.

Insérez une pile neuve, borne “+” orientée vers le haut.



■ **Utilisez une pile au lithium CR2016 (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou CR2032 (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)**

- Ces piles peuvent être achetées chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent, recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ **Si la pile de la clé est usée**

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage mains libres (sur modèles équipés) et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La plage de fonctionnement est réduite.

 AVERTISSEMENT

■ **Pile et autres pièces retirées**

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer un étouffement. Tenez-les hors de portée des enfants. Le non-respect de ces précautions pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

 NOTE

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Travaillez toujours avec les mains sèches.
L'humidité peut faire rouiller la pile.
- Ne touchez ou ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne pliez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un composant électrique ne fonctionne pas, un fusible peut avoir grillé. Dans ce cas, vérifiez les fusibles et remplacez si nécessaire.

- 1** Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres:
Mettez le contact du moteur sur arrêt.

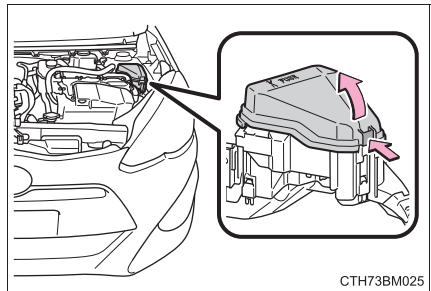
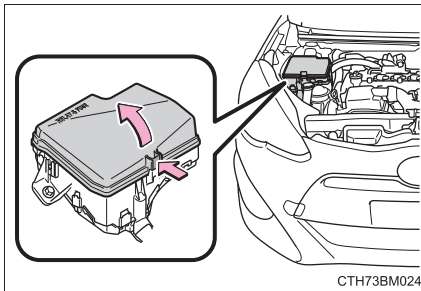
Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres:
Mettez le contact "POWER" sur arrêt.

► Compartiment moteur

- 2** Appuyez sur la languette et soulevez le cache pour le retirer.

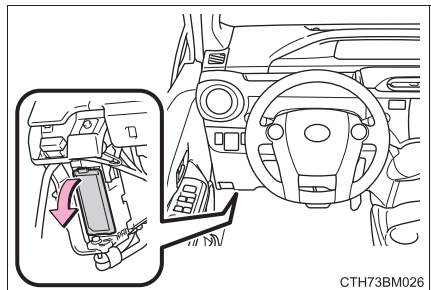
► Boîte à fusibles de type A

► Boîte à fusibles de type B



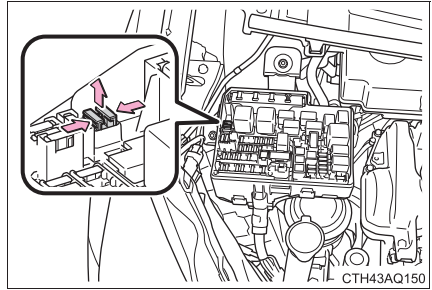
► Sous le tableau de bord

- 2** Retirez le couvercle.



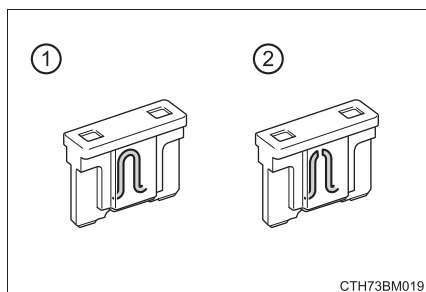
- 3** Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.

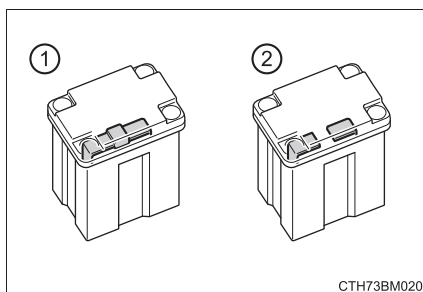


4 Vérifiez si le fusible est grillé.

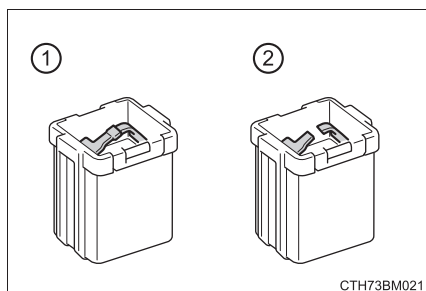
► Type A



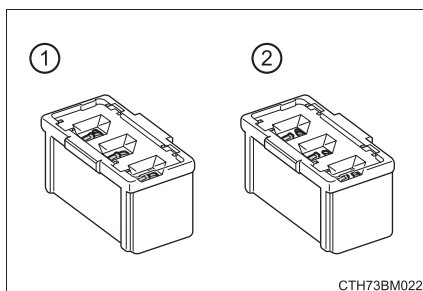
► Type B



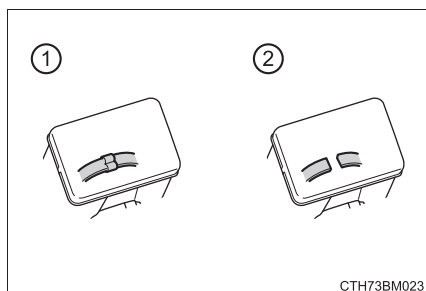
► Type C



► Type D



► Type E



① Fusible normal

② Fusible grillé

Type A, B, C et D:

Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d'ampérage approprié. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type E:

Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Après le remplacement d'un fusible

- Si les éclairages ne s'allument pas même après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 491)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge électrique d'un circuit

Les fusibles sont conçus pour griller, afin de protéger le faisceau de câblage de tout dommage.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Pour prévenir tout risque de panne du système et d'incendie du véhicule**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer un endommagement du véhicule, et des blessures ou un incendie.

- N'utilisez jamais de fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par un autre objet.
- Utilisez toujours un fusible Toyota d'origine ou équivalent.
Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation temporaire.
- Ne modifiez pas les fusibles ou les boîtes à fusibles.

■ Boîte à fusibles près du module de commande de puissance

Ne vérifiez ni ne remplacez jamais les fusibles car des pièces et du câblage haute tension se trouvent à proximité de la boîte à fusibles.

Le non-respect de ces précautions peut causer un choc électrique pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE**■ Avant le remplacement des fusibles**

Faites élucider et éliminer la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Ampoules

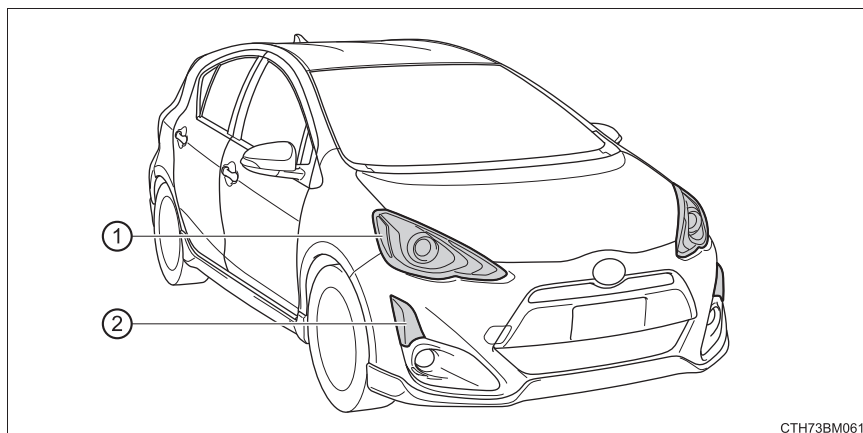
Vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Comme il existe un risque que les composants soient endommagés, nous vous recommandons de faire effectuer ce remplacement par votre concessionnaire Toyota.

Préparation du remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance de l'ampoule à remplacer. (→P. 582)

Emplacements des ampoules

■ Avant

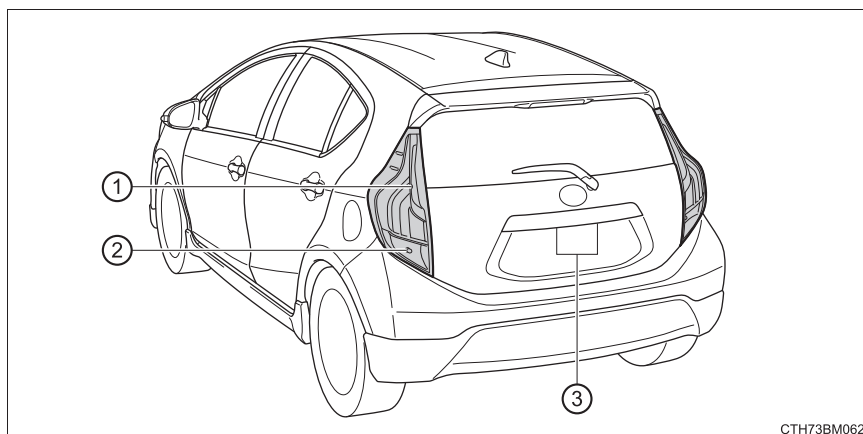


CTH73BM061

① Feu de gabarit avant

② Clignotant/feu de stationnement avant

■ Arrière



CTH73BM062

① Clignotant arrière

② Feu de recul

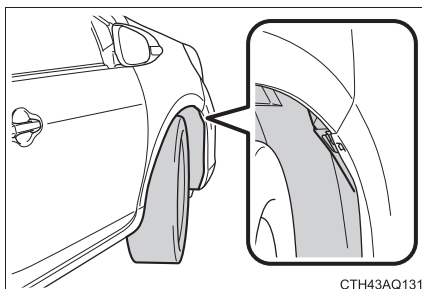
③ Éclairages de plaque d'immatriculation

Remplacement des ampoules

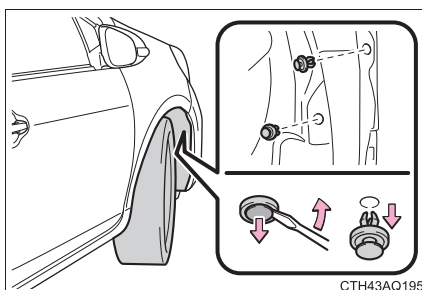
■ Feux de gabarit avant

- 1 Tournez le volant à l'opposé de l'éclairage que vous souhaitez remplacer.

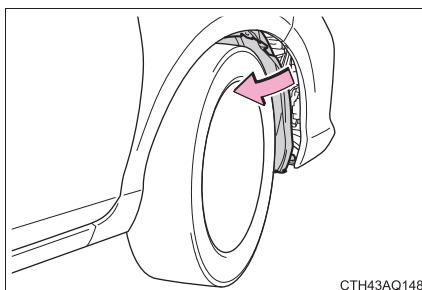
Tournez le volant jusqu'à un point vous permettant de passer facilement la main entre le pneu et la doublure d'aile.



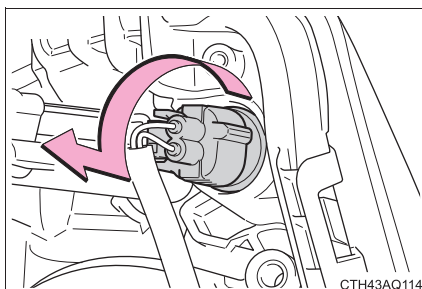
- 2 Retirez les clips.



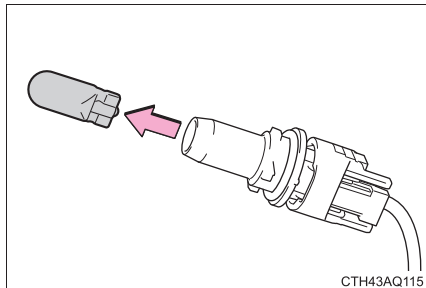
- 3 Retirez partiellement la doublure d'aile.



- 4 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

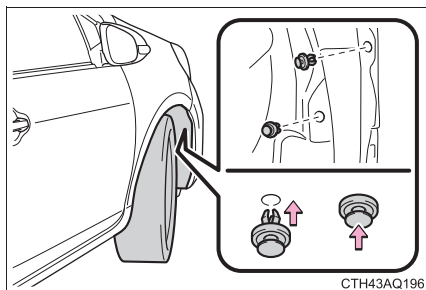


- 5 Retirez l'ampoule.



- 6 Lors de l'installation de l'ampoule et du culot de l'ampoule, effectuez les étapes énumérées dans l'ordre inverse.

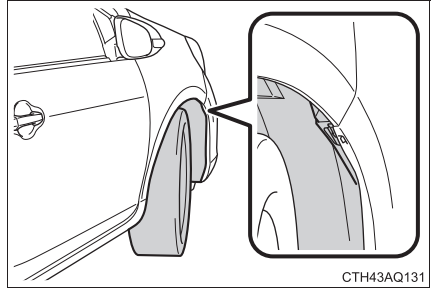
- 7 Installation des clips.



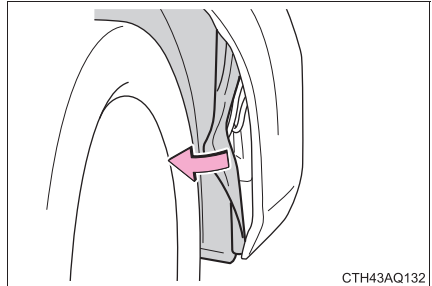
■ Clignotant avant/feux de stationnement

- 1 Tournez le volant à l'opposé de l'éclairage que vous souhaitez remplacer.

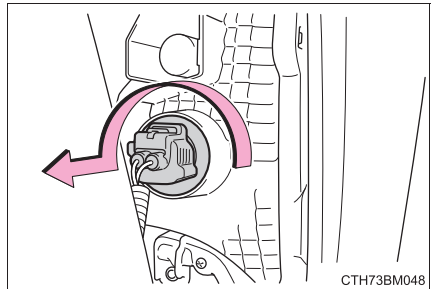
Tournez le volant jusqu'à un point vous permettant de passer facilement la main entre le pneu et la doublure d'aile.



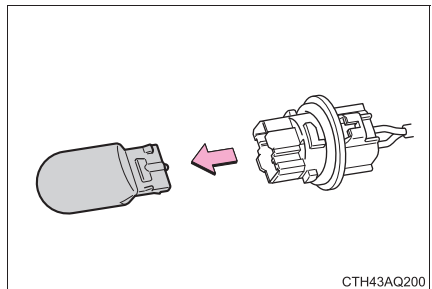
- 2 Retirez partiellement la doublure d'aile.



- 3 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



- 4 Retirez l'ampoule.

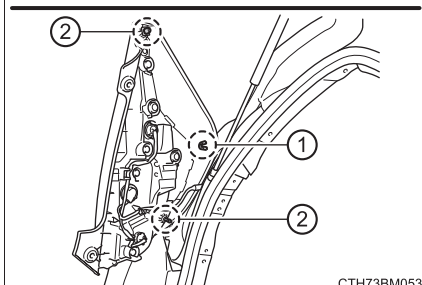
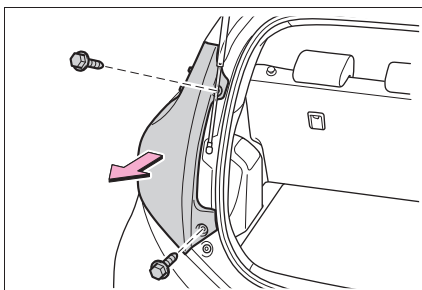


- 5 Lors de l'installation, effectuez les étapes énumérées dans l'ordre inverse.

■ Clignotants arrière et feux de recul

- 1 Ouvrez le hayon et retirez les boulons. Tirez le bloc optique droit vers l'arrière pour libérer le clip et les 2 goupilles.

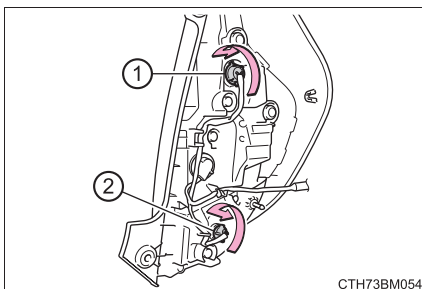
- ① Guide (emplacement d'attache du clip)
- ② Goupille



CTH73BM053

- 2 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

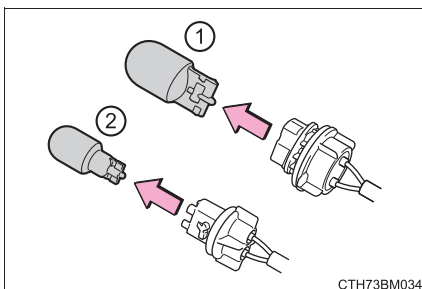
- ① Clignotant arrière
- ② Feu de recul



CTH73BM054

- 3 Retirez l'ampoule.

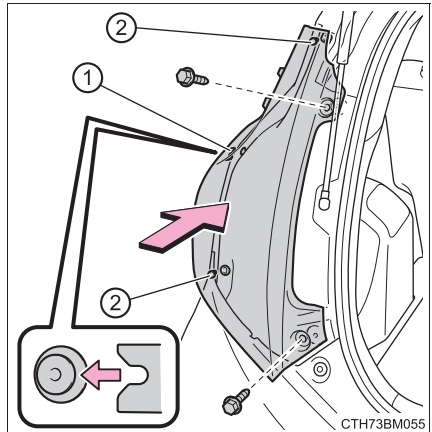
- ① Clignotant arrière
- ② Feu de recul



CTH73BM034

- 4 Lors de l'installation de l'ampoule, installez-la en procédant à 3 et 2 dans le sens inverse.
- 5 Installez le bloc optique, puis installez les 2 boulons.

Lors de l'installation du bloc optique, alignez le guide (emplacement d'attache du clip) ① et les axes ② du bloc optique avec les pièces de raccord sur la carrosserie du véhicule.

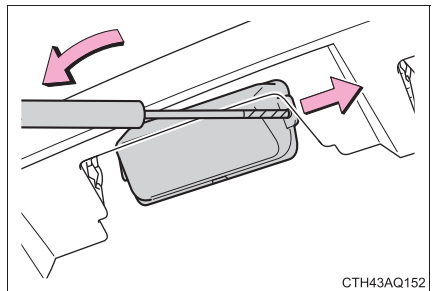


■ Éclairage de plaque d'immatriculation

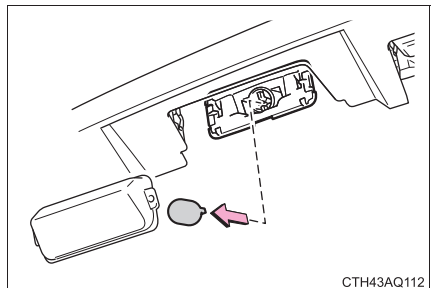
- 1 Retirez le couvercle.

Introduisez un tournevis de taille adéquate dans l'orifice du cache, et détachez le cache, comme indiqué sur l'illustration.

Pour éviter d'endommager le véhicule, enveloppez l'extrémité du tournevis de ruban adhésif.



- 2 Retirez l'ampoule.



- 3 Lors de l'installation, effectuez les étapes énumérées dans l'ordre inverse.

■ Éclairages autres que les éclairages ci-dessus

Si l'un des éclairages énumérés ci-dessous est grillé, faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- Feux de croisement/de route/éclairage de jour
- Feux antibrouillards avant (sur modèles équipés)
- Clignotants latéraux
- Feux de stop/arrière
- Troisième feu stop

■ Ampoules à LED

Les feux de croisement/de route/les éclairages de jour, les feux antibrouillards avant (sur modèles équipés), les feux de stop/arrière et le troisième feu de stop sont constitués d'un ensemble de LED. Si l'une des LED vient à griller, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer l'ampoule.

■ Accumulation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une accumulation temporaire de condensation à l'intérieur de l'optique d'un phare n'indique pas d'anomalie. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Accumulation de grosses gouttes d'eau à l'intérieur de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur du phare.

 AVERTISSEMENT**■ Remplacement des ampoules**

- Éteignez les éclairages. N'essayez pas de remplacer l'ampoule immédiatement après avoir éteint les éclairages.
Les ampoules deviennent très chaudes et pourraient provoquer des brûlures.
- Ne touchez pas le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsqu'il est inévitable de maintenir la partie en verre, utilisez un chiffon propre et sec pour la maintenir pour éviter de mettre de l'humidité et de l'huile sur l'ampoule.
De plus, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater ou de se fendre.
- Installez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de dommage provoqué par la chaleur, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'ensemble de phare. Cela pourrait endommager les phares ou causer une accumulation de condensation sur l'optique.

■ Pour éviter tout dommage ou incendie

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

En cas de problème

8

8-1. Informations à connaître

Feux de détresse	502
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	503

8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

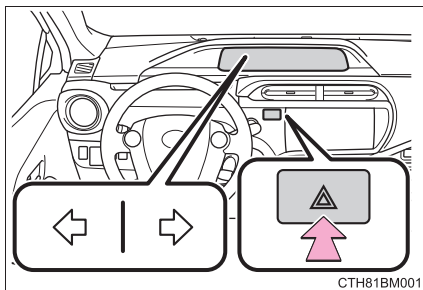
Si votre véhicule doit être remorqué	505
Si vous suspectez un problème	512
Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche	513
Si un message d'avertissement s'affiche	524
En cas de crevaison	541
Si le système hybride ne démarré pas	554
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement	556
Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée	559
Si votre véhicule surchauffe	565
Si le véhicule est bloqué	570

Feux de détresse

Les feux de détresse servent à prévenir les autres conducteurs lorsque le véhicule doit être arrêté sur la route à cause d'une panne, etc.

Appuyez sur la commande.

Tous les clignotants clignotent.
Pour les désactiver, appuyez à nouveau sur la commande.



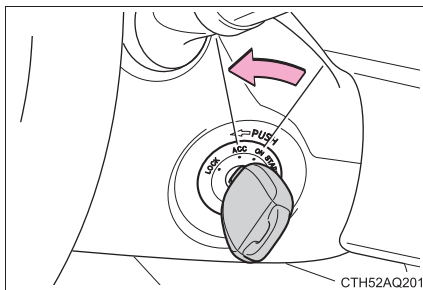
■ Feux de détresse

Si les feux de détresse sont utilisés pendant un long moment alors que le système hybride est désactivé (quand le témoin "READY" est éteint), la batterie 12 V risque de se décharger.

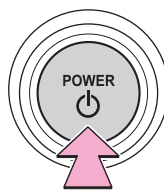
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

- 1** Appuyez de façon constante sur la pédale de frein avec les deux pieds, fermement.
Ne pompez pas sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.
- 2** Placez le levier de vitesses sur N.
 - Si le levier de vitesses est placé sur N
- 3** Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.
- 4** Arrêtez le système hybride.
 - Si le levier de vitesses ne peut pas être placé sur N
- 3** Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.
- 4** Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Arrêtez le système hybride en mettant le contact du moteur sur la position "ACC".



- 4 Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Pour arrêter le système hybride, maintenez le contact "POWER" appuyé pendant au moins 2 secondes de suite, ou appuyez brièvement au moins 3 fois de suite.



Maintenez appuyé pendant 2 secondes ou plus ou appuyez brièvement 3 fois ou plus

CTH52AQ043

- 5 Arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.



AVERTISSEMENT

■ **Si vous devez arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule**

- La direction n'est plus assistée, ce qui rend plus difficile la manœuvre du volant. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système hybride.
- Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: N'essayez jamais de retirer la clé, sous peine de bloquer le volant.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à paniers ou à plateau.

Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces.

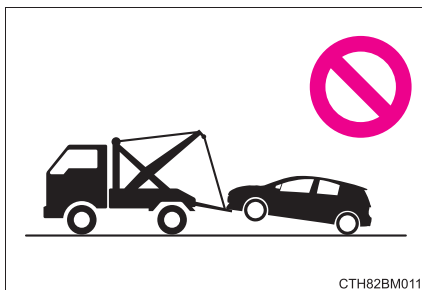
Situations dans lesquelles il est nécessaire de contacter les concessionnaires avant de procéder au remorquage

Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de transmission. Contactez votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant le remorquage.

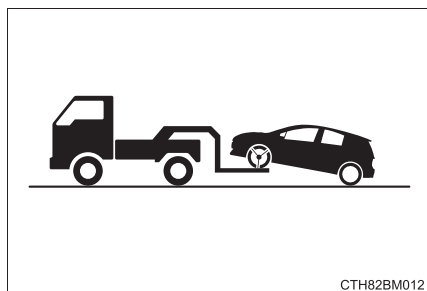
- Si le message d'avertissement pour le système hybride s'affiche sur l'écran multifonctionnel et que le véhicule ne se déplace pas.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne remorquez pas avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.

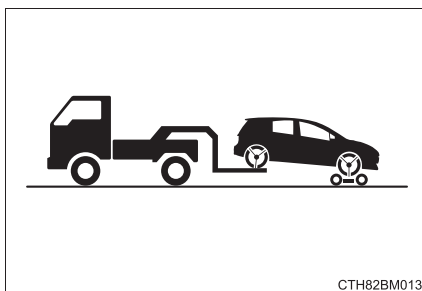
**Remorquage avec une dépanneuse à paniers**

► Par l'avant



Relâchez le frein de stationnement.

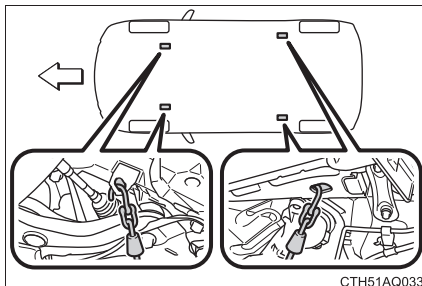
► Par l'arrière



Utilisez un chariot de remorquage sous les roues avant.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau

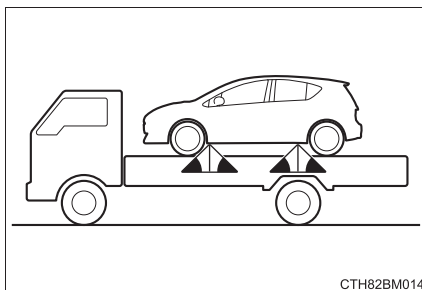
Si votre véhicule est transporté sur une dépanneuse à plateau, il doit être arrimé par les points indiqués sur l'illustration.



CTH51AQ033

Si vous arrimez votre véhicule au moyen de chaînes ou de câbles, les angles indiqués en noir doivent être de 45°.

Ne tendez pas excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.



CTH82BM014

Remorquage de secours

Si aucune dépanneuse n'est disponible en cas d'urgence, votre véhicule peut être temporairement remorqué à l'aide de câbles ou de chaînes attachés aux anneaux de remorquage de secours. Ceci ne doit être tenté que sur des surfaces dures, sur de courtes distances et à une vitesse de moins de 18 mph (30 km/h).

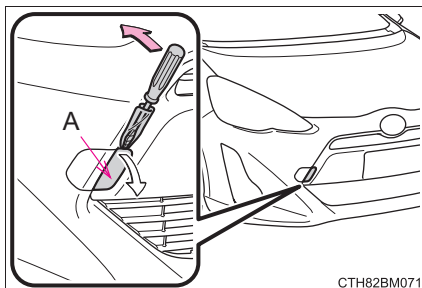
Un conducteur doit rester dans le véhicule afin de diriger le volant et d'actionner les freins. Les roues, le groupe motopropulseur, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

Procédure de remorquage de secours

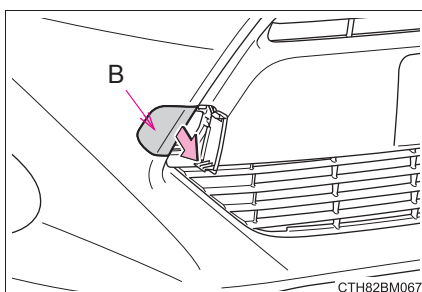
1 Retirez l'anneau de remorquage. (→P. 541)

2 Ouvrez le cache de l'anneau A avec un tournevis plat.

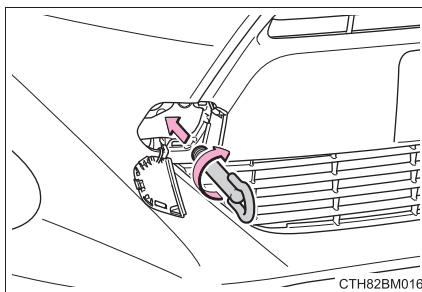
Pour ne pas abîmer la carrosserie, placez un chiffon entre le tournevis et la carrosserie, comme indiqué sur l'illustration.



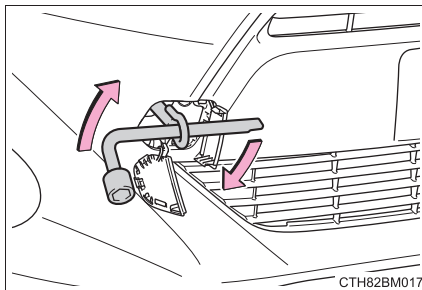
3 Ouvrez le cache de l'anneau B.



4 Insérez l'anneau de remorquage dans l'orifice, puis serrez partiellement à la main.



5 Serrez fermement l'anneau de remorquage à l'aide d'une clé à écrou de roue ou d'une barre métallique dure.



- 6** Attachez solidement des câbles ou des chaînes à l'anneau de remorquage.

Prenez soin de ne pas endommager la carrosserie du véhicule.

- 7** Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Entrez dans le véhicule remorqué et démarrez le système hybride.

Si le système hybride ne démarre pas, placez le contact du moteur sur la position "ON".

Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Entrez dans le véhicule remorqué et démarrez le système hybride.

Si le système hybride ne démarre pas, mettez le contact "POWER" sur le mode ON.

- 8** Placez le levier de vitesses sur N et relâchez le frein de stationnement.

Lorsque le levier de vitesses est bloqué: →P. 219

■ Pendant le remorquage

Lorsque le système hybride est désactivé, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur utilisation plus difficile.

■ Clé pour écrou de roue

La clé pour écrou de roue se trouve dans le compartiment à bagages. (→P. 542)

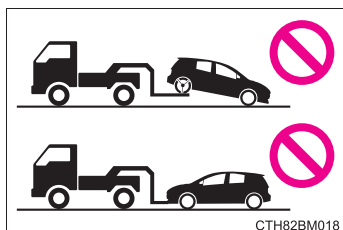
⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors du remorquage du véhicule

Assurez-vous de transporter le véhicule avec les roues avant en position relevée ou avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission et ses pièces peuvent être endommagées ou l'électricité générée par le fonctionnement du moteur peut causer un incendie selon la nature du dommage ou du dysfonctionnement.

**■ Pendant le remorquage**

- Lors d'un remorquage à l'aide de câbles ou de chaînes, évitez les démarrages brusques, etc. qui appliquent une tension excessive aux anneaux de remorquage, aux câbles ou aux chaînes. Les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent être endommagés, des débris de pièces cassées peuvent toucher les personnes et causer de graves dommages.
- Ne mettez pas le contact du moteur sur la position "LOCK" (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou le contact "POWER" sur arrêt (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres). Il est possible que le volant soit verrouillé et ne puisse pas être actionné.

■ Installation des anneaux de remorquage sur le véhicule

Veillez à installer les anneaux de remorquage correctement.

S'ils ne sont pas correctement installés, les anneaux de remorquage pourraient se desserrer pendant le remorquage.

 NOTE**■ Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Ne remorquez pas le véhicule par l'arrière avec le contact du moteur en position "LOCK" ou lorsque la clé est retirée.

Le mécanisme d'antivol de direction n'est pas suffisamment résistant pour maintenir les roues avant en ligne droite.

- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Ne remorquez pas le véhicule par l'arrière lorsque le contact "POWER" est sur arrêt. Le mécanisme d'antivol de direction n'est pas suffisamment résistant pour maintenir les roues avant en ligne droite.

- Lorsque vous levez le véhicule, vérifiez que la garde au sol est suffisante pour le remorquage du côté opposé à celui levé. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, par l'avant ou par l'arrière.

■ Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage d'urgence

N'attachez pas les câbles ou les chaînes aux composants de la suspension.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez votre concessionnaire Toyota sans plus tarder.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule
(La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après l'utilisation.)
- Pneus dégonflés ou pneus usés de manière irrégulière
-  s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Symptômes audibles

- Changement du bruit émis par l'échappement
- Crissement excessif des pneus en virage
- Bruits anormaux liés à la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système hybride

Symptômes fonctionnels

- Le moteur fonctionne avec des ratés, des à-coups ou de manière irrégulière
- Perte de puissance notable
- Le véhicule tire fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule tire fortement d'un côté en cas de conduite sur route plane
- Perte d'efficacité des freins, sensation de pédale spongieuse ou touchant presque le plancher

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche

Gardez votre calme et effectuez les actions suivantes si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote. Si un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, cela ne signifie pas nécessairement que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si ceci continue de se produire, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Liste des témoins d'avertissement et des avertisseurs sonores

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
 (États-Unis)  (Canada)	Témoin d'avertissement rouge de système de freinage (avertisseur sonore)*¹ • Niveau insuffisant de liquide de frein • Anomalie dans le système de freinage → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.
	Témoin d'avertissement du système de freinage jaune Indique un dysfonctionnement dans: • Le système de freinage par régénération; ou • Le système de freinage à pilotage électronique → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
	Témoin d'avertissement du système de charge Indique un dysfonctionnement dans le système de charge du véhicule → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.
 (États-Unis)  (Canada)	Témoin indicateur de dysfonctionnement Indique un dysfonctionnement dans: • Le système hybride; • Le système de gestion électronique du moteur; ou • Le système de commande électronique de l'accélérateur → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.
	Témoin d'avertissement SRS Indique un dysfonctionnement dans: • Le système de coussins gonflables SRS; • Le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou • Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.
 (États-Unis)  (Canada)	Témoin d'avertissement ABS Indique un dysfonctionnement dans: • L'ABS; ou • Le système d'aide au freinage → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.
	Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore) Indique un dysfonctionnement dans le système EPS (direction assistée électrique) → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
	Témoin d'avertissement de frein de stationnement (avertisseur sonore)*2 Indique que le frein de stationnement est serré → Relâchez le frein de stationnement.
	Témoin indicateur de perte d'adhérence Indique un dysfonctionnement dans: • Le système VSC (contrôle de la stabilité du véhicule); • Le système TRAC (système antipatinage); ou • Le système d'aide au démarrage en côte Le témoin clignote lorsque le système VSC, TRAC ou le système ABS fonctionnent. → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.
	Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant Le niveau de carburant restant est bas Lorsque le niveau de carburant restant est d'environ 1,3 gal. (5,0 L, 1,1 Imp. gal.) ou moins, un signal sonore retentit et un témoin s'allume → Refaites le plein du véhicule.
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité (avertisseur sonore)*3 Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité → Attachez la ceinture de sécurité. Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit également être attachée pour que le témoin de rappel (avertisseur sonore) s'éteigne.
	Témoin d'avertissement principal Un signal sonore se déclenche et le témoin d'avertissement s'allume ou clignote pour signaler que le système d'avertissement principal a détecté un dysfonctionnement. → P. 524

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
 (Sur modèles équipés)	Témoin d'avertissement PCS Lorsque le témoin d'avertissement clignote (et qu'un signal sonore retentit): Indique un dysfonctionnement dans le système PCS (système de sécurité de pré-collision) → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement. Lorsque le témoin d'avertissement clignote (et qu'aucun signal sonore ne retentit): Indique que le système PCS (système de sécurité de pré-collision) est temporairement indisponible, probablement pour l'une des raisons suivantes: • La partie du pare-brise autour du capteur avant est sale, embuée ou couverte de condensation, de givre, d'autocollants, etc. → Éliminez la poussière, la buée, la condensation, le givre, les autocollants, etc. (→P. 246) • Température du capteur avant hors de sa plage de fonctionnement → Attendez un certain temps jusqu'à ce que la zone située autour du capteur avant ait suffisamment refroidi. Lorsque le témoin d'avertissement est allumé: Le système VSC (contrôle de la stabilité du véhicule) ou le système PCS (système de sécurité de pré-collision) est désactivé, ou ces deux systèmes sont désactivés. → Pour activer le système PCS, activez le système VSC et le système PCS. (→P. 252, 290)

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
	Témoin d'avertissement de pression des pneus Lorsque le témoin s'allume: Pression de gonflage des pneus insuffisante par exemple • Causes naturelles (→P. 520) • Pneu crevé (→P. 541) → Ajustez la pression de gonflage des pneus selon la valeur spécifiée. Le témoin s'éteint après quelques minutes. Au cas où le témoin ne s'éteindrait pas même après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota. Lorsque le témoin s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute: Dysfonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus (→P. 520) → Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.

*1: Avertisseur sonore du système de freinage:

Lorsqu'un éventuel problème pourrait affecter les performances de freinage, le témoin d'avertissement s'allume et un avertisseur sonore retentit.

*2: Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré
→P. 222

*3. Signal sonore de ceinture de sécurité du conducteur:

Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Le signal sonore de ceinture de sécurité du conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Une fois que le contact du moteur est placé en mode "ON", le signal sonore retentit pendant 6 secondes. Si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h), le signal sonore se déclenche une fois. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 24 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Alors, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Le signal sonore de ceinture de sécurité du conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Une fois que le contact "POWER" est placé en mode ON, le signal sonore retentit pendant 6 secondes. Si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h), le signal sonore se déclenche une fois. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 24 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Alors, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

Signal sonore de ceinture de sécurité du passager avant:

Le signal sonore de ceinture de sécurité du passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Le signal sonore se déclenche une fois si le véhicule atteint une vitesse de 12 mph (20 km/h). Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 24 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Alors, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

■ Témoin d'avertissement SRS

Ce système de témoin d'avertissement surveille l'ensemble de capteurs de coussins gonflables, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéral (porte avant), les capteurs d'impact latéral (avant), les capteurs d'impact latéral (arrière), le contact de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification de l'occupant du siège passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON", le témoin indicateur "AIR BAG OFF", le contact de boucle de ceinture de sécurité du passager avant, les prétensionneurs de ceintures de sécurité (avant), les coussins gonflables, le câblage d'interconnexion et les sources d'alimentation. (→P. 42)

■ Détecteur d'occupation du siège passager avant, avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité passager

- Si vous placez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation du siège du passager avant peut déclencher le clignotement du témoin d'avertissement et l'avertisseur sonore, alors que personne n'est assis sur le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'avertissement.

■ Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique peut s'allumer et l'avertisseur sonore peut se déclencher.

■ Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
Si c'est le cas, faites le plein immédiatement.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin s'éteint après quelques trajets.

Si le témoin ne s'éteint pas après plusieurs trajets, contactez votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Lorsque le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Vérifiez la pression de gonflage des pneus et corrigez la valeur suivant le niveau recommandé. Il ne suffit pas d'appuyer sur la commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus pour éteindre le témoin d'avertissement de pression des pneus.

■ Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle

Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'avertissement s'éteigne (après quelques minutes).

■ Lorsqu'une roue est remplacée par une roue de secours

La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'avertissement de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint après quelques minutes.

■ Si le système d'avertissement de pression des pneus ne fonctionne pas

→P. 471

■ Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute

Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute quand vous mettez le contact du moteur sur la position "ON" (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou le contact "POWER" en mode ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres), faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Personnalisation pouvant être effectuée par un concessionnaire Toyota

Le signal sonore de rappel de ceinture de sécurité lié à la vitesse du véhicule peut être désactivé. (Fonctions personnalisables →P. 599) Toutefois, Toyota recommande que le signal sonore de rappel de ceinture de sécurité soit fonctionnel pour avertir le conducteur et le passager avant lorsqu'ils ont oublié d'attacher leur ceinture.

■ Avertisseur sonore

Dans certains cas, il est possible que vous n'entendiez pas le signal sonore à cause d'un environnement bruyant ou du son provenant du système audio.

 AVERTISSEMENT**■ Lorsque le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique s'allume**

Le volant peut devenir extrêmement dur à tourner.

Lorsque les manœuvres du volant deviennent plus difficiles que d'habitude, tenez fermement le volant et manœuvrez-le en appliquant plus de force que d'habitude.

■ Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume après le réglage de la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou tout freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

■ Si un éclatement du pneu ou une fuite d'air soudaine se produit

Il peut arriver que le système d'avertissement de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

 AVERTISSEMENT**■ Entretien des pneus**

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression du pneu en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus (TPMS - système d'avertissement de pression des pneus) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont nettement sous-gonflés. Par conséquent, lorsque le témoin de pression insuffisante des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneus dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter la manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

 AVERTISSEMENT

Veuillez noter que le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus et qu'il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'a pas atteint le niveau déclenchant l'allumage du témoin de basse pression des pneus TPMS (témoin d'avertissement de pression des pneus).

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus). Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule tant que le dysfonctionnement existe. Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, cela indique que le système risque de ne pas être capable de détecter ou de signaler comme il le devrait une pression de gonflage des pneus insuffisante.

Le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) peut connaître un mauvais fonctionnement pour diverses raisons, y compris l'installation sur le véhicule de pneus ou de roues de remplacement incompatibles avec le fonctionnement normal du système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus). Si vous remplacez un ou plusieurs pneus et roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) pour vous assurer qu'un pneu ou une roue de remplacement n'empêche pas le système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

 NOTE

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus**

N'installez pas de pneus de spécifications ou de fabricant différents, car le système d'avertissement de pression des pneus risque de ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'avertissement s'affiche

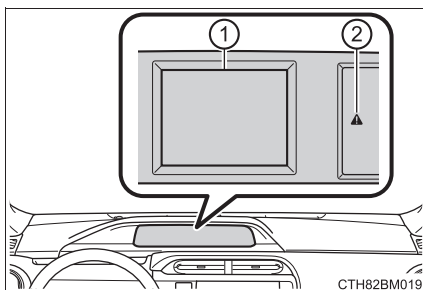
Si un avertissement s'affiche à l'écran multifonctionnel, gardez votre calme et agissez comme suit:

① Écran multifonctionnel

Les détails du message d'avertissement et/ou les procédures de correction s'affichent sur l'écran multifonctionnel.

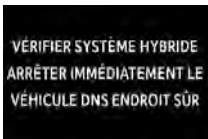
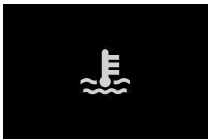
② Témoin d'avertissement principal

Le témoin d'avertissement principal s'allume ou clignote également pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

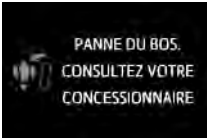


Si un message ou un témoin d'avertissement quels qu'ils soient s'allument après que vous ayez effectué les actions suivantes, contactez votre concessionnaire Toyota.

Liste des messages d'avertissement et des avertisseurs sonores

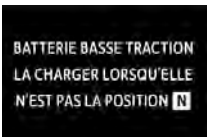
Message d'avertissement	Détails/Actions
 	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système hybride Un signal sonore retentit en fonction du message d'avertissement affiché. → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.
	Indique que la température du liquide de refroidissement moteur est trop élevée → Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. (→P. 565)
 	Indique une pression d'huile moteur anormale Le message d'avertissement s'affiche si la pression d'huile moteur est trop basse. Un signal sonore se déclenche également. → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.
  (Sur modèles équipés)	Indique un dysfonctionnement dans le système LDA (alerte de sortie de voie) Un signal sonore se déclenche également. → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Message d'avertissement	Détails/Actions
  (Clignote) (Sur modèles équipés)	Indique un dysfonctionnement dans le système PCS (système de sécurité de pré-collision) Un signal sonore se déclenche également. → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
  (Sur modèles équipés)	Indique un dysfonctionnement dans : • Le système de feux de route automatiques (sur modèles équipés) • Système de phares à LED (sur modèles équipés) Un signal sonore se déclenche également. → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 (Sur modèles équipés)	Indique que : • La probabilité d'une collision frontale est élevée; ou • La fonction de freinage de pré-collision fonctionne Un signal sonore se déclenche également. → Vérifiez les alentours du véhicule et prenez des mesures d'évitement si nécessaire.
  (Clignote) (Sur modèles équipés)	• Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système d'accès et de démarrage mains libres • Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de l'antivol de direction Un signal sonore se déclenche également. → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

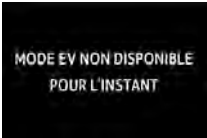
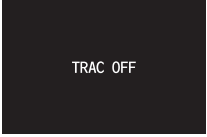
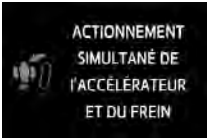
Message d'avertissement	Détails/Actions
  (Sur modèles équipés)	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système du régulateur de vitesse Un signal sonore se déclenche également. → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de priorité des freins Un signal sonore se déclenche également. → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le contrôle conduite-démarrage Un signal sonore se déclenche également. → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 (Sur modèles équipés)	Avertit le conducteur que le véhicule dévie de la voie (alors que le système LDA [alerte de sortie de voie] est en cours de fonctionnement) Le marquage au sol du côté duquel le véhicule a dévié clignote en jaune. L'avertisseur sonore retentit en continu. → Vérifiez les alentours du véhicule et ramenez-le à l'intérieur du marquage au sol.

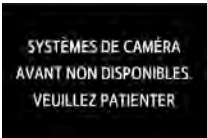
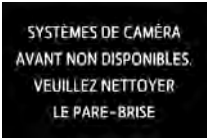
Message d'avertissement	Détails/Actions
   	Indique qu'une ou plusieurs portes latérales sont mal fermées Le système indique également quelle porte est mal fermée. Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h),  clignote et un signal sonore se déclenche pour indiquer que la ou les portes sont mal fermées. → Assurez-vous que toutes les portes latérales sont fermées.
	Indique que le hayon est mal fermé Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h),  clignote et un signal sonore se déclenche pour indiquer que le hayon est mal fermé. → Fermez le hayon.
  (Clignote) (Sur modèles équipés)	Indique que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé (alors que le contact "POWER" est en mode arrêt et que la porte conducteur est ouverte) Un signal sonore se déclenche également. → Fermez le toit ouvrant.

Message d'avertissement	Détails/Actions
  (Canada) (États-Unis)	Indique que le frein de stationnement est toujours serré Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h),  clignote et un signal sonore se déclenche pour signaler que le frein de stationnement est toujours serré. → Relâchez le frein de stationnement.
 (États-Unis uniquement)	Indique la nécessité de procéder sous peu à tout l'entretien imposé par le programme d'entretien*¹ compte tenu de la distance parcourue. S'allume environ 4500 miles (7200 km) après la réinitialisation du message. → Si nécessaire, effectuez l'entretien.
 (États-Unis uniquement)	Indique la nécessité de procéder à tout l'entretien pour correspondre à la distance parcourue du programme d'entretien*¹. S'allume environ 5000 miles (8000 km) après la réinitialisation du message. (Le témoin ne fonctionne correctement que si le message a été réinitialisé.) → Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P. 435)
 	Indique que le système hybride a surchauffé Ce message peut s'afficher lors d'une conduite dans des conditions difficiles. (Par exemple lorsque vous montez une longue pente ardue.) Un signal sonore se déclenche également. → Arrêtez-vous et vérifiez. (→P. 565)

Message d'avertissement	Détails/Actions
 (Sur modèles équipés)	Indique que la commande de feux de route automatiques est enfoncée alors que les phares sont positionnés en feux de croisement. → Allumez les feux de route.
  (Sur modèles équipés)	Indique que, étant donné que le système VSC (contrôle de la stabilité du véhicule) a été arrêté, le freinage de pré-collision et l'aide au freinage de pré-collision sont désactivés (la fonction d'avertissement de sécurité de pré-collision est opérationnelle) → Activez le VSC. (→P. 262, 290)
  (Clignote) (Sur modèles équipés)	Indique que le système de sécurité de pré-collision est désactivé. → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
  (Clignote)	Indique que le niveau de charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) est bas. Un signal sonore se déclenche également. → Lorsque le véhicule est arrêté pendant une période prolongée, mettez le levier de vitesses sur P. La batterie du système hybride (batterie de traction) ne peut pas être rechargée avec le levier de vitesses sur N.

Message d'avertissement	Détails/Actions
  (Clignote)	Indique que la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) a baissé car une période prolongée s'est écoulée après la mise sur N du levier de vitesses Un signal sonore se déclenche également. → Mettez le levier de vitesses sur P et redémarrez le système hybride lors du démarrage du véhicule.
  (Clignote)	Indique que la porte du conducteur a été ouverte avec le levier de vitesses sur N, D ou B Un signal sonore se déclenche également. → Placez le levier de vitesses sur P.
  (Clignote)	Indique que la pédale d'accélérateur est enfoncée alors que le levier de vitesses est sur N Un signal sonore se déclenche également. → Relâchez la pédale d'accélérateur, puis placez le levier de vitesses sur D, B ou R.
  (Clignote)	Indique que le contact du moteur est placé sur "ACC" ou "LOCK" (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou que le contact "POWER" est placé en mode ACCESSORY ou sur arrêt (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres) et que la porte du conducteur a été ouverte alors que les éclairages étaient activés Un signal sonore se déclenche également. → Éteignez les éclairages.

Message d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que le mode EV n'est pas disponible*2 La raison pour laquelle le mode de conduite EV n'est pas disponible (le véhicule est au ralenti, la charge de la batterie est faible, la vitesse est supérieure à la plage de vitesses de fonctionnement du mode de conduite EV, la pression sur la pédale d'accélérateur est trop importante) peut être affichée. Un signal sonore se déclenche également. → Utilisez le mode de conduite EV dès qu'il devient disponible.
  (Clignote 3 fois)	Indique que le mode EV a été automatiquement annulé*2 La raison pour laquelle le mode de conduite EV n'est pas disponible (la charge de la batterie est faible, la vitesse est supérieure à la plage de vitesses du mode de conduite EV, la pression sur la pédale d'accélérateur est trop importante) peut être affichée. Un signal sonore se déclenche également. → Roulez avec le véhicule pendant un moment.
	Indique que le système TRAC (système antipatinage) a été désactivé → Activez le système TRAC. (→P. 289)
  (Clignote)	Indique que les pédales d'accélérateur et de frein sont enfoncées simultanément, et que le système de priorité des freins fonctionne. (→P. 185) → Relâchez la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein.

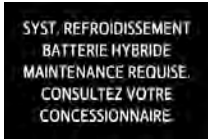
Message d'avertissement	Détails/Actions
  (Clignote)	Indique que le levier de vitesses est déplacé alors que la pédale d'accélérateur est appuyée. Un signal sonore se déclenche également. → Relâchez la pédale d'accélérateur.
  (Clignote) (Sur modèles équipés)	Le système est temporairement annulé car les conditions de fonctionnement du capteur avant (température, etc.) ne sont pas remplies. Les systèmes suivants peuvent être interrompus : • PCS (système de sécurité de pré-collision) (sur modèles équipés) • LDA (alerte de sortie de voie) (sur modèles équipés) • Feux de route automatiques (sur modèles équipés) → Le système peut être actionné lorsque les conditions de fonctionnement du capteur avant (température, etc.) sont remplies. Désactivez le système, patientez un instant, puis activez à nouveau le système.
  (Clignote) (Sur modèles équipés)	La surface du pare-brise devant le capteur avant est embuée ou couverte de saleté, d'eau de pluie, de givre, de neige, etc. Les systèmes suivants peuvent être interrompus : • PCS (système de sécurité de pré-collision) (sur modèles équipés) • LDA (alerte de sortie de voie) (sur modèles équipés) • Feux de route automatiques (sur modèles équipés) → Désactivez le système, éliminez la saleté, la buée, le givre, etc. du pare-brise, puis activez le système à nouveau. (→P. 246)

Message d'avertissement	Détails/Actions
 (Sur modèles équipés)	Indique que le système LDA (alerte de sortie de voie) ne peut pas être utilisé car la vitesse du véhicule est inférieure à environ 32 mph (50 km/h) → Conduisez le véhicule à une vitesse supérieure ou égale à 32 mph (50 km/h).
 (Sur modèles équipés)	Indique que le système LDA (alerte de sortie de voie) est interrompu (La vitesse du véhicule est trop élevée pour que le système fonctionne.) → Réduisez la vitesse du véhicule.

- *1: Consultez le “Guide du programme d'entretien” ou le “Supplément du manuel du propriétaire” pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.
- *2: Pour les conditions d'utilisation du mode de conduite EV:
→P. 214

Autre message affiché

La réalisation de l'action correspondante désactive le message.

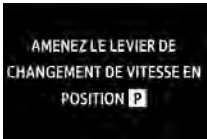
Message affiché	Détails/Actions
	Un entretien de l'élément de refroidissement de la batterie hybride (batterie de traction) est nécessaire Le filtre peut être encrassé, la prise d'admission d'air risque d'être bloquée ou il peut y avoir un espace au niveau du conduit. → Faites effectuer l'entretien de l'élément de refroidissement de la batterie hybride (batterie de traction) chez votre concessionnaire Toyota.

Remédiez immédiatement au problème signalé. (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le message d'avertissement et le témoin s'éteignent.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails/Actions
Une fois	—	  (Clignote)	La clé électronique n'est pas détectée alors que vous essayez de démarrer le système hybride. → Démarrez le système hybride en ayant la clé électronique avec vous.
Une fois	3 fois	  (Clignote)	Vous avez sorti la clé électronique du véhicule et ouvert puis fermé la porte du conducteur alors que le levier de vitesses était sur P sans avoir placé le contact "POWER" sur arrêt. → Mettez le contact "POWER" sur arrêt ou ramenez la clé électronique à l'intérieur du véhicule. La clé électronique a été sortie du véhicule et une porte autre que celle du conducteur a été ouverte et fermée alors que le contact "POWER" n'était pas sur arrêt. → Remettez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails/Actions
Une fois	Continu (pendant 5 secondes)	  (Affichage alterné)  (Cliquetage)	Vous avez essayé de verrouiller les portes au moyen de la fonction d'accès mains libres après avoir sorti la clé électronique du véhicule et sans mettre le contact "POWER" sur arrêt. → Mettez le contact "POWER" sur arrêt et verrouillez à nouveau les portes.
9 fois	—	  (Cliquetage)	Vous avez essayé de démarrer le système hybride alors que la clé électronique n'était pas détectée ou qu'elle ne fonctionnait pas normalement. Vous avez essayé de conduire le véhicule en l'absence de la clé normale à l'intérieur. → Assurez-vous que la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.
Continu	—	  (Cliquetage)	La porte conducteur a été ouverte alors que le levier de vitesses était sur une position autre que P sans mettre le contact "POWER" sur arrêt. → Placez le levier de vitesses sur P.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails/Actions
Continu	Continu	  (Affichage alterné)  (Clignote)	Vous avez sorti la clé électronique du véhicule et ouvert puis fermé la porte du conducteur alors que le levier de vitesses était sur une position autre que P sans avoir placé le contact "POWER" sur arrêt. → Placez le levier de vitesses sur P. → Remettez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
—	Continu (5 secondes)	  (Clignote)	Vous avez essayé de verrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage mains libres alors que la clé électronique se trouvait encore à l'intérieur du véhicule. → Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez à nouveau les portes.
Une fois	Continu (5 secondes)	  (Clignote)	Vous avez essayé de verrouiller l'une des portes avant en ouvrant la porte et en mettant le bouton de verrouillage intérieur en position verrouillage, puis en fermant la porte tout en tirant sur la poignée de porte extérieure alors que la clé électronique était encore à l'intérieur du véhicule. → Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez à nouveau les portes.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails/Actions
Une fois	—	ENFONCEZ PÉDALE FREIN. TOUCHEZ CONTACT POWER AVEC LA CLÉ  (Clignote)	• La clé électronique n'a pas pu être détectée lorsque vous avez appuyé sur le contact "POWER" après avoir déverrouillé les portes avec la clé mécanique. • La clé électronique n'a pas pu être détectée deux fois de suite lorsque le contact "POWER" était appuyé. → Mettez en contact la clé électronique avec le contact "POWER" tout en appuyant sur la pédale de frein.
Continu	—	PLACEZ LE LEVIER EN POSITION P POUR DÉMARRER  (Clignote)	Vous avez essayé de démarrer le système hybride avec le levier de vitesses sur une position autre que P. → Mettez le levier de vitesses sur P et démarrez le système hybride.
—	—	COUPURE AUTO DE L'ALIMENTATION POUR PRÉSERVER LA BATTERIE	L'alimentation a été coupée à cause de la fonction de coupure automatique. → Au prochain démarrage du système hybride, augmentez légèrement le régime du moteur et maintenez ce niveau pendant environ 5 minutes pour recharger la batterie 12 V.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails/Actions
Une fois	—	 	La pile de la clé électronique est presque utilisée. → Remplacez la pile de la clé électronique. (→P. 484)
Une fois	—	  (Clignote)	Vous avez ouvert et fermé la porte conducteur avec le contact "POWER" sur arrêt, puis mis deux fois le contact "POWER" en mode ACCESSORY sans démarrer le système hybride. → Tout en appuyant sur la pédale de frein, appuyez sur le contact "POWER". Pour démarrer le système hybride alors que la clé électronique ne fonctionnait pas normalement (→P. 556), vous avez mis la clé électronique en contact avec le contact "POWER". → Appuyez sur le contact "POWER" dans les 10 secondes suivant le déclenchement du signal sonore.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'avertissement	Détails/Actions
Une fois	—	  (Clignote)	L'antivol de direction ne s'est pas débloqué dans les 3 secondes suivant la pression sur le contact "POWER". → Appuyez sur le contact "POWER" tout en appuyant sur la pédale de frein et en tournant le volant à gauche et à droite.
Une fois	—	  (Clignote)	Le contact "POWER" a été placé sur arrêt avec le levier de vitesses sur une position autre que P. → Placez le levier de vitesses sur P.
Une fois	—	  (Clignote)	Après avoir placé le contact "POWER" sur arrêt avec le levier de vitesses sur une position autre que P, le levier de vitesses a été placé sur P. → Mettez le contact "POWER" sur arrêt.

■ Avertisseur sonore

Dans certains cas, il est possible que vous n'entendiez pas le signal sonore à cause d'un environnement bruyant ou du son provenant du système audio.

En cas de crevaison

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Un pneu crevé peut être remplacé par la roue de secours.

Pour plus de détails concernant les pneus: →P. 465

AVERTISSEMENT

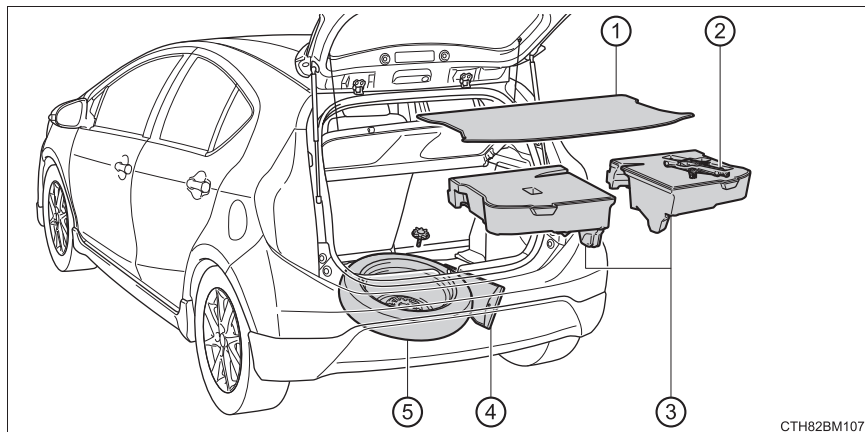
■ En cas de crevaison

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.

Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable, ce qui peut provoquer un accident.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesses sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse. (→P. 502)

Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage

CTH82BM107

- ① Habillage du plancher de coffre
- ② Cric
- ③ Protections de la roue de secours
- ④ Trousse à outils*
- ⑤ Roue de secours

*: Manivelle de cric, clé à écrou de roue et anneau de remorquage

⚠ Avertissement**■ Utilisation du cric**

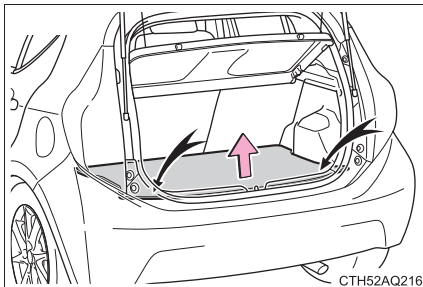
Respectez les précautions suivantes.

Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

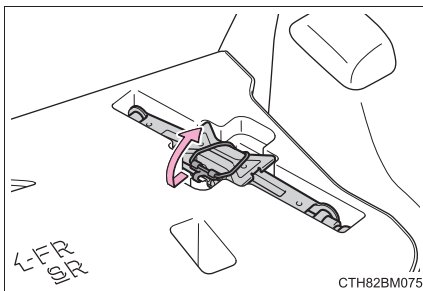
- Utilisez le cric uniquement pour changer les roues ou installer et retirer les chaînes à neige.
- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé.
Ne l'utilisez pas sur d'autres véhicules, et n'utilisez pas d'autres crics pour remplacer les pneus sur ce véhicule.
- Placez le cric correctement à son point de levage.
- Ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne démarrez pas ou ne faites pas fonctionner le système hybride lorsque le véhicule est soulevé à l'aide du cric.
- Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Utilisez une chandelle si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule.
- Lorsque vous reposez le véhicule, assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du véhicule. Si des personnes se trouvent à proximité, avertissez-les de vive voix avant d'abaisser le véhicule.

Accès au cric

- 1 Retirez l'habillage du plancher de coffre en soulevant les points indiqués par les flèches.

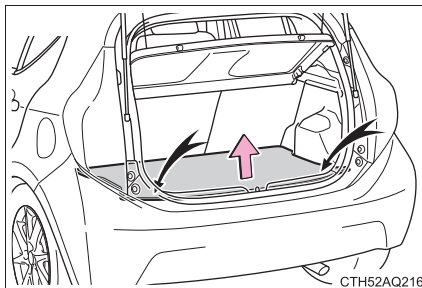


- 2 Retirez le cric après avoir retiré le crochet.

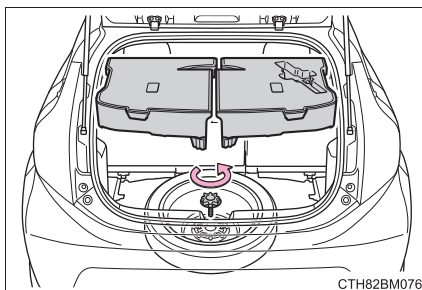


Accès à la roue de secours compacte

- 1 Retirez l'habillage du plancher de coffre en soulevant les points indiqués par les flèches.



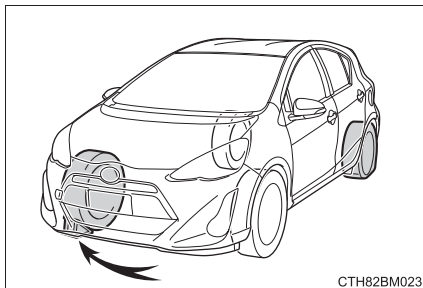
- 2 Retirez les protections de la roue de secours, puis desserrez la fixation centrale de la roue de secours.

**⚠ AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous rangez la roue de secours compacte**

Prenez garde à ce que vos doigts ou toute autre partie de votre corps ne se coincent pas entre la roue de secours compacte et la carrosserie du véhicule.

Remplacement d'un pneu crevé

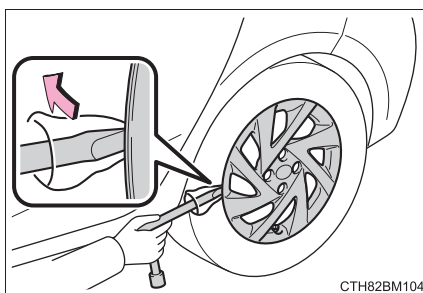
- 1 Calez les roues.



Pneu crevé		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	Derrière la roue arrière droite
	Côté droit	Derrière la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	Devant la roue avant droite
	Côté droit	Devant la roue avant gauche

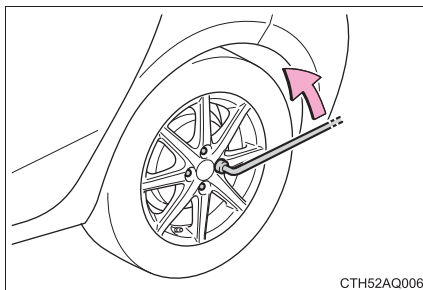
- 2 Pour les véhicules avec jantes en acier, retirez l'enjoliveur de roue au moyen de la clé à écrou.

Pour protéger l'enjoliveur de roue, placez un chiffon entre la clé à écrou et l'enjoliveur de roue.



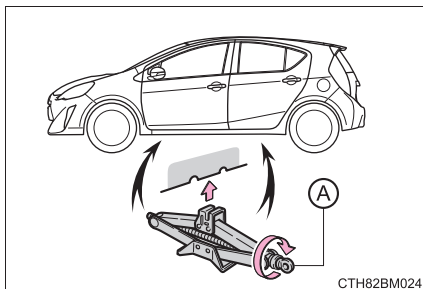
- 3 Desserrez légèrement les écrous de roue (d'un tour).

Véhicules avec jantes en acier: Veillez à retirer l'enjoliveur de roue avant de desserrer les écrous de roue.

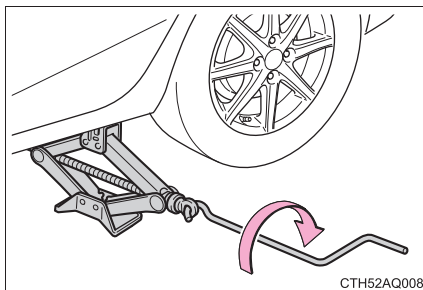


- 4 Tournez la partie "A" du cric à la main jusqu'à amener l'encoche du cric au contact du point de levage.

Les repères de point de levage se trouvent sous le bas de caisse. Ils indiquent les positions de point de levage.

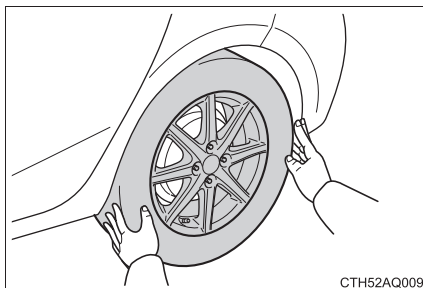


- 5 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.



- 6 Retirez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la roue vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.



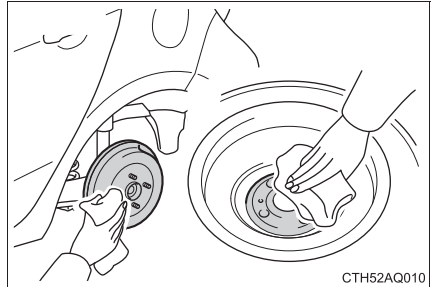
 AVERTISSEMENT**■ Remplacement d'un pneu crevé**

- Ne touchez pas les roues à disque ou la zone autour des freins immédiatement après la conduite du véhicule.
Après la conduite du véhicule, les roues à disque et les zones autour des freins sont extrêmement chaudes. Si vous appuyez sur ces zones avec vos mains, pieds, ou autre, alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.
- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant des blessures graves, voire mortelles.
 - Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m).
 - Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
 - Lors de l'installation d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.
 - Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons, du filetage des écrous ou du logement des boulons de la roue, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - Lorsque vous installez les écrous de roue, veillez à les installer avec leur extrémité conique tournée vers l'intérieur. (→P. 480)

Installation de la roue de secours compacte

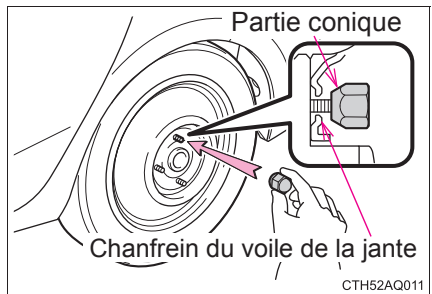
- 1 Nettoyez la surface de contact de la roue de toute saleté et de tout corps étranger.

La présence d'un corps étranger sur la surface de contact de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

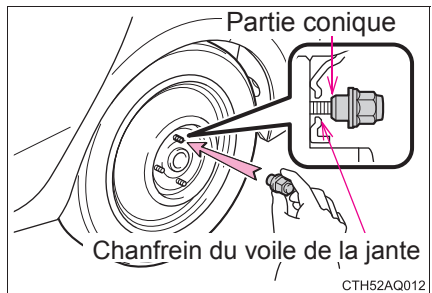


- 2 Installez la roue de secours et serrez chaque écrou de roue à la main, approximativement du même nombre de tours.

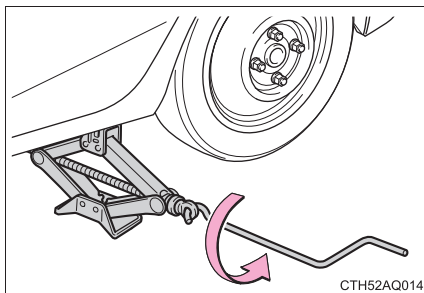
Lors du remplacement d'une jante en acier par une roue de secours compacte, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.



Lors du remplacement d'une jante en aluminium par une roue de secours compacte, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.

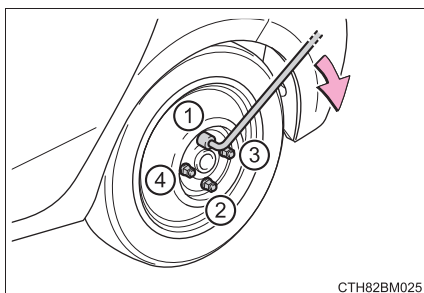


- 3 Reposez le véhicule au sol.

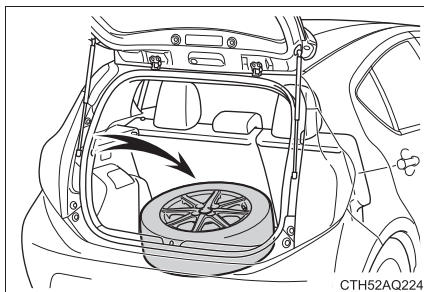


- 4 Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à deux ou trois reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)



- 5 Rangez la roue crevée dans le compartiment à bagages tel qu'indiqué sur l'illustration.



- 6 Rangez tous les outils.
- 7 Rangez les protections de la roue de secours, le cric et l'habillage du plancher de coffre dans le compartiment à bagages.

■ Roue de secours compacte

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de l'étiquette "TEMPORARY USE ONLY" sur le flanc du pneu. Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P. 581)

■ Après avoir terminé le changement de roue

Il faut réinitialiser le système d'avertissement de pression des pneus. (→P. 466)

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'avertissement de pression des pneus s'est allumé, le témoin reste allumé.

■ En cas de crevaison du pneu avant sur une route enneigée ou verglacée

Installez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

- 1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.
- 2 Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de retirer du véhicule.
- 3 Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

 AVERTISSEMENT**■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte**

- Sachez que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue standard.
- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.

■ Lorsque la roue de secours compacte est montée

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

• ABS et aide au freinage	• Feux de route automatiques (sur modèles équipés)
• VSC	• EPS
• TRAC	• Système de rétrovision (sur modèles équipés)
• Régulateur de vitesse (sur modèles équipés)	• Système de navigation (sur modèles équipés)
• PCS (système de sécurité de pré-collision) (sur modèles équipés)	
• LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction) (sur modèles équipés)	

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque la roue de secours compacte est installée sur le véhicule.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. Le non-respect de cette précaution peut entraîner un accident pouvant causer des blessures graves, voire mortelles.

■ Après utilisation du cric et des outils

Avant de prendre le volant, assurez-vous que le cric et tous les outils sont bien en place dans leur emplacement de stockage pour réduire les risques de blessures en cas de freinage brusque ou de collision.

 NOTE

■ **Soyez prudent lorsque vous conduisez sur une route bosselée avec la roue de secours compacte installée sur le véhicule.**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur une route déformée.

■ **Conduite du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte**

Ne montez pas les chaînes à neige sur la roue de secours compacte. Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet négatif sur le comportement du véhicule.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus**

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaison, contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 466)

Si le système hybride ne démarre pas

Les raisons pour lesquelles le système hybride ne démarre pas varient en fonction de la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure recommandée:

Le système hybride ne démarre pas, alors même que vous appliquez la procédure correcte de mise en route. (→P. 201, 205)

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P. 557)
- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
Refaites le plein du véhicule. (→P. 237)
- Véhicules avec système d'antidémarrage: Il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système d'antidémarrage. (→P. 89)
- Il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système de l'antivol de direction.
- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Peut-être le système hybride ne fonctionne-t-il pas correctement par suite d'un problème électrique, comme un circuit ouvert ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, et si le type de dysfonctionnement le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système hybride. (→P. 555)

Les éclairages intérieurs et les phares éclairent faiblement, et l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 559)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou desserrées.
(→P. 460)

Les éclairages intérieurs et les phares ne s'allument pas et l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 559)
- Une des bornes ou les deux bornes de la batterie 12 V peuvent être débranchées. (→P. 460)

Contactez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage d'urgence (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

Lorsque le système hybride refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours pour le démarrer, à condition que le contact "POWER" fonctionne normalement.

N'utilisez pas cette procédure de démarrage, sauf en cas d'urgence.

- 1 Serrez le frein de stationnement.
- 2 Placez le levier de vitesses sur P.
- 3 Mettez le contact "POWER" en mode ACCESSORY.
- 4 Maintenez la commande "POWER" appuyée pendant environ 15 secondes.

Même s'il est possible de démarrer le système hybride avec la procédure ci-dessus, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

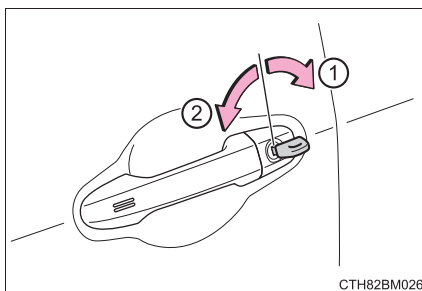
En cas d'interruption de la communication entre la clé électronique et le véhicule (→P. 154) ou d'impossibilité d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans ce cas, vous devez appliquer la procédure suivante pour pouvoir ouvrir les portes et démarrer le système hybride.

Verrouillage et déverrouillage des portes

Utilisez la clé mécanique (→P. 131) pour pouvoir effectuer les opérations suivantes (porte conducteur uniquement):

- ① Déverrouille les portes
- ② Verrouille toutes les portes

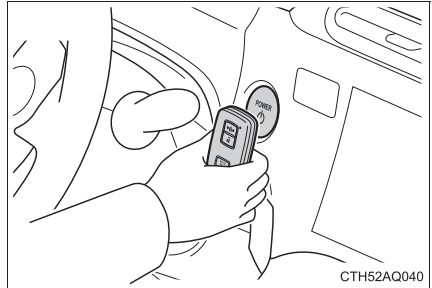
Tournez la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte du conducteur. Tournez la clé à nouveau dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.



Démarrage du système hybride

- 1 Assurez-vous que le levier de vitesses est sur P et que vous appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le contact "POWER".

Lorsque la clé électronique est détectée, un signal sonore retentit et le contact "POWER" passe en mode ON.



Quand le système d'accès et de démarrage mains libres est désactivé suite à un réglage de personnalisation, le contact d'alimentation passe en mode ACCESSORY.

- 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein et vérifiez que
- 4 Appuyez sur le contact "POWER".



s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Dans le cas où le contact "POWER" ne peut toujours pas être activé, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du système hybride

Mettez le levier de vitesses sur P et appuyez sur le contact "POWER" comme vous le feriez pour arrêter le système hybride.

■ Remplacement de la pile de la clé

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P. 484)

■ Changement des modes du contact "POWER"

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contact "POWER" à l'étape 3 ci-dessus.

Le système hybride ne démarre pas et les modes changent à chaque pression sur le contact. (→P. 207)

■ Si les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées au moyen du système d'accès et de démarrage mains libres

Verrouillez et déverrouillez les portes au moyen de la clé mécanique ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

■ Lorsque la clé électronique ne fonctionne pas correctement

- Assurez-vous que le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été désactivé suite à un réglage de personnalisation. Si la fonction est désactivée, activez-la.
(Fonctions personnalisables →P. 599)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est activé. Si la fonction est activée, désactivez-la. (→P. 153)

Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée

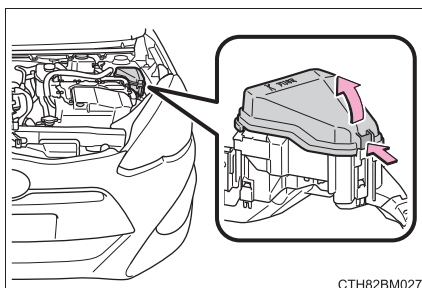
Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système hybride si la batterie 12 V du véhicule est déchargée.

Vous pouvez également appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage (ou un survolteur) et un second véhicule équipé d'une batterie 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

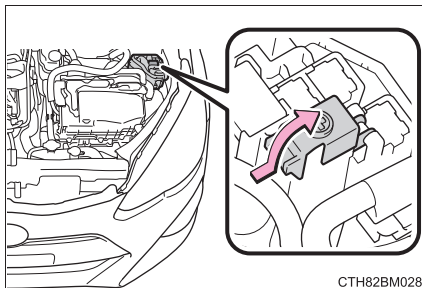
- 1 Ouvrez le capot et retirez le couvercle de la boîte à fusibles.

Appuyez sur la languette et soulevez le cache pour le retirer.

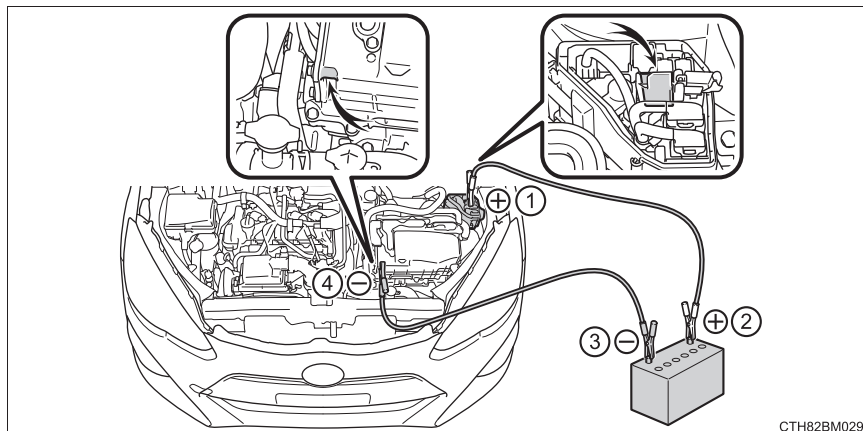


- 2 Ouvrez le cache de la borne spéciale pour démarrage par câbles de démarrage.

Appuyez sur la languette et ouvrez le cache.



- 3 Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:



CTH82BM029

- ① Branchez une pince du câble de démarrage positif à la borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire de votre véhicule.
- ② Branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule.
- ③ Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule.
- ④ Branchez la pince à l'autre extrémité du câble négatif sur un point métallique fixe non peint éloigné de la borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire et de toute autre pièce mobile, comme indiqué sur l'illustration.
- 4 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie 12 V de votre véhicule.
- 5 Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres uniquement: Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le contact "POWER" en mode arrêt.

- 6** Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres:
Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le système hybride de votre véhicule en mettant le contact du moteur en position "ON".
- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres:
Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le système hybride de votre véhicule en mettant le contact "POWER" en mode ON.
- 7** Assurez-vous que le témoin "READY" s'allume. Si le témoin ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.
- 8** Une fois le système hybride démarré, retirez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.
- 9** Fermez le cache de la borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire et remettez le couvercle de la boîte à fusibles dans sa position initiale.
- Lors de l'installation, accrochez tout d'abord le couvercle de la boîte à fusibles sur les deux languettes arrière.
- Une fois le système hybride démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dans les plus brefs délais.

■ Démarrage du système hybride lorsque la batterie 12 V est déchargée

Le système hybride ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Éteignez les phares et le système audio lorsque le système hybride est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez à basse vitesse pendant une longue période, comme par exemple dans un trafic dense.

■ Précautions à prendre lorsque la batterie 12 V est déchargée (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

- Dans certains cas, il se peut que vous n'arriviez pas à déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres juste après avoir débranché et reconnecté la batterie 12 V. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le système hybride peut ne pas démarrer à la première tentative après avoir rechargé la batterie 12 V, mais démarre normalement à la deuxième tentative. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
- Le mode du contact "POWER" est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 V est rebranchée, le système revient au mode dans lequel il se trouvait avant que la batterie 12 V ne soit déchargée. Avant de débrancher la batterie 12 V, mettez le contact "POWER" sur arrêt.
Si le contact "POWER" était en mode ACCESSORY ou ON avant que la batterie 12 V ne soit déchargée, le système audio et/ou le système de climatisation risque de fonctionner lorsque la batterie 12 V est reconnectée.

■ Charge de la batterie 12 V

L'électricité stockée dans la batterie 12 V se décharge progressivement, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. En cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie 12 V peut se décharger et il peut devenir impossible de démarrer le système hybride. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système hybride est en marche.)

⚠ AVERTISSEMENT**■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V**

Respectez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement les gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V:

- Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la bonne borne et qu'il n'entre pas accidentellement en contact avec autre chose que la borne prévue.
- Ne laissez pas l'autre extrémité du câble de démarrage connecté à la borne "+" entrer en contact avec tout autre élément ou surface métallique de la zone, tels que des supports ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact l'une avec l'autre.
- N'exposez pas la batterie 12 V à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou de briquet à proximité de celle-ci.

■ Après avoir rechargé la batterie 12 V

Faites contrôler la batterie 12 V dès que possible par votre concessionnaire Toyota.

Si la batterie 12 V se détériore et que vous continuez d'utiliser le véhicule, la batterie 12 V peut émettre un gaz malodorant et dangereux pour la santé des occupants.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

→P. 464

■ Précautions concernant la batterie 12 V

La batterie 12 V renferme un électrolyte acide, toxique et corrosif, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact des liquides de batterie (acide) avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie 12 V.
- Si du liquide de batterie vient en contact avec la peau ou les yeux, nettoyez immédiatement la zone concernée à l'eau claire et consultez un médecin.
Maintenez une éponge ou un tissu humide sur la zone touchée, jusqu'à ce que vous ayez reçu des soins médicaux.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne laissez pas des enfants s'approcher de la batterie 12 V.



NOTE

■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans le ventilateur de refroidissement ou dans une courroie.

■ Borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire

La borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire est à utiliser pour recharger la batterie 12 V depuis un autre véhicule en cas d'urgence. Elle ne peut pas être utilisée pour démarrer avec des câbles un autre véhicule.

Si votre véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

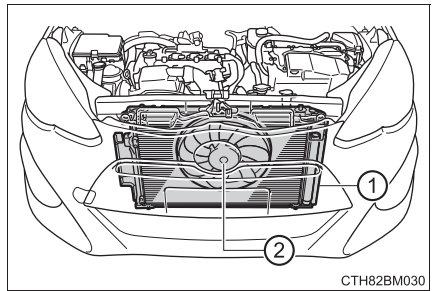
-  (→P. 525) s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- Le message d'avertissement de surchauffe du système hybride (→P. 529) s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Procédures de rectification

- Si  s'affiche sur l'écran multifonctionnel

- 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et désactivez le système de climatisation, puis arrêtez le système hybride.
- 2 Si vous voyez de la vapeur:
Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.
Si vous ne voyez pas de vapeur:
Soulevez le capot avec précaution.
- 3 Une fois la température du système hybride suffisamment abaissée, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l'absence de fuites.

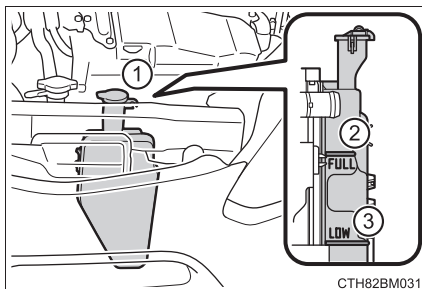
- ① Radiateur
- ② Ventilateur de refroidissement



Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

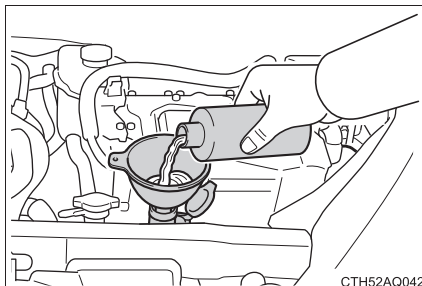
- 4 Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du réservoir.

- ① Réservoir
- ② Repère "FULL"
- ③ Repère "LOW"



- 5 Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.



- 6 Démarrez le système hybride et allumez le système de climatisation pour vérifier que le ventilateur de refroidissement de radiateur fonctionne et pour rechercher des fuites de liquide de refroidissement dans le radiateur ou les tuyaux.

Le ventilateur fonctionne lorsque le système de climatisation est activé immédiatement après le démarrage à froid. Confirmez que le ventilateur est en marche en vérifiant le son du ventilateur et le débit d'air. S'il vous est difficile de vérifier ceci, mettez le système de climatisation sur marche et arrêt de manière répétée.

(Le ventilateur peut ne pas fonctionner à des températures en dessous de zéro.)

- 7 Si le ventilateur ne fonctionne pas:

Arrêtez le système hybride immédiatement et contactez votre concessionnaire Toyota.

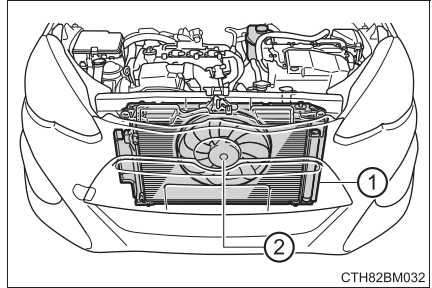
Si le ventilateur fonctionne:

Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

■ Si le message d'avertissement de surchauffe du système hybride s'affiche sur l'écran multifonctionnel

- 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr.
- 2 Arrêtez le système hybride et ouvrez le capot avec précaution.

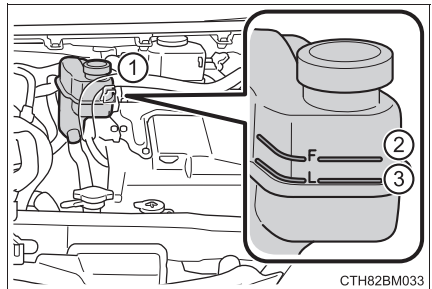
- 3 Une fois la température du système hybride abaissée, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l'absence de fuites.



- ① Radiateur
- ② Ventilateur de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

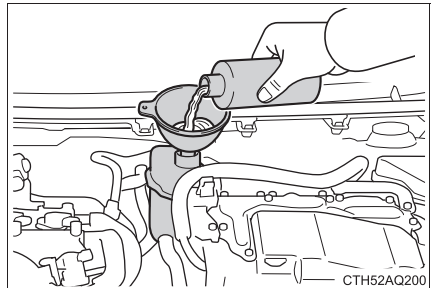
- 4 Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "F" et "L" du réservoir.



- ① Réservoir
- ② Repère "F"
- ③ Repère "L"

- 5 Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.



- 6 Démarrez le système hybride et regardez l'écran multifonctionnel.

Si le message ne disparaît pas:

Arrêtez le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.

Si le message ne s'affiche pas:

Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter un accident ou des blessures pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant, ce qui risque d'occasionner de graves blessures, par exemple des brûlures.

- Une fois que le système hybride est arrêté, vérifiez que  sur l'écran multifonctionnel et le témoin "READY" sont éteints.

Lorsque le système hybride est en marche, le moteur à essence est susceptible de se mettre automatiquement en marche ou le ventilateur de refroidissement peut soudainement fonctionner même si le moteur à essence s'arrête. Ne touchez pas et ne vous approchez pas des pièces rotatives telles que le ventilateur, car vos doigts ou vêtements (en particulier les cravates ou les écharpes) peuvent s'y coincer, entraînant de graves blessures.

- N'ouvrez pas le bouchon de radiateur alors que le radiateur et le système hybride sont chauds.

De graves blessures telles que des brûlures pourraient être provoquées par un rejet de vapeur et de liquide de refroidissement brûlants sous pression.

**NOTE****■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur/de module de commande de puissance**

Attendez que le système hybride ait refroidi avant de faire l'appoint en liquide de refroidissement moteur/de module de commande de puissance. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement, ajoutez-le doucement. Si vous versez trop vite le liquide de refroidissement froid dans le système hybride chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système hybride.

■ Pour éviter d'endommager le système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (tels que du sable ou de la poussière etc.).
- N'utilisez pas d'additif de refroidissement.

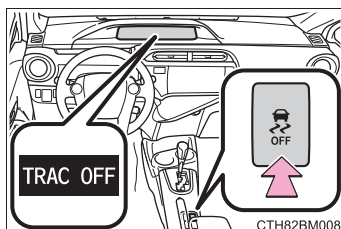
Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

- 1** Placez le levier de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement. Arrêtez le système hybride.
- 2** Dégagez les roues qui patinent de la boue, de la neige ou du sable accumulé.
- 3** Placez des branches, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence sous les roues.
- 4** Redémarrez le système hybride.
- 5** Mettez le levier de vitesses sur D ou R et accélérez progressivement pour dégager le véhicule.

■ Si vous éprouvez des difficultés à dégager le véhicule

Appuyez sur  pour désactiver le système TRAC.



 AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous tentez de dégager un véhicule bloqué**

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer de suffisamment d'espace afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou vers l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous actionnez le levier de vitesses

Veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Ceci peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

 NOTE**■ Pour éviter tout dommage à la transmission et à d'autres composants**

- Évitez de faire patiner les roues et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué après avoir respecté ces procédures, il est possible qu'il doive être tracté pour être dégagé.

Caractéristiques du véhicule

9

9-1. Spécifications

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.).....	574
Informations relatives au carburant.....	583
Informations relatives aux pneus	586

9-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables	599
Systèmes à initialiser	606

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur totale		158,7 in. (4030 mm)
Largeur totale		66,7 in. (1695 mm)
Hauteur totale*1		► Sans toit ouvrant 57,3 in. (1455 mm) ► Avec toit ouvrant 57,7 in. (1465 mm)
Empattement		100,4 in. (2550 mm)
Bande de roulement	Avant	58,3 in. (1480 mm)*2 57,5 in. (1460 mm)*3
	Arrière	58,1 in. (1475 mm)*2 57,1 in. (1450 mm)*3
Capacité de charge du véhicule (Occupants + bagages)		845 lb. (380 kg)

*1: Véhicules à vide

*2: Pneus P175/65R15

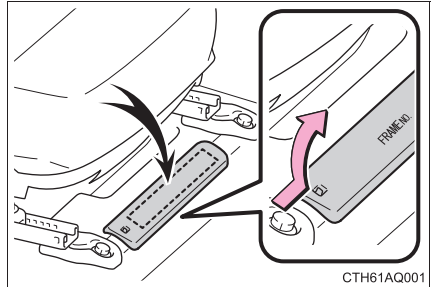
*3: Pneus P195/50R16

Identification du véhicule

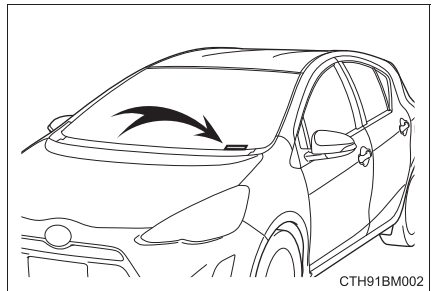
■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est l'identifiant légal de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il est utilisé pour l'enregistrement de la propriété de votre véhicule.

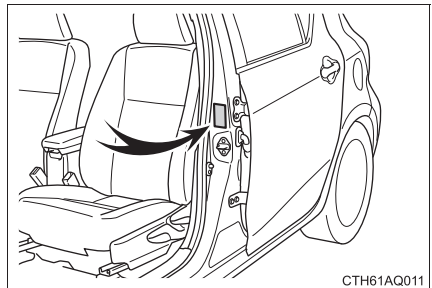
Ce numéro est gravé sous le siège du passager avant.



Ce numéro est gravé dans l'angle supérieur gauche du tableau de bord.

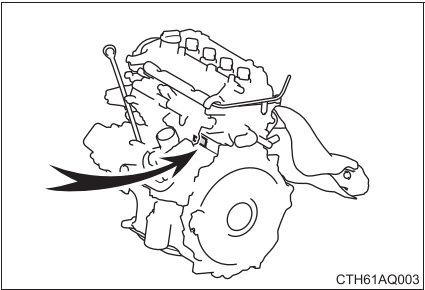


Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.



■ Numéro du moteur

Le numéro du moteur est gravé sur le bloc-moteur comme indiqué.



CTH61AQ003

Moteur

Modèle	1NZ-FXE
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	2,95 × 3,33 in. (75,0 × 84,7 mm)
Cylindrée	91,3 cu.in. (1497 cm ³)
Jeu des soupapes (moteur froid)	Admission: 0,006 — 0,010 in. (0,15 — 0,25 mm) Échappement: 0,010 — 0,014 in. (0,25 — 0,35 mm)

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur
Contenance du réservoir de carburant (Référence)	9,5 gal. (36 L, 7,9 Imp. gal.)

Moteur électrique (moteur de traction)

Type	Moteur synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	45 kW
Couple maximal	125 ft•lbf (169 N•m, 17,2 kgf•m)

Batterie du système hybride (batterie de traction)

Type	Batterie au nickel-métal hydrure
Tension	7,2 V/module
Capacité	6,5 Ah (3HR)
Quantité	20 modules
Tension totale	144 V

Système de lubrification

Capacité d'huile (Vidange et remplissage — référence*)	
Avec filtre	3,9 qt. (3,7 L, 3,3 Imp. qt.)
Sans filtre	3,6 qt. (3,4 L, 3,0 Imp. qt.)

*: La contenance en huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Chauffez le moteur puis éteignez le système hybride, attendez plus de 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Sélection de l'huile moteur

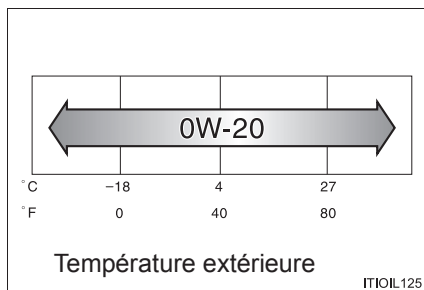
L'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» est utilisée dans votre véhicule Toyota. Utilisez l'huile approuvée par Toyota "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité de l'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-5

Viscosité recommandée: SAE 0W-20

L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix car elle garantit de bonnes économies de carburant et assure un bon démarrage par temps froid.

Si l'huile SAE 0W-20 n'est pas disponible, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cependant, elle doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la prochaine vidange d'huile.



Viscosité de l'huile (0W-20 est expliqué ici à titre d'exemple):

- La valeur 0W de 0W-20 indique l'aptitude de l'huile à permettre le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice précédant le W est bas facilitent davantage le démarrage du moteur par temps froid.
- La valeur 20 de 0W-20 indique la viscosité de l'huile lorsque la température de l'huile est élevée. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (valeur plus grande) peut être mieux adaptée si le véhicule est utilisé à des vitesses élevées ou soumis à des conditions de charge extrêmes.

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

Le symbole d'identification de l'International Lubricant Specification Advisory Committee (ILSAC) est apposé sur certains bidons d'huile pour faciliter votre choix.



ITNOIL050

Système de refroidissement

Capacité Moteur à essence Module de commande de puissance	5,6 qt. (5,3 L, 4,7 Imp. qt.) 1,7 qt. (1,6 L, 1,4 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des produits suivants: • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée N'utilisez pas d'eau pure seule.

Système d'allumage

Bougie	
Marque	DENSO FK16R-A8
Écartement	0,03 in. (0,8 mm)



NOTE

■ Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas l'écartement des bougies.

Système électrique

Batterie 12 V	
Tension à vide à 68°F (20°C):	12,5 V ou plus Complètement chargée 11,0 — 12,5 V À moitié chargée Moins de 11,0 V Déchargée (Tension vérifiée 20 minutes après arrêt du système hybride et extinction de l'ensemble des éclairages)
Régimes de charge	3,5 A ou moins (Recharge dans un délai de 10 heures)

Transmission hybride

Capacité en liquide*	3,5 qt. (3,3 L, 2,9 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance en liquide est une quantité de référence. Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ Type de liquide de transmission

L'utilisation de tout liquide de transmission autre que le “Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS» risque au final de provoquer des dommages à la transmission hybride de votre véhicule.

Freins

Hauteur de la pédale* ¹	2,8 in. (70 mm) Min.
Jeu libre de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1,0 — 6,0 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d'usure des garnitures de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Course du levier du frein de stationnement* ²	8 — 11 déclics
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

*¹: Hauteur minimum de la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 66 lbf (294 N, 30 kgf), lorsque le système hybride fonctionne

*²: Course du levier du frein de stationnement lorsqu'il est levé avec une force de 45 lbf (200 N, 20 kgf)

Direction

Jeu libre	Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et roues

► Pneus de 15 pouces

Taille des pneus	P175/65R15 84H, T125/70D16 96M (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	Avant: 38 psi (260 kPa, 2,6 kgf/cm² ou bar) Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar) Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar) Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.
Taille des roues	15 × 5J, 16 × 4T (roue de secours)
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Pneus de 16 pouces

Taille des pneus	P195/50R16 83V, T125/70D16 96M (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus avant et arrière (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	Avant: 32 psi (220 kPa, 2,2 kgf/cm² ou bar) Arrière: 29 psi (200 kPa, 2,0 kgf/cm² ou bar) Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar) Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.
Taille des roues	16 × 6J, 16 × 4T (roue de secours)
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	N° d'ampoule	W	Type
Extérieur	Clignotant avant/feux de stationnement	—	28/8	B
	Éclairages de plaque d'immatriculation	—	5	A
	Feux de recul	—	16	A
	Clignotants latéraux	—	5	B* ²
	Feux de gabarit avant	—	5	A
	Clignotants arrière	—	21	B
Intérieur	Éclairages intérieurs/éclairages individuels	—	5	A
	Éclairage de compartiment à bagages* ¹	—	5	A

*1: Sur modèles équipés

*2: Les clignotants latéraux doivent être remplacés en tant qu'ensemble.

A: Ampoules à culot en verre
(transparentes)

B: Ampoules à culot en verre
(ambre)

Informations relatives au carburant

Utilisez uniquement de l'essence sans plomb.

Sélectionnez un indice d'octane de 87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'un indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer des cliquetis dans le moteur. La persistance des cliquetis peut endommager le moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux spécifications ASTM D4814 aux États-Unis.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques cas rares, il peut arriver que la marque de l'essence utilisée occasionne des problèmes de maniabilité. Si les problèmes de maniabilité persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Normes de qualité des essences

- Les constructeurs automobiles aux États-Unis, en Europe et au Japon ont développé des spécifications relatives à la qualité des carburants, regroupées dans la Charte mondiale des carburants (WWFC), devant être appliquée à l'échelle mondiale.
- La WWFC classe les carburants en quatre catégories, en fonction des niveaux d'émission à atteindre. Les États-Unis ont adopté la catégorie 4.
- La WWFC vise à améliorer la qualité de l'air grâce à une réduction des émissions polluantes du parc automobile, et à améliorer la satisfaction du client par le biais d'une amélioration des performances.

■ Recommandations d'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient un minimum d'additifs détergents pour nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des systèmes d'admission, selon le programme de concentration minimale en additifs de l'EPA.
- Toyota recommande vivement l'utilisation d'essence de haute qualité contenant des détergents. Pour plus d'informations sur l'essence de haute qualité contenant des détergents et une liste de revendeurs, veuillez vous rendre sur le site internet officiel www.toptiergas.com.

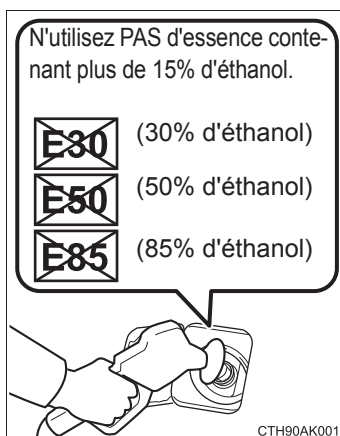
■ Recommandations d'utilisation des essences à faibles émissions

Les essences contenant des composés oxygénés tels que l'éther ou l'éthanol, ainsi que les essences reformulées, sont disponibles dans certaines villes. Ces carburants sont peut-être utilisés normalement, à condition qu'ils satisfassent à d'autres exigences liées au carburant.

Toyota recommande ces carburants, car les formulations permettent une réduction des émissions du véhicule.

■ Non recommandation d'utilisation des essences mélangées

- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 15% d'éthanol. N'utilisez PAS de polycarburant quel qu'il soit ou une essence contenant plus de 15% d'éthanol, disponibles dans les pompes marquée E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15% d'éthanol).



- Si vous utilisez de l'essence-alcool avec votre véhicule, veuillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du méthanol.

■ Non recommandation d'utilisation des essences contenant du MMT

Certaines essences contiennent un additif augmentant l'indice d'octane appelé MMT (cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle).

Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'être affecté.

Le témoin indicateur de dysfonctionnement situé sur le combiné d'instruments pourrait s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour l'entretien.

■ En cas de cliquetis du moteur

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée vous remarquiez parfois de légers cliquetis pendant quelques instants. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.



NOTE

■ Mise en garde sur la qualité du carburant

- N'utilisez pas de carburants inadaptés. Une utilisation de carburants inadaptés entraînerait un endommagement du moteur.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
L'essence au plomb peut occasionner des dommages au convertisseur catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du dispositif antipollution.
- N'utilisez pas d'essence-alcool d'un autre type que celui indiqué plus haut.
Une autre essence-alcool pourrait endommager le système d'alimentation en carburant ou provoquer des problèmes de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué précédemment peut causer des phénomènes persistants de cliquetis importants.
Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

■ Problèmes de maniabilité liés au carburant

Si vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, cliquetis du moteur, etc.) après avoir utilisé un type différent de carburant, arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

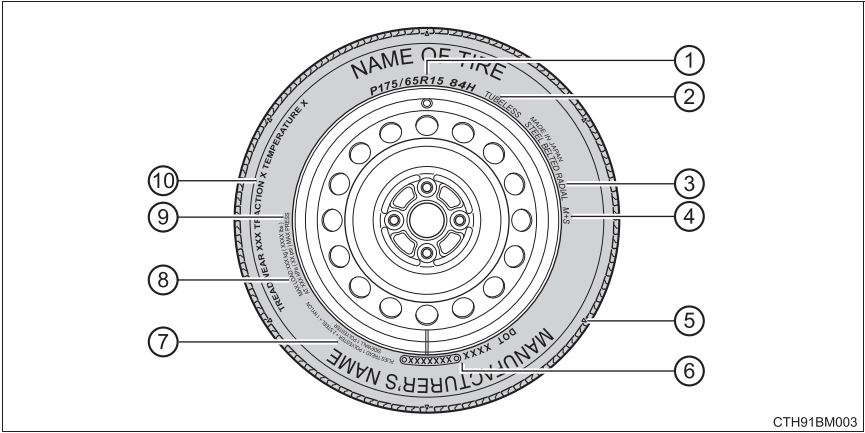
■ Pendant le réapprovisionnement en essence-alcool

Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. La peinture de votre véhicule pourrait être endommagée.

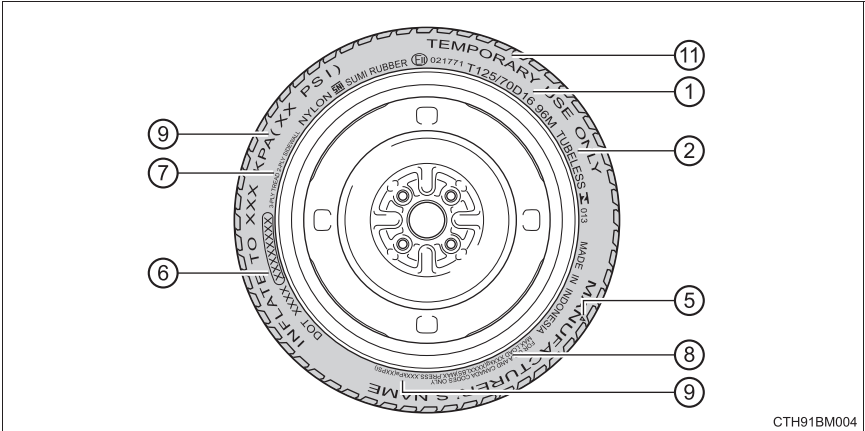
Informations relatives aux pneus

Symboles courants des pneus

► Pneu de taille normale



► Roue de secours compacte



① Taille des pneus (→P. 589)

② TUBELESS ou TUBE TYPE

Les pneus tubeless n'ont pas de chambre à air et l'air est injecté directement dans les pneus. Les pneus tube type sont équipés d'une chambre à air à l'intérieur du pneu, et la chambre à air maintient la pression de gonflage.

③ Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention "RADIAL" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "RADIAL" est un pneu à carcasse diagonale.

④ Pneus d'été ou pneus toutes saisons (→P. 470)

Un pneu toutes saisons porte la mention "M+S" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "M+S" est un pneu été.

⑤ Emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement (→P. 465)

⑥ DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 588)

⑦ Composition et matériaux des ceintures des pneus

Les plis sont les couches de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis d'un pneu.

⑧ Limite de charge à pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P. 593)

⑨ Pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P. 593)

Cela désigne la pression à laquelle un pneu peut être gonflé.

⑩ Niveau de qualité uniforme des pneus

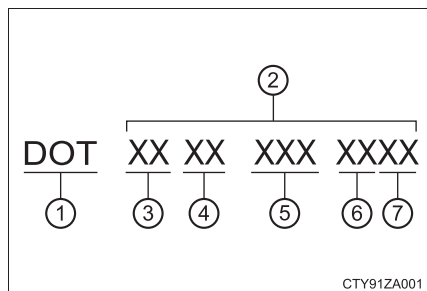
Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à "Niveau de qualité uniforme des pneus".

⑪ "TEMPORARY USE ONLY" (→P. 551)

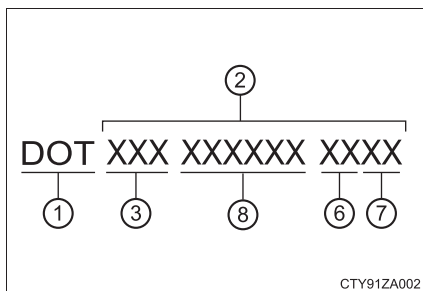
Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention "TEMPORARY USE ONLY" moulée sur le flanc du pneu. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire d'urgence.

Symbole courant DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

► Type A



► Type B



- ① Symbole DOT*
- ② Numéro d'identification du pneu (TIN)
- ③ Marque d'identification du fabricant du pneu
- ④ Code de taille du pneu
- ⑤ Code optionnel de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)
- ⑥ Semaine de fabrication
- ⑦ Année de fabrication
- ⑧ Code du fabricant

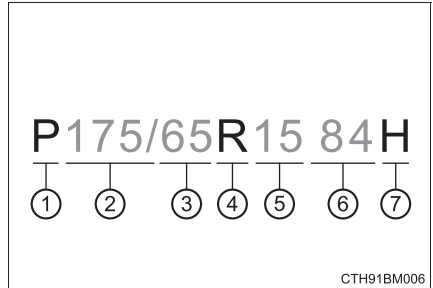
*: Le symbole DOT certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules à moteur.

Taille des pneus

■ Informations relatives à la taille courante des pneus

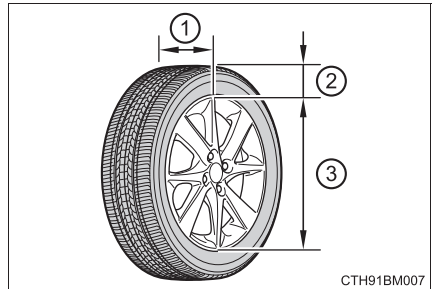
L'illustration indique la taille courante des pneus.

- ① Utilisation du pneu
(P = Véhicule de tourisme,
T = Utilisation temporaire)
- ② Largeur de section
(millimètres)
- ③ Rapport d'aspect
(rapport entre la hauteur du
pneu et la largeur de section)
- ④ Code de structure du pneu
(R = Radiale, D = Diagonale)
- ⑤ Diamètre de la roue (pouces)
- ⑥ Indice de charge (2 chiffres ou 3 chiffres)
- ⑦ Symbole de vitesse (caractère alphabétique d'une lettre)



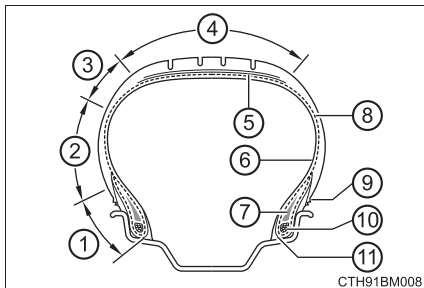
■ Dimensions du pneu

- ① Largeur de section
- ② Hauteur du pneu
- ③ Diamètre de la roue



Appellations des parties du pneu

- ① Talon
- ② Flanc
- ③ Épaulement
- ④ Bande de roulement
- ⑤ Courroie
- ⑥ Garniture interne
- ⑦ Caoutchouc de renfort
- ⑧ Carcasse
- ⑨ Bordures de jante
- ⑩ Tringles
- ⑪ Bandelette talon



Niveau de qualité uniforme des pneus

Ces informations ont été préparées en conformité avec les normes publiées par l'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis du Ministère des Transports des États-Unis.

Elle informe les acheteurs et/ou clients potentiels des véhicules Toyota du niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de ces informations.

■ Indices de qualité DOT

Tous les pneus de véhicules de tourisme doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité, et à ces indices. Les indices de qualité sont indiqués sur le flanc du pneu, le cas échéant, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction
AA Température A

■ Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi par comparaison, en fonction de l'indice d'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu doté d'un indice 150 devrait tenir une fois et demie (1 - 1/2) la durée d'un pneu doté d'un indice 100 par le gouvernement.

La performance relative des pneus dépend de leurs conditions d'utilisation. La performance peut varier considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

■ Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut l'adhérence en virage.

■ Température A, B, C

Les indices thermiques, notés A (le plus haut), B et C, représentent la résistance du pneu à la production de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées au cours d'un test sur la roue dans des conditions réglementées, dans un laboratoire spécifié, à l'intérieur.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau du pneu et réduire sa durée de vie, et une température excessive peut conduire à une défaillance brutale du pneu. L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus des véhicules de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité No. 109 applicable aux véhicules à moteur.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: L'indice de température d'un pneu suppose qu'il est correctement gonflé et non surchargé.

Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive, sont des facteurs qui, séparément ou combinés, peuvent être à l'origine d'une accumulation de chaleur et d'une possible défaillance du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins trois heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km après cela
Pression de gonflage maximale	Pression maximale à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage du pneu à froid recommandée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission hybride, de la direction assistée, de l'assistance au freinage, des lève-vitres électriques, des sièges électriques, de la radio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule à moteur avec ses équipements de série, incluant les capacités maximales en carburant, en huile et en liquide de refroidissement et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximum du véhicule en charge	La somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Capacité de charge du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après

Termes liés aux pneus	Signification
Poids des options de série	Le poids cumulé des options de série installées correspond à plus de 5 lb. (2,3 kg) de plus que les éléments standard remplacés, non comptabilisés dans le poids à vide ou le poids des accessoires, incluant les freins à grande puissance, les correcteurs d'assiette, la galerie de toit, la batterie à grande puissance et une garniture spéciale
Jante	Support métallique du pneu ou ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de la jante (Diamètre de la roue)	Diamètre nominal du support du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le fabricant
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de la jante
Capacité de charge du véhicule (Capacité de charge totale)	Charge nominale du chargement et des bagages plus 150 lb. (68 kg) multipliée par le nombre de places assises du véhicule
Charge maximale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids maximal en charge du véhicule, divisée par deux
Charge normale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon le tableau 1* ci-après), divisée par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de plis de toiles, et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre des composants du talon

Termes liés aux pneus	Signification
Pneu à carcasse diagonale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés alternativement selon des angles très inférieurs à 90 degrés, par rapport à l'axe central de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hors caoutchouc de la bande de roulement et du flanc qui, une fois gonflée, supporte la charge
Décollement	Détachement par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Toile	Fibres formant les plis du pneu
Séparation de la toile	Rupture de la toile au niveau des composés en caoutchouc voisins
Craquelure	Toute rupture dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système flanc du pneu jante est inversé, dans lequel la jante est conçue avec des rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de façon à ce que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à indice de charge élevé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre deux bandes longitudinales voisines sur la bande de roulement
Revêtement intérieur	Couche(s) formant la surface intérieure d'un pneu tubeless, contenant l'espace de gonflage du pneu
Séparation du revêtement intérieur	Rupture du revêtement intérieur au niveau du matériau en toile de la carcasse

Termes liés aux pneus	Signification
Flanc extérieur	(a) Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou du nom du fabricant, de la marque, et/ou du nom de modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un côté spécifique devant toujours être orienté vers l'extérieur lors de la pause sur un véhicule
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant principalement pour être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum qu'un pneu peut supporter à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximal	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximale autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximale autorisée	Pression de gonflage maximale à froid à laquelle un pneu peut être gonflé
Mesure de jante	Jante sur laquelle est monté le pneu pour la vérification des dimensions physiques
Épissure ouverte	Toute rupture de la jonction de la bande de roulement, du flanc ou du revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre total d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons ou nervures de protection comprises
Pneu pour véhicule de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les véhicules de tourisme, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut (GVWR) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Pli	Couche de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc
Séparation du pli	Décollement des composés en caoutchouc entre les plis voisins

Termes liés aux pneus	Signification
Pneu	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, de produits chimiques, de fils textiles et d'acier ou d'autres matériaux qui, monté sur une roue automobile, assure l'adhérence et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés à 90 degrés par rapport à l'axe central de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons de protection comprises
Flanc	Partie d'un pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation du flanc	Rupture du composé en caoutchouc au niveau du matériau en toile du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle un pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme appropriées à une utilisation avec ce pneu
Bande de roulement	Partie d'un pneu en contact avec la route
Bande longitudinale de bande de roulement	Partie de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu

Termes liés aux pneus		Signification
Indicateurs d'usure (TWI)		Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu		Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée, 1 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule dispose de nombreuses fonctions électroniques personnalisables selon vos préférences. La programmation de ces préférences nécessite un équipement spécialisé et peut être réalisée par votre concessionnaire Toyota.

Les réglages de certaines fonctions sont modifiés simultanément lors de la personnalisation d'autres fonctions. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples détails.

Personnalisation des fonctions du véhicule (système audio)

■ Changement en utilisant le système de Multimédia

- 1 Appuyez sur le bouton "SETUP".
- 2 Sélectionnez "Véhicule" sur l'écran "Configuration".

Divers réglages peuvent être modifiés. Pour de plus amples détails, reportez-vous à la liste de réglages modifiables.

■ Changement en utilisant le système de navigation

- 1 Appuyez sur le bouton "APPS".
- 2 Sélectionnez "Configuration" sur l'écran "Apps" et sélectionnez "Véhicule".

Divers réglages peuvent être modifiés. Pour de plus amples détails, reportez-vous à la liste de réglages modifiables.

Fonctions personnalisables

- ① Réglages pouvant être modifiés via le système audio
- ② Réglages pouvant être modifiés par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ Système d'alerte d'approche du véhicule (→P. 78)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Volume sonore du système d'alerte d'approche du véhicule	Niveau 1	Niveau 2	—	O
		Niveau 3		

■ **Système d'accès et de démarrage mains libres*¹ et télécommande du verrouillage centralisé (→P. 137, 146)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Signal de fonctionnement (Feux de détresse)	Marche	Arrêt	—	O
Signal de fonctionnement (signal sonore)* ²	Marche	Arrêt	—	O
Volume du signal sonore de fonctionnement* ²	Niveau 5	Désactivation jusqu'au niveau 7	O	O
Temps écoulé avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique de porte si une porte n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée	60 secondes	30 secondes	O	O
		120 secondes		
Avertisseur sonore de porte ouverte* ²	Marche	Arrêt	—	O
Fonction de verrouillage automatique des portes activée si une porte n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée	Marche	Arrêt	—	O

*1: Sur modèles équipés

*2: Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

■ **Système d'accès et de démarrage mains libres***
(→P. 137, 146, 151)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Système d'accès et de démarrage mains libres	Marche	Arrêt	—	O
Déverrouillage intelligent des portes	Porte conducteur	Toutes les portes	O	O
Nombre autorisé de verrouillages mains libres consécutifs	Deux fois	Illimité	—	O

*: Sur modèles équipés

■ **Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 130, 137, 146)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	O
Déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape.	O	O
Fonction panique	Marche	Arrêt	—	O

■ Verrouillage des portes (→P. 137, 146, 556)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Déverrouillage avec une clé	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape.	—	O
Fonction de verrouillage automatique des portes en fonction de la vitesse*	Arrêt	Marche	O	O
Déverrouillage de toutes les portes à l'ouverture de la porte conducteur	Arrêt	Marche	O	O
Déverrouillage de toutes les portes lorsque le levier de vitesses est placé sur P.	Marche	Arrêt	O	O
Verrouillage de toutes les portes lorsque le levier de vitesses est placé sur une autre position que P.	Marche	Arrêt	O	O

*: Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

■ Système de commande automatique des éclairages (→P. 226)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Temps écoulé avant que les phares ne s'éteignent automatiquement une fois les portes fermées	30 secondes	Arrêt	O	O
		60 secondes		
		90 secondes		

■ Éclairages (→P. 223)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Système d'éclairage de jour (sauf Canada)	Marche	Arrêt	O	O

■ Éclairage (→P. 412)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Temps écoulé avant l'extinction des éclairages	15 secondes	7,5 secondes	☐	☐
		30 secondes	☐	☐
Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées	Marche	Arrêt	☐	☐
Fonctionnement après mise du contact du moteur sur la position "LOCK"*1	Marche	Arrêt	☐	☐
Fonctionnement après mise sur arrêt du contact "POWER"*2	Marche	Arrêt	☐	☐
Fonctionnement lorsque vous vous approchez du véhicule et que vous portez la clé électronique*2	Marche	Arrêt	☐	☐
Commande d'éclairage intérieur	Marche	Arrêt	☐	☐

*1: Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

*2: Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

■ Rappel de ceinture de sécurité (→P. 515)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Signal sonore de rappel de ceinture de sécurité lié à la vitesse du véhicule	Marche	Arrêt	—	0

■ Système de climatisation automatique (→P. 402)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Fonctionnement de la commande auto d'A/C	Marche	Arrêt	0	0
Contrôle de la climatisation en mode d'éco-conduite	Marche	Arrêt	—	0

Systèmes à initialiser

Après tout rebranchement de la batterie 12 V ou entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement:

Élément	Quand réinitialiser	Référence
Message indiquant qu'un entretien est nécessaire (sauf Canada)	Après avoir effectué l'entretien	P. 435
Système d'avertissement de pression des pneus	• En cas de permutation des roues sur les modèles dont les pressions de gonflage des pneus sont différentes entre l'avant et l'arrière • Lorsque vous modifiez la pression de gonflage des pneus (lorsque vous souhaitez modifier votre vitesse de croisière, que le véhicule est chargé, etc.) • Lorsque vous changez la taille des pneus	P. 467

Index

Que faire si...	
(Résolution des problèmes)	608
Index alphabétique	613

Pour les véhicules avec système de navigation, reportez-vous au “SYSTÈME DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE” pour tout complément d'information sur le système de navigation.

Que faire si... (Résolution des problèmes)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de contacter votre concessionnaire Toyota.

Les portes ne peuvent pas être verrouillées, déverrouillées, ouvertes ou fermées



Si vous perdez vos clés

- Si vous perdez vos clés ou clés mécaniques, de nouvelles clés ou clés mécaniques d'origine peuvent être réalisées par votre concessionnaire Toyota. (→P. 132)
- Si vous perdez vos clés ou clés électroniques, le risque de vol du véhicule augmente de manière significative. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota. (→P. 136)



Les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées

- La pile de la clé est-elle faible ou usée? (→P. 484)
- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres:
Le contact "POWER" est-il en mode ON?
Lorsque vous verrouillez les portes, placez le contact "POWER" sur arrêt. (→P. 207)
- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres:
La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?
Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.
- La fonction peut ne pas fonctionner correctement à cause des conditions des ondes radio. (→P. 154)



Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière

- Le verrouillage de sécurité enfants est-il enclenché?
La porte arrière ne peut pas être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché. Ouvrez la porte arrière de l'extérieur, puis déverrouillez le verrouillage de sécurité enfants. (→P. 141)

Si vous suspectez un problème



Le système hybride ne démarre pas (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres)

- Le levier de vitesses est-il sur la position P? (→P. 201)
- Le volant est-il déverrouillé? (→P. 203)
- La batterie 12 V est-elle déchargée? (→P. 559)



Le système hybride ne démarre pas (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

- Avez-vous appuyé sur le contact "POWER" tout en appuyant fermement sur la pédale de frein? (→P. 205)
- Le levier de vitesses est-il sur la position P? (→P. 209)
- La clé électronique est-elle détectable quelque part à l'intérieur du véhicule? (→P. 152)
- Le volant est-il déverrouillé? (→P. 209)
- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée?
Dans ce cas, il est possible de démarrer le système hybride par un moyen temporaire. (→P. 557)
- La batterie 12 V est-elle déchargée? (→P. 559)



Le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P, même si vous appuyez sur la pédale de frein

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres:
Le contact du moteur est-il sur la position "ON"?
Si vous ne pouvez pas relâcher le levier de vitesses en appuyant sur la pédale de frein avec le contact du moteur sur la position "ON". (→P. 219)
- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres:
Le contact "POWER" est-il en mode ON?
Si vous ne pouvez pas relâcher le levier de vitesses en appuyant sur la pédale de frein avec le contact "POWER" en mode ON. (→P. 219)



Le volant ne peut pas être actionné après l'arrêt du système hybride

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres:
Il est bloqué afin d'éviter le vol du véhicule si la clé est retirée du contact du moteur. (→P. 203)
- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres:
Il se bloque automatiquement pour empêcher le vol du véhicule. (→P. 209)



Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas en actionnant les commandes de lève-vitres électriques

- La commande de verrouillage des vitres est-elle enfoncée?
À l'exception de celui du siège conducteur, aucun lève-vitre électrique ne peut être utilisé si la commande de verrouillage des vitres est enfoncée. (→P. 175)



Le contact “POWER” est placé sur arrêt automatiquement (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

- La fonction de coupure automatique de l'alimentation est actionnée si le véhicule est laissé en mode ACCESSORY ou ON (le système hybride n'est pas en marche) pendant un certain temps. (→P. 208)



Un avertisseur sonore se déclenche pendant la conduite

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote
Le conducteur et le passager avant portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P. 515)
- Le témoin d'avertissement du système de freinage est allumé
Le frein de stationnement est-il relâché? (→P. 222)

En fonction de la situation, d'autres types d'avertisseur sonore peuvent également se déclencher. (→P. 513, 524)



Un avertisseur sonore se déclenche lorsque vous quittez le véhicule (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres)

- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?
Vérifiez le message sur l'écran multifonctionnel. (→P. 524)



Un témoin d'avertissement s'allume ou un message d'avertissement ou un témoin s'affichent

- Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un message d'avertissement ou un témoin s'affichent, reportez-vous à P. 513, 524.

Lorsqu'un problème s'est produit



En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et remplacez le pneu crevé par le pneu de secours. (→P. 541)



Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à suivre lorsque le véhicule est enlisé dans la boue, la saleté ou la neige. (→P. 570)

Index alphabétique

A

A/C	402
ABS	288
Accès mains libres	137, 146
Affichage	
Écran multifonctionnel	102
Flux d'énergie	120
Informations relatives au trajet	102
Message d'avertissement	524
Affichage de la température extérieure	420
Aide au démarrage en côte	288
Aide au freinage	288
Alerte de sortie de voie (LDA)	263
Ampoules	
Puissance en watts	582
Remplacement	491
Antenne	323

Appuie-têtes

Réglage	167

Audio Bluetooth®

Audio Bluetooth®	358
Configuration	347
Lecteur portable	343
Utilisation de l'audio Bluetooth®	358

Avertisseur sonore..... 170

Avertisseurs sonores

Avertissement de sécurité de pré-collision	516
Avertissement principal	515
LDA (alerte de sortie de voie)	263
Rappel de ceinture de sécurité	515
Rappel de clé	535
Système de direction assistée électrique	514
Système de freinage	513

B**Batterie**

- Batterie du système hybride
(batterie de traction) 82
- Contrôle 460
- Préparatifs et contrôles
pré-hivernaux 297
- Si la batterie 12 V du
véhicule est déchargée 559

Bloqué

- Si le véhicule est bloqué 570

Boîte à gants 416**Borne spéciale pour**

- démarrage par batterie
auxiliaire 559

Bougie 579**Bruit sous le véhicule 8****C****Cache-bagages 425****Capacité de charge 198****Capacité de charge totale 198****Capacité de chargement 198****Capot 445****Capteur**

- Capteur avant 244
- Capteur de caméra
monoculaire 244
- Capteur laser 244
- LDA

- (alerte de sortie de voie) 244

- PCS (système de sécurité de
pré-collision) 244

- Système de feux de route
automatiques 244

Capteur avant 244

- Feux de route
automatiques 244
- LDA

- (alerte de sortie de voie) 244

- PCS (système de sécurité
de pré-collision) 244

- Précautions 245

Carburant

- Capacité 576
- Informations 583
- Jauge de carburant 99
- Rapprovisionnement en
carburant 237
- Type 576

Casiers auxiliaires 417

Ceintures de sécurité

- Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité..... 34
- Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR) 34
- Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR) 34
- Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité..... 36
- Installation du siège de sécurité enfant..... 69
- Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité 432
- Port de votre ceinture de sécurité..... 28
- Prétensionneurs de ceinture de sécurité..... 34
- Rallonges de ceintures de sécurité..... 35
- Réglage de la ceinture de sécurité..... 30
- Témoin de rappel..... 515

Chaînes..... 298**Chauffages**

- Rétroviseurs latéraux..... 405
- Sièges chauffants 411

Clé électronique

- Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement 556

Clé USB 308, 337**Clés**

- Accès mains libres..... 131
- Clé électronique..... 130
- Clé mécanique..... 131
- Clés 130
- Contact du moteur 201, 205
- Contact "POWER" 205
- Contacteur de démarrage..... 201, 205
- Numéro de clé 130
- Pile de la clé 484
- Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement 556
- Si vous perdez vos clés..... 132
- Télécommande du verrouillage centralisé 131

Clignotants

- Commande 221
- Puissance en watts..... 582
- Remplacement des ampoules..... 491

Clignotants arrière

- Puissance en watts..... 582
- Remplacement des ampoules..... 496

Clignotants avant

- Commande 221
- Puissance en watts..... 582
- Remplacement des ampoules..... 495

Commande

Commande de feux anti brouillards	228
Commande de feux de détresse.....	502
Commande de feux de route automatiques.....	269
Commande de lève-vitre électrique.....	175
Commande de mode de conduite EV	213
Commande de mode d'éco-conduite	217
Commande de phares	223
Commande de verrouillage centralisé des portes	140
Commande de verrouillage des vitres.....	175
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de lunette arrière	234
Commande LDA (alerte de sortie de voie).....	265
Commande PCS (système de sécurité de pré-collision)	252
Commande VSC OFF.....	289
Commandes audio au volant.....	307
Commandes d'éclairage	223
Contact du moteur	201, 205
Contact "POWER"	205
Contacteur de démarrage	201, 205
Essuie-glace et lave-vitre	230, 234
Régulateur de vitesse	274

Commande de verrouillage

des vitres	175

Commande d'ouverture

Capot	445
Hayon	146
Trappe à carburant.....	237

Commande VSC OFF**Compteur de vitesse****Condenseur****Conduite**

Conseils de conduite hivernale.....	297
Conseils de rodage.....	186
Position correcte.....	28
Procédures	184

Conseils de rodage**Contact du moteur****Contact "POWER"****Contacteur de****démarrage.....****Contrôle de la stabilité****du véhicule****Contrôle I/M.....****Coussin gonflable de****coussin de siège.....****Coussin gonflable de****genoux**

Coussins gonflables

Conditions de fonctionnement des coussins gonflables	49
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux	50
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables rideaux	50
Coussins gonflables SRS	40
Emplacements des coussins gonflables	40
Modification et mise au rebut des coussins gonflables	48
Position de conduite correcte	28, 44
Précautions générales relatives aux coussins gonflables	44
Précautions relatives aux coussins gonflables de coussin de siège	44
Précautions relatives aux coussins gonflables de genoux	44
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux	44
Précautions relatives aux coussins gonflables pour votre enfant	44
Précautions relatives aux coussins gonflables rideaux	47
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	54
Témoin d'avertissement de coussin gonflable	514
Témoins	54

Coussins gonflables

latéraux	41
Coussins gonflables rideaux ...	41
Cric	
Cric fourni avec le véhicule	542
Positionnement du cric	447
Crochet de fixation de câble	308
Crochets à vêtements	423

D**Désembuage**

Lunette arrière	405
Rétroviseurs latéraux	405

Désembuage de la lunette

arrière	405

Dimension**Direction**

Déverrouillage de la colonne	203, 209

Direction assistée

électrique	288

Disque MP3**Disque WMA**

E**Éclairage de compartiment à bagages**

Puissance en watts 582

ÉclairagesCommande de feux anti
brouillards 228Commande de feux
arrière 223Commande de feux de
détresse 502Commande de feux de
gabarit 223Commande de feux de
stationnement 223

Commande de phares 223

Commande d'éclairage
du tableau de bord 223Commande d'éclairage
individuel 413Commande des éclairages
intérieurs 413

Lever de clignotants 221

Puissance en watts 582

Remplacement des
ampoules 491Système de feux de route
automatiques 269**Éclairages de plaque
d'immatriculation**

Puissance en watts 582

Remplacement des
ampoules 497**Éclairages individuels**

Commande 413

Puissance en watts 582

Éclairages intérieurs

Commande 413

Puissance en watts 582

Écran multifonctionnel 102**Enregistrements des****données du véhicule 10****Enregistreur de bord 11****Entrée audio 308****Entretien**

Données d'entretien 574

Entretien à faire soi-même ... 441

Entretien général 437

Prescriptions d'entretien 434

Programmes d'entretien
et de contrôle antipollution
(I/M) 440**Entretien à faire soi-même 441****EPS 288****Essuie-glace de lunette****arrière 234****Essuie-glaces de****pare-brise 230****Étiquettes de prévention****contre le vol 92**

F

Feux antibrouillards

Commande 228

Remplacement des
ampoules..... 498**Feux antibrouillards avant**

Commande 228

Remplacement des
ampoules..... 498**Feux arrière**

Commande 223

Remplacement des
ampoules..... 498**Feux de détresse**

Commande 502

Feux de gabarit

Puissance en watts..... 582

Remplacement des
ampoules..... 493**Feux de gabarit avant**

Commande 223

Puissance en watts..... 582

Remplacement des
ampoules..... 493**Feux de recul**

Puissance en watts..... 582

Remplacement des
ampoules..... 496**Feux de route****automatiques..... 269****Feux de stationnement**

Commande 223

Puissance en watts..... 582

Remplacement des
ampoules..... 495**Feux de stop**Remplacement des
ampoules..... 498**Filtre de climatisation 482****Fonctions****personnalisables..... 599****Frein**

Frein de stationnement..... 222

Liquide 580

Frein de stationnement..... 222**Fusibles..... 487**

H

Hayon	146
Huile	
Huile moteur	577
Huile moteur	
Capacité	577
Contrôle	449
Préparatifs et contrôles	
pré-hivernaux	297

I

Identification	
Moteur.....	576
Pneu	586
Véhicule	575
Informations relatives au	
trajet	102
Informations relatives aux	
pneus	
Glossaire.....	593
Niveau de qualité uniforme	
des pneus.....	591
Numéro d'identification du	
pneu	588
Taille	589
Initialisation	
Systèmes à initialiser	606
Instruments	
Commande d'éclairage du	
tableau de bord	100
Instruments	99
iPod	331

J

Jauges	99

L

Langue	
(écran multifonctionnel)	114
Lavage et lustrage	428
Lave-vitre	
Commande	230, 234
Contrôle	459
Préparatifs et contrôles	
pré-hivernaux	297
LDA	
(alerte de sortie de voie)	263
Lecteur de CD	324
Lève-vitres électriques	175
Levier de vitesses	
Si le levier de vitesses est	
bloqué sur P	219
Transmission	216
Liquide	
Frein	580
Lave-vitre.....	459
Liquide de refroidissement	
du moteur/module de	
commande de puissance	
Capacité	578
Contrôle	453
Préparatifs et contrôles	
pré-hivernaux	297
Liquide de refroidissement	
moteur	
Capacité	578
Contrôle	453
Préparatifs et contrôles	
pré-hivernaux	297

M

Manivelle de cric	542
Messages d'avertissement	524
Microphone	361
Miroirs de courtoisie	420
Mode de conduite EV	213
Mode d'éco-conduite	217
Montre	104
Moteur	
Capot	445
Comment démarrer le système hybride	201, 205
Compartment	448
Contact du moteur	201, 205
Contact "POWER"	205
Contacteur de démarrage	201, 205
Numéro d'identification	575
Si le système hybride ne démarré pas	554
Surchauffe	565

N

Nettoyage	
Ceintures de sécurité.....	432
Extérieur	428
Intérieur.....	431
Nombre de places assises	198
Numéro d'identification du véhicule	575

O

Outillage	542

P

Pare-soleil	420
PCS (système de sécurité de pré-collision)	248
Commande PCS (système de sécurité de pré-collision).....	252
Témoin d'avertissement	516
Phares	
Commande	223
Remplacement des ampoules.....	498
Pneus	
Capteur de pression de gonflage	466
Chaînes	298
Contrôle	465
En cas de crevaisson	541
Informations	586
Permutation des roues	466
Pneus neige.....	299
Pression de gonflage.....	581
Remplacement	541
Roue de secours	541
Système d'avertissement de pression des pneus	466, 517
Taille	581

Poids

Capacité de chargement.....	198
Limites de charge	198
Poids	574

Poignées de maintien..... 424**Port AUX..... 308****Porte-bouteilles 419****Porte-gobelets 418****Portes**

Hayon	146
Portes latérales.....	137
Rétroviseurs latéraux.....	173
Sécurité enfants de porte	
arrière	141
Verrouillage des portes.....	140
Vitres de porte	175

Précautions pour le rangement..... 197**Pression de gonflage des pneus..... 476****Prise d'alimentation 422****R****Radiateur..... 456****Radio 322****Rangement de console 416****Rangements 415****Régulateur de vitesse 274****Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire 435****Remorquage**

Conduite avec une	
caravane/remorque	199
Remorquage avec les 4	
roues au sol.....	200
Remorquage de secours	505

Remorquage avec les 4 roues au sol..... 200**Remplacement**

Ampoules.....	491
Fusibles	487
Pile de la clé	484
Pneus	541

Rétroviseur intérieur 172**Rétroviseur latéral**

Désembuage	405
Réglage et rabatement	173

Rétroviseurs

Désembuage de rétroviseurs	
extérieurs	405
Miroirs de courtoisie	420
Rétroviseur intérieur	172
Rétroviseurs extérieurs.....	173

Rétroviseurs extérieurs

Désembuage	405
Réglage et rabatement	173

Roue de secours

Emplacement de stockage ...	542
Pression de gonflage.....	581

Roues 479

S

Sécurité enfant

- Commande de verrouillage
des lève-vitres
électriques 175
- Comment votre enfant doit
porter la ceinture de
sécurité 34
- Installation du siège de
sécurité enfant 67
- Précautions concernant
la batterie 12 V 463, 563
- Précautions relatives à la
rallonge de ceinture de
sécurité 38
- Précautions relatives au
retrait de la pile de la clé 486
- Précautions relatives au
toit ouvrant 182
- Précautions relatives aux
ceintures de sécurité 36
- Précautions relatives aux
coussins gonflables 44
- Précautions relatives aux
lève-vitres électriques 178
- Précautions relatives aux
sièges chauffants 411
- Sécurité enfants 141
- Siège de sécurité enfant 63

Sécurité enfants 141**Siège arrière**

- Rabattement 163

Siège de sécurité enfant

- Installation d'un CRS au
moyen des ceintures de
sécurité 69
- Installation d'un CRS avec
les sangles de retenue
supérieures 73
- Installation d'un CRS avec
points d'ancrage LATCH 68
- Siège bébé, définition 64
- Sièges bébé, installation 69
- Sièges modulables,
définition 64
- Sièges modulables,
installation 71
- Sièges rehausseurs,
définition 64
- Sièges rehausseurs,
installation 72
- Système de classification
de l'occupant du siège
passager avant 54

Sièges

Appui-tête	167
Installation des sièges enfant/des sièges de sécurité enfant.....	67
Nettoyage	431
Position d'assise correcte sur le siège.....	28
Précautions concernant l'ajustement	162
Précautions relatives au réglage des sièges avant ...	162
Réglage	161
Réglage des sièges avant	161
Sièges chauffants	411

Sièges avant

Réglage	161

Sièges chauffants..... 411**Soin**

Ceintures de sécurité.....	432
Extérieur	428
Intérieur.....	431

Spécifications 574**Surchauffe, Système**

hybride	565

Système antipatinage..... 288**Système antivol**

Étiquettes de prévention contre le vol	92
Système d'antidémarrage.....	89

Système audio*

Antenne	394
Clé USB.....	337
Commande audio au volant.....	307
Crochet de fixation de câble.....	308
Disque MP3/WMA	324
Entrée audio	308
iPod	331
Lecteur de CD	324
Lecteur de musique portable	308
Port AUX.....	308
Port USB.....	308
Radio	322
Type.....	304
Utilisation optimale	321

Système d'accès et de**démarrage mains libres**

Démarrage du système hybride	201, 205
Fonction d'accès mains libres.....	151

Système d'alerte d'approche

du véhicule	78

Système d'antidémarrage..... 89**Système de classification de
l'occupant du siège**

passager avant.....	54

Système de climatisation

Filtre de climatisation.....	482
Système de climatisation automatique	402

Système de climatisation**automatique**

Filtre de climatisation 482

Système de climatisation
automatique 402**Système de freinage****antiblocage 288****Système de navigation*****Système de refroidissement**Surchauffe du système
hybride 565**Système de rétrovision* 278****Système de sécurité de****pré-collision (PCS) 248**Commande PCS
(système de sécurité de
pré-collision) 252
Témoin d'avertissement 516**Système de verrouillage du****levier de vitesses 218****Système d'éclairage de****courtoisie à l'ouverture des
portes 414****Système d'éclairage de****jour 225****Système hybride**

Composants haute tension 82

Contact "POWER" 205

Écran de consommation/
contrôle de l'énergie 120Système d'alerte d'approche
du véhicule 78

Système d'arrêt d'urgence 83

Témoin du système
hybride 113**T****Tapis de sol 26****Télécommande du****verrouillage centralisé**Remplacement de la pile de
la clé 484Télécommande du
verrouillage centralisé 131**Téléphone Bluetooth®**

Configuration 348

Passer un appel 363

Témoin de rappel de ceinture**de sécurité conducteur 515****Témoin de rappel de ceinture****de sécurité du passager
avant 515**

*: Pour les véhicules avec système de navigation, reportez-vous au
"SYSTÈME DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Témoins d'avertissement

Frein de stationnement	515
Niveau de carburant	
insuffisant	515
Niveau insuffisant de liquide	
de frein	513
Pression de gonflage des	
pneus insuffisante	517
Pression des pneus	517
Prétensionneurs.....	514
Système d'aide au	
freinage	514
Système d'avertissement de	
pression des pneus	517
Système de charge.....	514
Système de classification de	
l'occupant du siège	
passager avant.....	514
Système de coussins	
gonflables SRS.....	514
Système de direction	
assistée électrique.....	514
Système de freinage.....	513
Système de freinage	
antiblocage.....	514
Témoin d'avertissement	
PCS	516
Témoin d'avertissement	
principal.....	515
Témoin de rappel de ceinture	
de sécurité.....	515
Témoin indicateur de	
dysfonctionnement	514
Témoin indicateur de perte	
d'adhérence.....	515

Témoins de rappel

d'entretien.....	94
Témoins indicateurs	94
Toit ouvrant.....	179
Totalisateur kilométrique.....	105
Totalisateur partiel	99
Toyota Safety Sense C.....	242
Capteur avant.....	244
Feux de route	
automatiques.....	269
LDA	
(alerte de sortie de voie)	263
PCS (système de sécurité	
de pré-collision).....	248
TRAC	288
Transmission	
Si le levier de vitesses est	
bloqué sur P	219
Transmission hybride	216
Trappe à carburant.....	237

U**Urgence, En cas d'**

- En cas de crevaison 541
- Si la batterie 12 V du
véhicule est déchargée 559
- Si la clé électronique ne
fonctionne pas
correctement 556
- Si le système hybride ne
démarre pas 554
- Si le véhicule est bloqué 570
- Si un avertisseur sonore
se déclenche 513, 524
- Si un message
d'avertissement s'affiche 524
- Si un témoin d'avertissement
s'allume 513
- Si votre véhicule doit être
remorqué 505
- Si votre véhicule
surchauffe 565
- Si vous devez arrêter votre
véhicule en urgence 503
- Si vous perdez vos clés 132
- Si vous suspectez un
problème 512

V**Verrouillage de la colonne**

de direction..... 203, 209

Vitres

- Désembuage de la lunette
arrière 405
- Lave-vitre 230, 234
- Lève-vitres électriques 175

Volant

- Commandes audio 307
- Réglage 170

VSC 288

INFORMATIONS STATION-SERVICE

Levier du loquet auxi- liaire P. 445	Trappe à carburant P. 237
Levier de déverrouil- lage du capot P. 445	Commande d'ou- verture de trappe à car- burant P. 237
Pression de gonflage des pneus P. 581	
CTHPIBM071	
Contenance du réservoir de carbu- rant (Référence)	9,5 gal. (36 L, 7,9 Imp. gal.)
Type de carburant	P. 576
Pression de gon- flage des pneus à froid	P. 581
Contenance en huile moteur (Vidange et remplis- sage — référence)	P. 577
Type d'huile moteur	“Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent P. 577

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.

Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
Toyota Customer Experience Center
1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
Servco Automotive Customer Services
1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2016 TOYOTA MOTOR CORPORATION

Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

